



HAL
open science

Le rôle des initiatives civiles de prévention des déchets dans la fabrique de la ville : l'exemple des lieux de réemploi

Fanny Rassat

► To cite this version:

Fanny Rassat. Le rôle des initiatives civiles de prévention des déchets dans la fabrique de la ville : l'exemple des lieux de réemploi. Géographie. Université Paris Cité, 2020. Français. NNT : 2020UNIP7001 . tel-03079104

HAL Id: tel-03079104

<https://theses.hal.science/tel-03079104v1>

Submitted on 17 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université de Paris
École doctorale Sciences des Sociétés – ED 624

Laboratoire Dynamiques Sociales et Recomposition des Espaces - UMR LADYSS 7533

Le rôle des initiatives civiles de prévention des déchets dans la fabrique de la ville

L'exemple des lieux de réemploi

Par **Fanny RASSAT**

Thèse de doctorat de Géographie et Aménagement

Dirigée par :

Nathalie BLANC, Directrice de recherche au CNRS, Directrice de thèse,
Nathalie LEMARCHAND, Professeure des Universités, Université Paris 8, co-directrice de thèse

Présentée et soutenue publiquement le 5 février 2020

Devant un jury composé de :

- **Cyria EMELIANOFF**, Professeure des Universités, Le Mans Université, Présidente du Jury
- **Delphine CORTEEL**, Maître de Conférence HDR, Université de Reims Champagne Ardenne, Rapporteur
- **Arnaud GASNIER**, Maître de Conférences HDR, Le Mans Université, Rapporteur
- **Dominique ROUX**, Professeure des Universités, Université de Reims Champagne Ardenne, Examinatrice



Except where otherwise noted, this is work licensed under <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/>

Résumé

Titre : Le rôle des initiatives civiles de prévention des déchets dans la fabrique de la ville. L'exemple des lieux de réemploi

L'objectif de cette thèse est d'étudier la redéfinition du rapport aux rebuts produits par les ménages, dans la ville à travers les procédés de prévention des déchets. Dans un contexte de croissance de la consommation et du remplacement rapide des objets obsolètes, la quantité de rebuts a fortement augmenté. La réduction des déchets est devenue un enjeu prioritaire pour les politiques de développement durable. Alors que la réduction des nuisances liées aux déchets s'accompagne souvent d'une aseptisation des villes, d'une mise à distance et d'une déconsidération des territoires des déchets, les lieux de réemploi de proximité (recycleries) sont en plein essor. Notre recherche vise à comprendre de quelles manières ces lieux, inscrivant leur activité dans une démarche écologique et/ou sociale, participent à modifier la relation des habitants à leurs rebuts, et transforment le rapport à l'environnement urbain et social. La fonction de ces lieux de réemploi est également interrogée à travers leur rôle dans la fabrique de la ville durable. Cette étude est innovante par la mobilisation de plusieurs champs de la géographie : les travaux sur la proximité, la géographie du commerce et de la consommation et les initiatives civiles d'investissement des milieux de vie. Le réemploi est ici considéré comme la remise en circulation d'un rebut qui s'effectue dans des lieux spécifiques de « nouvelle consommation ». Pour comprendre l'évolution de la valeur des rebuts dans ces lieux, le réemploi est analysé à partir de son expérience esthétique qui amène à de nouveaux rapports de proximité avec les déchets. La recherche porte essentiellement sur le Grand Paris, métropole urbaine dense, dont les résultats sont mis en regard avec un terrain exploratoire effectué à New York.

Mots-clés : prévention des déchets, réemploi, recyclerie, économie circulaire, proximité, initiative citoyenne, consommation alternative

Title: The role of civil waste prevention initiatives in cities. The example of reuse centers and thrift shops

The aim of this thesis is to study waste produced by households in cities through waste prevention processes. In the context of a strong growth in private consumption and fast replacement of obsolete items, the amount of waste has increased sharply. In these circumstances, sustainable development policies has made the reduction of waste a priority. While nuisances associated with waste tend to shrink but are often accompanied by distance and discredit on the waste territories, local recycle centers (also called reuse centers or thrift shops) are booming. Our initial research focuses on understanding how these places - that adopt an ecological and/or social approach- contribute to modifying the rapport citizens have to their rejects and transform their relationship with the urban and social environment. We also look at the involvement of these recycle centers in the making of a sustainable city. This research is innovating by mobilizing several fields of geography: studies on places, proximity, geography of trade and consumption as well as the citizens' initiatives in urban life. Reuse is seen as the recirculation of waste which takes place in specific "new consumption's" territories. To understand the change in the value of waste in these territories, reuse is analyzed from its aesthetic experience that creates a new relation to waste. The research focuses mainly on the Greater Paris – an urban metropolis – whose results are contrasted with an exploratory work conducted in New York.

Keywords: waste prevention, reuse, thrift shop, circular economy, place, citizens' initiative, alternative consumption habits

Remerciements

La thèse est une aventure collective et je souhaite ici remercier les personnes qui ont marqué cette étape.

Je remercie d'une part Nathalie Blanc qui, suite à la direction de mon mémoire, a bien voulu diriger cette thèse, pour ses très riches conseils bibliographiques et ses lectures critiques de mon manuscrit. D'autre part, Nathalie Lemarchand pour sa codirection de thèse et son ouverture à la géographie du commerce, qui au-delà des apports théoriques m'a également permis de rencontrer mon conjoint.

Nathalie Ortar et Elisabeth Anstett m'ont laissé organiser avec Jeanne Guien et Daniel Florentin l'*Atelier Deuxième Vie des Objets* au cours duquel j'ai fait connaissance de la sympathique communauté des chercheurs sur les déchets. Merci à Nathalie et à Mathieu Durand, membres de mon CSI pour leurs conseils avisés.

Je remercie sincèrement Delphine Corteel, Cyria Emelianoff, Arnaud Gasnier et Dominique Roux de participer au jury de cette thèse et pour leurs lectures critiques de mon travail.

Je suis aussi reconnaissante envers Nathalie Blanc de m'avoir embarquée dans l'aventure scientifique de la PNRU. À cette occasion, je remercie Sabine Barles, Olivier Coutard, Félix Adisson, Leïla Frouilloux et Véronique Dupont pour ces agréables moments de prospectives.

Je remercie toutes les personnes qui ont pris le temps de participer à mon enquête de terrain. En particulier l'équipe du REFER, pour leurs nombreuses informations et Sabine de la ressourcerie du 14^e pour son accueil très chaleureux et sa curiosité à l'égard de ma recherche.

Merci également à l'équipe de recherche du LADYSS de Paris Diderot que je côtoie depuis 2012, pour l'agréable ambiance bienveillante propice au travail. Plus généralement aux géographes de Paris Diderot pour m'avoir donné l'opportunité d'enseigner. Dans la salle des doctorants, je garde des bons souvenirs des bavardages avec Olivier, Clémence, Weronicka, Justine, Sarah, Loubna et tous les autres. Je n'oublierai pas, à la bibliothèque des Grands Moulins, mes collègues doctorants précaires qui n'ont pas forcément eu la chance d'obtenir un financement en cours de route et qui malgré tout ont continué leur recherche.

Je remercie également toutes les personnes qui m'ont donné un coup de main pour avancer. La bibliographie n'aurait pas eu la même forme sans l'aide de Bénédicte MacGregor sur Zotero. Le suivi administratif de Béatrice, Jeff et Faïza tout au long de cette thèse a été très efficace. Les cartes n'auraient pas été aussi belles sans l'aide toujours joyeuse de mon amie Zoé.

Je remercie Laure d'Est Ensemble pour avoir fait confiance à une thésarde et m'avoir montré que la thèse peut aussi déboucher sur un projet professionnel hors de la recherche.

Enfin, je dois forcément une « reconnaissance éternelle » à ma famille. Mes parents et à ma grand-mère ont été d'un soutien affectif et matériel inestimable. En cette fin de thèse, ils ont très rapidement adopté leurs rôles de grands et arrière grands-parents en gardant Merlin ce qui m'a permis de finir mon manuscrit. Un immense merci à Arnaud, sans qui ces cinq années de thèse n'auraient pas été les mêmes et qui dans les très nombreux moments de doutes m'a encouragée à continuer et m'a aidée à surmonter les obstacles. Enfin, je remercie mon petit Merlin qui avant même de naître, a participé in utero à cette thèse et qui attend patiemment que sa maman la finisse pour enfin profiter des journées à trois.

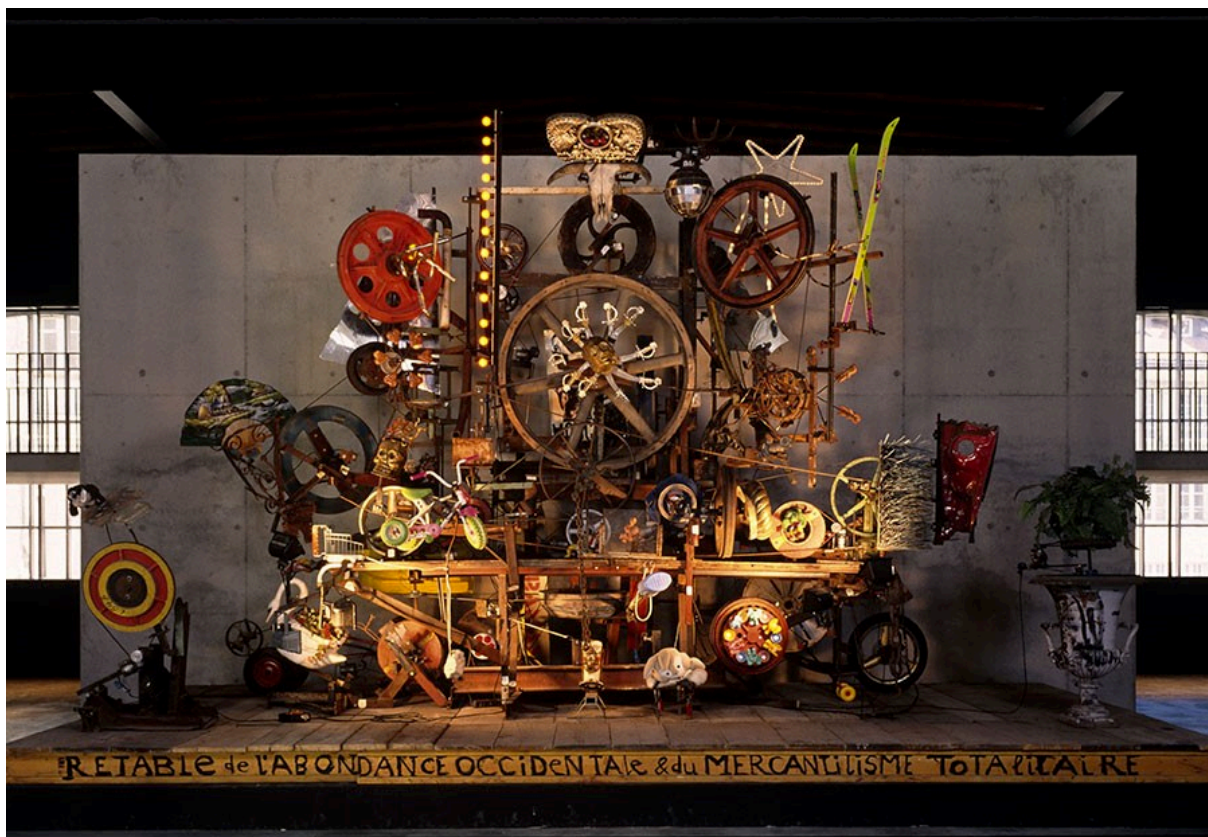
Cette thèse a été financée pendant deux ans par la Région Île-de-France, dans le cadre du programme R2DS. Je remercie son comité scientifique qui m'a octroyé ce financement.

Sommaire

Introduction générale	9
PARTIE 1 : LE RÉEMPLOI, UN OBJET DE RECHERCHE PROTÉIFORME	27
CHAPITRE I : LES REBUTS, ENJEUX DES POLITIQUES DE PRÉVENTION DES DÉCHETS	29
CHAPITRE II : PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE DE TERRAIN	67
PARTIE 2 : DE NOUVELLES PROXIMITÉS DES REBUTS SUR LE TERRITOIRE	105
CHAPITRE III : LES PROXIMITÉS AU CŒUR DE L'ANALYSE DÉCHETS-VILLES	107
CHAPITRE IV : LES RECYCLERIES : DES LIEUX DE PROXIMITÉS DES REBUTS EN VILLE	159
PARTIE 3 : UNE CONTRIBUTION MULTIFORME À LA FABRIQUE DE LA VILLE	205
CHAPITRE V –UN ENGAGEMENT RENOUVELÉ AU TERRITOIRE, AUX DÉCHETS ET À LA CONSOMMATION	209
CHAPITRE VI - LES RECYCLERIES, AU DELÀ DU REEMPLOI, DES ACTEURS DU TERRITOIRE	255
CHAPITRE VII - VERS D'AUTRES MODÈLES DE STRUCTURATION DU REEMPLOI : MISE EN REGARD DU GRAND PARIS ET DE NEW YORK	287
Conclusion générale	323
Bibliographie	331
Index, Abréviations, Annexes	352 - 370
Tables	371

Introduction générale

Figure 1: Une œuvre inspirante (Tinguely, 1990)



Tinguely Jean, 1990, *Retable de l'Abondance et du mercantilisme totalitaire*, Espace Jean Tinguely, Fribourg, Suisse, visité le 3 janvier 2018.

En janvier 2018, lors d'un voyage en Suisse, nous découvrons par hasard cette œuvre de Jean Tinguely (figure 1) qui entre en résonance avec notre recherche. Ce retable est composé de divers objets de consommation considérés comme des rebuts. Agencés ensemble, ils forment un monstre difforme qui se met en mouvement.

« La présentation des objets se fait sans hiérarchie apparente, et aucune pièce ne se distingue de l'ensemble. [...] De manière à troubler le spectateur, les objets sont organisés en un apparent désordre, et ce sur la base d'une analogie formelle flagrante avec la décharge (les objets usés, abimés, vieilliss, et dépourvus de séduction) [...]. Ces objets/fragments gardent la trace de leurs usages, et évoquent non seulement leur fabrication (en série), mais aussi leur consommation (de masse) » (Rolez 2015 p. 305).

Cette machine effrayante symbolise les dérives de la consommation excessive et dénonce la quête sans fin de l'abondance. En effet, la croissance de la consommation et le remplacement des objets obsolètes ont provoqué une hausse de la quantité de rebuts, c'est-à-dire des objets délaissés ou jetés, mais qui peuvent éventuellement être réutilisés.

Cette thèse porte à la fois sur des questions de consommation comme de développement durable et de gestion de la ville. L'augmentation des productions de déchets issus de la consommation des ménages pose des problèmes de gestion urbaine (hygiène, ordre public, collecte, traitement). L'injonction au développement durable a amené les villes à promouvoir des actions de réduction des déchets. Cette thèse a pour objectif de questionner ces excédents de consommation en s'intéressant à ceux qui tentent de les dénoncer, de les réduire ou de les réemployer. Alors que les déchets ont généralement été bannis des centres urbains pour des raisons d'hygiène et que les lieux dédiés aux déchets sont généralement déconsidérés, les lieux de réemploi des rebuts, de proximité, sont en plein essor. Notre recherche vise à comprendre de quelles manières ces lieux de réemploi, inscrivant leur activité dans une démarche écologique et/ou sociale, modifient la relation des habitants à leurs rebuts et à l'abject, et participent, par la circulation d'objets, à la fabrique des espaces urbains et plus généralement de la ville. Ce retable de Jean Tinguely montre que des biens considérés comme des déchets peuvent être requalifiés, esthétisés, ici en objets d'arts. Dans notre recherche, nous questionnons les possibilités de requalification des rebuts dans les lieux de réemploi, afin de déterminer comment elles transforment le rapport aux déchets dans les villes d'une part et participent à la fabrique de la ville d'autre part.

Contexte de l'étude : la réduction des déchets ménagers, un défi socio-économique des sociétés contemporaines

Les villes productrices de déchets

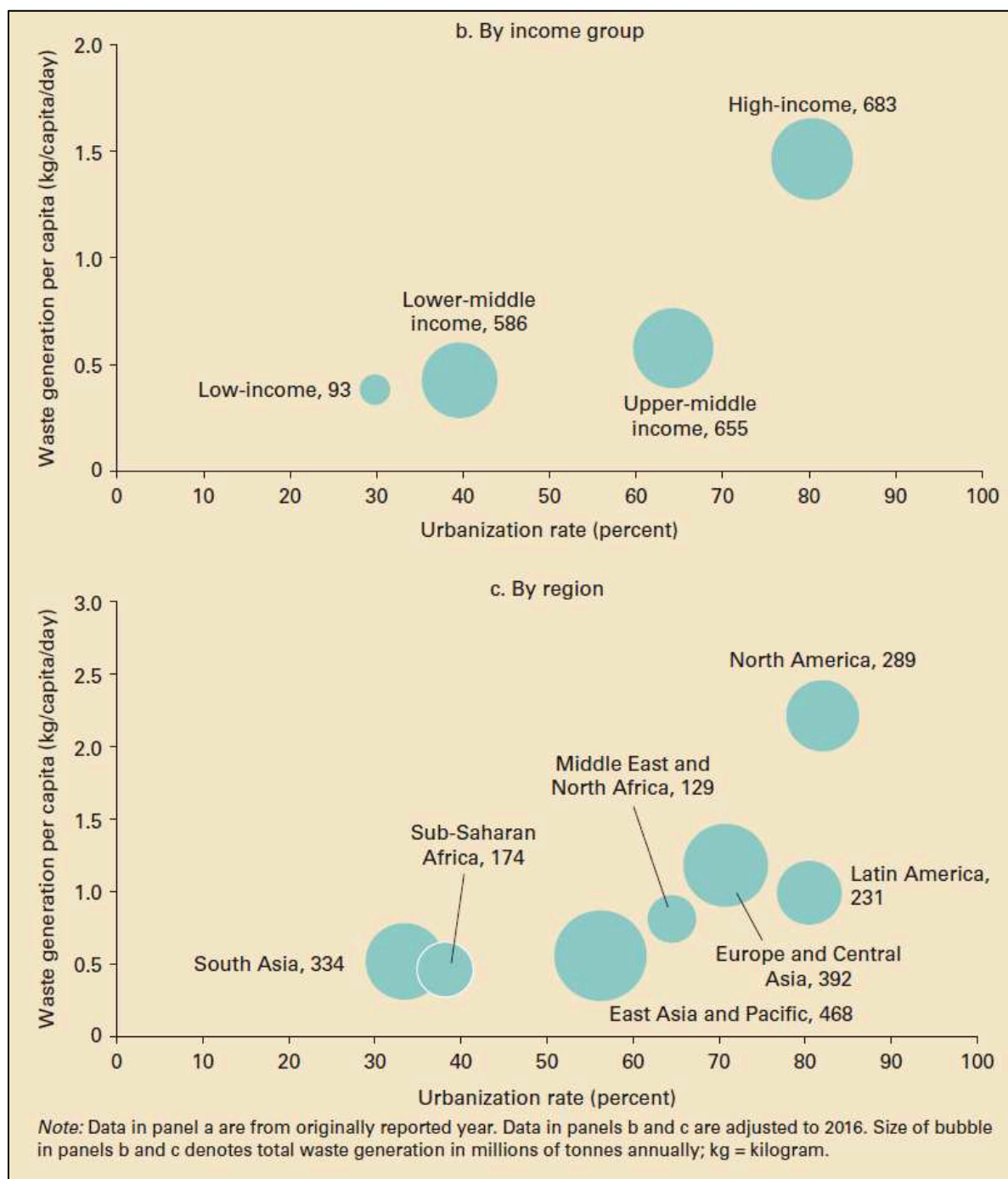
Le monde produit 2,01 milliards de tonnes de déchets urbains solides¹ par an, dont au moins 33 % ne sont pas traités correctement dans le respect de l'environnement. Le volume des déchets produit chaque année augmentera de 70 % au cours des trente prochaines années, pour s'établir à 3,4 milliards de tonnes à cause de l'urbanisation rapide, de la croissance démographique et du développement économique (Kaza *et al.* 2018). Leur mauvaise gestion a des conséquences importantes sur l'environnement. Les déchets polluent les océans et les terres, tuent les animaux et propagent des maladies, tandis que le brûlage non maîtrisé accroît les problèmes respiratoires. L'absence de solution de traitement et leur accumulation provoquent l'obstruction des canaux d'évacuation, des effondrements mortels dans des décharges non contrôlées et contribuent fortement au changement climatique en émettant des gaz à effet de serre. Enfin, la mauvaise gestion des déchets impacte le développement économique en nuisant par exemple au tourisme.

Cette thèse s'intéresse particulièrement aux déchets produits par les ménages, même s'ils ne représentent que 8 % des déchets produits annuellement², car ils soulèvent à la fois des enjeux de modes de vie, de consommation et d'urbanisation. En effet, la production de déchets par habitant est corrélée à ces multiples facteurs (figure 2). Les ménages les plus aisés produisent plus de déchets que les plus pauvres et plus le taux d'urbanisation est élevé, plus la production de déchets par habitant est importante. Aujourd'hui, les Américains et les Européens, dont une grande majorité habitent en ville et disposent de revenus élevés, produisent plus de déchets par habitant que les autres populations du monde. Mais les quantités de déchets produits par les pays en développement augmentent plus rapidement que dans ces deux régions, ce qui pourrait inverser la tendance à terme.

¹ Déchets urbains solides : traduction de « municipal solid waste », ils prennent en compte les déchets des ménages, des commerces et des institutions. Les déchets industriels, médicaux, dangereux, électroniques et de constructions ne sont pas pris en compte (Kaza *et al.* 2018). Le terme déchet recouvre une multitude de catégories : le Catalogue Européen des Déchets compte vingt catégories principales, chacune étant divisée en sous-catégories.

² La construction est l'activité économique qui génère le plus de déchets (34,7 %) suivie par les industries extractives (28,2 %) et l'industrie manufacturière (10,8 %) dans l'Union Européenne (source : Eurostat 2014).

Figure 2: Production de déchet et taux d'urbanisation



Source : Kaza, Silpa, Lisa C. Yao, Perinaz Bhada-Tata, et Franck Van Woerden, 2018, « What a Waste 2.0 : A Global Snapshot of Solid Waste Management to 2050. Urban Development ». Washington, DC: World Bank, p. 24.

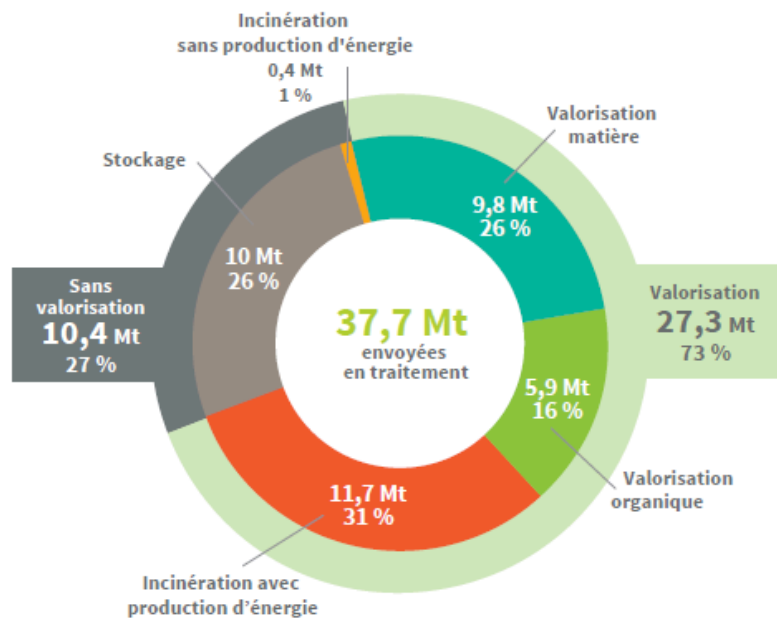
Les enjeux de gestion et de réduction des déchets se situent donc particulièrement dans les villes. Explorer l'évolution des modes de consommation générateurs de déchets en milieu urbain apparaît alors comme un cas d'étude pertinent. Notre sujet d'étude ne traite pas directement des déchets, mais s'intéresse plus particulièrement au stade du pré-déchet. L'objet que nous nommons rebut est délaissé, son avenir est en suspens, oscillant entre réemploi, recyclage, ou destruction. Toutefois, notre sujet s'inscrit dans les politiques de prévention des déchets, il est donc nécessaire ici de préciser ce que le réemploi permet d'éviter.

Nous nous concentrerons sur deux exemples de pays fortement producteurs de déchets : la France (production de déchets municipaux : 33 399 000 tonnes/an pour 66 624 068 habitants en 2015 selon Eurostat 2017 soit 501 kg/hab) et les États-Unis (production de déchets municipaux : 258 000 000 tonnes/an pour 318 563 456 habitants en 2014 selon U.S. EPA 2014 soit 810 kg/hab)³. En France, les déchets ménagers sont valorisés à 73 %, mais cette valorisation regroupe différents modes de traitement dont l'impact écologique est très variable. Ainsi, 16 % des déchets font l'objet d'une valorisation organique par compostage ou méthanisation, 26 % sont recyclés et 31 % sont incinérés (figure 3). La comparaison des chiffres avec les États-Unis n'est pas aisée, car la nomenclature et les modes de calculs sont différents selon les pays⁴. À la différence de la France qui a largement investi dans l'incinération avec récupération d'énergie, les déchets américains sont en grande majorité enfouis ou incinérés sans récupération d'énergie (catégorie « landfill or other disposal »). Le recyclage et le compostage (depuis 1990) tendent aussi à se développer (figure 4). Bien que ces deux pays aient mis en place d'importants moyens techniques pour collecter, éliminer et recycler les déchets, l'impact écologique des déchets ménagers reste très important. Nous prendrons l'exemple de deux métropoles : Paris et New York en nous intéressant plus particulièrement aux moyens alternatifs aux infrastructures techniques municipales pour réduire la production de déchets ménagers et renforcer leur recyclage.

³ Waste Generation (tons per year) and Projections by Country or Economy (Kaza *et al.* 2018 p. 195).

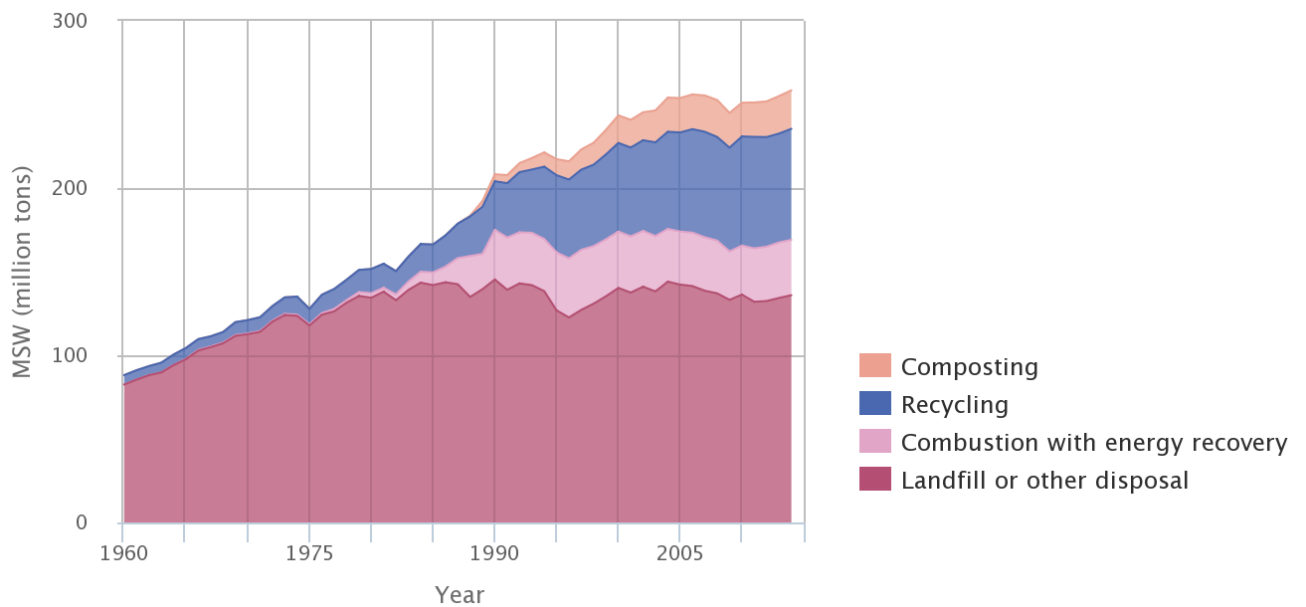
⁴ Les déchets ménagers et assimilés en France et les *municipal solid waste* aux États-Unis peuvent être toutefois mis en perspective, car leur définition est relativement similaire. La catégorie des déchets ménagers et assimilés (DMA) désigne les déchets non dangereux des ménages ou provenant des entreprises industrielles, des artisans, commerçants, écoles, services publics, hôpitaux, services tertiaires et collectés dans les mêmes conditions. Les *municipal solid waste* comprennent les déchets du quotidien (emballages, déchets verts, meubles, textile, restes alimentaires, papiers, électroniques) qui proviennent des ménages, des institutions (écoles et hôpitaux), et des entreprises.

Figure 3: Destination des déchets ménagers et assimilés collectés en 2013 en France



Source : ADEME 2016, p. 42.

Figure 4: Quantité de déchets municipaux générés et mode de traitement 1960-2014 aux États-Unis



Source : U.S. EPA, 2016⁵

⁵ US EPA, ORD. « Report on the Environment (ROE) ». Collections and Lists. US EPA, 6 février 2015.

Les politiques de développement durable

Les villes américaines et françaises s'engagent de plus en plus dans une transition écologique en adoptant un urbanisme et des modes de gestion plus durables. Dans le domaine des déchets, cela se traduit par un objectif de disparition à moyen terme des décharges (politique *Zero Waste in landfill* à New York), de promotion de la valorisation organique pour les déchets putrescibles (pouvant être compostés et méthanisés) et le développement du recyclage. Mais ces procédés techniques de traitement ont des coûts élevés et le meilleur déchet reste celui que l'on ne produit pas. Ainsi, au-delà des procédés de traitements, ces deux villes cherchent à promouvoir des actions de réduction des déchets, dont le réemploi qui consiste à remettre en circulation des rebuts. Pour cela, à la différence des grandes infrastructures municipales de traitement des déchets, la prévention s'appuie essentiellement sur des initiatives locales issues de la société civile⁶. Ces expérimentations sociales s'inscrivent plus globalement dans un nouveau schéma de la ville durable qui promeut, à côté des solutions techniques ascendantes, des expérimentations venant du bas c'est-à-dire des habitants à des échelles locales du quartier.

« Une ville durable est une ville dans laquelle les habitants et les activités économiques s'efforcent continuellement d'améliorer leur environnement naturel, bâti et culturel au niveau du voisinage et au niveau régional, tout en travaillant de manière à défendre toujours l'objectif d'un développement durable global » (Houghton et Hunter 1994 p. 27).

Cette définition de la ville durable, une parmi des multiples (Emelianoff 2007), insiste particulièrement sur la dimension multiscale qui caractérise bien les questions de développement durable. Or, la problématique des déchets peut se lire aussi bien à l'échelle mondiale en étudiant les flux internationaux de déchets qu'à l'échelle locale en s'intéressant aux modes de collecte et de gestion dans les quartiers. Par ailleurs, elle insiste sur le rôle des habitants et des activités économiques dans la transition écologique. Les citoyens participent activement à la mise en place d'actions locales cherchant à préserver l'environnement. Depuis une dizaine d'années, les politiques de développement durable en milieu urbain s'appuient ainsi en grande partie sur les initiatives des citoyens, notamment pour développer la biodiversité en ville via les jardins partagés, pour le réemploi, le compost ou pour lutter contre le gaspillage alimentaire. Le rôle de la société civile dans la fabrique d'une ville plus durable

⁶ Dans cette thèse, nous entendons par société civile les acteurs associatifs du réemploi et les citoyens engagés dans cette démarche.

sera ainsi questionné à partir d'exemples d'activités de réemploi diversifiées qui se mettent en place à différentes échelles dans la ville.

Outre les questions d'échelles et d'acteurs, les enjeux des déchets et du développement durable en milieu urbain posent également des questions de proximité. En effet, les villes devraient prendre en charge leurs déchets afin d'éviter que d'autres territoires en subissent les coûts et les effets sur leur environnement. Or, pendant longtemps, les villes se sont déchargées de leurs déchets dans des endroits éloignés, dans les pays en développement ou au fond des océans. Les crises diplomatiques récentes sur les importations de déchets par les pays occidentaux vers l'Asie ont mis à la une de l'actualité l'urgence de prendre en charge ses propres déchets à proximité des lieux de production. Les questions de proximité sont ainsi au cœur des enjeux actuels de gestion et de réduction des déchets. Le principe de proximité appliqué à la gestion des déchets a pour objectif de limiter le transport, de réduire les impacts environnementaux et de renforcer l'ancrage territorial en éliminant les déchets au plus près de leur lieu de production. Cette recherche de proximité s'inscrit également dans une gestion plus durable du territoire. La valorisation des déchets au sein d'une économie circulaire territorialisée permettrait ainsi de prendre en charge les externalités à proximité et de les réintégrer dans les circuits de production et consommation à l'échelle locale pour porter de nouvelles dynamiques sociales. Nous analyserons donc les questions du réemploi en ville à partir des travaux sur les proximités.

Consommation et déchets : une critique venue d'en bas

« 26 % des français placent l'environnement en tête de leurs préoccupations en 2018, un record en quarante ans [...] 88 % de la population estime que les consommateurs doivent prendre en charge les problèmes environnementaux » (Sessego et Hébel 2019, p. 1).

Ceci se traduit par des changements de modes de consommation : acheter local, manger bio, réduire sa consommation de viande, pour citer quelques exemples. La crise économique a également amené à réduire la consommation de produits neufs et à privilégier les biens d'occasion moins onéreux. Les sites de petites annonces sur internet ont renforcé le phénomène.

Utiliser des biens d'occasion et récupérer sont des activités très anciennes. En effet, avant le développement industriel et la multiplication des produits manufacturiers et textiles,

une personne détenait peu d'objets et les utilisait jusqu'à l'usure. La récupération, souvent effectuée sous le signe de la contrainte faute de moyens pour se procurer des produits neufs, a nettement diminué dès lors que des produits « bon marché » sont devenus abordables pour tous (Bertolini 2005). La récupération est alors devenue marginale, uniquement pratiquée par les plus pauvres ou alors hautement valorisée par les amateurs d'objets anciens ou extraordinaires. Les crises économiques successives depuis les années 1970 et l'augmentation de la pauvreté en France, ont conduit des œuvres caritatives comme Emmaüs à utiliser la récupération comme moyen de subsistance. Plus récemment, les préoccupations environnementales ont remis la consommation d'occasion au goût du jour. Celle-ci n'est alors plus considérée uniquement comme une contrainte, mais constitue un choix de consommation éthique et solidaire. En 2017, plus de 100 millions de biens ont été échangés et réutilisés sur les sites et plateformes en ligne. Le volume de biens réemployés a augmenté de 28 % entre 2014 et 2017 pour un secteur représentant 6 700 structures (ADEME 2018). Le réemploi regroupe à la fois des sites internet de revente d'occasion, des professionnels de l'occasion (brocanteurs, fripiers, dépôts-ventes...) et des associations et entreprises de l'Économie sociale et solidaire. Nous avons choisi de nous concentrer plus particulièrement sur ce dernier secteur qui est devenu en France le principal relais des politiques de réduction des déchets (Benelli *et al.* 2017).

Cette thèse s'intéresse particulièrement aux recycleries, c'est-à-dire des commerces d'occasion qui réemploient tous types d'objets même ceux qui ont peu de valeur marchande. Ces commerces sont particuliers, car ils revendent des rebuts et proposent aussi diverses activités : dépôt des objets, ateliers de récupération, cafés... La forme associative permet un élargissement des actions par le regroupement de différents objectifs : insertion sociale, solidarité, écologie, développement de la vie locale... Les recycleries constituent des espaces commerciaux hybrides encore peu étudiés par la géographie. Or, souvent situés dans des quartiers en transition (en friche, en vacance commerciale, quartiers populaires en rénovation ...), ces lieux participent à transformer la ville. Alors que le commerce fabrique la ville (Gasnier 2019), l'étude des recycleries peut être mobilisée comme un miroir social et urbain permettant de comprendre les mécanismes d'évolution de la ville.

La construction d'un sujet de recherche

Un cheminement scientifique et personnel

Notre parcours d'apprentie chercheuse s'est construit autour de la thématique générale des pratiques et des représentations des habitants et acteurs de la société civile. Nous avons étudié les questions d'esthétiques urbaines (Blanc et Emelianoff 2008; Thibaud et Thomas 2004; Thomas 2007) pour identifier les leviers d'actions au développement d'aménagements et d'activités plus durables, plus écologiques et sociales visant à l'amélioration du cadre de vie. À ce titre, nous avons travaillé sur le rôle de l'esthétique dans la revitalisation d'un quartier du centre-ville de Montréal durant notre master recherche⁷, avant de nous orienter vers un sujet plus prosaïque lors d'un second master : la gestion du stationnement dans les grands ensembles en rénovation d'Île-de-France⁸. Nous avons constaté que les projets urbains et architecturaux peuvent devenir une réussite en termes d'urbanisation, de réhabilitation ou de mixité, quand s'y développe une appropriation forte du territoire par ses habitants.

Par ailleurs, nos travaux de recherche et les enseignements suivis nous ont amenée à approfondir les questions liées à l'écologie et à l'environnement urbain durable. Dans ce domaine, nous avons particulièrement étudié les questions de nature en ville, d'agriculture urbaine, de construction durable et d'adaptation de l'urbanisme au changement climatique. Alors que de nombreux sujets ont été abordés lors de séminaires très variés, la question des déchets est étrangement restée dans l'ombre. En effet, le sujet reste peu abordé dans les enseignements de géographie à l'Université. Seulement quelques formations proposent aujourd'hui des spécialités en rudologie⁹, notamment à l'Université du Mans.

Les restes sont pourtant inhérents à toute activité de production, mais leur transformation en déchet, c'est-à-dire en « problème public », n'est apparue qu'au cours du XX^e siècle, à la suite de la disparition progressive de l'économie de récupération et l'usage de plus en plus intensif de matières premières (Barles 2005). La mise au banc des déchets se traduit spatialement par une marginalisation des espaces qui lui sont consacrés (Gouhier

⁷ Mémoire de Master Recherche, « Le rôle de l'esthétique dans l'appropriation du cadre de vie – étude du quartier Sainte-Marie à Montréal », 2012, sous la direction de Nathalie Blanc et Gilles Sénécal, Université Paris Diderot et INRS Montréal.

⁸ Mémoire de Master Professionnel, « Perspectives pour une gestion du stationnement dans les Programmes de Rénovation Urbaine » 2013, sous la direction de Nadia Hoyet, École d'architecture de Versailles – Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines.

⁹ « La rudologie est l'étude systématique du déchet et de la dynamique du rejet, de la dévalorisation » (Gouhier 1988 p. 7)

1999) : terrains vagues, décharges, infrastructures industrielles de gestion. En faisant le lien avec nos travaux de recherches, nous nous sommes d'abord demandée comment les habitants peuvent-ils s'approprier les espaces dédiés aux déchets ? Cette question est apparue pertinente dans le contexte de l'aménagement du quartier Paris Rive Gauche, où sont installés notre université (Université Paris Diderot) et de nombreux logements à proximité de l'incinérateur des déchets ménagers du SYCTOM à Ivry-sur-Seine. La rénovation actuelle du site industriel a soulevé des enjeux d'acceptabilité des habitants et une démarche artistique a accompagné la transformation du site et du quartier¹⁰. Un collectif d'habitants opposés à l'extension de l'incinérateur a travaillé sur un scénario visant à réduire les quantités de déchets en développant des actions de prévention. C'est ainsi que nous avons commencé à nous intéresser à cette question en 2014. Progressivement, nous avons découvert l'univers foisonnant de la recherche sur cette thématique, qui soulève des débats pluridisciplinaires très diversifiés.

Parallèlement, nous avons commencé à nous questionner sur nos pratiques personnelles de mise au rebut et de consommation au moment du vidage de l'appartement de nos arrière-grands-parents qui a coïncidé avec notre installation dans un logement personnel. Nous avons alors été tiraillée par notre envie de modernité et de nouveauté d'une part, qui se traduit par l'achat de produits neufs, et les vertus de la récupération et de la réparation d'autre part, permettant de réduire la production de déchets. Comment résister à la société de consommation qui nous propose toujours plus de nouveautés, toujours plus d'objets, dont la durée de vie limitée les verse à un moment ou à un autre dans la catégorie de déchet à éliminer ? Pourquoi ne pas réutiliser tous les objets anciens ? Si nous les donnons, pourront-ils réellement être utiles à quelqu'un ? Et que faire de ces restes dont le réemploi et le recyclage sont souvent jugés trop chers, trop contraignants face à la facilité de l'incinérateur ou de l'export dans d'autres pays aux filières de récupération moins exigeantes ?

C'est ainsi qu'a germé le sujet de cette thèse, qui combine à la fois la remise en question de la société de consommation et le problème public de gestion des restes dans des territoires urbains. La forte densité de population des villes, les quantités conséquentes de déchets produits à éliminer, le tout sur des territoires souvent peu étendus, soulèvent d'indéniables enjeux de gestion de la proximité. À l'heure des politiques de transition

¹⁰ Démarche Haute Qualité Artistique et Culturelle, HQAC coordonnée par Shankland, Stefan. « TRANS305 ». Consulté le 29 octobre 2019. <http://trans305.org/>.

écologique, trouverons-nous une solution à cette accumulation de déchets ? Arriverons-nous à réduire nos quantités de déchets et à les traiter à proximité des habitants ?

Le début de cette thèse en 2014 coïncide également avec une actualité politique et législative en matière de prévention des déchets. Les collectivités territoriales ont dû se lancer dans des programmes locaux de prévention des déchets (PLPD), rendus obligatoires à partir de 2012. Le transfert progressif de la compétence de la collecte des déchets des villes aux intercommunalités a été à l'origine de nombreux transferts de service de gestion des déchets et s'est accompagné d'une prise en compte des questions environnementales au sein des enjeux d'exploitation. À Paris, l'élection d'Anne Hidalgo en 2014 a marqué un tournant écologique vers l'économie circulaire, qui s'est traduit par un soutien financier aux initiatives de la société civile en matière de prévention des déchets. Au début de notre thèse, nous avons observé l'ouverture de nouvelles structures de réemploi en Île-de-France et en 2015, la création du REFER (réseau francilien du réemploi) regroupant une partie de ces acteurs. Le secteur de la récupération associative, largement connu grâce à Emmaüs, nous a alors semblé en pleine mutation, intégrant à leur activité un vocabulaire sur les déchets et l'environnement issu des politiques publiques.

Le choix du terrain parisien s'est ainsi imposé de lui-même, étant donné que nous avons toujours côtoyé ce contexte urbain et que nous en sommes très familière. La mise en perspective avec un terrain étranger s'est avérée scientifiquement intéressante afin de décentrer notre regard, enrichir notre analyse et améliorer l'appréhension des spécificités du terrain parisien. À la recherche d'un terrain étranger en milieu urbain dense, nous souhaitons privilégier un terrain nord-américain, sûrement influencée par nos séjours d'études antérieurs au Québec, mais surtout parce que les questions de consommation et d'accumulation s'y posent de manière relativement similaire. Nous voulions également prendre le contrepied des travaux de géographie sur les déchets, très souvent orientés vers les pays en développement. Le choix définitif s'est porté sur New York à la suite de rencontres scientifiques et personnelles et d'opportunités de recherches doctorales conjointes. Ce terrain étranger a fait l'objet d'un travail exploratoire en 2015. Ayant par la suite été financée par la Région Île-de-France, nous avons choisi d'approfondir le terrain francilien sans nous engager dans une comparaison formelle. Cet approfondissement a débuté en 2016 par une méthodologie d'enquête qualitative assez classique (entretiens) avant de glisser progressivement vers l'action, d'abord en tant que bénévole dans une ressourcerie pendant six mois, puis en tant que chargée de mission prévention des déchets en établissement public territorial depuis 2018.

Néanmoins, comme nous l'exposerons dans le chapitre II, nous avons veillé à maintenir au fil du temps une rigueur analytique et scientifique permettant de bien distinguer notre parcours académique et professionnel.

Positionnement théorique : pour une approche multidimensionnelle de la consommation et des déchets en milieu urbain dense

La question des déchets a tardivement été prise en compte par la société, à la fois d'un point de vue législatif (première loi en 1975) que d'un point de vue académique, notamment par les sciences sociales. Le sujet est d'abord uniquement pensé en terme technique par le génie civil et l'hygiénisme. Les sciences sociales ont commencé à s'intéresser aux déchets en étudiant d'abord ceux des humains, notamment John Gregory Bourke (1981[1891]) sur les rites scatologiques et Mary Douglas (2005 [1971]) sur la souillure. La psychanalyse a très tôt pris en compte l'aspect scatologique et l'abject comme en témoigne la préface écrite par Freud dans l'ouvrage de Bourke qui montre le caractère culturel du dégoût des excréments. Mais, les rebuts et restes d'activités, notamment ceux issus de l'activité des ménages, ont tardé à être étudiés par les sciences sociales.

« Il s'est donc construit un « décalage » entre la représentation sociale du déchet et la gravité du problème environnemental qu'il pose, avec sans doute, pour conséquence, le faible investissement scientifique dans ce domaine.[...] Il s'agit d'une question aussi importante à instruire que l'effet de serre, la perte de biodiversité et [...] devrait être un des programmes de recherche central sur le développement durable » (Le Dorlot 2004, p. 11).

Aujourd'hui, les chercheurs sur le sujet représentent une petite communauté scientifique relativement active qui se réunit régulièrement à l'occasion de colloques, séminaires, etc.¹¹ Ces rencontres sont des moments d'échanges entre chercheurs de disciplines très diversifiées. En effet, depuis quelques décennies, la thématique a été progressivement abordée sous différents angles par les sciences sociales. Dans le monde anglophone, une tentative de regroupement tend à émerger : les *discard studies* (Lepawsky et Liboiron 2015).

« It becomes crucial for the humanities and social sciences to contextualize the problems, materialities and systems that are not readily apparent to the invested

¹¹ On note notamment deux blogs scientifiques francophones actifs et pluridisciplinaires. *Société urbaine et déchets* qui regroupe une partie des géographes des déchets (<https://sud.hypotheses.org>) et *Deuxième Vie des objets*, qui réunit des approches plus sociologiques et anthropologiques des déchets (<https://dvo.hypotheses.org/>).

but casual observer. Our task is to trouble the assumptions, premises and popular mythologies of waste » (Says 2014, [en ligne])¹².

Afin de mieux situer notre positionnement théorique, nous insisterons ici sur deux aspects : les questions d'environnement relatives à la gestion des déchets en milieu urbain d'une part et celles relatives à la consommation, d'autre part.

Les recherches actuelles sur l'urbain s'appuient en partie sur des travaux d'ingénierie urbaine, pour analyser les flux de déchets et le métabolisme des territoires (Barles 2010). Des chercheurs s'intéressent aux systèmes de gestion et aux services urbains, à travers les réseaux techniques, en interrogeant leur capacité d'adaptation aux contextes urbains et aux enjeux environnementaux (Jaglin 2008; Coutard 2010; Lehec 2018; Debout 2012). La géographie sociale aborde également ces questions. Les déchets sont ainsi considérés comme le reflet de nos sociétés et à ce titre leur étude par la rudologie permet de mettre en évidence les inégalités sociales et économiques (Gouhier 1988). Pour les rudologues, les déchets permettent une lecture inversée de l'espace économique et social. La ville est abordée par les lieux dédiés aux déchets et les activités humaines à partir de leurs rejets. De nombreux chercheurs qui s'intéressent aux questions sociales travaillent également sur les pratiques de récupération et de gestion dans les pays du Sud (Carré et Negrão 2015; Cirelli et Florin 2015; Desvaux 2017; Durand *et al.* 2015; Pierrat 2014).

Par ailleurs, d'autres disciplines des sciences sociales abordent les déchets par la culture matérielle (Douglas et Isherwood 2008) en interrogeant les pratiques de consommation et la production de déchets notamment en marketing (Dehling 2013; Guillard 2013; Guiot et Roux 2010; Roux 2016; Waight 2013), en anthropologie et ethnologie (Anstett et Ortar 2015; Ortar et Anstett 2017) et en philosophie (Guien 2019; Monsaingeon 2014). Outre les pratiques de récupération, certains chercheurs s'intéressent aussi aux travailleurs des déchets (Corteel 2016a; Corteel et Le Lay 2011; Gonzalez-Lafaysse 2019).

Le rapprochement entre les pratiques de récupération et la prévention des déchets s'illustre par des publications récentes dans le champ de l'ingénierie de l'environnement qui cherchent à mesurer l'impact du réemploi sur le secteur des déchets, par exemple à partir d'une analyse du cycle de vie des objets (Castellani *et al.* 2015; Cooper et Gutowski 2015;

¹² « Il devient essentiel pour les sciences humaines et sociales de contextualiser les problèmes, les matérialités et les systèmes qui ne sont pas facilement apparents pour l'observateur occasionnel. Notre tâche est de déconstruire les présupposés, les idées reçues et les mythologies populaires sur les déchets » traduction de la citation de Says 2014.

Farrant *et al.* 2010; Fortuna et Diyamandoglu 2017). En géographie, les pratiques de réemploi sont interrogées par rapport à leur potentiel de durabilité, notamment par la géographie culturelle de la consommation au sein des *thrift shops* (Gregson et al. 2013; 2015). Toutefois, le dialogue entre la géographie de la consommation et les travaux des géographes sur l'environnement est encore peu engagé alors que ce croisement des thématiques est fortement présent dans la société, comme le montre l'essor des consommations engagées (AMAP, commerce équitable, etc.).

Cette thèse vise à s'appuyer sur ces multiples angles de recherches, en ayant une approche résolument géographique. Nous souhaitons étudier le réemploi à travers les questions de proximité des déchets (Bahers et Durand 2017), dont nous venons de présenter brièvement les enjeux. En nous intéressant à la place des lieux de réemploi en ville, nous étudions leur forme, principalement commerciale, et les pratiques de récupération et de consommation. Ainsi, au-delà des travaux sur les déchets, nous nous appuyons sur la géographie du commerce et de la consommation qui dialogue aisément avec les travaux sur la culture matérielle et sur l'esthétique. Notre sujet s'inscrivant au cœur des questions de durabilité, nous mobiliserons également les travaux interrogeant les mobilisations citoyennes sur les questions environnementales (Blanc et Emelianoff 2008; Blanc et Paddeu 2018; Dobré et Juan 2009) et la place de la société civile dans la fabrique et la gestion de la ville (Dorier-Apprill et Gervais-Lambony 2007; Emelianoff 2008).

Ces premiers éléments de positionnement de notre recherche au sein des études sur les déchets montrent le foisonnement de la thématique. Les déchets doivent être abordés dans leur totalité pour en comprendre les multiples relations avec la société et l'environnement. Ainsi, nous aborderons le réemploi des objets sans nous limiter à un concept clé ou à une approche disciplinaire. Nous montrerons que la fragmentation de l'offre de réemploi amène nécessairement à une grille de lecture diversifiée et à des emprunts multiples qui enrichissent les dialogues conceptuels. Le lien entre ces différents emprunts s'établit ici par la place privilégiée accordée aux acteurs du réemploi, à leur pratique et à l'impact de leur activité sur la production de l'espace. Au-delà de l'opposition classique entre des approches techniques et des lectures critiques marxistes des mondes socio-économiques, nous privilégions une analyse de la ville par le prisme des réseaux d'acteurs locaux, valorisant la place des individus et des groupes sociaux (notamment les collectifs socio-environnementaux) dans les relations, les pratiques et les usages de la ville. Cette approche s'inscrit plus largement dans une nouvelle pensée critique de l'urbain redéfinie par le paradigme relationnel (Blanc *et al.* 2020).

Le problème, les hypothèses et l'organisation de la démonstration

Au regard de notre positionnement théorique et des travaux déjà entrepris sur le réemploi des objets, notre problématique vise à comprendre à quoi servent les lieux de réemploi en ville. Ainsi, nous nous demandons : en quoi les lieux de réemploi participent-ils à la fabrique de la ville par la transformation du rapport aux rebuts sur le territoire ?

Nous formalisons ainsi deux hypothèses principales. Premièrement, nous faisons l'hypothèse que les lieux de réemploi transforment le rapport aux rebuts sur le territoire et amènent à une réintégration des rebuts dans les circuits de consommation. En effet, les travaux sur l'évolution des pratiques de gestion et de récupération des rebuts mettent en évidence que la proximité est au cœur de l'articulation du rapport habitants-déchets-villes. La proximité est donc un concept clé pour répondre à notre première hypothèse. L'analyse de nos terrains montrera ensuite que les lieux de réemploi sont des lieux de concentration des rebuts du quartier. Ils transforment le rapport négatif aux déchets par l'esthétisation des rebuts et leur revente qui permettent leur réintégration dans les circuits de consommation. Nous répondons à cette première hypothèse dans la Partie II de notre thèse, c'est-à-dire dans les chapitres III et IV. Ces chapitres sont précédés d'une première partie visant d'une part à préciser notre objet de recherche et à en définir ses enjeux (chapitre I), puis à présenter notre méthodologie d'enquête (chapitre II).

Notre seconde hypothèse nous conduit à penser que les lieux de réemploi participent à la fabrique de la ville. Cette participation est d'abord explorée sous l'angle de la contestation et de la création de lieux alternatifs en ville. Ainsi, le chapitre V cherche à identifier les discours et pratiques alternatives dans les lieux de réemploi, qui sont parfois confondus par des situations matérielles et techniques du quotidien. Ce chapitre conclut que les acteurs de la société civile participent, par le biais des rebuts, à créer de nouveaux espaces de solidarités ouverts sur le quartier et ancrés à l'échelle locale. Ces premiers résultats nous amènent à déterminer si ces porteurs de projets peuvent être considérés comme des acteurs du territoire participant à la fabrication de la ville et à son aménagement. Ainsi, le chapitre VI montre comment les associations cherchent à répondre aux politiques publiques dont elles dépendent fortement, et pour cela comment elles cherchent à territorialiser leurs actions pour devenir des acteurs locaux incontournables.

À la suite de ces chapitres, où s'articulent éléments théoriques et analyses de terrain, le chapitre VII nous permet de prendre du recul en interrogeant nos résultats à l'aune d'un autre terrain, celui de New York. Cela nous permet de montrer que les acteurs parisiens du réemploi

constituent d'abord des acteurs de la vie locale et non des acteurs des déchets. Leurs actions territorialisées s'inscrivent à l'échelle du quartier et participent à la vie locale. Elles constituent de nouvelles manières de fabriquer la ville durable. À New York, alors même que les déchets ne constituent pas toujours le premier objectif des actions de réemploi, les lieux de réemploi s'inscrivent à l'échelle métropolitaine dans une économie des déchets nettement plus industrialisée et commerciale.

Cette thèse permet donc au final de mieux comprendre à quoi servent les lieux de réemploi aujourd'hui. Plus généralement, elle questionne les échelles de mise en œuvre d'une économie circulaire et le rôle de la société civile dans un modèle de gestion urbaine plus durable et inclusif. Son intérêt scientifique réside également dans la mobilisation de plusieurs champs de recherche. Nous avons ainsi voulu faire dialoguer différents concepts et champs de la géographie et des sciences sociales qui ne sont encore que rarement associés dans la thématique des déchets.

PARTIE 1 : LE RÉEMPLOI, UN OBJET DE RECHERCHE PROTÉIFORME

Cette première partie présente le contexte de la recherche tant du point de vue sociopolitique, que lexical et méthodologique. En effet, dès les premières recherches bibliographiques, le vocabulaire autour de la seconde vie des objets est apparu très varié en français, comme en anglais (Bertolini 1990). Les mots, en fonction des contextes culturels, traduisent la variété des pratiques de récupération des objets déchus. Lors de son processus de valorisation, l'objet est désigné par plusieurs vocables qui traduisent son état. La vie de l'objet dépend également de son contexte géographique, c'est-à-dire du lieu dans lequel il se situe. Le Chapitre I nous permet de préciser ce que nous désignons par le réemploi des rebuts et de présenter les lieux dans lesquels cette activité se pratique. Nous y exposons la très grande hétérogénéité des pratiques et des acteurs du secteur avant d'exposer le contexte politique du réemploi, en précisant comment ont émergé les enjeux de la prévention des déchets.

La méthodologie est abordée dès la section 3 du premier chapitre lorsque nous montrons l'intérêt d'ouvrir notre réflexion au-delà du contexte urbain francilien, à une autre métropole, New York, qui met également en place des politiques de prévention des déchets depuis quelques années. Face à la diversité des pratiques de valorisation des rebuts, nous avons adapté notre technique d'enquête en fonction des différents terrains et acteurs rencontrés. Ainsi, le Chapitre II précise les outils (entretiens, questionnaires, observations) utilisés pour aborder le sujet et les différentes étapes de notre recherche.

CHAPITRE I : LES REBUTS, ENJEUX DES POLITIQUES DE PRÉVENTION DES DÉCHETS

Ce chapitre présente l'objet de notre étude, le rebut, en le situant dans le registre lexical et dans le contexte urbain. Le rebut est « ce qui est bon à jeter ; ce qui reste de moins bon »¹³. Lorsqu'il devient un problème public, il peut être aussi désigné par le mot « déchet ». L'intégration du réemploi des objets dans les politiques de prévention des déchets amène à s'intéresser au vocabulaire des déchets. Ces derniers sont relatifs puisque rien n'est par nature un déchet, mais tout est déchet de quelque chose (Monsaingeon 2014). Pour préciser le passage de l'objet-rebut au déchet et ensuite explorer ses possibilités de revalorisation, il est nécessaire de préciser le vocabulaire. Pour cela, nous nous appuyons sur différentes disciplines : l'anthropologie sociale et urbaine (Harpet 1999) pour définir l'étymologie du mot déchet, la rudologie (Gouhier 1988) pour montrer son rapport à l'espace et les travaux de géographie, de sociologie et d'anthropologie de la récupération pour montrer ses spécificités régionales.

D'un côté, le déchet apparaît comme un invariant biologique inhérent à toute forme d'activité humaine. De l'autre, il ne serait qu'une invention moderne, qui marque une rupture fondamentale entre les modes de consommation et de production anciens (Berdier et Deleuil 2006) et les plus modernes. Après avoir précisé notre objet d'étude, ce chapitre expose le contexte général de notre recherche (les politiques de prévention des déchets) et les lieux et catégories d'acteurs que nous étudierons.

¹³ Selon la définition du « rebut » du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales [en ligne] <http://www.cnrtl.fr/definition/rebut> (consulté le 18/01/2019).

Section I. Diversité terminologique du rebut

Étudier l'activité de récupération et de valorisation des objets amène à être confronté à un riche vocabulaire. Pour désigner les objets et matières jetés, plusieurs mots sont utilisés : objets, restes, rebuts, déchets... Les pratiques de valorisation sont aussi diversifiées : récupérer, recycler, bricoler, réemployer... Cette section vise à identifier les différents mots des déchets et de la récupération. Elle présente également les acteurs du réemploi et les lieux de valorisation. La diversité terminologique est tellement importante qu'il est impératif de revenir sur leurs définitions pour préciser notre objet d'étude.

I.1.1. Du rebut au déchet, l'étymologie du mot déchet

Pour le législateur¹⁴, le déchet désigne :

« Tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau ou produit, plus généralement tout bien meuble abandonné ou que son détenteur destine à l'abandon » (loi du 15 juillet 1975).

Cyrille Harpet (1999) distingue deux éléments dans cette définition légale. Premièrement, le statut de déchet est fonction de la variété matérielle et physique de l'objet. Il est également issu d'un processus de production. Le déchet résulte de *déchié* qui vient du verbe *déchoir* renvoyant à la déchéance, faisant aussi référence à ce qui est rejeté par les êtres vivants et par tout autre système de production (industriel, artisanal, ...). Le déchet indique la chute : « choir est dérivé du latin *cadere* qui signifie tomber, s'écraser, aboutir » (Monsaingeon 2014 p. 26), ce qui gît, suite à un processus de fabrication. Deuxièmement, le déchet doit aussi être entendu comme quelque chose d'abandonné. L'identification d'un déchet renvoie aussi à la notion de propriété.

« Défait ou abandonné, le déchet apparaît comme un objet sans propriétaire, il se situe dans cet entre-deux indéterminé. Aussi, en droit, le terme renvoie toujours à un concept flou, parfois sujet à la controverse » (Monsaingeon 2014 p. 25).

Cette ambiguïté soulève des problèmes de responsabilité. Qui est responsable des déchets ? À qui appartiennent-ils ? En fonction de la réponse donnée, les pratiques de récupération ont des

¹⁴ Loi n° 75-633 du 15 juillet 1975 relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux.

statuts différents. Par exemple, les récupérateurs de rue pourront dans certains contextes, réaliser leur activité en toute légalité ou de manière informelle.

Cyrille Harpet (1999) propose une lexicographie très complète sur les déchets organisée autour des relations au corps, à la ville et à l'industrie. Il distingue notamment sept familles sémantiques associées à la notion de déchet. Le tableau 1, réalisé à partir des travaux d'Harpet (1999), répertorie les « classes de l'immonde » c'est-à-dire les différentes acceptions du déchet en fonction du contexte d'énonciation. Les mots utilisés pour désigner les externalités des processus techniques relèvent d'un vocabulaire objectif qui s'appuie sur les propriétés de l'objet (débris, éclat, trace, cadavre). Lorsque le contexte d'énonciation fait référence à l'impact sur son espace¹⁵, le vocabulaire utilisé est plus subjectif et fait davantage référence à la perception (saleté, usure, repoussoir, décharge).

Tableau 1 : Richesse du registre sémantique des déchets

	Contexte d'énonciation des déchets	Mot associé à l'idée du déchet
Vocabulaire objectif et technique	Suite à l'extraction de la matière	Bris, débris, bouts, éclats
	Suite à l'affinage des matières brutes	Reste, relique, résidu, trace
	Lorsque le produit est fini	Chute, décadence, défaite, cadavre
Vocabulaire subjectif	Décomposition	Ordures, souillure, saleté
	Déchets liés à l'usure	Détritus, usure
	Les déchets de consommation	Rebut, repoussant, rebutant, rejet
	Présence des déchets dans l'environnement	Décharge, dépotoir, cloaque

Source : Tableau réalisé à partir de la classification des « Classes de l'immonde » par Harpet (1999, p. 55- 60).

Notre objet d'analyse se situe donc dans un entre deux : entre le déchet et l'objet. Les objets que nous étudions sont les restes de la consommation. Ils représentent :

« ce dont le système de production n'a plus ou pas besoin, le trop, ce qui est délaissé par manque d'usage, ce qui est périmé et rejeté. Dans le langage de l'économie, cela se nomme les externalités » (Houdayer 2013 p. 63).

Ce sont des objets (de décoration, du quotidien, des vêtements, ...) qui ont été utilisés mais qui sont aujourd'hui considérés comme inutiles par ceux qui les détiennent. Les acteurs du

¹⁵ Espace est ici considéré comme « un environnement social défini par sa dimension spatiale » (Lévy et Lussault 2013, p. 353).

terrain rencontrés ne désignent pas ces objets comme des déchets, car ils perçoivent immédiatement leur potentiel de valorisation. Ces objets sont des produits de seconde main, d'occasion, des matières récupérables. Le terme déchet est pourtant utilisé dans le réemploi puisque l'activité fait partie des politiques de prévention des déchets. Le réemploi concerne une phase transitoire, où les objets n'ont pas encore le statut de déchet, mais risquent de le devenir. L'objet qui peut être réemployé a été donné par une personne qui voulait s'en débarrasser, il a donc subi un processus de dépréciation, qui le rapproche du statut de déchet, mais son potentiel de valorisation pourrait lui permettre d'éviter de devenir déchet. Le déchet, dans la prévention et la gestion, est donc perçu comme un état transitoire qui s'inscrit dans une dynamique et ne détermine par un état définitif. Les techniques de valorisation (recyclage, compostage, ...) permettent aussi au déchet de redevenir une matière.

Nous ferons référence aux déchets lorsque nous parlerons des politiques publiques, pour évaluer les taux de réemploi, c'est-à-dire le taux de déchets évités. Nous parlerons d'objets lorsque nous relaterons les discours des enquêtés. Il semble cependant nécessaire, pour notre analyse d'emprunter également un nom non vernaculaire, qui prend en compte le potentiel de valorisation des presque – déchets. Nous choisissons d'utiliser le mot *rebut* qui renvoie à la problématique de « l'attraction-répulsion » (Harpet 1999), c'est-à-dire au rapport d'un sujet à un objet.

« Le rebut est [...] dans une perspective subjectiviste, ce qui est "rebuté" et non plus ce qui rebute : autrement dit, je "répudie" plus que la chose répudie. Ce ne serait donc plus le rebut qui serait dit repoussant mais le sujet qui serait repoussé, révolté, rebuté » (*ibid.* p. 56).

C'est donc le sujet qui décide que l'objet est un rebut, et non la nature de l'objet. Jean Gouhier distingue également l'ordure¹⁶ du rebut. La première désigne la puanteur, l'immondice, ce qui reste quand on a tout récupéré. Le second désigne le faux-déchet ou pseudo-déchet, « un bien dont la valeur potentielle n'est pas exprimée dans un système d'évaluation déterminée » (Gouhier 1988 p. 12), mais peut être revalorisé dans un autre système. Les rebuts ou faux-déchets sont abondants dans les sociétés de consommation. Ainsi, le faux-déchet est :

¹⁶ L'ordure constitue le déchet ultime, car il ne peut plus faire l'objet d'un réemploi domestique. Il s'agit d'une définition contextuelle du déchet ultime. Plus généralement, les déchets ultimes ne sont plus susceptibles d'être valorisés ou réutilisés dans les conditions techniques et économiques du moment (selon la loi du 13 juillet 1992 relative à l'élimination des déchets et installations classées pour la protection de l'environnement). Le caractère ultime dépend des innovations technologiques, mais également des contextes socio-spatiaux.

« un bien sans valeur révélée dans un système de références économiques et sociales déterminées variables ; mais une signification positive peut lui être attribuée dans un classement modifié et différent » (*ibid.* p. 12).

Nous allons ainsi étudier l'évolution des systèmes de références socio-économiques impactant le statut du rebut. C'est en s'appuyant sur les externalités de la production, c'est-à-dire sur les rebuts, qu'une économie parallèle à la production neuve, celle de la récupération et du recyclage, a existé jusqu'à la fin du XIX^e siècle (Barles 2005). Aujourd'hui, face à la prolifération des déchets, à leur omniprésence dans nos paysages et par les politiques de développement durable, ces externalités sont à nouveau reconsidérées, le rebut redevient synonyme de valeur et porteur de nouvelles activités de recyclage. C'est donc le rebut qui retiendra ici notre attention et nous nous intéresserons à la possibilité de sa valorisation. Sa valeur dépend d'un système d'évaluation variable dans l'espace et dans le temps.

I.1.2. Le rebut, un objet spatialisé

Les rebuts sont des objets spatialisés, c'est-à-dire que l'espace dans lequel ils se situent influence leur nature et inversement les rebuts impactent l'espace. Des travaux diversifiés sur les déchets ont montré l'importance de leur spatialisation, notamment en archéologie sur la nature et la valeur attribuée aux reliquats (Rathje et Murphy 1993), en analysant leur impact sur le paysage (Lizet et Tiberghien 2016) et par l'étude des lieux dédiés aux déchets et leurs pratiques localisées en géographie et anthropologie.

I.1.2.1. La spatialisation de la valeur des rebuts

La valeur du rebut dépend du lieu où il se situe. Les déchets sont généralement situés dans des espaces à la marge, mais cette marginalité est relative. La poubelle domestique, bien que située au cœur du foyer, sera rangée sous l'évier, ou dans un coin de cuisine peu valorisé notamment du fait de sa présence. Le déchet peut également se situer dans des espaces urbains marginalisés, dans une décharge, un espace souvent situé à la périphérie des villes, mais pouvant être rattrapé par l'urbanisation croissante. Ainsi, le processus de dégradation d'un objet est spatialisé : plus l'objet est dévalorisé, plus il sera mis à la marge. Dans l'espace domestique, pour reprendre l'exemple de Gouhier (1988), un objet intensivement utilisé puis finalement jugé moins utile peut être placé dans un débarras, où le jugement de son utilité est

en sursis. Vient ensuite le stockage dans une cave ou un grenier, dans un espace moins facile d'accès où les objets sont délaissés. Puis, la décision de l'envoyer dans la déchèterie scelle son destin de déchet de manière irréversible. Pour l'ordure, le processus de dévalorisation est plus rapide. La matière est rapidement jugée comme abjecte et éliminée directement dans une poubelle ou par les toilettes. Dans nos sociétés contemporaines, évacuer le déchet le plus loin possible de son lieu de production est apparu comme une solution idéale pour éviter de s'encombrer de biens devenus inutiles et facilement remplaçables, aussi bien pour des raisons d'hygiène que pour des raisons pratiques : le déchet est alors caché et oublié par les personnes qui l'ont produit.

« Le déchet, pourtant omniprésent dans notre société, échappe par la rapidité de son évacuation (poubelle, vide-ordure, bennes de collecte) vers des centres de traitements situés dans des lieux marginaux et périphériques, volontairement isolés du paysage qui les entourent comme pour accentuer leur isolement et la distance entre l'homme et le déchet » (Le Dorlot 2004 p. 6).

La spatialité de l'objet révèle donc sa valeur et le jugement subjectif qu'on lui attribue. La dimension spatiale du déchet étant indubitable, le sujet doit être impérativement saisi par la géographie (Bertrand 2003¹⁷; Le Dorlot 2004).

I.1.2.2. L'impact des déchets sur les paysages urbains

Les déchets sont actuellement un problème environnemental majeur provoquant une forte dégradation des milieux naturels, constituant une importante nuisance pour l'être humain et impactant durablement les paysages (Lizet et Tiberghien 2016). Ils sont pourtant inévitables à toute activité humaine et la question de leur gestion s'est posée à toutes les périodes, comme en témoignent des sites archéologiques romains (Castella 2011). La production artisanale en pleine expansion dans la Rome Antique augmente la masse des rebuts produits, notamment des poteries, dont les traces sont encore visibles aujourd'hui. Par exemple, le Monte Testaccio à Rome est une colline de 200 m sur 150 m qui culmine à environ 30 m au-dessus du terrain environnant. C'est le fruit d'une immense décharge de tessons d'amphores, empilés à partir de 140 ap. J.-C. jusqu'au milieu du III^e siècle par les Romains : « Durant deux siècles et demi, y

¹⁷ En réunissant des travaux pionniers comme ceux de Jean Gouhier et des plus récents réalisés au début des années 2000, cet ouvrage est un des premiers en France à démontrer « une indispensable géographie des déchets » (Bertrand 2003, p. 11).

ont été déposées chaque année près de 100 000 amphores, soit près de 3 000 tonnes d’emballages vides » (Castella, 2011, p. 7).

Au Moyen-Âge, l’accumulation des ordures produit une surélévation du niveau des rues, amenant les plus anciennes maisons à se retrouver en contre bas des voies de circulation (De Silguy 1989). Les immondices sont évacuées en dehors des villes et s’accumulent à leurs périphéries. Les espaces à la frange des villes, situés en dehors des enceintes, sont progressivement annexés à la ville lors de l’expansion urbaine. Ainsi, la ville se construit sur les anciens amoncellements de déchets. Les tas d’ordures sont à l’origine des surélévations des boulevards Bonne-Nouvelle, Saint-Denis et Saint-Martin à Paris (De Silguy 1989)¹⁸.

Au cours de XX^e siècle, la nature des déchets a fortement évolué, vers davantage de plastiques et de produits difficiles à recycler. Au-delà des déchets de consommation, la revue *Les carnets du paysage* n° 29 (2016) montre l’impact des restes d’activités industrielles et nucléaires sur le paysage. En ville, les déchets qui s’amoncellent à ses marges créent des espaces de relégation, des décharges ou des quartiers fortement dépréciés, comme par exemple la « zone » à Paris au XIX^e siècle (Tiberghien 2016). Les déchets impactent aujourd’hui encore les paysages. Les centres d’enfouissement technique concentrent les déchets, qui une fois enfouis et recouverts de terre modèlent les paysages. Les dépôts sauvages en bord de route participent aussi à la dépréciation du cadre de vie et constituent une préoccupation majeure pour les collectivités locales.

Ainsi, le rebut apparaît comme un objet géographique dont les caractéristiques varient en fonction de l’espace. Il impacte à son tour cet espace par la transformation des paysages naturels et urbains. Le déchet est donc bien un objet d’étude particulièrement fécond pour la géographie, car il est au cœur d’un rapport triangulaire déchet/humain/espace (Le Dorlot 2004).

¹⁸ On peut y ajouter : «À Paris, la pointe Est de la cité est l’ancienne voie/rue dite Motte aux papelards, le labyrinthe du Jardin des Plantes cache la butte aux copeaux et Montparnasse lui-même, en dépit de son nom, n’a d’autre origine » (Bertolini 1998 p. 192).

I.1.3. Diversité terminologique des pratiques locales de récupération

Comme le montre l'*Abécédaire de la Deuxième Vie des Objets*¹⁹, les pratiques associées aux déchets et aux rebuts sont fortement diversifiées. Le fait de bricoler, de jeter, de récupérer ou de recycler a donné naissance à un lexique singulier qui a émergé dans des contextes historiques, culturels et sociaux distincts. Ces termes sont à la fois caractéristiques de leurs contextes d'énonciation et sans équivalents systématiques dans d'autres langues. Ils peuvent désigner des objets, des outils, des métiers ou des personnes par leur position statutaire. Ils sont particulièrement utilisés par les géographes et les anthropologues pour faire part de pratiques localisées. Sans prétendre à l'exhaustivité, nous présentons ici quelques expressions que nous mobiliserons dans notre analyse.

La récupération peut être simplement définie par l'action de récupérer quelque chose²⁰ et par métonymie le résultat de cette action. Les corporations de récupérateurs-vendeurs apparaissent dès le XIII^e siècle et sont spécialisées dans la récupération de certaines matières.

« Depuis la nuit des temps, les déshérités glanent dans les déchets des plus nantis tout ce qui peut les aider à survivre. Dans les cités, la fouille dans les tas d'ordures s'organise en véritables métiers qui prennent des noms divers selon les époques : les loquetières au XIII^e siècle, puis les pattiers, les drilliers, chiffonniers, vocables dérivés de loques, pattes, drillles, chiffes qui désignent des étoffes usagées, destinées à la fabrication des papiers. Peu à peu, la gamme des matières et objets recueillis s'élargit ; l'ingéniosité des récupérateurs se déploie » (De Silguy 1989 p. 49).

Le chiffonnier est le terme le plus connu aujourd'hui pour les désigner, repris également par la littérature. C'est le premier métier du recyclage sans qu'il le sache lui-même (Bahers 2012). Le biffin est le synonyme du chiffonnier en argot parisien et apparaît au XIX^e siècle. Il fait référence à l'instrument de travail du récupérateur, qui utilise un crochet dit biffe en argot pour trier et ramasser les déchets. Ces termes de chiffonniers et biffins sont de moins en moins utilisés avec l'apparition du déchet moderne et de la gestion industrielle des déchets.

¹⁹ L'*Abécédaire de la Deuxième Vie des Objets*, sous la direction de Nathalie Ortar et Elisabeth Anstett, est un document en ligne, régulièrement mis à jour depuis sa création en 2017. Il s'agit d'un précis de vocabulaire qui montre la richesse lexicale entourant la deuxième vie des objets en fonction des contextes historiques, culturels et sociaux particuliers. Source : <http://dvo.hypotheses.org/abcedaire-de-la-deuxieme-vie-des-objets-abcdario-de-la-segunda-vida-de-los-objetos> (consulté le 17/08/2019).

Ayant participé à l'organisation de la journée d'étude du 7 juin 2018 sur les mots du recyclage et de la récupération, les quelques lignes suivantes sont inspirées de l'appel à communications.

²⁰ Source : Récupération, définition du CNTRL, [En ligne]

<http://www.cnrtl.fr/definition/r%C3%A9cup%C3%A9ration>, consulté le 12/12/2017.

Toutefois, ces mots ont été réappropriés par certains groupes, communautés ou militants pour donner à leur activité de récupérateur contemporain une dimension historique (Milliot 2018). L'activité de récupération constitue une activité économique pour des personnes à la marge permettant de les réinsérer dans la société. Cette portée symbolique a été largement diffusée par Emmaüs depuis 1952 qui a repris l'activité de chiffonnage pour revaloriser à la fois les objets comme les personnes. Les compagnons d'Emmaüs sont des récupérateurs qui collectent des objets, les rénovent pour les revendre ou équiper leurs communautés Emmaüs. Toutefois, les compagnons qui ont repris l'activité des chiffonniers se distinguent rapidement de ces derniers en abandonnant la biffe dans les poubelles, pour se spécialiser sur la chine auprès des particuliers (Brodiez-Dolino 2008). Le terme biffin est réapparu dans les années 2000 dans le débat public, dans le cadre des revendications pour le droit à la récupération et la vente informelle d'objets issus des poubelles. En effet, à Paris, les récupérateurs de rue revendent dans des marchés à la sauvette, souvent en bordure des marchés aux puces de Montmartre, Montreuil et Vanves et subissent une répression importante. Afin de valoriser l'activité de récupération de ces personnes largement en situation de grande précarité, le terme biffin a été proposé par une association de défense de leurs intérêts en 2006. L'activité du biffin est revendiquée dans le débat public comme une activité d'utilité sociale permettant de survivre et qui peut également être écologique sans en être l'objectif déclaré. Le terme :

« s'est imposé comme une catégorie stratégique, visant à redéfinir le caractère normatif de cette activité – qui devenait socialement utile – et le caractère moral des vendeurs – en tant que travailleurs dignes et autonomes » (Milliot, 2017 [En ligne]).

Ainsi, la biffe comme la récupération s'est également chargée d'une portée symbolique : un droit de biffe permettant de participer à une forme d'échange économique, même s'il est informel.

À côté du chiffonnage et de la biffe, le terme réemploi apparu plus tardivement à la fin du XX^e siècle est issu des politiques publiques. C'est une traduction française des mots anglais *reuse* et allemands *wiederverwendung* (Corteel 2018b) qui eux ne concernent que les objets. Il s'agit d'une activité d'échange et de ré-usage d'objets.

“Reuse covers a range of activities from informal product exchanges between acquaintances, to the semiformal structure of car-boot sales and Internet

exchanges such as eBay, to industrial reuse of products and components, often called remanufacturing” (Cooper et Gutowski 2015 p. 1)²¹.

Selon l’ADEME (2016), le réemploi est :

« toute opération par laquelle des substances, matières ou produits qui ne sont pas des déchets sont utilisés de nouveau pour un usage identique à celui pour lequel ils avaient été conçus » (ADEME 2016 p. 5).

Il se distingue de la réutilisation qui est « toute opération par laquelle des substances, matières ou produits qui sont devenus des déchets sont utilisés de nouveau » (*ibid.* p.5). On utilise donc le terme réemploi uniquement pour les rebuts et non pour les déchets. En France, le terme de réemploi désigne également l’action de réemployer quelqu’un, de l’accompagner vers un retour à l’emploi. Par analogie, les individus considérés comme des « rebuts » de la société travaillent à la récupération d’objets rebuts. Ce double sens, bien qu’absent dans les politiques publiques, se retrouve à propos sur le terrain, car l’activité de réemploi des objets est souvent associée à l’activité de réinsertion des personnes (Corteel 2016a).

Les personnes qui travaillent dans les lieux de réemploi, comme les travailleurs d’Emmaüs, ne récupèrent pas directement dans les poubelles. Ils organisent une collecte des rebuts directement apportés par leurs propriétaires ou sont sollicités pour un enlèvement. Ils n’ont pas de nom spécifique et peuvent être désignés comme valoristes (expression employée par les personnes rencontrées lors de l’enquête). Toutefois, ces récupérateurs, qu’ils soient formels opérant dans l’économie sociale et solidaire ou informels travaillant dans l’économie informelle, se distinguent des brocanteurs qui s’inscrivent dans une logique lucrative. Ces derniers chinent des objets, c’est-à-dire cherchent à acheter à bas prix des biens d’occasions pour les revendre au prix fort. Afin de créer un maximum de valeur, les brocanteurs sélectionnent des objets déjà valorisés ou facilement revalorisables à la différence des recycleries qui ne sélectionnent pas ou très peu les objets²².

Enfin, certaines activités de récupération peuvent aussi constituer un loisir. C’est le cas du bricolage généralement pratiqué dans la sphère privée. Dans les sciences sociales, le bricolage s’inscrit dans les débats sur la distinction entre habileté manuelle et intelligence rationnelle, formalisée notamment par Claude Lévi-Strauss (1962). Sans entrer dans ces

²¹ « La réutilisation couvre une gamme d’activités allant des échanges de produits informels entre connaissances, à la structure semi-formelle des ventes de voitures, aux échanges sur Internet tels que eBay, à la réutilisation industrielle des produits et des composants, également appelé reconditionnement (Cooper et Gutowski 2015, p.1). »

²² Nous reviendrons sur la distinction entre lieux de réemploi et brocantes lors de l’analyse de nos terrains.

discussions, retenons seulement que le bricolage se pratique aujourd'hui dans des lieux de manière individuelle ou collective. Ainsi, les *Repair Café*²³ sont des lieux associatifs d'échanges et de transmission d'astuces, de savoir-faire en matière de réparation parfois associés à des lieux de réemploi et ouverts au public.

I.1.4. Une pluralité de lieux dédiés aux rebuts

Certains termes permettent également de qualifier les lieux dédiés ou marqués par les déchets. Nous présentons ici quelques mots qui seront repris dans la suite de notre travail. Comme les décharges désignées « lieux de l'ordure » (Pierrat 2014), les lieux des rebuts sont le fruit des relations entre des acteurs, une portion d'espace, un processus (récupération, valorisation) autour d'un objet (le rebut)²⁴. Ces lieux sont de formes diverses, constituant des lieux de ventes à haute valeur ajoutée du secteur marchand (brocante, marché aux Puces, friperie), des moments d'échanges informels qui relèvent de relations commerciales domestiques (*garages sales*, *car boot sales* et vide-greniers) ou des boutiques associatives à vocation sociale et solidaire (recyclerie, *charity shops*, *thrift shops* ...). Leur traduction ne va pas forcément de soi, car certains désignent des manifestations qui ne prennent place que dans un contexte culturel et géographique particulier. Nous revenons ici sur certains termes issus de travaux sur lesquels nous nous appuyerons dans la suite de notre travail.

Certaines activités sont temporaires comme les *garage sales* (littéralement vente de garage), des événements informels et ponctuels destinés à la vente de biens usagés à proximité d'une résidence privée. Les vendeurs sont des particuliers qui ne sont pas taxés sur leur vente et revendent des biens accumulés chez eux ou collectés chez des proches. Ils se sont développés face à l'essor de la société de consommation et de la périurbanisation à partir des années 1930 (Ortar 2017). Ils sont fréquents en Amérique du Nord et tendent à se développer en France. Au Royaume-Uni, des événements assez similaires sont nommés *car boot sales* (Gregson et al. 2013), où des particuliers vendent les objets de consommation dont ils ne se servent plus, à l'origine, en les sortant du coffre de leur voiture. À la différence des *garage sales*, les *car boot sales* sont organisées sur des terrains à usage collectif (parc, école), où il

²³ *Repair Café* : lieu de remise à neuf et de maintenance d'objets électroniques, petit électroménager voire objets en bois et textile. Ces lieux sont la plupart du temps éphémères, organisés sur une journée, par des bénévoles.

²⁴ L'approche par les lieux et l'analyse des lieux de réemploi seront développées par la suite.

faut payer un droit d'installation et peuvent ainsi se rapprocher des vide-greniers en France ou des « marchés à réderies »²⁵ dans la Somme (Debary et Tellier 2004).

Dans le secteur de l'occasion, au-delà des lieux temporaires (vide-greniers, brocantes sur les trottoirs), des lieux de commerces d'occasion sont installés de manière pérenne, formant des marchés aux Puces (Porte de Saint Ouen à Paris) ou des commerces de rue (brocanteurs). Ce sont des lieux de revalorisation dans le sens où un objet chiné va bénéficier d'une requalification symbolique lors de la revente. Ces objets déchus sont en cours de réhabilitation. Toutefois et nous y reviendrons par la suite, le secteur de l'occasion à visée uniquement lucrative se distingue de celui de l'économie sociale et solidaire, dans lequel se trouvent des lieux de réemploi issus de réseaux spécialisés, les œuvres caritatives et d'insertion.

En France, les structures les plus connues de récupération et revente à visée non lucrative sont issues du groupement Emmaüs. Elles partagent une vision commune, de solidarité et d'accueil qui s'inscrit dans la continuité de l'œuvre de l'Abbé Pierre. Les boutiques d'occasion d'Emmaüs sont souvent appelées « bric-à-brac » pour souligner le caractère hétéroclite de la marchandise de seconde main revendue. Les boutiques Emmaüs s'inscrivent d'abord dans une optique sociale et non dans un but de prévention des déchets. Les œuvres caritatives s'inscrivent dans la même dynamique, utilisant le réemploi à des fins sociales. L'activité de réemploi crée des postes souvent occupés par des personnes en grande difficulté et constitue une source de revenus utilisée pour les œuvres sociales des associations. D'autres structures de réemploi davantage orientées vers la réduction des déchets existent. Elles sont notamment appelées recyclerie ou ressourcerie, expressions qui semblent trouver leurs origines au Québec. Dans les années 1990, plusieurs groupes de citoyens opposés à l'installation de nouveaux incinérateurs sur le territoire du Canada se réunissent en collectif : le FCQGED (Front Commun Québécois pour une Gestion Écologique des Déchets). Ils prônent une gestion écologique et démocratique des déchets-ressources. Selon eux, chaque personne est concernée par les déchets et doit ainsi pouvoir participer aux décisions et actions concernant leur gestion à l'échelle locale. La coalition Action Re-buts à Montréal, organisation à but non lucratif faisant partie du FCQGED, s'oppose à la création d'un

²⁵ « Les marchés à réderies sont apparus dans la Somme au cours du XIX^e siècle. [...] En 1888, un acte administratif qualifie cette manifestation de “marché dit à la Réderie qui consiste en la mise en vente de vieux objets, tels que ferraille, meubles, livres, etc., d'oiseaux et de lapins pour amateurs” [arrêtés municipaux du 16 juin 1814 et du 10 avril 1888]. [...] Le terme réderie désigne un objet usagé au point de n'être presque plus rien; un objet devenu peu de chose » (Debary et Tellier 2004, §4-5)

incinérateur dans l'est de Montréal. Dans ce contexte, elle cherche à créer à l'échelle locale de nouvelles initiatives visant à l'appropriation collective de la problématique et permettant de communiquer sur la question sociale des déchets. Re-buts propose ainsi la ressourcerie :

« Conçue en opposition et comme alternative aux “déchetteries” proposées par la Ville de Montréal dans son plan de gestion, la ressourcerie transforme radicalement l'approche préconisée par celle-ci dans la gestion actuelle des déchets. Le projet vise en priorité un traitement communautaire et écologique des déchets plutôt qu'un traitement centralisé et régional. En effet, la ressourcerie est une entreprise socio-économique basée sur les 3R. Elle est fondée sur l'éducation, la sensibilisation et la recherche sur la réduction, propose des programmes d'emplois visant à réparer et à revendre différents objets (la réutilisation), crée des emplois communautaires reliés au recyclage et au compostage, et développe différents programmes d'entraide visant les commerces, les institutions et les entreprises d'une communauté » (Séguin *et al.* 1999 p. 71-72).

Le concept de ressourcerie sera repris par des associations de récupération des objets en France, suite à un voyage associatif au Québec. Il sera ensuite labellisé en France par le Réseau des Ressourceries, une association nationale regroupant des associations adhérentes à une charte des valeurs et principes permettant d'accéder à la labellisation. Le Réseau des Ressourceries définit le concept par quatre fonctions :

- La collecte séparative des déchets encombrants et des déchets d'activités économiques,
- La valorisation (nettoyage, réparation en vue du réemploi) ou étape de démantèlement des objets non réutilisables pour les envoyer en filière de recyclage,
- La revente directe à faible prix,
- La sensibilisation à l'environnement.

Le Réseau Francilien du Réemploi (REFER) utilise le terme recyclerie pour désigner les lieux de réemploi spécialisés. Ils désignent par ressourceries les lieux de réemploi généralistes qui répondent aux quatre critères ci-dessus. L'ADEME proposera d'utiliser le terme de recyclerie pour désigner les associations exerçant la même activité hors du label. Par commodité, nous utiliserons de manière générique recyclerie pour désigner l'ensemble des lieux de réemploi sauf lorsque la distinction entre les structures généralistes et spécialisées sera nécessaire.

En anglais, les structures de réemploi à vocation sociale sont appelées *thrift shops* (boutique d'occasion, d'aubaine) ou *charity shops* (boutique d'occasion dont les bénéfices sont versés à des œuvres sociales). Les bénéfices liés à la vente des objets permettent de

développer l'activité d'insertion, ou de financer des activités à vocation sociale et solidaire. Les *charity shops* ne se consacrent initialement pas à la prévention des déchets. Comme le réseau Emmaüs en France et les œuvres caritatives, elles ont d'abord pour objectif d'aider les personnes les plus vulnérables.

En conclusion, les recherches sur la récupération montrent une pluralité de termes qui décrivent chacun une réalité sociale particulière s'inscrivant dans des contextes spécifiques. Un objet peut être considéré comme un rebut, un déchet ou une matière valorisable en fonction des contextes sociaux, historiques, économiques et du lieu où il se situe. La diversité des structures de réemploi soulève de nombreuses questions. Y-a-t-il réellement des différences de pratique entre ces structures ? Pourquoi certaines se sont-elles emparées de la problématique de la prévention des déchets ? Ces questions seront au cœur de notre thèse et nous nous attacherons à y répondre lors de notre analyse par une enquête réalisée en Île-de-France et une mise en perspective dans un autre contexte, à New-York, qui permettra de souligner les spécificités françaises nationales et la circulation des expériences de récupération. Au cours de notre travail, nous montrerons qu'il est nécessaire de s'appuyer sur la diversité lexicale liée à la récupération pour analyser nos terrains.

Section 2 : Analyser la prévention des déchets chez les acteurs du réemploi

Notre recherche s'inscrit principalement dans un terrain parisien que nous avons mis en regard avec une enquête plus courte réalisée à New York. Il convient donc de préciser les contextes politiques de prévention des déchets dans ces deux villes, et la structuration du secteur du réemploi.

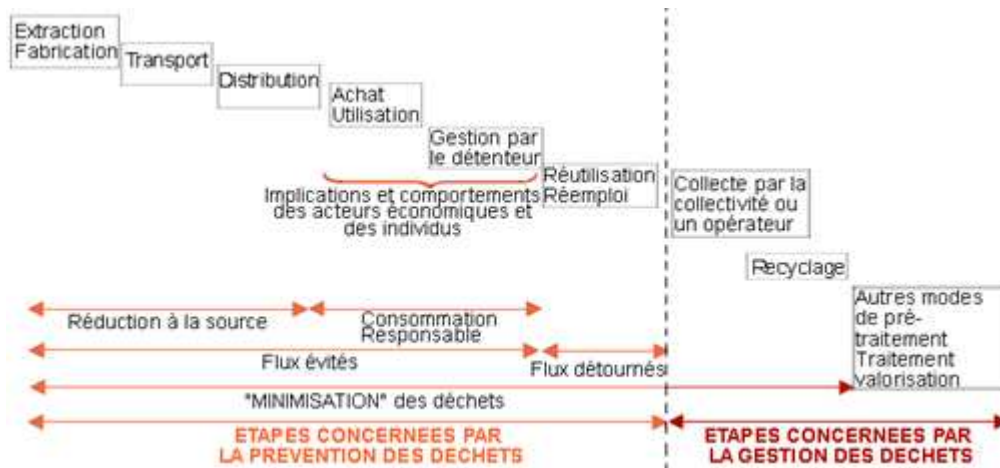
I.2.1. L'émergence de la notion de prévention des déchets

« La prévention désigne toutes mesures prises avant qu'une substance, une matière ou un produit ne deviennent un déchet, lorsque ces mesures concourent à la réduction d'au moins un des items suivants :

- la quantité de déchets générés, y compris par l'intermédiaire du réemploi ou de la prolongation de la durée d'usage des substances, matières ou produits,
- les effets nocifs des déchets produits sur l'environnement et la santé humaine,
- la teneur en substances nocives pour l'environnement et la santé humaine dans les substances, matières ou produits » (ADEME 2016 p. 10).

La prévention permet d'anticiper une atteinte à l'environnement à la différence du principe de pollueur-payeur qui vise à réparer les dégâts commis. Le risque est connu et il est anticipé afin d'être évité. Dans le domaine des déchets, la prévention est mise en œuvre à travers des objectifs de réduction de la production de déchets et de limitation de leur nocivité. Les notions de prévention et de gestion des déchets en France comme aux États-Unis doivent être distinguées, comme nous le montre ce schéma.

Figure 5: La prévention au sein du cycle de vie d'un produit



Source : ADEME, [en ligne] <https://ile-de-france.ademe.fr/domaines-d'intervention/dechets/contexte>, consulté le 18/08/2017

Sur la figure 5, la prévention des déchets couvre l'ensemble des étapes de production et consommation d'un produit avant qu'il n'acquiert le statut de déchet. Une fois qu'il est considéré comme un déchet, l'objet ou la matière est pris en charge par le système de gestion qui correspond à la collecte, le recyclage ou d'autres moyens de valorisation (compostage, incinération, ...). La prévention des déchets n'a donc pas pour sujet le déchet, mais un objet qui devient, au cours de son processus de consommation un rebut. Le réemploi est la dernière phase avant la gestion des déchets, il constitue l'ultime possibilité d'éviter le passage du rebut au déchet, grâce à la mise en place de flux détournés permettant de réintroduire le rebut dans le système de consommation.

La prévention est inscrite dans la législation européenne et française. La loi cadre de juillet 1975²⁶ relative à l'élimination de déchets et à la récupération des matériaux est adoptée le même jour que la directive européenne relative aux déchets. Cette loi a pour objectif de prévenir ou réduire la production et la nocivité des déchets, en agissant notamment sur la fabrication et sur la distribution des produits. Elle cherche à limiter le transport des déchets en distance et volume. Elle mentionne également la nécessité de valoriser les actions visant à obtenir, à partir des déchets, des matériaux réutilisables et de l'énergie, et à réduire les quantités de déchets produits. Cette loi sera successivement complétée notamment par la loi

²⁶ « La loi de 1975 a été successivement complétée par celle du 1 juillet 1992 relative à l'élimination des déchets et aux installations classées pour la protection de l'environnement, la loi Barnier du 2 février 1995, la loi du 27 février 2002 "démocratie et proximité", la loi Bachelot du 30 juillet 2003 et l'ordonnance du 8 septembre 2005 portant simplification en matière d'ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement) et d'élimination des déchets » (Van Lang 2016 p. 504).

du 13 juillet 1992 qui interdit entre autres, la mise en décharge à partir de 2002 de tout matériau pouvant être valorisé.

Dès 1991, une hiérarchie des modes de gestion est introduite par la directive européenne n° 91/156/CEE qui préconise en premier lieu la prévention ou la réduction de la production des déchets et leur nocivité. Il s'agit principalement d'encourager les procédés techniques visant à réduire la production de déchets et l'utilisation de ressources naturelles afin de limiter leur impact environnemental. Toutefois, dans les années 1990, les politiques publiques sur les déchets insistent plus sur le recyclage que sur la prévention. Les actions passent d'abord par l'apparition de nouveaux acteurs, notamment les éco-organismes qui encouragent le recyclage et cherchent à limiter l'impact de la production de biens sur l'environnement. En effet, les industriels de certains secteurs ont pour obligation de prendre en charge la gestion de la fin de vie de leur produit, sur le principe du pollueur-payeur pensé en termes de cycle de vie d'un produit. Les filières REP (Responsabilité Elargie des Entreprises) sont créées et peuvent fonctionner de deux façons. D'une part, les producteurs développent leur propre filière de collecte et de traitement à travers un éco-organisme organisationnel qui contractualise avec des prestataires de collecte et de traitement. Des acteurs de l'économie sociale et solidaire peuvent alors contractuellement travailler avec ces éco-organismes notamment en tant qu'opérateur de tri²⁷. D'autre part, les producteurs peuvent déléguer leur mission à un éco-organisme contributif ou financier agréé par l'État. Cet éco-organisme récolte les contributions des producteurs et les reverse aux collectivités locales qui assurent la collecte et le tri des déchets. Les filières REP se sont principalement développées à partir de 1993 en France avec la création d'Éco-emballage, puis se sont étendues à d'autres secteurs (déchets électriques et électroniques en 2006, textile en 2007, déchets d'ameublement en 2012).

Dans les années 2000, l'Union Européenne cherche à prendre en compte les enjeux du développement durable dans un contexte d'élargissement de l'Union. En effet, les systèmes de gestion des déchets des nouveaux pays membres sont pour certains largement en dessous des objectifs de valorisation en envoyant la quasi-totalité des déchets en décharge. C'est ainsi que la Commission Européenne adopte le 21 décembre 2005 une communication intitulée « Mise en œuvre de l'utilisation durable des ressources : la stratégie thématique pour la

²⁷ Dans la filière textile par exemple, l'éco-organisme Eco-TLC conventionne avec des opérateurs de tri tels que les entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire, comme Le Relais, qui participe au réemploi des textiles.

prévention et le recyclage des déchets »²⁸ dont résulte la directive cadre sur les déchets du 19 novembre 2008²⁹. Celle-ci reprend la notion de prévention déjà présente dans les textes législatifs³⁰ et en fait la priorité pour tous les États Membres. La hiérarchie des modes de gestion des déchets s'articule autour de la:

- a) prévention (réduction à la source, réemploi, ...);
- c) recyclage et la valorisation organique ;
- d) autre valorisation, notamment valorisation énergétique ;
- e) élimination » (dir. 2008 n°98 du 19 novembre 2008).

L'objectif est de tendre vers une société du recyclage et de la récupération même si dans les faits, cette hiérarchie n'est pas aussi stricte et de nombreux aménagements sont prévus. Le texte reste évasif sur la prévention des déchets, car le potentiel de prévention dépend de nombreux facteurs dont la croissance économique. L'impact environnemental étant difficile à calculer pour chaque mode proposé, aucun objectif précis n'est indiqué sur ce sujet.

« Les États membres prennent des mesures pour encourager les solutions produisant le meilleur résultat global sur le plan de l'environnement. Cela peut exiger que certains flux de déchets spécifiques s'écartent de la hiérarchie, lorsque cela se justifie par une réflexion fondée sur l'approche de cycle de vie concernant les effets globaux de la production et de la gestion de ces déchets » (dir. 2008 n°98 du 19 novembre 2008).

Cette directive sera ensuite transposée en droit français. La hiérarchie est reprise intégralement sauf que la prévention, qui n'est pas une opération de traitement des déchets, est présentée dans un alinéa séparé, tout en étant considérée comme une priorité (ADEME 2013). Cela signifie que la prévention est exclue de la hiérarchie en France et n'est pas une obligation pour les producteurs et détenteurs de déchets, qui sont seulement obligés de respecter la hiérarchie des modes de traitement. Toutefois, la France lance un Plan national de

²⁸ Communication de la Commission, du 21 décembre 2005, intitulée: « Mise en œuvre de l'utilisation durable des ressources: une stratégie thématique pour la prévention et le recyclage des déchets » [COM(2005) 666 - Non publié au Journal officiel], [En ligne] http://publications.europa.eu/resource/cellar/ed086ac9-d3c7-47f9-a6e6-8dbd0121bd6f.0007.02/DOC_2, consultée le 12/02/2018

²⁹ Directive 2008/98/CE du Parlement européen et du Conseil du 19 novembre 2008 relative aux déchets et abrogeant certaines directives (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE), Pub. L. No. 32008L0098, OJ L 312 (2008). <http://data.europa.eu/eli/dir/2008/98/oj/fra> , consulté le 05/07/2018.

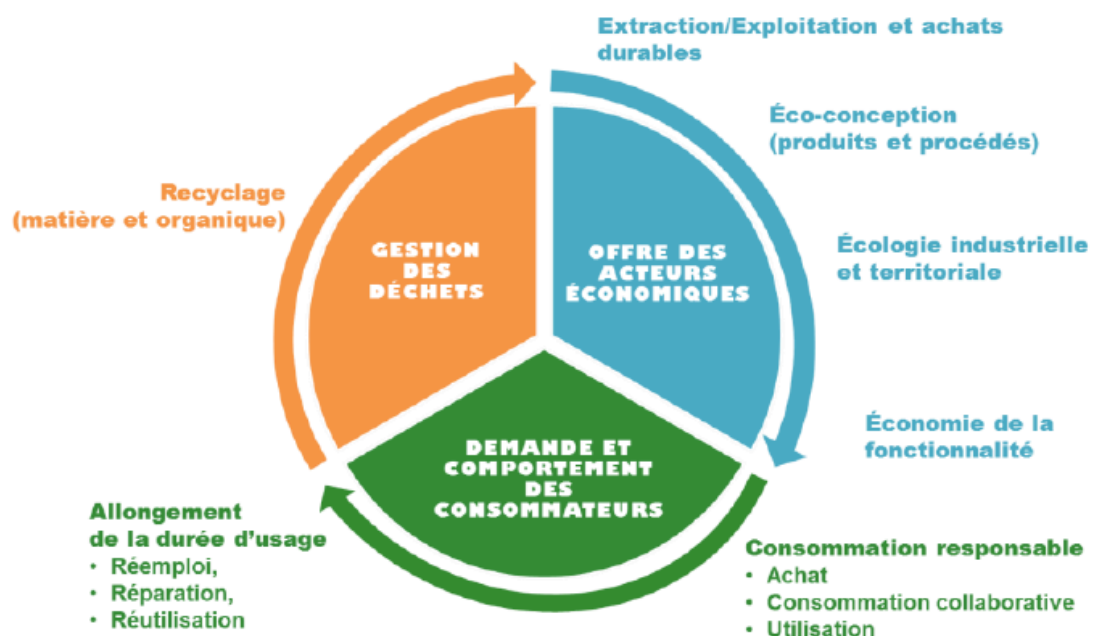
³⁰ Dès la loi de 1975, la notion de prévention apparaît. Elle devient une priorité dans la gestion des déchets lors de la résolution adoptée par le Conseil, le 24 février 1997 sur une stratégie communautaire pour la gestion des déchets. Le réemploi et le recyclage doivent être préférés à la valorisation énergétique des déchets, dans la mesure où ils représentent la meilleure option écologique. Ce sera la directive de 2008, reprenant ces éléments, qui fera l'objet d'une application au sein des États membres.

prévention de la production des déchets (2004) qui fixe un cadre de référence et définit des objectifs qui seront prolongés par les lois Grenelles 1 et 2. Ces dernières renforcent la prévention des déchets, en proposant un objectif de réduction de 7 % de la production d'ordures ménagères et assimilés par habitant, pour les cinq prochaines années. Elles encouragent aussi le recyclage des déchets ménagers.

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) du 18 août 2015 introduit dans le code de l'environnement la notion d'économie circulaire. Celle-ci peut se définir comme :

« un système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du produit, vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement. L'économie circulaire est basée sur 6 éléments principaux : l'utilisation modérée et la plus efficace possible des ressources non renouvelables respectueuse de leurs conditions de renouvellement, l'éco conception et la production propre, une consommation respectueuse de l'environnement, la valorisation des déchets en tant que ressources et le traitement des déchets sans nuisance » (Daudey et Hoibian 2014 p. 46).

Figure 6: Schéma de l'économie circulaire



Source : ADEME, Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer : « Économie circulaire. Les avancées de la loi de transition énergétique pour la croissance verte », 2016, p. 5

Le Ministère de l'Environnement³¹ insiste davantage sur le caractère économique du concept.

« Il s'agit de passer d'un modèle économique actuel « linéaire » (extraire, produire, consommer, jeter) à un modèle « circulaire » intégrant l'ensemble du cycle de vie des produits, dès leur production écoconçue, pendant leur phase de consommation, et jusqu'à la gestion des déchets en résultant, avec l'objectif de « boucler la boucle » en réutilisant ou recyclant un maximum de matières » (Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer 2016 p. 5).

Dans le cadre de l'économie circulaire, le réemploi constitue un moyen d'allonger la durée d'usage des objets, permettant de retarder leur recyclage, comme le montre le schéma ci-dessus. Les restes sont d'abord considérés comme des ressources. L'économie circulaire va au-delà de la gestion des déchets et de la prévention, en proposant une réflexion plus large visant à trouver des solutions pour continuer à produire, tout en réduisant l'apport de nouvelles matières premières naturelles.

Les recycleries peuvent être considérées comme des acteurs de l'économie circulaire et nommées comme tels par les acteurs politiques. Elles sont ainsi mises en avant dans le livre blanc de l'économie circulaire du Grand Paris :

« Le développement des ressourceries et recycleries contribue à créer des écosystèmes territoriaux, qui mettent en avant l'être humain et ses potentialités, et permettent l'avènement d'une nouvelle économie respectueuse de l'environnement, recourant à l'emploi local et aux circuits de proximité »³².

En 2018, une nouvelle directive européenne³³ réaffirme les ambitions de l'Union Européenne au regard de l'économie circulaire. Les déchets ressources deviennent des objets économiques, mais également politiques puisqu'ils permettent de réduire la dépendance à l'égard des matières premières étrangères à l'Union. La directive réaffirme l'importance du réemploi et reconnaît le rôle des acteurs de l'économie sociale et solidaire dans la réalisation de cet objectif.

« La prévention des déchets est la manière la plus efficace d'améliorer l'efficacité des ressources et de réduire l'incidence environnementale des déchets. Il importe donc que les États membres prennent des mesures

³¹ En 2016, il s'agit du Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer qui est devenu en 2017, le Ministère de la Transition écologique et solidaire.

³² Extrait du : Livre blanc de l'économie circulaire du Grand Paris, 2015, p. 14

³³ Directive (UE) 2018/851 du Parlement européen et du Conseil du 30 mai 2018 modifiant la directive 2008/98/CE relative aux déchets (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE), Pub. L. No. 32018L0851, OJ L 150 (2018). <http://data.europa.eu/eli/dir/2018/851/oj/fra> consulté le 05/07/2018.

appropriées pour éviter la production de déchets et qu'ils suivent et évaluent les progrès réalisés dans la mise en œuvre de ces mesures. Dans le cadre de ces mesures, les États membres devraient favoriser les modèles commerciaux, de production et de consommation innovants [...], qui favorisent l'augmentation de la durée de vie des produits et qui promeuvent le réemploi, notamment par la mise en place et le soutien de réseaux de réemploi et de réparation, tels que ceux gérés par les entreprises de l'économie sociale, et de systèmes de consigne et de retour, et en encourageant la refabrication, la remise à neuf et, le cas échéant, la réaffectation des produits, ainsi que les plateformes de partage » (alinéa 29 de la Directive 2018 n° 851).

La Directive demande la création d'indicateurs fiables pour évaluer les taux de réemploi chez les États membres. Toutefois, les objectifs de réemploi ne sont pas clairement énoncés et restent associés à des objectifs de recyclage.

Aux États-Unis, nous retrouvons une volonté similaire de prendre en compte l'impact environnemental des déchets et de privilégier des solutions de traitements plus écologiques. Différents textes législatifs ont permis de légiférer sur la question. Les principes fondamentaux du traitement des déchets solides sont édifiés dans le *Resource Conservation and Recovery Act* (RCRA) de 1976 et suivi par l'EPA (United States Environmental Protection Agency). Le *Pollution Prevention Act* concentre l'attention des industriels, des politiques et du public sur la réduction des pollutions à la source. Cette dernière peut s'opérer par divers procédés de la conception du produit jusqu'à sa fabrication, en passant par son usage domestique. Alors que des moyens de réduction à la source existent, l'enjeu est d'encourager leur prise en compte effective par les industriels et le public. Une hiérarchie des modes de traitement des déchets existe également et préconise la prévention avant tout. Le programme intitulé *Resource Conservation Challenge* (2004) a eu pour objectif la promotion de la prévention des pollutions, du réemploi et du recyclage à travers un forum, dans un esprit « Grenelle ». Il permet ainsi d'engager toutes les parties, industriels, politiques et société civile dans la mise en place de nouvelles pratiques. Le triptyque « reduce, reuse, recycle » (3R) est particulièrement mis en avant par l'EPA et relayé à l'échelle locale, notamment au sein de la ville de New York.

I.2.2. Des contextes urbains diversifiés pour étudier les pratiques de réemploi

Alors que les chercheurs sur les déchets comparent souvent des terrains Sud-Sud (Cirelli et Florin 2015; Pierrat 2014; Subrémon et Gouvello 2012) ou Nord-Sud (Desvaux 2017), nous avons choisi de restreindre nos terrains à un espace géographique principal, celui de l'Île-de-France, terrain légitimé notamment par notre source de financement, tout en l'ouvrant à une mise en regard internationale, en prenant l'exemple de la ville de New York où nous avons réalisé un séjour de recherche. Nous allons préciser ici quelles sont les caractéristiques de ces terrains et les spécificités de leurs politiques de prévention des déchets.

I.2.2.1. Une enquête en milieu urbain dense

Dans l'ouvrage de Benelli (et al. 2014), le réemploi est analysé en France, à Milan en Italie, à Berlin en Allemagne, en Suède, au Maroc, au Caire en Égypte et aux États-Unis. Nous avons finalement écarté un terrain européen au profit des États-Unis. Outre un souci de langue dans les pays européens mentionnés ci-dessus, les États-Unis se sont révélés être un terrain fertile pour une mise en perspective de notre sujet. En effet, une organisation de réemploi rattachée au département des affaires culturelles de la ville de New York a directement inspiré une structure de récupération à visée artistique en région Parisienne. Ce projet innovant, financé par la ville de la New York, nous a poussée à enquêter sur le sujet. Aux États-Unis, la ville de San Francisco est particulièrement remarquée pour son objectif Zéro Déchet, mais New York, ville emblématique et mondiale, est nettement moins mise en valeur pour sa politique de prévention et de gestion des déchets. Nous avons voulu en savoir plus. Il s'est avéré que ce terrain est apparu particulièrement fécond, puisque nous avons pu nous appuyer sur des travaux spécialement dédiés aux déchets dans cette ville (Laderman Ukeles 1979; Nagle 2014; Melosi 2005; Fee et Corey 1994; Hiser 2016; Fortuna et Diyamandoglu 2015).

Bien que située dans deux agglomérations disposant de réseaux modernes de gestion de déchets, notre mise en regard nord-nord met en évidence la diversité des politiques de prévention des déchets. Nous avons choisi d'étudier les activités de réemploi dans des espaces urbains denses. En effet, les villes sont des espaces de fortes productions de déchets domestiques puisqu'elles abritent un nombre élevé d'habitants dans un territoire restreint. La densité urbaine rend difficile l'installation d'infrastructures de gestion de déchets à proximité

des habitations. Les installations industrielles telles que les incinérateurs rencontrent de fortes oppositions de la part des riverains (Cirelli et Maccaglia 2015; Rocher 2008).

« Les contraintes d'espace dans les quartiers à forte densité découragent également la fourniture de locaux poubelles idéalement situés et aux dimensions généreuses, ce qui inhibe le tri sélectif des matières recyclables. De plus, le tri sélectif des déchets putrescibles des grands immeubles dans les quartiers denses rend nécessaire une collecte suffisamment fréquente pour assurer la salubrité » (Spertus *et al.* 2015 p. 165-166).

Les politiques publiques doivent ainsi prendre en compte les contraintes en matière d'installation de traitement qui rendent d'autant plus nécessaire la réduction des quantités de déchets. Par ailleurs, les espaces de réemploi sont contraints par un prix du foncier très élevé. Nous reviendrons ainsi sur la question du foncier lors de l'analyse de nos résultats, mais nous constatons dès à présent qu'il s'agit d'un enjeu important à même de transformer l'existence, la forme et les fonctions des lieux de réemploi. Nous privilégions donc des terrains urbains denses.

Tableau 2 : Densités urbaines et productions de déchets ménagers dans le Grand Paris et à New York

	Métropole du Grand Paris	Ville de New York
Population municipale (données 2014 pour Paris et 2010 pour NY)	6 999 097	8 175 133
Superficie Km ² (données 2018 pour Paris et NY)	814	785
Densité de population (hab/km ²) (données 2014 pour Paris et 2010 pour NY)	8 596 dont 25 757 à Paris (hors bois)	10 414 dont 26 820 à Manhattan
Quantité de déchet ménager kg/hab/an (données 2015 pour Paris et 2012 pour NY)	435 DMA ³⁴	340 Résidentiel Agregate Discard ³⁵

Source : F. Rassat à partir des données de l'INSEE et du Census Bureau. L'année 2010 correspond au dernier recensement de la population effectué à New York par le Census Bureau (prochain : 2020).

Les périmètres de nos terrains sont sélectionnés en fonction des superficies, des densités et des structures administratives. Le territoire de la municipalité de New York s'étend sur 785 km² et peut être comparé aux 814 km² de la Métropole du Grand Paris (tableau 2).

³⁴ DMA = Déchets ménagers et assimilés

³⁵ Selon le NYC Waste Characterization, 2017, de NYC Department of Sanitation, en 2017, chaque foyer (household) produit 1 987.8 lbs/yr (livres par an). En prenant en compte qu'un foyer (household) correspond à une moyenne de 2,65 personnes à New York City (selon le US Census Bureau), chaque habitant produit 750 lbs/yr soit 340 kg/an. Toutefois, ces chiffres sont à relativiser car la catégorisation des *Residential Agregate Discard* ne prend pas en compte les déchets d'activités économiques collectés par le service public comme dans la catégorie française DMA, ce qui explique le tonnage moins élevé aux États-Unis qu'en France.

Ces deux espaces géographiques comportent des territoires différenciés. Manhattan et Paris intra-muros sont des espaces de haute densité de population, par rapport aux autres quartiers. Du point de vue de la morphologie urbaine, il est donc intéressant de choisir ces périmètres. En revanche, les échelles de planification et de gestion des déchets diffèrent entre les deux métropoles, conséquences de constructions et d'organisation territoriales spécifiques et internes à chaque pays.

I.2.2.2. Grand Paris et New York : des orientations politiques convergentes sur la prévention des déchets

Les politiques publiques de planification, de gestion et de prévention des déchets en région parisienne et new-yorkaise dépendent en effet en partie de la construction administrative et urbanistique des territoires.

La municipalité de New York réunit cinq *boroughs*, suite à l'adoption du projet de fusion du Grand New York en 1898 (Heffer 2009). Le *Department of Street Cleaning*, fondé en 1881, est l'ancêtre de l'actuel *Department of Sanitation* (DSNY). L'organisation générale de la gestion des déchets est unifiée à l'échelle de la ville depuis longtemps.

À l'inverse, sur le plan administratif, la compétence déchets (traitement et collecte) des communes du Grand Paris a évolué récemment. Depuis la loi NOTRE³⁶ en 2015, cette compétence revient à l'intercommunalité. Les douze établissements publics territoriaux (EPT) du Grand Paris disposent de la compétence déchets et traitements et peuvent l'appliquer différemment selon les territoires. La région Île-de-France joue un rôle important dans la planification de la réduction des déchets devant être pris en compte par l'ensemble des collectivités qui la composent. Les installations de traitements peuvent être communes à plusieurs intercommunalités regroupées au sein d'un syndicat. La question des déchets du Grand Paris se pose ainsi à plusieurs échelles.

Malgré leurs organisations territoriales différentes, les politiques de prévention des déchets du Grand Paris et de New York convergent vers un objectif commun : diminuer la quantité de déchets.

³⁶ Loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République, du 7 août 2015.

En région parisienne, ces politiques de prévention sont principalement lancées en 2009. La région Île-de-France élabore un *Plan de réduction des déchets d'Île-de-France* (PREDIF) qui a pour objectif de créer une dynamique régionale de réduction des déchets en accompagnant les collectivités à la mise en place de plans locaux de prévention et de valoriser l'exemplarité de l'institution régionale. L'ADEME signe avec les collectivités territoriales des conventions pour accompagner financièrement la mise en place de *Programmes locaux de prévention des déchets* (PLPD). Les PLPD sont obligatoires depuis le 1^{er} janvier 2012 pour toutes les collectivités territoriales disposant de la compétence déchets (art. L541-15-1 du code de l'environnement). Ces plans comportent des objectifs de prévention des déchets, prévoient les actions à encourager, ainsi que les moyens financiers disponibles. Chaque PLPD est différent, car la collectivité est libre de choisir les moyens de prévention parmi cinq thématiques (sensibilisation des citoyens à l'écoresponsabilité, action d'éco-exemplarité de la collectivité, actions emblématiques nationales (compostage, stop pub), actions d'évitement de production de déchets, actions de prévention quantitative des déchets des entreprises). Les douze établissements publics du Grand Paris peuvent promouvoir par le biais de leur PLPD des actions de prévention différentes. À l'instar de New York, certains favorisent le compostage et expérimentent la collecte des biodéchets dans les quartiers. D'autres, comme la Ville de Paris, communiquent autour de l'ouverture « d'une ressourcerie par arrondissement »³⁷.

Depuis ces premières initiatives de prévention des déchets, les politiques des collectivités territoriales cherchent à s'intégrer dans un domaine d'action plus global, celui de l'économie circulaire. Cette tendance s'inscrit dans la continuité des mesures de l'Union européenne en faveur de l'économie circulaire et au niveau national par la loi TECV³⁸. Le *Livre blanc de l'économie circulaire du Grand Paris*, élaboré en 2015 témoigne de la volonté de dépasser le seul cadre du secteur des déchets. Dans son prolongement, le *Plan Économie Circulaire de la ville de Paris* adopté en 2017 expose des actions transversales s'appuyant sur plusieurs services et documents d'urbanisme obligatoire. La politique de prévention des déchets semble donc être de plus en plus intégrée et transversale. Dans le même élan, les appels à projets « Territoires zéro déchet, zéro gaspillage » lancés en 2014 et 2015 par le Ministère de l'Environnement et portés par l'ADEME sont d'autres outils de prévention. Ils accompagnent les collectivités territoriales lauréates dans une démarche d'économie circulaire

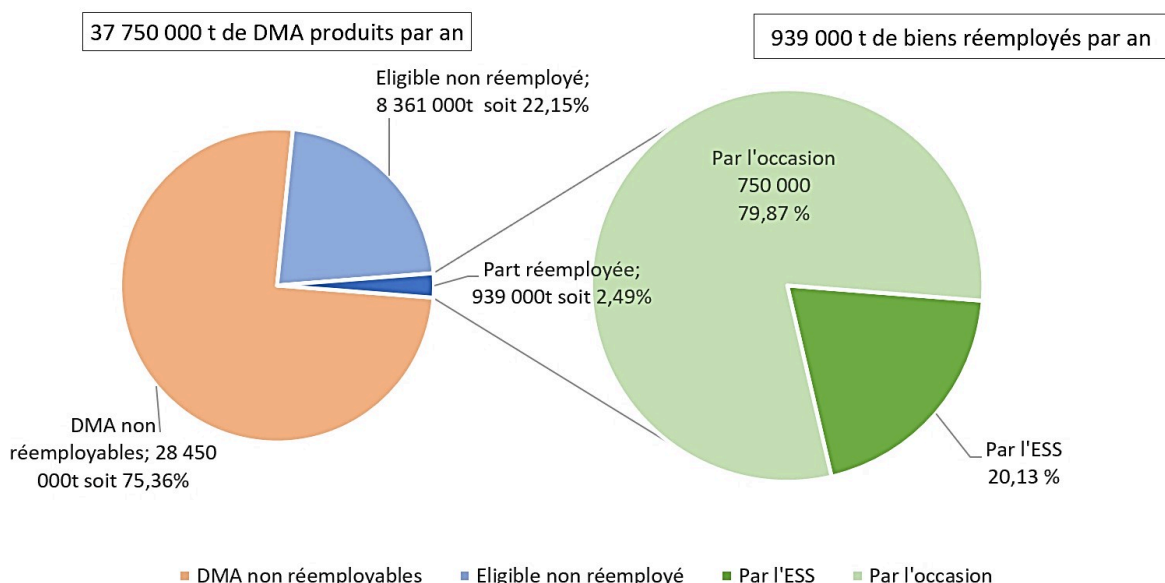
³⁷ Selon la politique de communication de la Ville de Paris, 2016.

³⁸ Loi relative à la Transition énergétique pour la croissance verte du 18 août 2015.

en mettant à disposition l'expertise technique de l'ADEME, un soutien financier pour l'animation de la démarche et des aides à l'investissement pendant trois ans. Plus de cent territoires ont été désignés en France et parmi eux la ville de Paris et l'établissement public territorial Est Ensemble qui ont mis en place un Contrat Objectif Déchets et Économie Circulaire (CODEC).

Dans ce cadre, le potentiel de développement du secteur du réemploi reste très important. En effet, la part du réemploi est actuellement très limitée en France. Les 37 750 000 tonnes de DMA (Déchets Ménagers et Assimilés) estimés par an contiennent 9 300 000 tonnes de biens arrivant en fin de vie soit 24,64 % des DMA (en bleu sur la figure 6). Au sein des DMA, seuls 2,49 % sont effectivement réemployés dont 79,87 % par le secteur de l'occasion et 20,13 % par l'ESS. Globalement, sur l'ensemble des DMA, le secteur de l'occasion réemploie 1,99 % des DMA et le secteur de l'ESS 0,5 % des DMA. Les DMA sont donc aujourd'hui très faiblement réemployés et le potentiel de réemploi, notamment par l'ESS, est considérable puisque 22,15 % des DMA pourraient être réemployés. Le réemploi est aujourd'hui limité mais est amené à se développer, notamment par les politiques de prévention.

Figure 7: Part des biens réemployés et du secteur de l'ESS en France



Source : Chiffres Clés déchets, ADEME 2014 et base de données du REFER 2017.

À New York, les actions de prévention des déchets restent relativement sectorielles. La ville dispose également d'une politique zéro déchet portée par le DSNY, qui n'a cependant pas le même sens qu'en France. En effet, la ville ne dispose pas de centre de valorisation énergétique et envoie la plupart des déchets dans les centres d'enfouissement des autres États du pays. La politique zéro déchet a pour principal objectif de supprimer à moyen terme la mise en décharge des déchets ménagers. Cette ambition se traduit par une amélioration du service de gestion de recyclage et le développement de la collecte des déchets compostables. Par exemple, jusqu'en 2010, les déchets électroniques sont principalement pris en charge par la ville de New York, qui assure leur recyclage ou élimination. Depuis le *New York State Electronic Equipment Recycling and Reuse Act* du 28 mai 2010, les fabricants sont obligés de prendre en charge ou de financer des programmes de collecte et de recyclage des déchets électroniques dans l'État de New York, permettant de fournir un service gratuit de collecte pour les entreprises et les consommateurs. Pour les déchets compostables, plusieurs expérimentations étaient en cours en 2015 (collectes de quartier gérées par le DSNY ou déléguées à des associations locales).

À ce jour, il n'y a pas de politique locale spécifiquement dédiée au réemploi à New York ni à l'échelle étatique ou fédérale. Les mesures de prévention des déchets s'illustrent notamment par la résolution (No. 999-A du New York City Council) de 2011 qui autorise les services administratifs de la ville à donner les fournitures de bureau (principalement des ordinateurs) à des institutions publiques et privées du secteur de l'éducation, et aux structures caritatives. Le DSNY, en partenariat avec le *Grove School of Engineering of the City College* de l'Université de New York (CUNY), a créé un site internet de mise en relation des habitants avec des structures de réemploi, une plate-forme professionnelle d'échange d'objets et un programme d'analyse des impacts des structures de réemploi sur la gestion des déchets. Ces initiatives témoignent d'un rapprochement des politiques de gestion des déchets avec les activités de réemploi, traditionnellement non rattachées à ce secteur. Elles déboucheront peut-être, d'ici quelques années, sur des textes législatifs sur le réemploi. En 2018, par exemple, l'État de New York cherche à voter une loi obligeant les fabricants à fournir des pièces et des informations pour la réparation des objets électroniques. Ce « Right to Repair » est encore en débat en 2018 et se heurte aux puissants lobbys des constructeurs³⁹.

³⁹ Senate Bill S618B en discussion au sein des Comité du New York State Senate, le 10 avril 2018. <https://www.nysenate.gov/legislation/bills/2017/s618/amendment/b>, consulté le 10 avril 2018.

I.2.3. L'essor du secteur du réemploi pour répondre aux enjeux de prévention

La prévention des déchets regroupe donc différentes actions visant à réduire la quantité de déchets produits, pouvant être priorisées différemment selon les territoires. Le réemploi des objets est une de ces actions de prévention. Cette activité ancienne exercée par les chiffonniers bien avant les injonctions à la réduction des déchets s'est transformée avec ces nouvelles obligations.

Le mouvement Emmaüs s'est lancé dans la récupération à partir de 1952. Chiffonniers dans les décharges et chineurs en ville, les compagnons vivent de la revente d'objets récupérés. Ils revendent les matériaux tels que les cartons, chiffons et boîtes de conserves. Le secteur de la récupération est alors peu concurrentiel. La législation française sur les déchets de 1975 et 1992 transforme le secteur de la récupération, auparavant négligé, en un marché à fort enjeu économique en encourageant le recyclage et en interdisant la mise en décharge⁴⁰. Ce phénomène se retrouve également en Allemagne. « Les marchés sont mondiaux et la moindre fluctuation de conjoncture ou de législation dans un grand pays peut tout faire basculer » (Brodiez-Dolino 2008, empl. 5607, ch.10⁴¹). Les cours des matières récupérables, notamment la ferraille et le papier-carton chutent et les communautés récupèrent de moins en moins de matières. Il est de plus en plus difficile pour les compagnons de vivre de la revente de matériaux dans un marché de plus en plus concurrentiel. Ils se concentrent sur la chine, activité qu'ils pratiquaient déjà, mais qu'ils développent fortement en ouvrant de nouveaux bric-à-brac. Toutefois, là aussi, les prix des produits neufs diminuent et accompagnent généralement une baisse de la qualité des produits qui peuvent se revendre d'occasion. Les objets récupérés sont souvent de moins bonne qualité. À cela s'ajoute la concurrence des vide-greniers et des ramassages humanitaires de vêtements qui provoquent une baisse du tonnage de rebuts collectés par les communautés à la fin des années 1990. La relance concurrentielle de la récupération s'effectue dans les années 2000, grâce à la responsabilité du producteur (REP) et à la multiplication des législations sur le recyclage et la prévention des déchets (Brodiez-Dolino 2008). La récupération devient un véritable enjeu pour les industriels et les

Sur la question des lobbys, voir notamment Beres D. « Big Tech Squashes New York's 'Right to repair' Bill », *Huffpost*, publié le 17/06/2016 [En ligne] https://www.huffingtonpost.com/entry/right-to-repair-new-york_us_57641b5ce4b0853f8bf097fc, consulté le 10/04/2018

⁴⁰ La loi du 13 juillet 1992 fixe l'interdiction de la mise en décharge des déchets bruts au 1^{er} juillet 2002, en réservant les décharges aux seuls déchets ultimes dont on aurait tiré toutes les possibilités de valorisation, et en décidant l'instauration de plans départementaux d'élimination des déchets ménagers et assimilés. Source : <https://www.senat.fr/rap/o98-415/o98-4159.html>, consulté le 09/07/2018.

⁴¹ Le document consulté étant un livre numérique, nous indiquons ici l'emplacement de la citation.

collectivités, de nombreux partenariats avec les ateliers chantiers d'insertion d'Emmaüs sont alors lancés.

Parmi les œuvres caritatives, les vêtements sont les principales marchandises collectées. Dans ce secteur de la récupération et du recyclage textile, la concurrence s'accroît entre associations et entreprises privées. Des grossistes privés créent des partenariats avec des associations caritatives pour utiliser leur image, afin de collecter des vêtements pour les revendre pour leur propre compte dans les pays de l'Est ou en Afrique. Le secteur du textile est également fortement touché par la chute de la qualité des vêtements et l'impossibilité de reticoter certaines matières pour en faire d'autres tissus. Nécessitant beaucoup de main d'œuvre, les entreprises de récupération textiles délocalisent en Afrique et en Europe de l'Est ou automatisent les processus (Brodiez-Dolino 2008). Le Relais (structure issue d'Emmaüs spécialisée dans le textile) et d'autres organisations caritatives sont amenés à travailler en commun pour faire face aux difficultés. Une contribution textile issue d'un décret de 2008, permet de soutenir les opérateurs de tri pour le recyclage, en imposant une taxe payée par les producteurs et distributeurs de vêtements. À la fin des années 2000, Le Relais, membre du réseau Emmaüs, est leader de la collecte de textile en France. Les multiples sites du Relais emploient principalement des personnes en insertion.

À côté de ces acteurs historiques, l'essor du réemploi se traduit par une multiplication d'acteurs indépendants qui pour la plupart sont davantage motivés par des questions écologiques et s'inscrivent dans l'économie sociale et solidaire. L'influence d'expériences étrangères comme celle du Canada a amené à la formalisation du Réseau des Ressourceries en 2000. Le groupement compte sept ressourceries en 2000, 60 en 2010 puis 150 en 2017⁴². Les porteurs de projets sont motivés par les politiques de prévention des déchets et les subventions publiques à la clé. En effet, les associations de récupération constituent en France les relais des politiques de réduction des déchets (Benelli *et al.* 2017). Nous verrons par la suite, comment et pourquoi se sont structurées les recycleries, aux échelles nationales et régionales.

Aux États-Unis, les tentatives de constitution d'un secteur du réemploi sont nettement moins nombreuses même si des structures de réemploi à vocation sociale existent également. Ce sont des organisations à but non-lucratif, des organisations caritatives (*Goodwill Industries, Salvation Army*) et des entreprises à but lucratif qui utilisent la revente d'objets d'occasion comme source de revenus leur permettant de financer d'autres activités sociales.

⁴² Chiffres obtenus à partir des rapports d'activité de *L'observatoire des Ressourceries* pour 2012 et 2017.

Toutefois, elles ont fondé le réseau *Reuse Alliance* en 2005 qui organise des événements tous les deux ans, et permet aux différentes structures d'échanger sur leurs pratiques et de se positionner sur le secteur du réemploi en organisant des formations qualifiantes (Benelli *et al.* 2017). Une partie de leur mission est de faire prendre conscience à des structures de récupération qu'elles participent à la réduction des déchets et donc à des actions écologiques, bien que ces structures réalisent parfois leurs activités depuis longtemps sans se positionner dans le champ de l'environnement. À New York, un réseau local à l'échelle de la ville permet également aux acteurs de la récupération de dialoguer. Le service de propreté de la ville (*NYC Department of Sanitation*) encourage les organisations à but non-lucratif de réemploi de la ville à se réunir afin de mettre en commun leurs compétences, de promouvoir leur activité, sans toutefois proposer un soutien financier à l'ensemble de ses membres. Les membres de ces différentes structures seront présentés par la suite.

D'une manière générale, les structures de réemploi, autrefois orientées uniquement vers les plus démunis, arrivent aujourd'hui à intéresser une population plus diversifiée et investissent plusieurs champs d'actions. Elles apparaissent comme des structures :

« alliant revalorisation des biens revendus en boutiques solidaires, gestion de l'environnement et création de nouvelles activités économiques aux finalités sociales individuelles (trajectoire de réinsertion par l'économique) et collective (accompagner les consommateurs vers une appréhension positive des déchets). Au-delà, les écocycleries participent d'une nouvelle stratégie d'aménagement des territoires » (Glémain 2008 p. 15).

Notre enquête s'inscrit ainsi dans un contexte d'essor des politiques publiques de prévention des déchets participant à la structuration des acteurs de la récupération et leur confie la mission de réduire les déchets par le réemploi.

Section 3 : Construction d'un objet de recherche autour d'un phénomène protéiforme

Les sections 1 et 2 viennent de mettre en évidence la diversité des acteurs de la récupération, des lieux de réemploi et le contexte de notre recherche. Étudier les pratiques de récupération nécessite d'identifier les acteurs que nous allons étudier sur le terrain. Nous nous sommes concentrée sur les acteurs de l'économie sociale et solidaire sur lesquels s'appuient les politiques publiques pour mettre en place des actions de prévention des déchets. Toutefois, ces récupérateurs solidaires ne fonctionnent pas *ex-nihilo* et sont en contact permanent avec d'autres acteurs de la gestion des déchets et de la revente d'occasion.

I.3.1. Une fragmentation de l'offre de réemploi à décrypter

Nous avons réalisé un recensement de l'ensemble des structures de réemploi dans les deux agglomérations pour ensuite sélectionner les établissements dans lesquels il était intéressant de faire des entretiens. Pour cela, nous avons d'abord déterminé les caractéristiques des structures qui devaient être intégrées à notre recensement. L'annuaire du réemploi⁴³ mis en place à l'initiative du Sycotom, de la Chambre Régionale et de l'Artisanat d'Île-de-France et du Conseil Régional permet à n'importe quel professionnel proposant de : « réparer, louer/emprunter, donner, échanger/partager, acheter/vendre, de s'inscrire ». Le visiteur peut ainsi trouver une multitude d'adresses et d'artisans très spécialisés (réparation de bijoux, d'instruments de musique, de tableaux, de meubles, de produits électroniques...), des associations et des établissements publics de prêt comme des bibliothèques. Certains de ces acteurs inscrits sur le répertoire proposent des services de réparation sans que ce soit leur activité principale. Ils utilisent l'annuaire pour se faire connaître, mais n'entrent pas dans les catégories du *Panorama de la Deuxième Vie des objets* de l'ADEME (2017). Dans le même esprit, les *Amis de la Terre* proposent également un annuaire⁴⁴ regroupant des acteurs du réemploi très diversifiés. Ces annuaires géolocalisés ont pour objectif de faire connaître les solutions locales pour éviter de jeter ou de consommer des produits neufs. Ce foisonnement d'offres rend toutefois difficilement identifiables les acteurs qui sont réellement spécialisés

⁴³ www.recup-id.fr, consulté en 2016. Le site est fermé et n'est plus consultable en 2019.

⁴⁴ <http://www.produitspouurlavie.org>, consulté le 23/09/2019.

dans la prévention des déchets. Nous avons donc choisi de nous référer au *Panorama de la Deuxième vie des objets* de l'ADEME (2017) dont le premier rapport a été édité en 2010 et le dernier actualisé en 2017. Les acteurs du réemploi et de la réutilisation sont (selon ADEME et al. 2017) :

- Les acteurs de l'Économie sociale et solidaire et les associations caritatives ;
- Les dépôts-ventes, revendeurs et brocanteurs ;
- Les sites internet ;
- Les intermédiaires et reconditionneurs ;
- Les manifestations de type vide-greniers et bourses aux objets.

Parmi ces acteurs, nous avons exclu les reconditionneurs et réparateurs qui remettent en état et revendent à une autre personne les biens d'occasion. Cette catégorie n'existait pas dans les rapports antérieurs sur lesquels nous nous sommes basée (2010, 2012 et 2014). Elle en recoupe d'autres puisqu'au sein de notre échantillon, certains acteurs comme les structures d'insertion et les recycleries font également de la réparation et du reconditionnement. Nous avons également exclu les sites internet de mise en relation entre particuliers car le secteur compte aujourd'hui de nombreux acteurs aux logiques commerciales et objectifs de développement très différents des acteurs de l'ESS⁴⁵. Sur internet, ces espaces d'échanges ne participent pas à créer des lieux de réemploi en ville, qui sont notre objet d'étude. De plus, les échanges entre les particuliers présentent a priori peu de caractère collectif.

Par ailleurs, d'autres acteurs de l'annuaire participent indirectement au réemploi des objets, par le biais de la sensibilisation au public (association de sensibilisation sans revente), de l'éco-conception (chez les fabricants) ou par leur activité (loueurs). N'étant pas des structures qui remettent directement en circulation des biens, nous ne les étudions pas directement, mais ces acteurs sont présents dans les discours de nos enquêtés et sont souvent en relation avec eux. Les événements ponctuels (vide-greniers, brocantes de rue...) participent au réemploi et à la réutilisation des objets depuis des siècles. Cependant, ces espaces éphémères peuvent attirer une clientèle occasionnelle et ne sont pas contraints par un prix du foncier très élevé. Nous y ferons référence ponctuellement, notamment parce qu'ils sont présents dans les discours de nos enquêtés. Leur démarche et fonctionnement seront introduits

⁴⁵ Un entretien réalisé avec un créateur d'une application mobile de mise en relation entre donneur et récupérateur d'objets, nous a permis de constater qu'il y a peu de relation avec des structures associatives.

en comparaison par le biais de travaux académiques (Roux 2005; Crewe et Gregson 2003; Corbillé 2013; Debarry 2007; Ortar 2017; Dehling 2015).

Nous retenons donc principalement dans notre échantillon, les acteurs de l'Économie sociale et solidaire (ESS) et associations caritatives. Au début de notre étude, nous avons également exploré l'activité des brocanteurs. Ce sont des revendeurs qui rachètent ou sont rémunérés par la reprise des biens. Ils assurent ensuite la revente de l'objet en réalisant une plus-value. Nous avons choisi de les étudier dans un premier terrain parce qu'ils se fournissent en partie auprès des autres structures de réemploi, des vide-greniers, ou directement chez des particuliers. Nous distinguons les brocanteurs des antiquaires, dont la qualité des objets revendus et les prix sont nettement plus élevés. Même si la distinction est parfois difficile entre les deux professions, nous nous attachons principalement aux caractéristiques des objets revendus pour les différencier, les antiquités étant généralement des pièces rares et anciennes. Il existe également des revendeurs/dépôts-ventes. La personne qui dépose l'objet n'obtient sa rémunération qu'au moment où celui-ci est revendu. Les dépôts-ventes sont en perte de vitesse (ADEME *et al.* 2017), et combinent de plus en plus leur activité avec celle des revendeurs (notamment en tant que brocanteur ou fripier). Dans une première étape de recherche exploratoire, nous faisons l'hypothèse que les brocanteurs participent également à la deuxième vie des objets. Nous avons ainsi sélectionné quelques brocanteurs pour les inclure dans notre échantillon. Nous estimons que la place des acteurs du réemploi solidaire doit être analysée par rapport à d'autres professionnels de l'occasion (par exemple les brocanteurs) avec lesquels ils peuvent créer des relations de proximité lorsqu'ils se situent sur le même territoire.

I.3.2. Une analyse centrée sur les acteurs associatifs

À la différence des entrepreneurs privés appelés acteurs de l'occasion (brocanteurs, dépôts-ventes ...), les acteurs à vocation sociale inscrits dans l'ESS sont souvent en relation avec les pouvoirs publics qui participent en partie aux financements de certaines de leurs missions ou activités. Ainsi, nous nous focaliserons au fil de notre enquête sur les acteurs associatifs et les institutions publiques (établissements publics, collectivités territoriales) qui sont engagés dans des missions de sensibilisation à la prévention des déchets, notamment par le biais de programmes de prévention.

Les réseaux de l'Économie sociale et solidaire et de la deuxième vie des produits (Emmaüs, Envie, le Réseau des Ressourceries) captent des flux de biens réemployables chez les particuliers et professionnels principalement via le don et les revendent dans des points de vente. Certains de ces acteurs, comme Envie, captent également des flux issus d'éco-organismes à la suite d'un accord leur permettant de récupérer les biens provenant des services après-vente. Le modèle économique et la forme de la structure (chantier d'insertion, association) sont variables.

Nous appelons œuvres caritatives, des associations à but non lucratif qui utilisent le réemploi et la réutilisation comme moyen d'aider les plus démunis à accéder aux biens de consommation. Elles financent aussi d'autres activités sociales (formations, cours d'alphabétisation, aide alimentaire...) (ADEME *et al.* 2017). Nous les avons principalement étudiées à New York (*Goodwill, Salvation Army, Housing Works*), mais elles existent également en France (la Croix-Rouge française, l'Armée du Salut, le Secours catholique, Le Secours populaire, Oxfam France). Parmi les acteurs du réemploi, il existe également des acteurs de l'insertion par l'activité économique (IAE) que nous étudierons au sein des réseaux Emmaüs et des recycleries⁴⁶.

Les politiques publiques de réemploi de la Région Île-de-France, des intercommunalités et de la Ville de Paris s'intéressent particulièrement aux réseaux spécialisés de réemploi pour développer la politique de prévention des déchets. Des projets issus des structures du Réseau de ressourceries et d'Emmaüs sont régulièrement soutenus par les municipalités⁴⁷. Nous avons choisi de nous concentrer principalement sur ces deux réseaux. Le groupe Emmaüs est un acteur historique du réemploi, très connu du grand public à l'échelle nationale. Le réseau des ressourceries est une association plus récente, créée en 2000 et qui regroupe en 2017 cent cinquante adhérents en France. Depuis 2014, à l'échelle de l'Île-de-France, le Réseau Francilien du Réemploi (REFER) fédère les ressourceries et recycleries spécialisées d'Île-de-France. Il regroupe les structures de réemploi de la région pour mettre en commun les savoir-faire et connaissances, accompagner la création de nouvelles structures et suivre l'élaboration des politiques publiques. Depuis janvier 2017, il travaille à la structuration d'un plan national pour développer le réemploi solidaire sur les

⁴⁶ Il existe également des entreprises adaptées et établissements et services d'aide par le travail que nous n'avons pas étudié ici faute d'avoir pu les contacter.

⁴⁷ Les formes que prennent ces soutiens sont très variables, et seront expliquées dans les chapitres suivants.

territoires⁴⁸. Nous nous sommes ainsi appuyée sur ces trois réseaux (Emmaüs, le Réseau des Ressourceries et le REFER) et sur la liste de leurs adhérents pour identifier les structures à contacter.

À New York, nous nous sommes concentrée principalement sur les œuvres caritatives et les structures de réemploi spécialisées. En amont du terrain, nous avons identifié une liste d'acteurs participant au programme *Reuse NYC*. Ce dernier est issu d'un partenariat entre la ville de New York et une équipe d'universitaires⁴⁹. Différents outils ont ainsi été mis en place, permettant à la fois le développement des pratiques de réemploi et la production de données exploitables par des chercheurs. En 2004, le DSNY toujours en partenariat avec l'Université de New York lance le *New York City Center for Materials Reuse* (CMR) un « *think-tank* » de chercheurs et de praticiens pour évaluer l'impact du réemploi⁵⁰. En 2006, le *NYC WasteMatch* (NYCWM), initié en 1997 par le DSNY, devient un outil de réemploi en ligne (NYC CMR). Le site internet se développe et fonctionne comme une place de marché en ligne facilitant le lien entre les donateurs et les utilisateurs. Le site est destiné à toutes les entreprises, les organisations à but non lucratif, les écoles de New York, à condition de s'inscrire gratuitement en ligne et de créer un profil. Les membres peuvent publier des dons, vendre à prix réduit, ou poster une annonce précisant ce qu'ils recherchent. Parallèlement, en 2007, le DSNY crée le *NYC Stuff Exchange*, un site internet à destination des New-Yorkais qui recense les adresses des lieux de réemploi en ville. Le programme *ReuseNYC* vient compléter ces dispositifs. C'est un réseau de réemploi, uniquement constitué d'organisations à but non lucratif qui s'engagent à participer au *NYC Materials Exchange Development Program* par la mise à disposition de données sur leurs activités à destination du NYC CMR. Le réseau regroupe trente-huit structures en 2015, chacune disposant d'au moins un espace de collecte/vente à New York. Le site internet de *ReuseNYC* et la liste de ses membres nous ont permis de préparer notre terrain à New York en listant l'ensemble des structures à contacter.

⁴⁸ Site internet du REFER : <http://www.reemploi-idf.org>, consulté le 02/05/2018.

⁴⁹ Depuis 1995, le *Department of Sanitation* (DSNY) de New York s'intéresse aux bénéfices du réemploi à l'échelle locale, en publiant une première étude sur le réemploi en ville. En 1997, le DSNY crée un partenariat avec le *Grove School of Engineering of the City College* de l'Université de New York (CUNY) par le biais du *NYC Materials Exchange Development Program*, un programme de promotion du secteur du réemploi et également de mettre en place des évaluations de performance du secteur grâce à la mobilisation des chercheurs.

⁵⁰ « NYCWM continue son fonctionnement ininterrompu depuis les bureaux du département de génie civil à la Grove School of Engineering du City College de la City University de New York en tant que programme du New York City Center for Materials Reuse (NYC CMR) (www.nyccmr.org) créé en 2004 par le Département de l'assainissement de New York. » (Fortuna et Diyamandoglu 2015, p. 123).

En 2016, ces structures (*NYC Stuff Exchange*, *NYC WasteMatch* et *ReuseNYC*) ont été refondées ensemble autour de *DonateNYC*, géré par le DSNY⁵¹. C'est un service de recherche en ligne et sur téléphone mobile destiné aux particuliers, qui propose une liste des structures de réemploi existantes à proximité de chez eux. En 2018, *DonateNYC* recense soixante-quatorze structures de réemploi. À New York, trois réseaux caritatifs, *Goodwill Industries*, *Housing Work* et *Salvation Army*, réunissent une grande partie des points de vente, mais des acteurs extérieurs à ce réseau se développent également.

⁵¹ Le site internet du *DonateNYC* se divise en deux sous-parties. *DonateNYC Directory* reprend le modèle du *NYC Stuff Exchange* et répertorie l'ensemble des structures de réemploi à New York, aussi bien des structures à but non lucratif que des entreprises spécialisées détenant une licence spéciale (*Secondhand Dealer License*), par exemple les brocanteurs.

Conclusion chapitre I : Pour une analyse des acteurs associatifs du réemploi en milieu urbain dense

Les rebuts sont donc des objets dévalorisés, mais qui ne sont pas encore considérés comme des déchets. La prévention des déchets concerne les rebuts et non les déchets, sans pour autant que le terme « rebut » n'appartienne au vocabulaire vernaculaire. Les rebuts sont régulièrement associés aux déchets, que ce soit dans les politiques publiques ou dans les écrits académiques. Nous emprunterons ainsi ces deux mots pour analyser la question du réemploi. Ce chapitre expose également la diversité des lieux de réemploi des objets et précise nos terrains d'enquêtes, principalement centrés sur les associations, tout en intégrant également leur relation avec les brocanteurs. Les contextes politiques et juridiques de nos terrains apportent également les éléments indispensables à la définition de notre sujet pour analyser l'impact du réemploi en ville.

Aujourd'hui en France, le réemploi s'effectue principalement dans le secteur de l'occasion. Toutefois, les acteurs les plus souvent associés à la politique de prévention des déchets sont issus du monde associatif et non de l'occasion. Certains, comme le réseau Emmaüs, sont des acteurs historiques de la récupération et s'inscrivent dans la récupération solidaire, c'est-à-dire à visée non lucrative et non-concurrentielle, tournée vers l'action sociale et/ou environnementale et revendant des objets à bas prix⁵². Etant donné que nous nous intéressons particulièrement aux enjeux des politiques de prévention des déchets, nous rencontrerons en priorité les acteurs associatifs lors de nos terrains. Cette recherche interroge ainsi les formes actuelles de réemploi et de transformation des rebuts en milieu urbain dense, accompagnées par des politiques publiques, afin d'identifier les enjeux à venir pour une valorisation accrue des rebuts.

⁵² Ces acteurs associatifs sont définis comme tels par le Réseau Francilien des Ressourceries (REFER) : <http://www.reemploi-idf.org/quelle-est-la-difference-entre-une-ressourcerierecyclerie-et-une-boutique-dobjets-doccasion/>, consulté le 18/07/2018.

CHAPITRE II : PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE DE TERRAIN

Comment avons-nous procédé pour étudier les structures de prévention des déchets ? Ce chapitre présente la méthodologie d'enquête sur nos terrains (le Grand Paris et New York). Il s'agit d'exposer les méthodes de travail mises en place pour aborder le terrain, montrer l'évolution du travail, les modalités d'appréhension des objets de recherche et exposer les outils d'enquêtes sollicités. La prévention des déchets implique une diversité de solutions parmi lesquelles le réemploi et la réutilisation peuvent exister sous de multiples formes. Les objets de seconde main présentent souvent des caractéristiques très diversifiées (durée de vie, valeur unitaire, dimension, propension au réemploi), ce qui induit ensuite un marché de la deuxième vie très morcelé « où les acteurs sont pour la plupart spécialisés dans un à plusieurs types de biens : c'est donc la multiplicité des produits compris dans la catégorie des biens ménagers qui engendre la pluralité des acteurs et la complexité de leurs différentes interactions » (ADEME 2017, p. 22). Face à la fragmentation des pratiques et des acteurs du réemploi, nous proposons une approche méthodologique multi-étapes et composite qui permet d'appréhender les différentes facettes du phénomène et sa fragmentation.

Section 1 : Les outils pour analyser les lieux de réemploi

Face à un objet d'étude protéiforme, l'analyse qualitative prend en compte les singularités de chaque lieu de réemploi, tout en faisant apparaître leurs similarités et permet de monter en généralité. La démarche qualitative est particulièrement adaptée à des phénomènes non mesurables. Elle permet ici d'appréhender la nature des relations et des échanges entre divers acteurs du réemploi, d'étudier les gestes de récupération et les pratiques des personnes qui fréquentent les lieux de réemploi.

Le phénomène du réemploi est en effet difficilement mesurable. Les approches en termes de flux et de quantification de matière s'appuient sur des chiffres qui présentent certaines limites. Dans les usines de tri et de sélection en vue du réemploi ou de la réutilisation, les biens sont pesés à leur arrivée et à leur départ en fonction de leur destination (boutique, recycleur...). Cependant, toutes les structures ne sont pas aussi rigoureuses au quotidien dans le suivi des quantités de déchets. Bien que le *Réseau des Ressourceries* demande une traçabilité des dons, en fonction du poids et du type, nous avons constaté lors de notre observation participante que les objets qui arrivent en ressourceries et recycleries spécialisées ne sont pas systématiquement pesés, L'espace disponible à la réception des objets impacte également la qualité du pesage. Le tri des objets s'effectuant après le pesage, des sacs en mélange (contenant des objets de types différents) sont parfois pesés directement et leur poids reporté assez aléatoirement au sein de la typologie. Les flux d'articles réellement réemployés (ceux qui sont revendus) sont comptabilisés par nombre et type de produits sans qu'ils soient pesés à nouveau au moment de l'achat. Les données recueillies sont donc partielles, même si elles peuvent donner des indications sur les taux de réemploi. Une analyse uniquement quantitative des flux de déchets n'est pas, selon nous, assez satisfaisante même si elle permet d'apprécier l'évolution des quantités de matériaux réemployés.

Nous avons donc réalisé une analyse qualitative des flux de rebuts et des résultats de notre questionnaire, ce dernier portant sur un échantillon réduit d'utilisateurs d'une ressourcerie. Pour appréhender le phénomène fragmenté du réemploi des objets, nous avons sollicité trois outils différents mais complémentaires : l'entretien, le questionnaire et l'observation participante, qui s'inscrivent dans une triangulation méthodologique (Morange et Schmolli 2016).

II.1.1. L'exploration sur un territoire restreint

Dès la première année de doctorat, nous avons réalisé pendant deux mois (mars-avril 2015) une recherche exploratoire sur les acteurs du réemploi à Paris. En s'appuyant sur le *Panorama de la deuxième vie des objets* de l'ADEME, dont la première version a été réalisée en 2010 et actualisée en 2012 et 2014, nous avons rencontré différents acteurs du réemploi, pour évaluer les liens potentiels entre revendeurs de produits d'occasion (brocanteurs, fripiers) et structures associatives de réemploi.

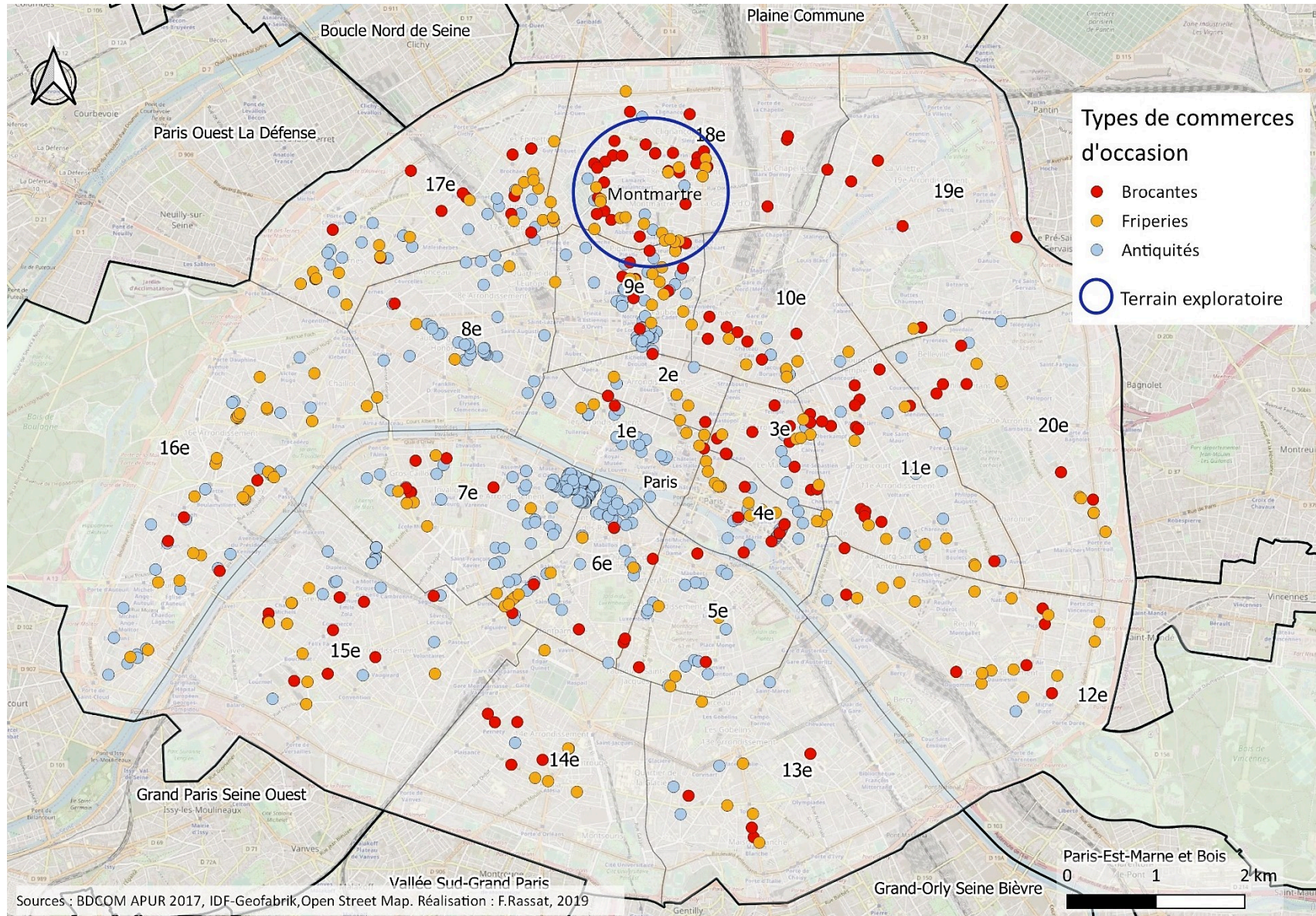
D'après un décompte actualisé en 2017, il existe à Paris 155 brocantes et dépôts-ventes, 187 friperies/solderies et dépôts-vente de vêtements et 479 antiquaires (tableau 3). Les antiquaires se concentrent principalement dans quelques quartiers, notamment à l'est du 7^e arrondissement et au nord du 6^e arr. Ils présentent ainsi des polarités spécifiques associées à des quartiers bourgeois. Dans le sud du 9^e arr., les antiquaires se concentrent autour de la salle de vente Drouot. Les brocanteurs et fripiers sont plus nombreux dans l'arc nord-est parisien sur la rive droite et particulièrement présents au pied de la butte Montmartre dans le 18^e arr. Les brocanteurs, en rouge sur la carte 1, entourent ainsi la butte.

Tableau 3: Nombre de commerces d'occasion à Paris, par types, en 2017

	Antiquaire	Brocante - Dépôt-vente - Biens d'occasion	Friperie - Solderie - Dépôt-vente de vêtements
1er	23	2	5
2e	2	5	4
3e	6	10	6
4e	25	7	12
5e	15	3	4
6e	46	7	10
7e	125	6	6
8e	33	1	5
9e	46	10	13
10e	5	7	6
11e	8	16	9
12e	3	7	15
13e	4	4	5
14e	2	5	5
15e	78	9	9
16e	26	4	25
17e	20	12	22
18e	7	28	17
19e	1	6	1
20e	4	6	8
Paris	479	155	187

Source : APUR, Commerce non alimentaire, recensement BDCOM 2017,
<http://opendata.apur.org/datasets/commerce-non-alimentaire>, consulté le 16/04/2018 ; réalisation F. Rassat

Carte 1: État des lieux des commerces d'occasion à Paris en 2017



Étudier l'ensemble de ces structures dans le cadre d'un terrain exploratoire étant un projet trop large, nous avons resserré l'exploration sur un territoire d'enquête restreint en nous concentrant sur le 18^e arrondissement. C'est celui qui compte le plus de brocanteurs à Paris, 28 brocantes dépôts vente, selon l'APUR (2018) et concentrent une part importante de friperies. Ces phénomènes peuvent en partie s'expliquer par la proximité des Puces de Saint-Ouen (nord de Paris) qui attirent les brocanteurs et chineurs dans le nord parisien. Les brocantes se situent principalement sur ou à proximité des grands axes qui mènent aux portes nord de Paris (Porte Montmartre ou Clignancourt), donnant accès aux Puces (carte 2). Nous avons également rencontré un brocanteur-débaras du 9^e arrondissement, situé rue de Rochechouart, dans le prolongement de la rue de Clignancourt et traversant le 18^e arrondissement. Les friperies se situent principalement au sud de l'arrondissement, dans le quartier touristique de la butte Montmartre. L'arrondissement a également été sélectionné car il a accueilli la première recyclerie de Paris labellisée « Réseau des Ressourceries ».

Pour mener cette recherche exploratoire, nous avons réalisé une observation flottante. Celle-ci nous permet dans le cadre d'une exploration d'être plus réceptive aux multiples facettes de notre objet d'étude, sans nous focaliser a priori sur un angle d'étude et d'analyse.

« Elle consiste à rester en toute circonstance vacante et disponible, à ne pas mobiliser l'attention sur un objet précis, mais à la laisser "flotter" afin que les informations la pénètrent sans filtre, sans a priori, jusqu'à ce que des points de repères, des convergences, apparaissent et que l'on parvienne alors à découvrir des règles sous-jacentes » (Pétonnet 1982, p. 39).

Nous avons arpenté les rues du 18^e arrondissement, visité les boutiques, friperies, brocantes en cherchant à identifier par nous-même les indices déterminant les brocantes ou antiquaires, au-delà de la typologie de l'ADEME et de l'APUR. Pour cela, nous avons regardé les objets vendus, les prix (lorsqu'ils étaient indiqués), en se faisant passer pour une cliente potentielle. Puis, après une première observation, nous nous présentions comme étudiante et nous posions quelques questions à la personne qui tenait la boutique à ce moment-là, généralement le gérant et plus rarement un employé. La fiche exploratoire que nous avons remplie se compose de cinq parties (voir annexe 1) :

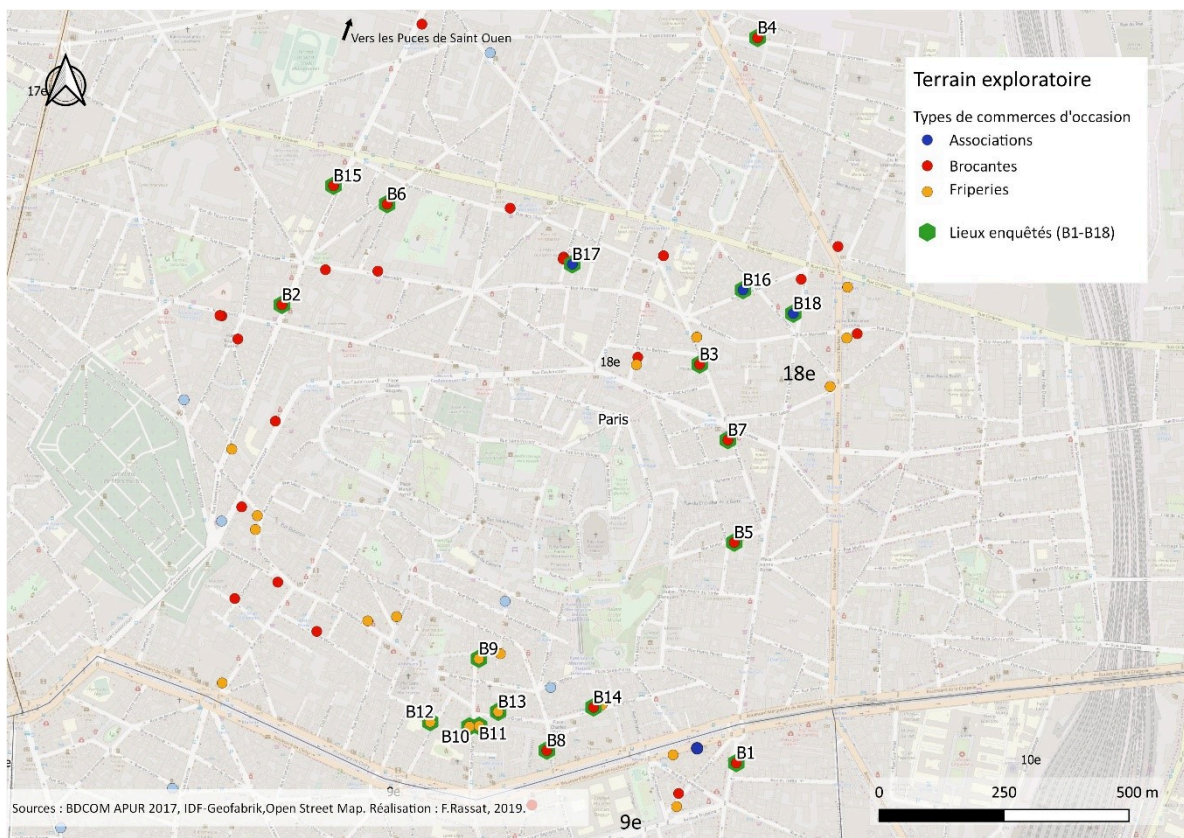
- Activité telle qu'elle est pensée et réalisée par le gérant ;
- La provenance et la sélection des objets ;
- Pratique(s) de réemploi, de réparation, organisation de la boutique ;

- Clientèle ;
- Informations complémentaires ;

Ce ne sont pas à proprement parler des grilles d'entretiens, car nous n'avons pas prévu de réaliser des entretiens enregistrés. Ces fiches ont servi de « pense-bêtes » lorsque nous avons demandé quelques informations sur l'activité du commerce. Dix-sept fiches ont été réalisées au total.

Au cours de nos visites, nous avons eu l'occasion de réaliser des entretiens plus approfondis avec quelques brocanteurs. Lorsque nous les avons sollicités pour répondre à la fiche exploratoire, ils nous ont proposé de discuter plus longuement. Nous avons ainsi réalisé quatre entretiens avec des brocanteurs et un entretien avec la recyclerie du 18^e arrondissement. La carte 2 situe l'ensemble des commerces d'occasion et les associations que nous avons visités lors de notre terrain exploratoire.

Carte 2: Terrain exploratoire à Paris 18^e arrondissement



Au-delà de cette première approche par les commerces d'occasion, nous avons rencontré quelques acteurs, toujours dans une démarche exploratoire : un élu en charge de la propreté du 18^e arrondissement, une bénévole Emmaüs et une artiste récupératrice qui souhaitait créer un « Musée des déchets ».

L'enquête exploratoire met en évidence que l'approvisionnement en objets de deuxième main s'effectue à plusieurs échelles, parfois à l'international pour les fripiers, et le plus souvent à l'échelle de la ville, voire éventuellement à celle du quartier. Il existe alors dans une certaine mesure un réseau local de circulation d'objets, notamment entre les brocantes et la recyclerie. Nous constatons que les commerçants d'objets d'occasion mobilisent très peu dans leur discours les termes de prévention et encore moins de prévention des déchets, leur activité étant avant tout lucrative. À l'inverse, la recyclerie rencontrée s'inscrit plus directement dans les politiques de prévention de déchets, comme le souligne également l'adjoint à la propreté de la Mairie du 18^e rencontré. Cette association illustre la multiplication ces dernières années des recycleries spécialisées et des ressourceries sur le territoire. Ce premier terrain exploratoire sera par la suite mobilisé pour analyser le terrain principal réalisé auprès des associations de réemploi dans le Grand Paris.

II.1.2. L'élargissement de l'enquête à l'échelle métropolitaine

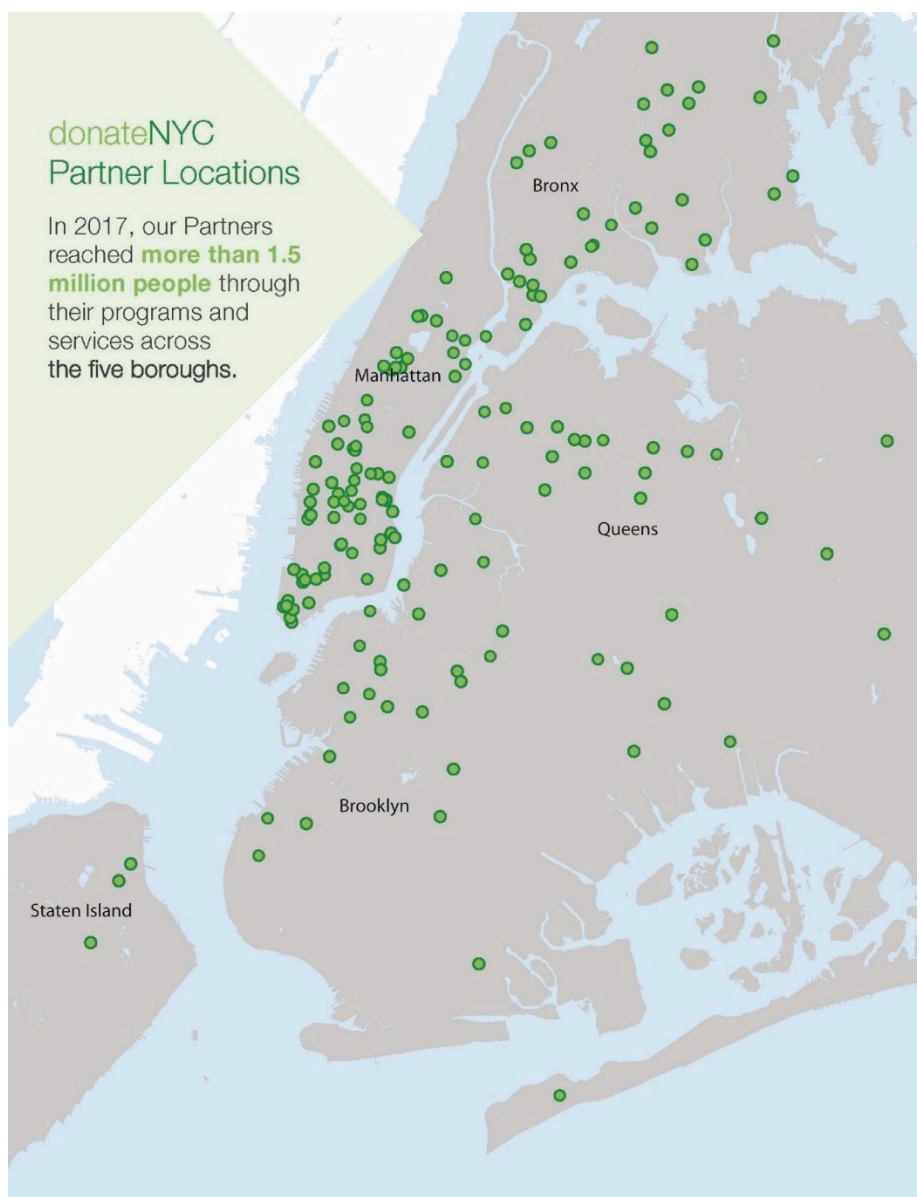
Suite à cette première enquête exploratoire, nous avons donc choisi de poursuivre notre enquête non plus en s'intéressant aux brocanteurs et fripiers, acteurs faiblement mobilisés par les politiques publiques, mais de nous concentrer davantage sur les structures associatives, sur lesquelles l'emprise des pouvoirs publics peut être plus forte (Benelli *et al.* 2014) et qui sont souvent mentionnées directement dans les programmes de prévention des déchets des collectivités territoriales. Nous avons ainsi réalisé deux terrains principaux, un dans le Grand Paris et un à New York.

II.1.2.1. Exploration des lieux de réemploi à New York

N'ayant pas pu faire de terrain exploratoire préalablement à New York et ne disposant que d'une liste de structures du réseau *ReuseNYC*, nous avons combiné l'observation flottante (Pétonnet 1982) avec des entretiens plus approfondis réalisés à partir d'une grille d'entretien.

Selon le site internet *DonateNYC*⁵³, il existe soixante-quatorze structures de réemploi à New York (carte 3), dont trois réseaux disposant de plusieurs boutiques (Goodwill Industries, Housing Work et Salvation Army) (tableau 4). Les cinq *boroughs* de New York disposent de lieux de réemploi. Toutefois, c'est à Manhattan et particulièrement dans le sud de l'île que les lieux de réemploi sont concentrés (carte 3).

Carte 3: Les lieux de réemploi associatifs à New York



Source : Donate NYC, Annual Report, 2018, p.2.

⁵³ Pour plus d'informations sur ce site, voir le chapitre 1, section 3.

Tableau 4 : Structures de réemploi et nombre de points de ventes par réseau caritatif à New York.

Œuvres caritatives	Structure unique dont la mission principale est de venir en aide à un public spécifique (le réemploi n'est pas une fin en soi)	58	
Réseau caritatif	Œuvre caritative en réseau	3	→
Structures spécialisées de réemploi/recyclage	Structure qui a pour objectif premier le réemploi ou recyclage	13	
Total		74	

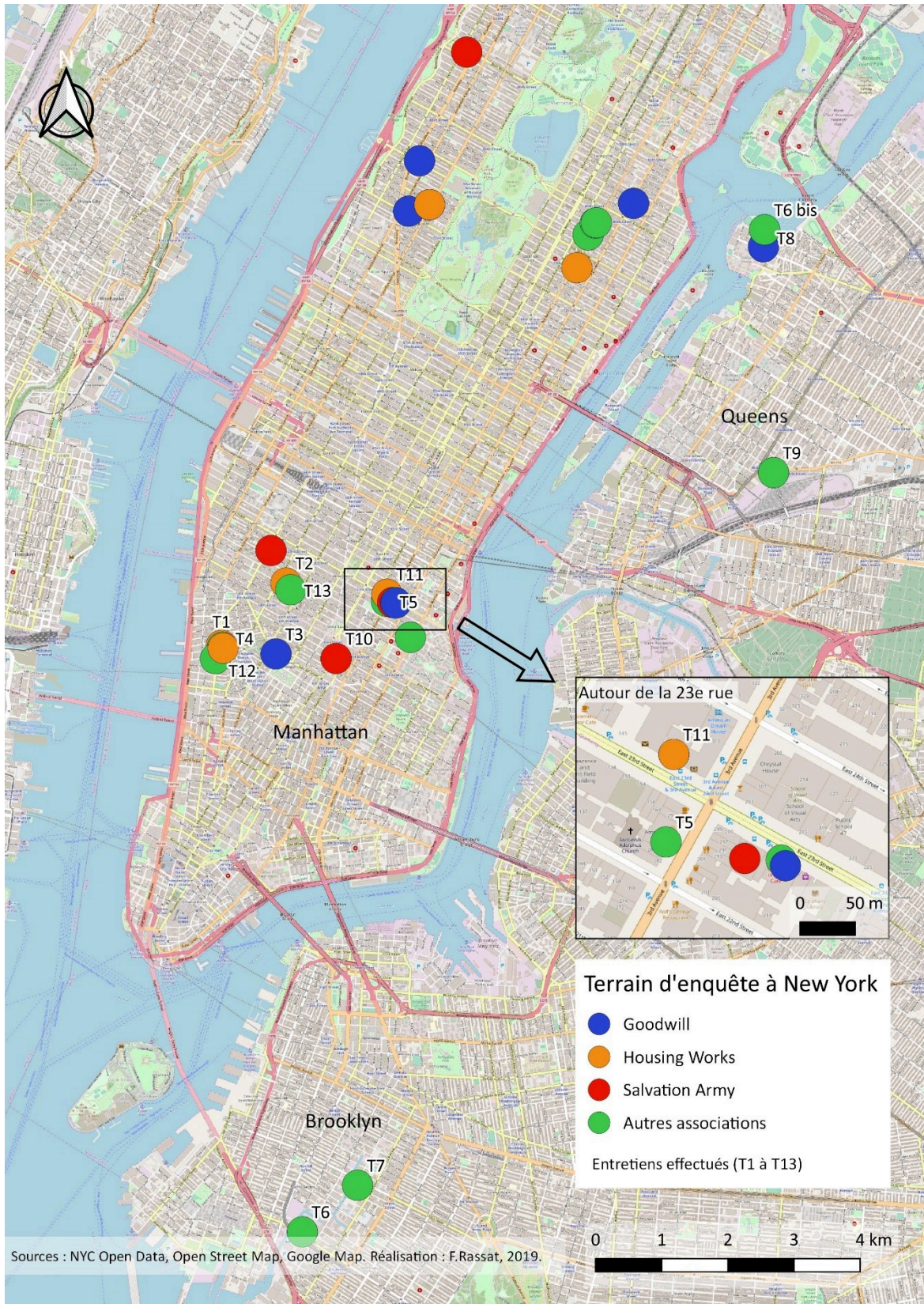
Réseaux caritatifs	
Goodwill Industries	13
Housing Work	14
Salvation Army	21

Source : Donate NYC, Annual Report, 2018, <https://www1.nyc.gov/assets/donate/about/partnership>, consulté le 03/05/2018 ; réalisation F. Rassat

Nous nous sommes concentrée sur les trois principales organisations caritatives et sur les associations se trouvant à proximité géographique de leur lieu de vente. Nous avons également rencontré trois structures « spécialisées de réemploi/recyclage » qui s'inscrivent par leur démarche dans une logique de prévention des déchets et non prioritairement dans une démarche sociale, à la différence des organisations caritatives. En deux mois à New York, nous avons pu visiter trente lieux de réemploi (voir carte 4) et réaliser treize entretiens, dont neuf enregistrés auprès de vendeurs. Ceux non enregistrés ont été directement annotés à la sortie de la visite⁵⁴. Nos visites ont fait l'objet de prises de photos et de notes de terrain sur l'organisation des boutiques (aménagement intérieur, ambiance) et type d'objets (voir annexe 2). Nous verrons lors de notre analyse qu'il existe des différences significatives entre les lieux de réemploi visités à Manhattan et ceux situés dans le Queens ou à Brooklyn.

⁵⁴ La grille d'entretien est consultable en annexe. Les lieux T1 à 13 sur la carte ont fait l'objet d'entretiens : T1 à T9 entretiens enregistrés, T10 à T13 entretiens non enregistrés. Les lieux T14 à T30 ont fait l'objet d'observation.

Carte 4 : Lieux de réemploi visités à New York



Nous avons également réalisé deux entretiens avec des acteurs institutionnels : un chargé de prévention au *NYC Department of Sanitation* et des chercheurs du *Reuse NYC*. L'ensemble de ces entretiens se sont déroulés en anglais, ils ont été retranscrits et analysés dans cette langue pour limiter les biais liés à la traduction en français.

Outre les lieux de réemploi physiques, nous nous sommes également interrogée sur la pertinence de prendre en compte les plates-formes d'échange existantes dans notre échantillon. *DonateNYC Exchange* reprend le fonctionnement du *NYC WasteMatch* en proposant également une plate-forme en ligne pour les professionnels, après inscription gratuite et création d'un profil de donneur/récupérateur. Fortuna et Diyamandoglu (2015) ont analysé l'impact de cette plateforme en étudiant l'activité des membres de la liste. Il s'avère qu'entre 2010 et 2013, l'activité de la plateforme est très limitée. L'offre et la demande de produits de seconde main sont déséquilibrées. En effet, la plupart des membres sont à la recherche d'une alternative pour se débarrasser d'objets le plus rapidement possible, étant généralement limités en espaces de stockage, mais ne désirant pas forcément acheter ou récupérer. Les deux coordinateurs chargés de la gestion de cette plateforme orientent de plus en plus les donateurs vers des structures caritatives, des associations et des écoles. Le peu d'échanges réalisés par la plateforme et la faible notoriété de celle-ci auprès des entreprises, nous a confirmé notre intention de se focaliser non pas sur des plates-formes en ligne de mise en relation, mais sur des lieux de réemploi qui existent physiquement en ville, sous la forme de boutiques disposant d'un espace de collecte et de vente des objets et à destination des particuliers.

II.1.2.2. Enquête approfondie du réemploi dans le Grand Paris

Suite aux deux mois de terrain à New York, nous avons réalisé un autre terrain en Île-de-France. Nous avons tout d'abord effectué un recensement des structures de réemploi de la région, en utilisant les bases de données SINOE, l'enquête de l'APUR sur les *Nouvelles formes d'économies* (APUR 2015a), le *Panorama de la deuxième vie des produits* de l'ADEME (ADEME *et al.* 2017), ainsi que les recensements du REFER et du Réseau des Ressourceries.

Au total, nous avons répertorié 272 structures de réemploi en Île-de-France en essayant d'être exhaustive (hors réemploi spécialisé dans les vélos). Toutefois, le foisonnement d'initiatives et la variété des types de structures rendent difficile un

recensement complet. Nous constatons une concentration des lieux de réemploi sur le territoire du Grand Paris, et plus particulièrement dans les arrondissements de l'est parisien et au sud du territoire d'Est Ensemble (carte 5). Nous avons donc choisi de nous concentrer exclusivement sur les lieux de réemploi situés dans le Grand Paris, en zone urbaine dense. Le territoire compte 142 lieux de réemploi en 2018 (tableau 5) selon notre recensement.

Carte 5: La Mosaïque des structures associatives de réemploi en Île-de-France

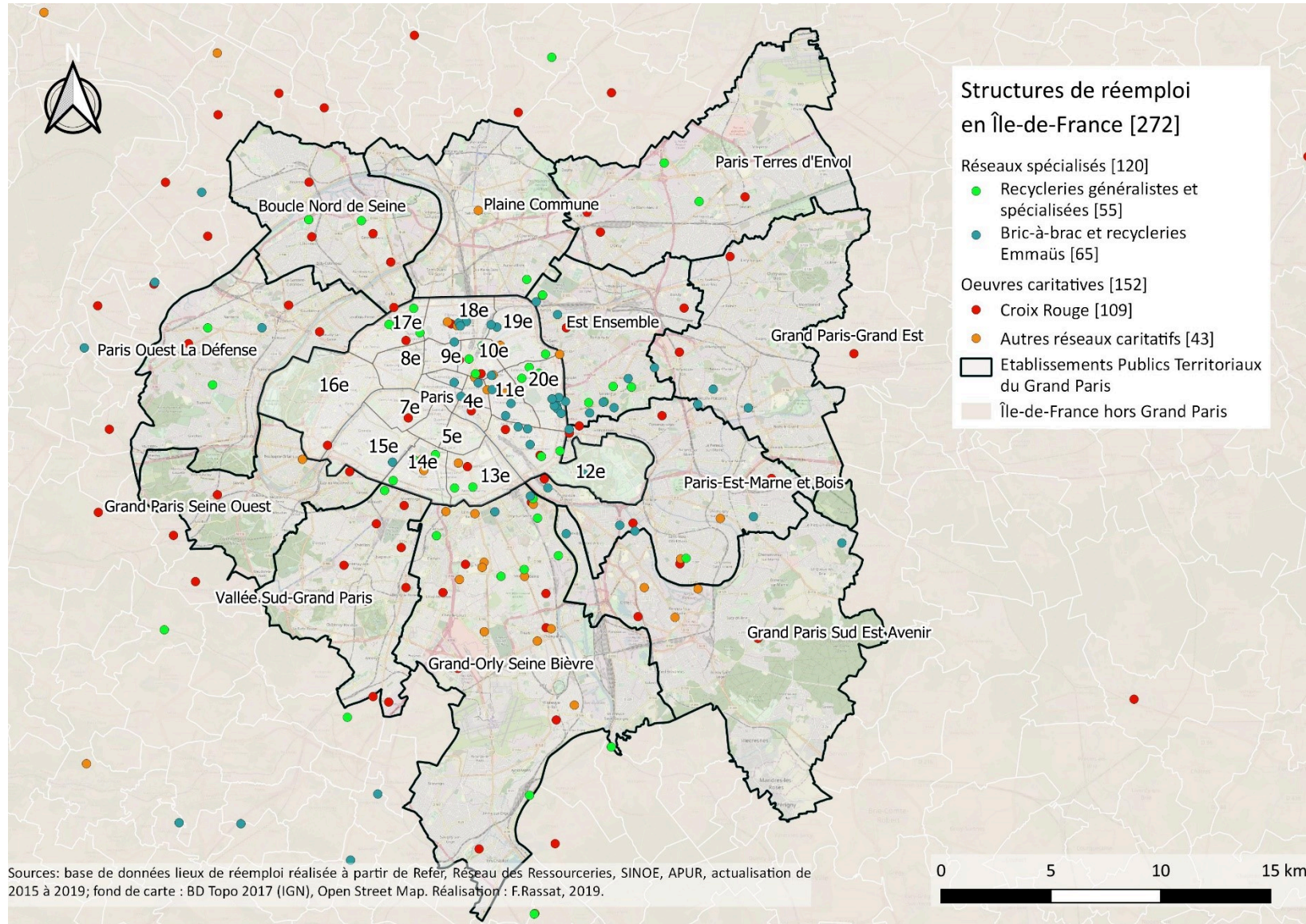


Tableau 5 : Nombre de structures de réemploi associatives ou d'insertion dans le Grand Paris faisant du réemploi des objets

Acteurs de l'insertion		7
	COORACE	1
	CNLRQ	1
	Fédération des Entreprises d'Insertion (FEI)	5
Œuvres caritatives		70
	Armée du Salut	6
	ATD Quart-Monde	1
	COORACE	2
	Croix-Rouge française	55
	Mission Populaire Evangélique de France	1
	Indépendant	1
	Oxfam France	2
	Le PRISME	1
	Secours populaire	1
Réseau spécialisé		65
	Emmaüs	24
	Le Relais	2
	l'Heureux Cyclage	10
	Réseau des ressourceries	10
	Tissons la solidarité	2
	Autre recycleries indépendantes	17
Total toutes structures confondues		142

Source : SINOE, 2018 ; réalisation F. Rassat

La Croix Rouge est l'acteur le plus présent sur le territoire, 109 lieux en Île-de-France (carte 5) dont 55 dans le Grand Paris (tableau 5), mais une grande partie de ces lieux sont des vestiaires. Ils reçoivent des dons qui sont uniquement destinés aux bénéficiaires de la Croix Rouge. Or, compte tenu de la problématique de notre recherche, nous souhaitons nous concentrer sur les lieux ouverts à tout type de public.

Les réseaux spécialisés sont particulièrement mis en avant par les politiques de prévention, notamment dans les plans locaux de prévention des déchets et sur les sites internet des collectivités. Nous avons exclu le réseau l'Heureux Cyclage qui regroupe les associations de réparation de vélo car leur forte spécialisation rend difficile la comparaison avec des structures plus généralistes. Tissons la Solidarité regroupe deux chantiers d'insertion pour lesquels le réemploi est une activité annexe, nous ne les avons pas étudiés.

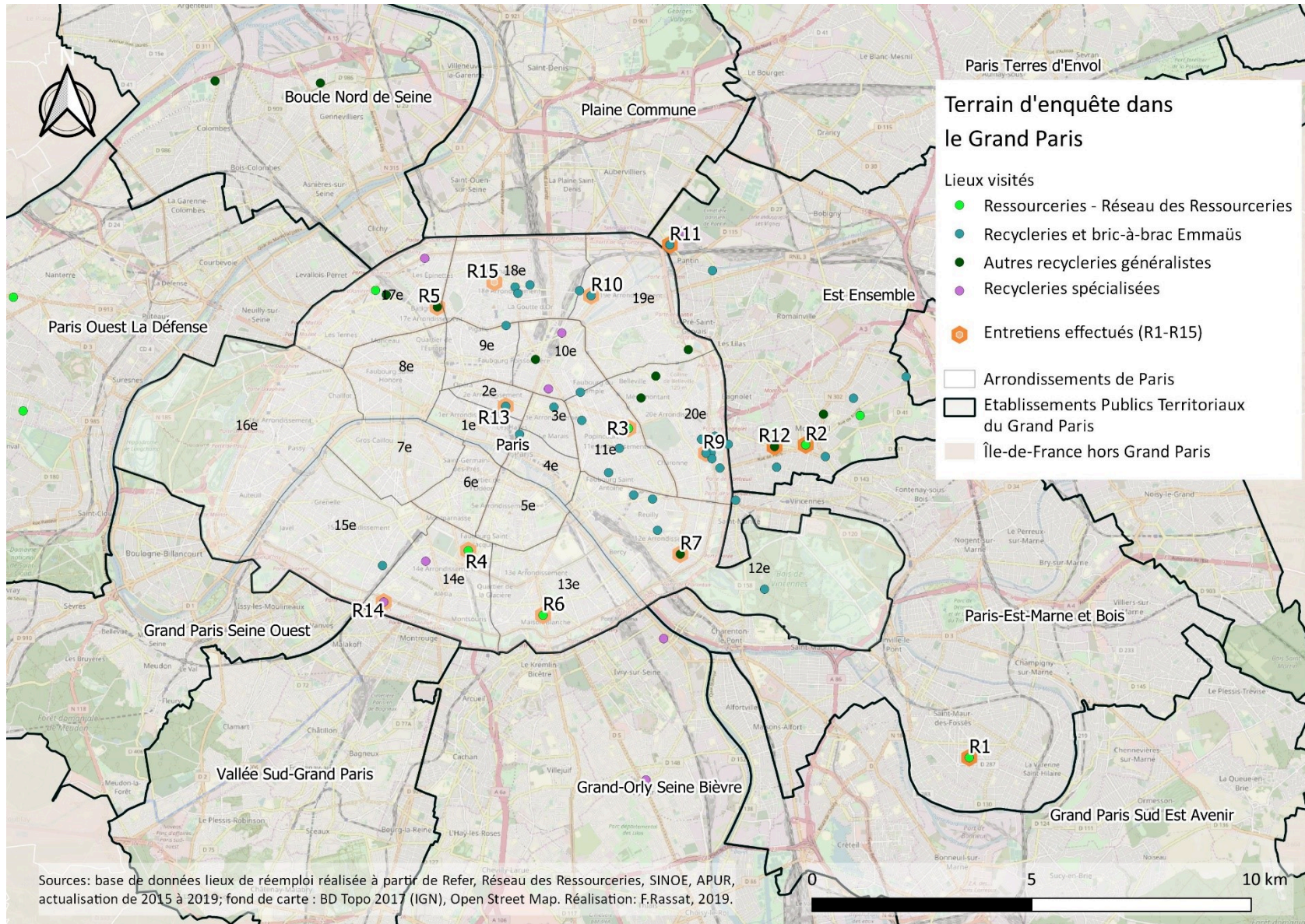
Au sein des réseaux spécialisés, Emmaüs est l'acteur le plus présent avec 65 lieux en Île-de-France (carte 5) dont 24 dans le Grand Paris (tableau 5). Bien qu'il s'agisse d'une œuvre sociale et non écologique, la récupération est centrale dans son fonctionnement. Elle fait vivre les communautés et constitue l'activité principale des chantiers d'insertion. Nous avons donc sélectionné Emmaüs et les structures du Réseau des Ressourceries dont l'objectif premier est le réemploi (chapitre 1).

Dans un second temps, nous nous sommes focalisée sur le Réseau francilien des Acteurs du Réemploi (REFER) qui, depuis 2014, regroupe des ressourceries et recycleries spécialisées d'Île-de-France (certaines associations indépendantes ainsi que des membres d'Emmaüs et du Réseau des Ressourceries). Très dynamique sur le terrain, par l'organisation d'évènements annuels sur le réemploi, l'accompagnement des porteurs de projets, le REFER constitue un acteur relais entre les associations et les collectivités territoriales. Les structures membres de ce réseau, bien que très diversifiées, concentrent leur activité sur le réemploi d'objets à visée écologique ou sociale.

L'accès à ce terrain parisien a été facilité car il s'agit de notre lieu de résidence. Nous avons alors pris le temps nécessaire pour contacter les acteurs, solliciter des entretiens entre décembre 2015 et octobre 2016. Ce temps long nous a permis de faire des allers-retours entre la littérature théorique et le terrain, de réaliser vingt entretiens semi-directifs (annexe 3), mais également de « se faire embarquer » (Gardien 2013) par le terrain lors de l'observation participante. Quinze entretiens⁵⁵ en recycleries ont été réalisés, le plus souvent avec les responsables ou employés des structures ou lorsqu'ils n'étaient pas disponibles, avec un bénévole.

⁵⁵ Grille d'entretien consultable en annexe. La plupart des entretiens ont été enregistrés sauf pour certains (R11 à R15), où les conditions n'ont pas été réunies (lieu peu adapté, malaise de l'enquêté face à l'enregistrement...). Les recycleries enquêtées par entretien sont mentionnées sur la carte 6).

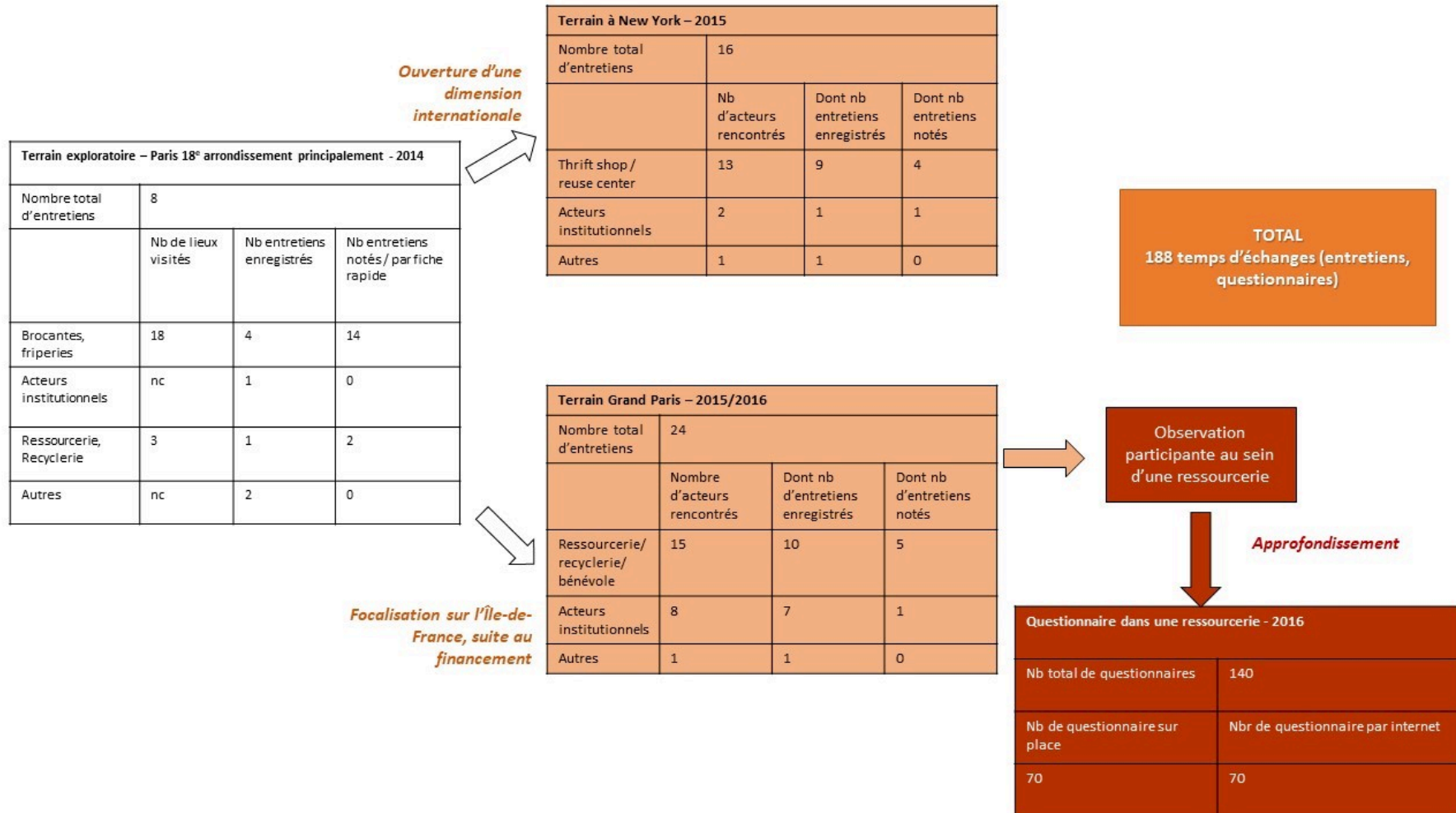
Carte 6: Les lieux de réemploi étudiés dans le Grand Paris



Par ailleurs, huit acteurs institutionnels ont été sollicités par entretiens. Les grilles d'entretien des acteurs institutionnels ont été réalisées au cas par cas, en fonction de l'interlocuteur rencontré. Un entretien a aussi permis de prolonger notre démarche exploratoire en interrogeant le créateur d'une application mobile de géolocalisation de don d'objets entre particuliers. Cette application étant utilisée par une bénévole d'une recyclerie et potentiellement par d'autres usagers, l'entretien vient enrichir la base de données fragmentée sur le réemploi et a montré la spécificité des lieux et boutiques.

Le schéma (figure 8) page suivante résume ainsi l'ensemble des enquêtes que nous avons menées sur trois périodes entre 2014 et 2016. Depuis 2016, les informations sur les terrains ont été régulièrement actualisées en recontactant les associations et en les suivant via leur *newsletter* et les réseaux sociaux.

Figure 8 : Les différentes étapes de l'enquête de terrain



Section 2 : L'engagement du chercheur sur son terrain : observation et enquête participante

Nous avons effectué dans le Grand Paris des entretiens auprès d'acteurs du milieu associatif, responsables de recyclerie ou animateurs de réseaux locaux. Certains de ces acteurs sont intéressés par la recherche en sciences sociales, lisent les articles⁵⁶ et y voient un moyen de prendre du recul sur leurs activités afin d'éclairer leur posture actuelle et future, notamment par rapport au champ politique. Dans ce milieu associatif, le chercheur est sollicité pour participer en tant que bénévole à des activités. « Cet engagement est une condition nécessaire pour une certaine reconnaissance du chercheur par les acteurs du terrain, pour l'instauration d'un lien de confiance, pour la collecte de données riches et fiables » (Gardien 2013, §22). Nous revenons ici sur cette expérience qui a permis d'approfondir notre terrain principal.

II.2.1. L'opportunité de participer à son sujet d'étude : l'observation participante en recyclerie

L'observation ethnographique permet de s'immerger sur la longue durée au sein d'un milieu d'interconnaissance, de prendre part au terrain d'étude pour l'observer de l'intérieur (Broqua 2009). Elle est souvent utilisée au moment de la pré-enquête pour appréhender le terrain. Pourtant, nous l'avons utilisée après notre terrain principal, en la considérant comme une méthode d'approfondissement des connaissances et d'enrichissement des entretiens. L'objectif n'est pas de réaliser un travail ethnographique complet, déjà effectué au sein d'une ressourcerie (voir à ce sujet la thèse de doctorat de Stéphanie Messal, 2014), mais de compléter le terrain principal par une approche plus participative qui facilite aussi l'accès aux usagers.

⁵⁶ Selon Delphine Corteel, qui réalise une recherche-action au sein d'une ressourcerie. Propos recueillis lors de son intervention : « Enquêter sur le faire, faire avec et se faire embarquer. Récit d'une enquête dans une association du secteur de la réduction des déchets », *Atelier Deuxième Vie des objets*, EHESS, 7 décembre 2017.

C'est à l'occasion d'un entretien dans une ressourcerie⁵⁷, en décembre 2015, que la responsable nous a proposé de revenir un jeudi, jour de fermeture au public, lorsque les employés et bénévoles travaillent ensemble et partagent le déjeuner. Cette proposition fut le point de départ d'une observation participante de six mois, de décembre 2015 à juin 2016 en tant que bénévole, à raison d'une à deux journées de bénévolat par semaine, ce qui nous a également laissé le temps de travailler en parallèle sur la littérature, de faire des va-et-vient entre la pratique et la théorie.

La structure, située dans le 14^e arrondissement de Paris (R4 sur la carte 6), venait d'ouvrir en septembre 2015, l'organisation du travail et l'aménagement de la boutique étaient encore en phase d'élaboration et nous avons donc eu la possibilité de suivre *in situ*, la vie d'une nouvelle ressourcerie. L'équipe de bénévoles était composée de quelques réguliers et beaucoup de personnes occasionnelles. Les tâches étaient très diversifiées et nous avons pu régulièrement en explorer de nouvelles. Nous y avons ainsi effectué :

- pesage et tri des nouveaux dons : objets et vêtements ;
- sélection des livres à envoyer aux revendeurs ;
- prix et mise en rayon (livres, vaisselle, vêtements adultes et enfants) ;
- création d'une vitrine et mise en scène des meubles ;
- tenue de la caisse ;
- nettoyage et entretiens des locaux ;
- participation aux fêtes événementielles de l'association.

Les journées d'ouverture au public ont été l'occasion d'échanges informels avec les usagers, d'observation de leur comportement dans la boutique et de repérage des clients réguliers. Les jours de fermeture ont été plus propices aux conversations avec les bénévoles et les employés.

Notre statut au sein de la ressourcerie (R4) était assez ambigu, évolutif au fil du temps et des situations. Entre bénévoles, la conversation portait principalement sur l'aménagement ou des objets réceptionnés, mais rarement sur des sujets personnels. Nous n'avons donc pas mentionné systématiquement notre statut de chercheuse, sans toutefois le cacher. Si la discussion s'orientait vers la vie professionnelle, nous assumions notre statut, en nous

⁵⁷ Étant donné qu'il s'agit d'une recyclerie généraliste adhérente du Réseau des Ressourceries, nous la désignons par le terme ressourcerie.

présentant comme « étudiante faisant une thèse de doctorat sur le réemploi des objets ». La responsable de la ressourcerie nous présentait également souvent de cette manière. Les bénévoles et employés étant d'origines très diversifiées (étudiants en service civique, chômeurs de longue durée, migrants, retraités, artistes), notre statut de doctorante n'a pas détonné dans cette diversité. Cependant, le sujet de notre recherche a suscité des interrogations et de la curiosité, le travail d'une doctorante étant souvent méconnu pour les non-initiés.

« L'observation à découvert » dans la structure est par contre réalisée « incognito » (Arborio et Fournier 2015, p. 91) vis-à-vis des usagers de la ressourcerie. Ceux qui donnent et achètent des objets nous ont toujours considérée comme un membre de l'équipe de la ressourcerie, une personne à qui demander des conseils, des informations et des prix des objets. Il a donc fallu faire semblant, donner le change face aux clients en intégrant les normes et savoir-faire des travailleurs, notamment lorsque nous étions seule à gérer la caisse.

Nous n'avions pas d'a priori sur les éléments à observer et nous n'avons pas réalisé de grille d'observation. Nous avons souhaité laisser libre cours à l'expérience et mené une « observation flottante » (Pétonnet 1982, p. 39) comme lors du terrain exploratoire. Cependant, cette absence de préparation en amont du terrain n'annule pas le caractère scientifique de notre enquête. Ce terrain est une occasion de remettre à plat nos questionnements, d'enrichir les données obtenues par les entretiens, de comprendre de l'intérieur le fonctionnement d'une association. Au cours de cette période de bénévolat à la ressourcerie, nous avons poursuivi nos entretiens avec les autres structures. Notre expérience *in situ* a permis d'enrichir les questions de la grille d'entretien et a donné un certain crédit aux yeux des enquêtés. Certains responsables de structures ont ainsi demandé comment nous nous organisions à la ressourcerie R4 (sur le tri, les prix, ...), cherchant à échanger des savoir-faire et des conseils, nous considérant comme l'une des leurs et une personne à part entière de l'association.

L'observation participante s'est avérée aussi extrêmement utile pour saisir l'ambiance de la structure de réemploi, les relations sociales au sein de l'équipe (employés et bénévoles) et avec les usagers. Elle permet :

« une connaissance du dedans » de « pratiquer une anthropologie du familier dont le but est d'explicitier [...] les multiples opérations que les acteurs

effectuent sans leur prêter attention parce qu'elles composent l'ordinaire de leur vie » (De La Pradelle, in Corbillé, 2013, p. 13).

L'observation participante est une expérience personnelle, peu transposable et demeure toujours unique (Broqua 2009). Les éléments que nous restituons ne sont pas reproductibles, car déduits de notre analyse personnelle. Même si le terrain a fait l'objet de prise de notes (celles-ci se faisant a posteriori), le filtre de la mémoire a provoqué une sélection non maîtrisée de l'information (Petit, 2001, p. 12). L'écriture du journal et les comptes-rendus des journées ont également été laborieux, car ils exigeaient d'avoir identifié a priori ce qui était important, méritant d'être écrit. C'était la première fois que nous mobilisions l'observation participante comme méthode de recherche et elle n'est pas au centre de notre enquête, mais complémentaire. Les données obtenues par le biais de l'observation ne sont donc pas directement mobilisées comme telles dans la thèse, elles sont utilisées pour appuyer, nuancer ou compléter les propos recueillis par le biais des entretiens et des questionnaires.

Nous avons également été sollicitée par un réseau de réemploi pour participer à l'organisation des conférences de la *Fête de la Récup'* 2016, évènement annuel des recycleries parisiennes affiliées au réseau. C'est donc comme bénévole, mais également en tant que chercheuse que nous avons participé à la programmation des conférences et à leur bon déroulement le jour même. Cette expérience nous a permis d'établir dans une certaine mesure, une réciprocité entre notre travail de recherche et l'action au service de nos sujets. (Arborio et Fournier 2015). Nous donnions de notre temps libre à ces acteurs en échange d'une présence à leur côté et un accès à leurs données sur le réemploi. Ainsi, les observations à découvert que nous avons réalisées se sont accompagnées d'une participation à la fois comme bénévole, mais également en tant que chercheuse.

Enfin, au cours de la dernière année de doctorat, nous avons occupé un poste de chargée de mission prévention des déchets à Est Ensemble, Établissement Public Territorial

du Grand Paris⁵⁸. Certaines missions nous ont amené à être en lien avec les acteurs du réemploi, préalablement rencontrés au cours de notre enquête. Pour les associations, nous devenions au côté d'autres établissements institutionnels, comme le Conseil Régional ou le SYCTOM⁵⁹, des potentiels financeurs de leurs activités. Dès le départ, nous ne souhaitons pas inclure cette mission en collectivité dans le processus d'enquête participante. En effet, cette expérience arrivant en fin de parcours de thèse, après une première écriture du manuscrit, les informations obtenues n'ont pas fait l'objet d'un traitement analytique scientifique. Toutefois, ce poste nous a indéniablement permis d'approfondir notre compréhension des enjeux du réemploi et en particulier les aspects financiers et politiques. Bien qu'elle soit tenue à l'écart de notre enquête, cette expérience amène donc à préciser certains éléments de notre recherche.

II.2.2. Le questionnaire : outil d'enquête au service des acteurs ?

Lors de notre observation à la ressourcerie du 14^e arrondissement de Paris (R4), nous avons également administré un questionnaire auprès des usagers. L'observation et le questionnaire ont donc permis de compléter nos entretiens même si le caractère unique de ces enquêtes, qui a lieu dans un contexte particulier d'une ressourcerie⁶⁰, limite les possibilités de généraliser les résultats.

⁵⁸ Nous faisons partie de la Direction de la prévention et de la valorisation des déchets d'Est Ensemble qui regroupe 9 communes de Seine-Saint-Denis (Bagnolet, Bobigny, Bondy, Montreuil, Les Lilas, Le Pré-Saint-Gervais, Noisy-le-Sec, Pantin et Romainville).

⁵⁹ L'Agence métropolitaine des Déchets Ménagers, principal syndicat intercommunal de gestion des déchets du Grand Paris.

⁶⁰ La ressourcerie du 14e (R4) a ouvert ses portes en 2015 aux Grands Voisins, un espace d'occupation temporaire situé sur l'ancien site de l'Hôpital Saint-Vincent-de-Paul. En 2012, l'hôpital a fermé et le site a été cédé à la Ville de Paris, qui projette l'aménagement d'un nouveau quartier. Pendant la vacance, l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris confie l'ensemble du site de 4 hectares à une association spécialisée dans l'hébergement d'urgence et l'accueil de personnes vulnérables en 2012. En 2014, des réflexions sont menées sur la diversification des activités, car la Ville de Paris souhaite ouvrir le site à d'autres usagers dont les riverains et touristes. À partir de 2015, le site ouvre ses portes à plusieurs associations et professionnels. En 2015, lorsque nous avons réalisé notre terrain, le site hébergeait plus de 500 personnes en difficultés, le plus souvent sans-papiers ou en situation d'isolement. Parallèlement, d'autres associations se sont installées, des étudiants, des ateliers d'artistes et des espaces de travail collaboratif. Sa fréquentation est donc fortement diversifiée, l'espace est partagé par des publics aux profils socio-économiques et aux usages très contrastés. Le site constitue donc une expérience urbaine particulière, dont les usages et la fréquentation diffèrent du quartier aisé de Montparnasse-Raspail. La ressourcerie, située à l'entrée du site attire à la fois des résidents et usagers du site, mais aussi des visiteurs occasionnels et des habitants du quartier. Tout comme notre observation, les résultats du

Lors de notre terrain en 2016, la ressourcerie (R4) était à ce moment-là une jeune structure de moins d'un an, avec un avenir incertain puisqu'elle disposait d'un bail précaire de deux ans. La responsable souhaitait mieux connaître son activité, obtenir un retour de ces clients afin de communiquer sur la réussite de son activité auprès de la mairie, pour garantir l'obtention d'un nouveau bail. Nous avons alors créé un questionnaire qui avait une double utilité comme le montre l'affiche ci-dessous. Pour notre recherche, il permettait d'obtenir des informations factuelles sur la clientèle que nous pourrions comparer avec nos observations sur le terrain. Pour la responsable de la structure, ce questionnaire permettait de connaître la perception de la ressourcerie chez ses usagers et de leur demander par le biais du questionnaire de déclarer leur soutien à la pérennisation de l'association.

questionnaire réalisé au sein de cette ressourcerie sont donc à replacer dans ce contexte particulier. Après notre terrain, le site tel qu'il était au moment de notre observation a fermé en 2017 pour laisser place aux travaux d'aménagement d'un nouveau quartier. En 2018, des personnes hébergées y résident toujours, et quelques bâtiments sont ouverts au public. La ressourcerie a déménagé dans un autre bâtiment et dispose d'un nouveau bail temporaire.

Figure 9 : Affiche de présentation de la démarche d'enquête visible sur la table de passation des questionnaires

Soutenez la Ressourcerie **pour des**
locaux pérennes

Répondez à cette courte enquête, c'est anonyme et ça nous aide à continuer !

Les résultats de cette enquête seront traités par une bénévole/étudiante qui les utilisera uniquement :

- pour montrer à la Mairie notre activité et notre envie de continuer !
- pour savoir si les ressourceries doivent se développer dans tous les quartiers dans le cadre d'une recherche universitaire.



MERCI

Réalisation : F.Rassat, 2016 (l'affiche a été anonymisée lors de la rédaction de la thèse).

Nous avons administré soixante-dix questionnaires dans la boutique. Nous posions nous même les questions aux enquêtés et écrivions sur la feuille à côté d'eux. Ce questionnaire a été administré sur cinq jours entre février et mars 2016, à plusieurs horaires et plusieurs jours de la semaine et du weekend, afin de toucher un maximum de clientèle.

La passation du questionnaire nous a amené à une position délicate au sein de la ressourcerie. Notre statut de doctorante sur le réemploi des objets, non caché mais pas forcément connu de tous, est devenu très visible. L'enquête n'ayant pas fait l'objet d'une information préalable à toute l'équipe par la directrice, notre activité est apparue curieuse pour certains. Nous sommes devenue « celle qui fait des recherches sur nous » (selon un employé), position délicate qui a développé une distance interactionnelle avec certains employés et bénévoles. Notre statut de chercheuse a créé une distance relationnelle, notamment avec les plus jeunes, bénévoles, étudiants ou employés en service civique pour qui nous n'étions plus une des leurs, jeune bénévole étudiante profitant de son temps de loisirs pour s'engager ou s'investir dans une association, mais une chercheuse ayant pour travail de

les étudier, avec une incompréhension assez importante sur la finalité de mon travail. Au contraire, cette passation de questionnaire nous a rapproché de la responsable de la structure, pour qui nous réalisons en partie cette enquête dont nous lui confierons rapidement les premiers résultats. Même si cette période de passation du questionnaire a impacté fortement notre observation participante, la réalisation d'un tel questionnaire n'aurait pas été possible sans ce temps de bénévolat qui a participé à l'établissement d'une relation de confiance et d'échanges réciproques avec la responsable.

Il est cependant devenu de plus en plus difficile de remplir les questionnaires, d'une part parce que certains clients déjà enquêtés revenaient en boutique, mais également parce que nous modifions l'organisation de la boutique. Notre enquête devenait trop intrusive dans la vie quotidienne du lieu. Nous avons donc poursuivi le questionnaire par internet, via un formulaire Google. Le questionnaire a été diffusé par le biais de la newsletter et de la page Facebook de l'association, ainsi que celle du lieu associatif d'occupation temporaire sur lequel se trouvait la ressourcerie. Ce questionnaire en ligne s'est déroulé entre le 8 et le 30 avril 2016. Nous avons arrêté sa diffusion lorsque nous avons atteint le seuil des soixante-dix personnes qui étaient venues au moins une fois à la ressourcerie, un échantillon qui pouvait facilement être comparé à celui de l'enquête réalisée sur place.

Le questionnaire administré sur place est appelé Panel 1, il est composé de douze questions (voir Annexe 4). Les cinq premières questions portent sur les pratiques en ressourcerie (fréquentation, achat, don), les questions 7 à 12 portent sur le profil sociologique de l'enquêté et son lieu d'habitation. Les profils économiques des enquêtés sont peu détaillés, car la collecte de ces données reste compliquée au sein de ces associations, qui ne souhaitent pas, par principe, connaître la situation socio-économique de leurs usagers. La question 6 est une question ouverte portant sur la représentation subjective de la ressourcerie : « La ressourcerie, c'est quoi pour vous, si vous deviez l'expliquer à un.e ami.e ». Le Panel 2 qui correspond au questionnaire administré sur internet se compose de vingt questions (voir Annexe 5). Nous avons repris l'ensemble du formulaire du Panel 1, auquel nous avons ajouté huit questions. Cinq d'entre elles portent sur les pratiques dans les autres lieux de réemploi, dont quatre questions sans proposition de réponses, mais pour lesquelles les enquêtés ont répondu sommairement par oui ou non (questions 9 à 11) car les questions posées n'étaient

pas suffisamment ouvertes et n'incitaient pas à des réponses détaillées. Enfin, trois demandes d'informations ont été ajoutées concernant la situation personnelle (composition de la famille, profession) au cours de l'administration du panel 1. Nous avons également demandé le lieu de travail, car certaines personnes venaient à la ressourcerie parce qu'elles travaillaient à proximité et non parce qu'elles habitaient le quartier, ce qui pouvait modifier les résultats concernant l'origine géographique des usagers. Les deux questionnaires ont fait l'objet d'un traitement sous Excel. Les questions ouvertes ont d'abord été retranscrites dans un tableau, puis codées manuellement sous forme de mots-clés.

L'observation participante et le questionnaire ont donc suscité un intérêt pour les sciences sociales chez les acteurs associatifs du terrain. La situation de précarité dans laquelle ils sont pour la plupart et la volonté de revendication de droit et de financement auprès des institutions publiques, les amènent à prêter une attention particulière à notre statut. L'expertise du chercheur est en effet vue comme un moyen de prendre du recul sur l'activité quotidienne et d'agir comme un outil de légitimation de leur action. Cependant, le doctorant est pris dans la temporalité de la thèse et des exigences académiques très éloignées de celles du terrain et de l'analyse opérationnelle. Cette participation sur le terrain s'est terminée par un constat en demi-teinte : si la production de données n'aurait pas pu se faire sans la participation et la bienveillance des acteurs du terrain, nous avons eu des difficultés à « rendre le change » et à réaliser un don/contre-don au-delà des « petits coups de main » en tant que bénévole. De plus, par manque de temps libre, cet engagement associatif a dû prendre fin lorsque nous avons considéré que les données collectées étaient suffisantes. Nous restons néanmoins au courant et à l'affût autant que possible des évolutions de nos terrains.

Section 3 : Des contextes et outils diversifiés pour étudier des pratiques de réemploi

Les recycleries pèsent a priori toutes les matières collectées. Lors de nos observations, nous avons constaté que toutes les collectes n'étaient pas systématiquement pesées et que les méthodes employées amenaient à des imprécisions. De plus, lors de la vente, les objets ne sont pas comptabilisés par poids mais par type. Dans ce contexte, il nous a semblé peu opportun de réaliser une analyse des bilans de matières, telle qu'elle est faite pour d'autres secteurs des déchets (Bahers 2012; Durand et al. 2012; Barles 2010). Dans notre recherche, principalement centrée sur une analyse qualitative, nous nous appuyons plus particulièrement sur l'analyse des politiques, discours et pratiques pour étudier les circuits, les liens de proximité et les synergies qui y prennent part dans une gestion plus durable de la ville. La proximité s'affirmant comme « une des composantes clés de cette gestion durable de l'assainissement urbain » (Carré, Chouli, Deroubaix, 2006, p. 2), nous tenterons de l'appliquer à notre objet de recherche. La création de circuits de proximité comme alternative aux réseaux des déchets urbains unifiés est également à compléter par des enjeux de proximité entre les habitants, les récupérateurs, les gestionnaires et les déchets qui seront questionnés par rapport aux lieux de réemploi.

II.3.1. Méthodologie d'analyse des entretiens et questionnaires

Les entretiens, comme l'ensemble des données de terrain, ont été analysés en s'appuyant sur la littérature scientifique et grise. Cette dernière désigne les documents officiels des collectivités territoriales et les rapports des institutions environnementales. L'analyse oscille entre la rigueur de l'objectivité et la fécondité de la subjectivité. Les propos sont donc entendus comme des discours à situer dans leur contexte et dans la situation de l'entretien. Une grille d'analyse thématique des entretiens a été élaborée à partir de la littérature et de quelques premiers entretiens analysés. Cette grille a permis un étiquetage systématique, méthode analytique qui permet de dépasser les témoignages ou les pratiques pour identifier les phénomènes sous-jacents (Lejeune 2014). Tous les entretiens ont été

retranscrits et étiquetés à partir du logiciel SONAL⁶¹. Chaque extrait d'entretien se rattache ainsi à une ou plusieurs étiquettes qui font référence à un même sujet. Cette indexation thématique est très utile pour organiser et rationaliser les données. Elle facilite également l'analyse comparative des discours, issus de contextes distincts, par une entrée thématique en faisant ressortir les points saillants entre les entretiens.

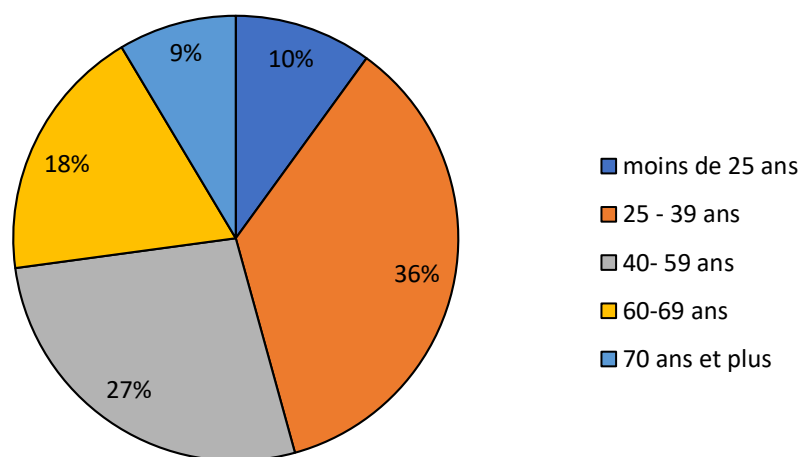
Parallèlement aux entretiens, le questionnaire est ici utilisé non pas à des fins quantitatives, puisque le seuil de représentativité n'a pas été visé, mais comme outil d'interaction simple et accessible auprès des usagers d'une recyclerie.

Le double panel présente un intérêt particulier pour notre enquête. Outre la possibilité de poursuivre plus facilement le questionnaire par internet, le second questionnaire a permis de confirmer ou de préciser les résultats du premier, ce qui est intéressant sur un échantillon réduit. Alors que seulement une bénévole avait répondu au premier questionnaire, le second panel comporte 14 % de bénévoles de la ressourcerie. Nous présentons le plus souvent les résultats des deux panels séparément puisque nous ne pouvons pas garantir qu'aucune personne n'ait répondu aux deux questionnaires, même si nous n'avons pas remarqué de formulaire identique.

Les personnes n'étant jamais allées à la ressourcerie sont exclues du questionnaire. Les réponses se concentrent surtout sur les pratiques des usagers, les profils socio-économiques des enquêtés, détaillés ci-dessous, restant peu approfondis. La plupart des enquêtés sont âgés de 25 à 59 ans. Dans le panel 1, la part des 25-39 ans est majoritaire (36 %), alors que dans le panel 2, ce sont les personnes de 40 à 59 ans qui le sont (37 %) contre 34 % pour les 25-39 ans. Le panel 2 a donc surtout permis de capter une tranche d'âge (40 à 59 ans), mieux représentée que dans le Panel 1.

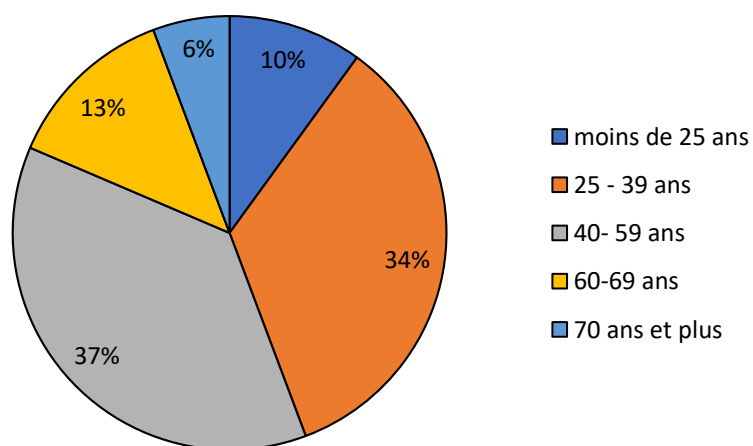
⁶¹ SONAL est un logiciel libre d'enquête qualitative, mis au point par Alex Alber qui permet de collecter, d'organiser, de transcrire et d'analyser des fichiers audios et textes. Bien que le logiciel propose des analyses textuelles statistiques, nous l'avons principalement utilisé pour l'étiquetage des données.

Figure 10 : Répartition des enquêtés selon l'âge (Panel 1)



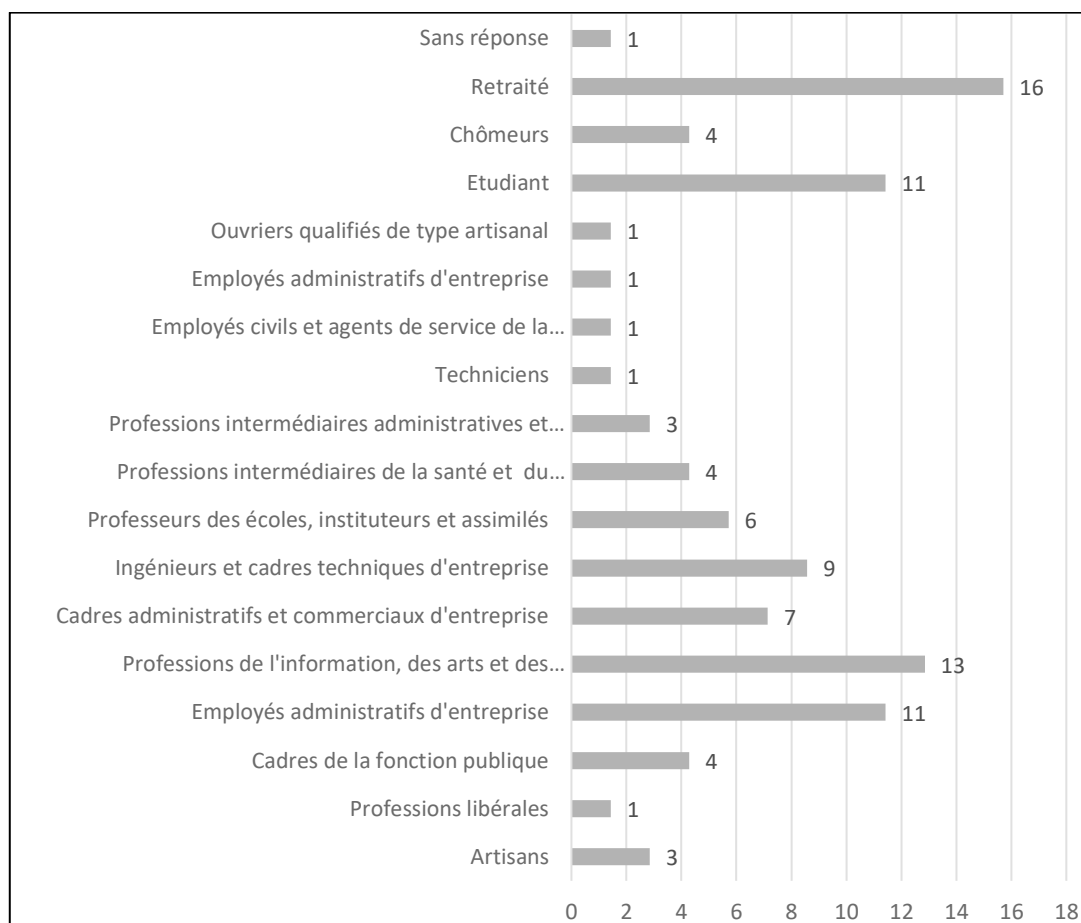
Source : Questionnaire en ligne, Panel 1. F. Rassat, 2016

Figure 11 : Répartition des enquêtés selon l'âge (Panel 2)



Source : Questionnaire en ligne, Panel 2. F. Rassat, 2016

Figure 12: Profession des enquêtés⁶²(Panel 2), usagers et bénévoles exprimés en pourcentage (%).



Source : Questionnaire en ligne, Panel 2. F. Rassat, 2016

Le questionnaire du panel 2 comportait davantage de questions que le premier. Nous avons des renseignements sur la profession et la situation familiale des enquêtés. Nous constatons une part importante de retraités (16 %) et de profession de l'information, des arts et des spectacles (13 %). La présence notable de cette dernière clientèle s'explique notamment par la situation de la ressourcerie, sur un site en transition accueillant de manière temporaire des ateliers d'artistes. En effet, le site, comme d'autres expériences temporaires de gestion de la vacance, s'inscrit dans les nouveaux territoires urbains de l'art (L'extrait 2001). Les étudiants et les employés administratifs d'entreprises représentent chacun 11 % de l'échantillon. Parmi les dix bénévoles de l'échantillon, trois sont étudiants.

⁶² Les professions ont été demandées sous forme de question ouverte, puis ont été classées selon les catégories socio-professionnelles de l'INSEE.

Le profil des enquêtés apparaît plutôt diversifié, lorsqu'on prend en compte l'âge, la profession et leur situation familiale. Dans le panel 2 : 44 % des personnes sont célibataires, 33 % en couple sans enfants et 23 % ont des enfants. Le sexe des enquêtés montre cependant un fort déséquilibre dans notre échantillon, avec une surreprésentation des femmes dans la clientèle, par rapport à leur part dans la société.

- Panel 1 : 73 % de femmes, 27 % d'hommes
- Panel 2 : 90 % de femmes, 10 % d'hommes

Cette forte présence féminine⁶³ chez les enquêtés s'observe également sur le terrain, la plupart des clientes et des bénévoles dans la ressourcerie R4 étant des femmes.

Cette présentation succincte de l'échantillon des personnes enquêtées nous permettra par la suite d'analyser et d'interpréter les données issues des entretiens et des questionnaires.

II.3.2. L'expérience new-yorkaise, un décentrement du regard sur le réemploi

Le décentrement sous-entend une démarche comparative, même si elle n'est pas au centre de notre recherche. L'analyse du terrain sera effectuée d'abord en prenant en compte les données sur le Grand Paris, terrain dans lequel nous avons réalisé la majeure partie de notre enquête. Ces résultats seront ensuite mis en perspective par rapport à ce que nous avons observé à New York (chapitre VII). La mise en regard est donc partielle, limitée à certaines parties de la thèse. Nous veillerons tout au long de notre analyse à être vigilante sur ces différents aspects.

Notre mise en regard présente, dès le départ, quelques limites. Notre travail n'a pas été pensé dès le début dans une perspective comparative. Les dispositifs d'enquêtes ne sont pas

⁶³ La présence importante des femmes en recycleries pourrait s'expliquer de différentes manières. Le réemploi peut s'apparenter à un travail domestique, d'autant plus lorsqu'il concerne les objets du quotidien. Mais il faudrait également chercher du côté du « care » (Laugier *et al.* 2015; Tronto 2012) et du militantisme associatif (Fillieule 2009). Par ailleurs, dans le monde académique, parmi les chercheurs travaillant sur un sujet relatif aux déchets, nous avons également remarqué que les femmes sont également très nombreuses (notamment à l'occasion de la journée d'étude *Deuxième Vie des objets*, en juin 2018). Ces questionnements très intéressants mériteraient bien plus que quelques lignes, et pourraient faire l'objet d'une recherche à part entière. Étant donné que la discussion risquerait de s'éloigner de notre préoccupation centrale, nous ne proposerons pas d'analyse sur le genre dans le réemploi, et laissons ouvertes ces pistes de recherches.

symétriques. En effet, lors de notre séjour de recherche de deux mois à New York, nous nous sommes concentrée sur des entretiens réalisés avec des acteurs du réemploi sans pouvoir faire une analyse approfondie d'un lieu de réemploi à l'instar du terrain parisien. Ainsi, les données d'enquêtes ont été beaucoup plus abondantes à Paris qu'à New York. Cela est en grande partie dû à la facilité d'accès de notre terrain parisien qui nous a permis de mener une enquête sur le temps long, ce qui n'a matériellement pas été possible aux États-Unis. Toutefois, « il serait dommage de se priver d'étudier des données plus abondantes dans un cas que dans les autres » (Verdalle, Vigour, et Bianic 2012, p. 16). Nous considérons donc cette asymétrie des terrains comme une richesse, permettant une compréhension plus fine des réalités observées, renforcées par une connaissance accrue du contexte urbain dans lequel nous vivons. Nous n'avons ainsi pas la prétention d'analyser de la même manière deux contextes urbains, alors que d'un côté nous vivons dans cette ville depuis notre enfance, et de l'autre nous avons séjourné à New York pour deux mois, le temps de notre enquête. Cette appréhension asymétrique initiale doit être assumée (Fleury 2008), le cas parisien étant au centre de notre analyse et confronté à un autre cas. Cette méthode exposée par Antoine Fleury dans sa thèse (2007) consiste en un croisement des terrains qui intègre une réflexion sur la place du chercheur assumant son ancrage.

« Le terrain de recherche se construit bien alors dans l'intersection des différents terrains d'investigation, de même que l'objet et les questionnements, donnant la possibilité de sortir de l'étude de cas – ou du cas étudié par rapport à un autre cas – en étudiant une entité à travers une autre entité, pour au final monter en généralité » (Fleury 2008, p. 10).

Cette restitution du travail nécessite tout de même de respecter une méthodologie comparative structurée, sur laquelle nous revenons brièvement. La mise en regard, comme la comparaison, implique une mise en évidence des ressemblances et/ou dissemblances qui conduisent « naturellement » à formuler des hypothèses explicatives (Hassenteufel 2014). La méthode de comparaison d'inspiration wébérienne, c'est-à-dire par cas, « vise à rendre compte des différences et des ressemblances entre un nombre limité de cas analysés de manière approfondie » (Hassenteufel 2014, p. 149). Elle se distingue traditionnellement de l'approche durkheimienne qui s'appuie sur des variables indépendantes. Nous avons pensé notre mise en regard en termes relationnels plutôt que terme à terme. Elle repose alors davantage sur « des “analogies de rapports” — à la légitimité, au pouvoir, à la visibilité, à la reconnaissance publique, etc. » (Verdalle, Vigour, et Bianic 2012, p. 15) plutôt que la

comparaison des mots. Ce travail ne pouvait de toute façon pas se faire terme à terme en raison de l'usage de deux langues, le français et l'anglais américain. Outre les dictionnaires français-anglais, nous nous appuyons sur des textes spécialisés, notamment le *Glossaire anglais-français du déchet et de la pollution* (Bertolini 1990) et *l'ABCdaire de la Deuxième Vie des objets*⁶⁴. Un même mot peut désigner des réalités différentes selon les pays et les langues. Par exemple, « waste » en anglais désigne à la fois déchet et gaspillage, alors qu'en français il n'existe pas d'expression reprenant cette double signification. En français, le réemploi détient deux significations. Il désigne à la fois l'opération qui vise à utiliser à nouveau un objet, et d'autre part le fait de réemployer des personnes, de les insérer par le travail.

« À la différence de ses homologues anglais et allemand qui s'appliquent uniquement aux objets, le terme français désigne tout autant le fait de réemployer quelque chose que quelqu'un. Ces multiples acceptions se traduisent par différentes structurations des activités selon les pays » (Corteel 2018b).

Faire dialoguer deux terrains aux langues différentes amène forcément à traduire le vocabulaire, les processus et phénomènes au risque de trahir et de réduire une part de la réalité. L'enjeu est alors la traduction des nombreux vocables pour permettre la comparaison tout en prenant en considération ces divers sens.

« Les catégories sur lesquelles se fonde toute analyse en sociologie opèrent en effet un cadrage des phénomènes adossé à un contexte historique et social particulier [...]. L'explicitation des catégories utilisées apparaît donc centrale dans la comparaison — notamment internationale — à la fois comme objet et comme condition de possibilité de la recherche » (Verdalle, Vigour, et Bianic 2012, p. 15).

Si une approche internationale offre une vue plus globale des processus de prévention des déchets, celle-ci révèle également les spécificités inhérentes à chaque métropole. Ainsi, dans le cadre de notre terrain exploratoire à Paris, nous avons observé une circulation des rebuts à l'échelle locale des quartiers composant le 18^e arrondissement. Nous avons alors cherché l'existence de réseaux de circulation équivalents pour notre terrain new-yorkais.

⁶⁴ Comité éditorial de *l'ABCdaire de la Deuxième Vie des objets* : M. Perelman, N. Ortar, V. Milliot, M.I. Fernandez Alavez, S. Carengo, S. Ayimpam, E. Anstett, ressource en ligne : <https://dvo.hypotheses.org/abcaire-de-la-deuxieme-vie-des-objets-abcdario-de-la-segunda-vida-de-los-objetos>, consulté le 18/07/2018.

Cependant, cette intuition s'est révélée infructueuse, l'analyse des réseaux de réemploi montrant plutôt une inscription dans des circuits d'échanges inter-quartiers. Ceux-ci doivent en effet être davantage envisagés à l'échelle métropolitaine, notamment sur des flux entre Manhattan et Brooklyn. Il s'agit donc de délimiter précisément le périmètre d'usage du terme « local », en insistant sur les logiques de réemploi des objets. Celles-ci peuvent se construire à différentes échelles interurbaines, au sein d'un quartier ou entre différents quartiers. Ce constat a mis en évidence la nécessité de réaliser une mise en regard multiscalair des circuits de réemploi au sein des deux métropoles. En effet, des similitudes et des différences peuvent être constatées dans la structuration réticulaire et multiscalair des acteurs du réemploi.

L'écriture est in fine la dernière étape de toute démarche comparative (Courtin *et al.* 2012). Les travaux oscillent généralement entre une entrée analytique reposant sur des hypothèses préétablies au risque de passer sous silence des spécificités des terrains et de se focaliser uniquement sur ce qui peut être comparable. Une autre méthode, centrée sur les terrains présentés individuellement, risque au contraire d'amener à des monographies juxtaposées. Afin de résoudre les tensions inhérentes à ces approches, nous empruntons aux deux en privilégiant des analyses thématiques tout en nous essayant à des courtes monographies provisoires (Béal 2012) qui permettent de montrer les particularités de telle ou telle structure de réemploi (Rassat 2017). La restitution des résultats de terrain est organisée par rapport à cette mise en regard. L'analyse est d'abord centrée sur le terrain principal, le Grand Paris, terrain qui conditionne la structuration de notre démonstration. La mise en regard avec New York est exposée au chapitre VII, afin de discuter et mettre en perspective les résultats obtenus en région parisienne. L'asymétrie dans l'enquête est ainsi reproduite dans l'écriture afin de conserver la relativité des résultats.

Conclusion chapitre II : une enquête multi-étapes pour appréhender un phénomène protéiforme

Face à notre état de l'art, à nos terrains puis lors de l'analyse et de l'écriture, nous avons dû « bricoler » notre itinéraire de recherche en faisant avec les contraintes des terrains. Certains ouvrages généralistes sur les méthodes pour réaliser une thèse nous ont été de bon conseil. Ils nous ont guidée et remobilisée dans des moments d'interrogation (Belleville 2014; Eco 2016; Hunsmann et Kapp 2013).

Notre approche des terrains est donc multi-étapes et emprunte plusieurs outils d'enquêtes qualitatives. Poser les principaux éléments de notre méthodologie a permis de clarifier notre objet de recherche, de le situer au sein d'un ensemble d'acteurs plus vaste. Il reste à présent à structurer l'ensemble des résultats. Pour cela, nous nous appuyons sur une organisation qui permet à la fois une entrée par thématiques analytiques et par les terrains.

PARTIE 2 : DE NOUVELLES PROXIMITÉS DES REBUTS SUR LE TERRITOIRE

Notre recherche vise à déterminer comment les lieux de réemploi participent à la fabrique de la ville par la transformation du rapport aux rebuts sur le territoire. Cette seconde partie a pour objectif de répondre partiellement à cette interrogation en s'intéressant à la transformation du rapport aux rebuts sur le territoire. Elle pose les questions suivantes : comment sont-ils perçus sur le territoire ? Comment les rebuts changent-ils de statut ?

Le chapitre III s'ouvre sur une analyse historique de la perception des rebuts sur le territoire à travers les siècles. En étudiant l'évolution des rapports des habitants aux rebuts, nous constatons qu'ils sont le plus souvent régis par des relations de proximité. Cette proximité est acceptée pendant certains siècles car ces reliquats sont considérés comme des matières à réemployer, alors qu'à d'autres époques, ils deviennent des déchets et un problème à cacher. La question de la proximité apparaît donc centrale pour expliquer l'évolution des rebuts au cours des siècles. Après avoir précisé les enjeux théoriques de l'analyse des proximités, nous verrons comment se construisent sur le territoire les circuits de réemploi en s'appuyant sur ce concept.

Dans le chapitre IV, nous verrons comment la proximité impacte le statut du rebut et son potentiel de revalorisation. En milieu urbain dense, la proximité des rebuts est acceptée grâce à des lieux de consommation d'occasion qui valorisent l'esthétique des objets. La valorisation des rebuts dépend du lieu où ils se situent : l'objet est dévalorisé dans un espace marginalisé et à l'inverse valorisé dans un espace esthétisé. Le lieu et sa mise en scène jouent un rôle important dans l'acceptation de la proximité avec les restes et leur valorisation.

CHAPITRE III : LES PROXIMITÉS AU CŒUR DE L'ANALYSE DÉCHETS-VILLES

« Généralement chaque agglomération se "décharge" littéralement de ses ordures dans une dépression proche mais assez dissimulée pour donner bonne conscience » (Gouhier in Bertrand 2003 p. 17).

Cette citation de Jean Gouhier illustre le modèle dominant de gestion des déchets, très axé sur les questions de propreté. Les déchets sont des éléments dont il faut se débarrasser rapidement, à oublier mais qui restent le plus souvent à proximité de leurs lieux de production. Nous présentons ici un élément clé de notre analyse, le concept de proximité. Un détour historique permet d'expliquer que les relations de proximité avec les rebuts sont particulièrement importantes en milieu urbain dense (section 1). Alors même qu'à certaines époques les restes étaient valorisés dans la sphère domestique, mais également dans l'artisanat, l'industrie et l'agriculture, les enjeux de salubrité amènent à une mise au ban des déchets en dehors des villes. Ils disparaissent progressivement du paysage urbain, sont cantonnés à des espaces fermés (poubelles) et périphériques (décharges).

Dans ce chapitre, nous souhaitons montrer qu'aujourd'hui, les pratiques de réemploi et de recyclage s'accompagnent d'un retour des rebuts et déchets dans l'espace public et domestique, une présence qu'il faut accepter. Au lieu de les jeter en les faisant rapidement disparaître, ces pratiques réinventent des nouveaux rapports de proximité.

La section 2 du chapitre revient sur la définition juridique de la proximité dans la législation relative aux déchets. Puis, elle définit de façon théorique les différents registres de proximité en s'appuyant sur les travaux académiques dont certains sont spécialisés sur les déchets.

Enfin, la section 3 propose une première analyse du terrain français sous l'angle de la proximité. Nous verrons ainsi comment les activités de réemploi en milieu urbain dense sont régies par des enjeux de proximité et que l'échelle locale, entendue ici comme celle du quartier apparaît primordiale pour les recycleries généralistes.

Section 1. Perspectives historiques des pratiques de gestion et de mise à distance des rebuts

Il existe depuis toujours une mise à distance spatiale des ordures et une volonté de faire disparaître les déchets. La question de l'ordure est intemporelle dans le sens où à chaque époque, la question « que faire avec ses restes ? » se pose. Nous abordons ici les espaces dédiés à l'accueil des restes des sociétés urbaines et l'évolution des pratiques de récupération et de recyclage afin de replacer notre objet d'étude dans un contexte historique.

Les restes ont toujours existé et sont intrinsèquement liés à toute activité humaine (Monsaingeon 2014). Sans faire une présentation archéologique et historique exhaustive sur le sujet, nous présentons ici quelques éléments permettant de montrer l'impact des déchets dans l'espace privé et public. Nous verrons également que les lieux qui leur sont dédiés relèvent des espaces dépréciés, voire marginalisés. En sollicitant les travaux d'historiens et de géographes sur l'histoire des villes, nous verrons que les réponses proposées à la question des choses délaissées ont fortement évolué. Les rebuts étant souvent les oubliés de l'histoire, en retracer leur présence à travers les siècles n'est pas chose facile. L'archéologue s'appuie sur les restes des constructions, des objets qui constituent autant d'indices pour comprendre les modes de vies ancestraux. Au-delà de cette discipline, nous nous appuyerons principalement sur quelques auteurs incontournables sur l'histoire des déchets. Susan Strasser (1999) et Catherine De Silguy (1989, 1996) exposent le caractère dynamique de la notion à travers le temps. Sabine Barles (1999, 2005) nous livre sur Paris de précieuses informations sur l'apparition de la « catégorie déchet » entre le XIX^e et le XX^e siècle. Martin Melosi (2005), Steven Fee et Elisabeth Corey (1994), Robin Nagle (2014) nous livrent également des précisions remarquables sur la gestion des restes et l'émergence de la problématique des déchets à New York.

À travers une brève présentation historique en milieu urbain, nous discuterons le rapport entre les hommes, les déchets et l'environnement au fil des siècles. Cela nous amènera à déchiffrer les enjeux de proximité et de marginalité et permettra de souligner que la question des déchets comme problème public est relativement récente et n'apparaît qu'au XX^e siècle.

III.1.1. Proximité et rapport aux rebuts jusqu'au XIX^e siècle

Faire ici l'état des lieux de l'histoire des ordures et des rebuts de l'Antiquité au XIX^e siècle nécessiterait d'y consacrer au moins une thèse entière. Ce n'est bien-sûr pas l'objet de cette sous-partie, qui a pour objectif principal de rappeler que la question des restes, omniprésente dans toutes les sociétés, s'articule à des enjeux de proximité et que des pratiques de récupération et de recyclage ont été mises en place bien avant qu'apparaisse le terme de déchet.

III.1.1.1. Voisiner dans l'ordure

L'émergence des villes pendant l'Antiquité⁶⁵ pose déjà la question de la gestion des résidus. Dans les villes antiques, malgré une proximité très forte avec les restes domestiques dans les rues et les excréta humains dans les latrines ouvertes à tous, une certaine idée de l'impact négatif des ordures sur la santé apparaît de manière très discrète (Castella 2011). Des réseaux d'évacuation sont mis en place dans des bâtiments officiels. La Constitution d'Athènes mentionne que les astynomes⁶⁶ « veillent encore à ce que les balayeurs ne jettent pas leurs ordures à moins de dix stades des murs de la ville »⁶⁷. Des esclaves sont affectés au nettoyage des rues et s'occupent de débarrasser leur « maître de ses miasmes » (Béguin 2013, p. 4). Des lieux spécifiques sont installés comme les latrines publiques et des personnes, souvent des esclaves, sont dédiées à la gestion des ordures. Nous constatons que les travaux faisant référence à la question des ordures dès l'Antiquité s'intéressent principalement aux villes. En effet, l'accumulation des restes y est plus forte et plus problématique à cause du manque de place. La proximité avec des odeurs nauséabondes, la crasse et les maladies sont plus problématiques qu'en milieu rural, où la densité des activités humaines et de la population est plus faible et où il existe une possibilité accrue de réutilisation (notamment par l'épandage).

⁶⁵ Castella (2011) évoque notamment la période vers 140 a.p. J.-C. où se forme le Mont Testaccio, colline constituée de restes d'amphores.

⁶⁶ Les astynomes sont les magistrats de la ville d'Athènes, chargés de la police des rues.

⁶⁷ Le texte est attribué à Aristote, 384-322 av. J.-C. *Constitution d'Athènes* traduite par B. Haussoulier, en 1981, Ed. E. Bouillon, Paris, p. 75, consulté sur Gallica, BnF.

Au Moyen-Âge⁶⁸, dans les agglomérations urbaines, les ordures sont omniprésentes dans les centres villes. Les habitants sont en contact direct et vivent à proximité de leurs immondices.

« Dans les villes médiévales, les rues non pavées, sans air et sans soleil, étaient jonchées de boue, produite par la terre, les excréments, les eaux croupies, les résidus ménagers, le crottin des chevaux, le lisier des pores et les fientes des volailles. » (De Silguy [1996] 2009, p.20).

Les ordures sont disqualifiées et déversées dans l'espace public qui fonctionne comme une périphérie de l'habitat (Berdier et Deleuil 2006).

« L'immonde d'un haut, d'un dessus, d'un intérieur, doit rejoindre sa destination naturelle et coutumière : l'en-bas, l'en dessous, l'au dehors » (Harpet 1999, p. 229).

La ville moyenâgeuse se caractérise par des odeurs, la saleté attirant des rats et favorisant les maladies. Cette insalubrité des villes se retrouvent dans les noms de rue, par exemple « ruelles Sale ou du Bourbier » de Rouen (Legay, 1999, p.7 cité par Béguin 2013, p. 4).

Du XVI^e au XVIII^e siècle, de nouvelles réformes tentent de « nettoyer la ville » (Laporte 1993 [1978]). L'autorité royale cherche successivement à faire évacuer les déchets⁶⁹, à les collecter par paniers⁷⁰ en dehors des villes. La plupart de ces initiatives se soldent par des échecs dans de nombreuses villes européennes et les ordures restent omniprésentes, les habitants refusant de payer pour leur collecte.

⁶⁸ Sans dater précisément les villes, De Silguy ([1996] 2009) évoque notamment les XVI^e, XV^e, siècles.

⁶⁹ Louis XII décide en 1506 « que la royauté se chargerait désormais du ramassage des immondices de la capitale et de leur évacuation." (De Silguy [1996] 2009, p. 23)

⁷⁰ Proposition de François I^{er} en 1515 (Béguin, 2013, p. 7)

III.1.1.2. Une valorisation ancienne des rebuts

Le « système archaïque » (Berdier et Deleuil 2006) de gestion des restes repose à la fois sur une mise à distance et sur des pratiques traditionnelles de recyclage domestique où chaque objet, même ébréché ou troué retrouve une utilité (De Silguy 1989). Face à la rareté et aux prix des matières, les pratiques de récupération et de détournements des objets ont toujours existé. Les rebuts sont réutilisés et réemployés jusqu'à leur maximum par un recyclage domestique. Les métaux sont, par exemple, refondus pour réutiliser la matière. Les ordures putrescibles sont utilisées pour fertiliser les terres. Ces activités domestiques sont surtout réalisées en milieu rural car plus difficile à mettre en œuvre en ville.

« Si l'économie familiale rurale est parcimonieuse, en revanche le rythme de la vie des cités et la concentration des hommes et de leurs déchets sur un espace limité rendent peu aisés de tels recyclages » (De Silguy 1989, p. 36).

Ainsi, se mettent en place des circuits de récupération en dehors de la sphère domestique. Les premières traces du métier de récupérateur remontent à 1292 (Franklin 1906, p. 168). Le métier est désigné par différents termes en fonction des villes et de l'origine des récupérateurs (comme l'expose Jean-Baptiste Bahers 2012). Par exemple, dès le Moyen-âge, les vêtements usagés alimentent un circuit de commerce d'occasion par le biais duquel la quasi-totalité des habitants se fournissent, jusqu'au XIX^e siècle. Les vêtements neufs sont cousus pour les personnes les plus riches et passent au fil de leur usage, des plus aisés aux plus pauvres, « suivant un processus « en cascade » ou « tiroirs » de déclassements successifs » (Bertolini 2005, p. 72) souvent dans la sphère privée, vers les domestiques de la maison. À l'extérieur, les vêtements alimentent également un commerce d'occasion. Celui-ci est organisé selon une hiérarchie entre fripiers, en fonction de la qualité de leur marchandise. Outre le vêtement, d'autres exemples montrent qu'il existe dans la ville préindustrielle des pratiques de récupération et de recyclage organisées sur lesquelles se baseront les premières productions industrielles.

Les activités de valorisation industrielles et agricoles des restes produits en ville prennent de l'ampleur au XIX^e siècle. La proximité géographique est ainsi renforcée, ce qui permet de limiter les importations vers les villes et d'augmenter les rendements agricoles pour nourrir la population urbaine croissante.

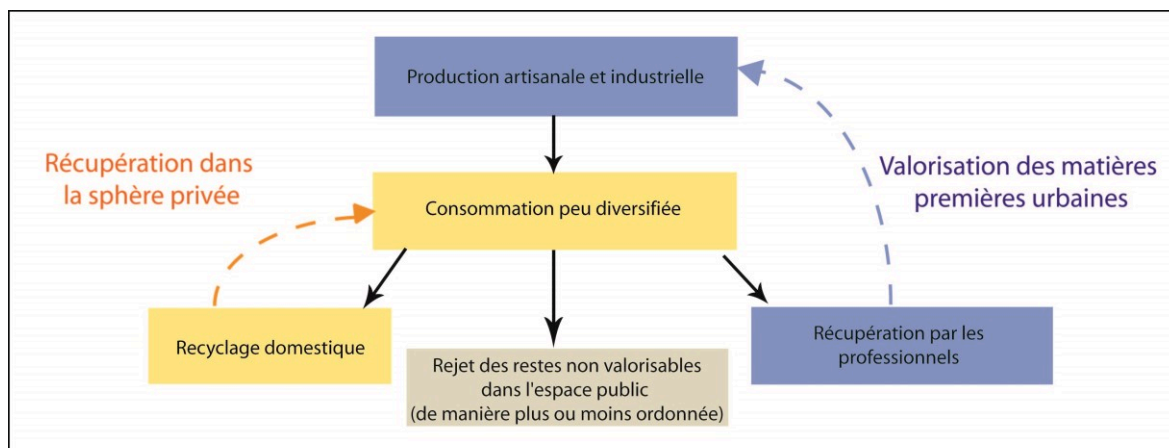
« La période qui court de la fin du XVIII^e siècle aux années 1870 est ainsi marquée par le renforcement des liens spatiaux et matériels qui unissent ville, agriculture et industrie. La première consomme certes les produits des secondes, mais elle contribue aussi à leurs productions en leur fournissant matières premières et engrais » (Barles 2005, p. 23).

Les chiffonniers, récupérateurs parisiens, sont 200 000 à Paris en 1884 (*ibid*) et collectent les restes valorisables. La ville devient un gisement de « matières premières urbaines » (*ibid*). Bien que le métier de chiffonnier soit socialement déconsidéré, l'activité devient au XIX^e siècle un « mal nécessaire » (*ibid*, p. 65) grâce aux produits utiles qu'elle fournit à l'industrie et à l'agriculture. Ils deviennent indispensables au développement des premières industries.

II.1.1.3. Le système ancestral de gestion des restes

Le recyclage ancestral (la récupération, la transformation des matières et leur réutilisation) se réalise dans la sphère privée ou par le biais de filières de récupération organisées sous la forme de corporations de récupérateurs qui revendent sur les marchés, puis à l'industrie et à l'agriculture (Barles, 2005). Cette valorisation industrielle est particulièrement importante au XIX^e siècle. Selon Berdier et Deleuil (2006), le rapport habitants/rebut de l'Antiquité à la première moitié du XIX^e siècle se caractérise par une inefficacité de l'intervention publique. Ils qualifient de « système archaïque » une organisation basée sur le recyclage domestique et le rejet des autres restes dans la rue. En complétant ses propos par ceux de Sabine Barles (2005) sur le rôle des chiffonniers au XIX^e siècle, et en prenant davantage en considération le rôle important que la récupération joue depuis des siècles (Barles 2005; Bertolini 2005; Strasser 1999) nous proposons le schéma (figure 13) pour résumer le système de gestion des rebuts et ordures, en ville, jusqu'au XIX^e siècle.

Figure 13: Le système ancestral de valorisation des restes, de l'Antiquité au milieu du XIXe siècle



Réalisation : F. Rassat, 2018

Ce système d'élimination est circulaire par le recyclage domestique qui permet aux ménages de réutiliser ou réemployer leurs propres rebuts et par les récupérateurs professionnels qui valorisent les matières premières urbaines. Les restes sont denses et peu diversifiés ce qui facilite le recyclage et limite les rejets dans l'espace public.

Le problème des déchets se pose de manière différente aux États-Unis et en France, jusqu'au XVIII^e siècle où les villes américaines restent relativement petites. Les colonies américaines disposent de vastes territoires et de ressources naturelles très abondantes, notamment en eau, ce qui limite les problèmes sanitaires. En 1840, seule New York dépasse les 250 000 habitants (Melosi 2005). Cette concentration urbaine, caractérisée par une forte production de rebut et une population pauvre nouvellement arrivée, conduit à l'essor des récupérateurs qui revendent les matériaux pouvant être réutilisés, comme les chiffonniers parisiens.

“Although the word did not yet exist, the process – the return of household wastes to manufacturers for use as raw materials – was inherent to production in some industries, central to the distribution of consumer goods, and an important habit of daily life” (Strasser 1999, p. 72)⁷¹.

⁷¹ « Bien que le mot n'existe pas encore, le processus - de retour des déchets ménagers aux fabricants pour être utilisés comme matières premières - était inhérent à la production de certaines industries, essentiel à la distribution de biens de consommation et constituait à une habitude de vie importante » (traduction de la citation de Strasser, 1999 p.72).

Avec l'agrandissement des villes, la gestion des ordures pose de plus en plus de problèmes sanitaires. Leurs amoncellements dans les rues et les risques infectieux les accompagnant sont fortement mis en avant dans l'histoire des déchets par exemple à New York (Melosi 2005; Melosi 2000; Fee et Corey 1994). Ces enjeux de proximité sont au cœur des réformes sanitaires et de santé publique à partir de 1840 à New York.

III.1.2. L'apparition du déchet urbain

L'apparition de la notion de déchet traduit d'abord la construction d'un nouveau problème urbain qu'il va falloir gérer. Les premières solutions sont motivées par des questions de propreté et visent à éliminer le déchet, mais nous verrons que progressivement ce modèle est remplacé par un nouveau rapport qui vise à les revaloriser voire à les éviter.

III.1.2.1. Les réactions de mise en ordre de l'espace et l'essor de l'hygiénisme

Les historiens de l'environnement constatent une transformation dans le rapport déchets – ville à partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle. Pour expliquer ce phénomène, une seule raison ne peut être invoquée. Sabine Barles (2005) montre que l'étalement urbain et l'éloignement des activités industrielles distendent les liens entre ville, industrie et agriculture et mettent progressivement un terme à la synergie industrielle. Au cours du XIX^e siècle, les industries et l'agriculture sont fortement dépendantes de ces matières urbaines et vont chercher à s'en libérer. De nouvelles ressources extraites de la terre apparaissent plus rentables à utiliser que les matières récupérées et leur gisement est plus constant. On remarque alors une désurbanisation (*ibid.*) des matières premières où les sous-produits urbains et leurs débouchés disparaissent progressivement.

Les historiens des déchets insistent également sur le rôle joué par l'hygiénisme comme variable explicative de la transformation du rapport aux déchets. Avant même les politiques hygiénistes, un processus sous-jacent et beaucoup plus ancien a déjà modifié progressivement le rapport humain-déchet : la civilisation des mœurs (Elias [1939] 1989). Les préoccupations vis-à-vis des bonnes manières, du savoir-vivre en société font émerger le sentiment de pudeur et de dégoût. Les pratiques de refoulement et de distanciation aux résidus sont d'abord

motivées par un raffinement associé aux rapports de domination sociale avant même qu'on ait compris leur intérêt sanitaire. Le souci de propreté concernera d'abord les corps, le vêtement et le logement, avant que la ville soit elle aussi nettoyée.

Le rapport à l'impur n'est donc pas uniquement lié à l'hygiénisme. Le déchet est une figure de l'impur, associé au désordre remettant en cause l'ordre social. Le nettoyage participe alors à une mise en ordre de l'espace.

« La saleté absolue n'existe pas, sinon aux yeux de l'observateur. Quand nous nous détournons de la saleté, ce n'est pas que nous en ayons peur, ni qu'elle nous inspire une appréhension ou une terreur sacrée. [...] La saleté est une offense contre l'ordre. En l'éliminant, nous n'accomplissons pas un geste négatif ; au contraire, nous nous efforçons, positivement, d'organiser notre milieu » (Douglas 2005, p. 24).

Selon Mary Douglas, ce qui est désigné comme pollution ou abject sont des constructions sociales, qui sont identifiées comme telles dans le but d'organiser l'ordre social. Le nettoyage est un acte de fabrication du social qui repose sur des règles morales, d'acceptabilité. Cette morale est également à rapprocher de la religion étant donné que les interdits religieux protègent la santé et l'organisation sociale.

L'hygiénisme apparaît comme une des résultantes de ce processus de civilisation et de mise en ordre et d'éloignement et prend également ses sources dans les nouvelles découvertes scientifiques et médicales. Les idées hygiénistes se renforcent dans un contexte d'augmentation de la population urbaine et d'avancée sur les contaminations bactériologiques (Frioux 2013). Les liens entre certaines maladies et des quartiers insalubres sont établis (Fee et Corey 1994). On assiste à une mise en ordre et une compartimentation de l'espace dans la sphère domestique comme dans l'espace public.

III.1.2.2. Du nettoyage de l'espace public à l'accumulation dans des espaces de relégation

Le nettoyage de l'espace urbain densément peuplé se fait au détriment de territoires situés en périphérie, industriels ou ruraux. Les ordures sont évacuées via des dispositifs dédiés, pour limiter les nuisances et les risques de maladies. Ce nettoyage accompagne une transformation plus large de l'organisation urbaine. La ville est lissée, dégagée de toutes les aménités qui amènent leur lot d'insalubrité. « Le règne de l'impromptu qu'établissait le rejet des ordures verra lui succéder celui de la rectitude des comportements et des aménagements » (Harpet, 1999, p. 230). Les lissages de l'espace s'observent dans le pavage des rues, dans l'architecture et dans le logement. La comparaison d'Harpet (1999) entre le corps et la ville est intéressante pour illustrer le transfert des déchets. Le ventre, lieu de concentration des excréments du corps correspond alors aux faubourgs, aux bans de la ville, là où sont entassées les ordures⁷². Ces faubourgs sont censés accueillir et digérer les rejets des villes.

Cette mise aux bans des déchets dans des lieux de relégation se retrouve dans la configuration sociale des différents quartiers. La zone est le territoire qui encercle Paris au XIX^e siècle. Abritant les populations les plus pauvres dans des bidonvilles, de nombreux habitants sont des chiffonniers qui collectent chaque jour les chiffons, colles ou autres matières intéressant les industries. Le territoire des chiffonniers est également le territoire des rebuts de la société, des populations marginalisées. La « zone » devient le territoire des miasmes où se retrouvent les exclus de la capitale que Haussmann a « assaini » (Tiberghien 2016, p.54). Alors qu'ils vivent avec les déchets récupérés, les chiffonniers ordonnent aussi leur espace domestique séparant les déchets à vendre, de ceux à utiliser pour l'usage domestique (Terrolle 2016).

Aux États-Unis, à la fin du XIX^e siècle, la plupart des déchets sont déversés dans des espaces de relégation, les décharges et l'océan (Melosi 2000). Vers 1857, les rejets dans l'Hudson River et l'Océan Atlantique à New York sont tellement répandus que les déchets entravent la navigation et des problèmes de pollution des zones de pêche et d'ostréiculture apparaissent (Fee et Corey 1994 ; Nagle 2014).

⁷² Cependant, cette correspondance n'est pas tout à fait exacte, car le ventre est également le lieu de production des excréments, or en ville, l'espace de production des restes n'est pas cloisonné au centre, au bourg et au faubourg, mais englobent bien les trois espaces.

Le ramassage des ordures nécessite de modifier les pratiques quotidiennes, d'apprendre de nouvelles règles d'hygiène et des gestes de nettoyage aux habitants. À Paris, l'invention de la poubelle participe à la mise en ordre des rues. En 1883, le préfet Eugène Poubelle impose par arrêté de recueillir les ordures ménagères dans des boîtes munies de couvercles. Cependant, ce système ne fonctionne pas immédiatement car les pratiques de récupération artisanale, notamment par les chiffonniers, freinent la collecte municipale des déchets ménagers avant que ces activités ne périclitent, faute de débouchés industriels.

Les déchets apparaissent alors comme un problème public progressivement pris en charge par les villes via la création de services publics municipaux dédiés. À New York, George E. Waring Jr. (*street cleaning commissioner for New York City*⁷³, 1895) transforme radicalement la gestion des déchets. Il met en place un système de collecte sélective et un système de réemploi de matières qui limitent les rejets d'ordures en mer et finance en partie le service de collecte.

“Garbage, rubbish, and ashes were to be kept in separated receptacles awaiting collection. This method allowed the Street Cleaning Department to dispose of disparate material using appropriate methods for each. He also initiated the building of the first municipal rubbish-sorting plant in the United States, where salvageable materials were picked out of the discarded rubbish and then resold. Profits from the plan were turned to the city to offset collection cost”(Melosi 2000, p. 191)⁷⁴.

E. Waring Jr. participe à la visibilité des collecteurs d'ordures par le développement d'un esprit de corps et la distribution d'un uniforme blanc. Son programme de collecte et de gestion constitue une transition entre les pratiques anciennes du XIX^e siècle et la gestion des déchets à l'époque moderne. Il permettra par la suite le développement de l'ingénierie des déchets (*sanitaryengineers*).

Ce développement de nouvelles techniques et la prise en charge des déchets par la municipalité augmente les coûts de gestion pour la collectivité qui doit renoncer à la gratuité

⁷³ Il s'agit de l'équivalent de l'adjoint au maire chargé de la propreté dans une municipalité.

⁷⁴ « Les ordures, les débris et les cendres devaient être conservés dans des récipients séparés en attendant leur collecte. Cette méthode a permis au service de nettoyage des rues d'éliminer divers matériaux en utilisant des méthodes appropriées pour chacun. Il [George E. Waring Jr] a également initié la construction de la première usine de tri d'ordures municipale aux États-Unis, où des matériaux récupérables ont été retirés des déchets mis au rebut, puis revendus. Les bénéfices du plan ont été reversés à la ville pour compenser les coûts de collecte » (traduction de la citation de Melosi 2000, p. 191).

en créant des taxes d'enlèvement des ordures ménagères. Le processus de mise en ordre de la ville s'organise autour d'un nouveau système ville-déchet. « L'espace public n'est plus le lieu de l'évanouissement du déchet, mais l'espace de transit de l'ordure entre le logement et une périphérie lointaine » (Berdier et Deleuil 2006). Cette périphérie peut être la « zone » ou un lieu uniquement dédié au recueil des ordures comme une décharge. Ce système hygiéniste s'accompagne de l'invention de nouvelles missions de service public, de dispositifs en réseaux et de financements par la taxe. La catégorie « déchet urbain » apparaît pour identifier la charge qui pèse sur la collectivité. La gestion des restes devient un problème pour lequel il faut trouver une solution d'élimination qui se solde souvent par un abandon.

« La collectivité moderne se comporte comme l'habitant dans le système archaïque, mais à une autre échelle, en se déchargeant de ses déchets sur la périphérie voisine. Le déchet s'évanouit ainsi de la ville urbaine, et l'écosystème est censé le résorber » (Berdier et Deleuil 2006).

III.1.2.3. Les rebuts dans la sphère domestique et l'évolution des pratiques de récupération

Jusqu'à l'avènement de la société du jetable, l'art du bricolage est valorisé. *The American Woman's Home* (Beecher et Beecher Stowe 1869) détaille comment fabriquer des objets en réutilisant des morceaux de meubles cassés tout en faisant des économies (Strasser 1999). En France, les arts populaires de la récupération se maintiennent et s'étudient même dans le cadre scolaire (Lebeaume 2014). Mais le développement de la société de consommation transforme la nature des restes qui contiennent plus d'emballages. Les rebuts perdent de leur valeur face à l'arrivée de produits neufs manufacturés à bas prix. L'économie domestique basée sur la récupération, le bricolage et le réemploi, très présente pendant la période préindustrielle, tend progressivement à diminuer. Ceci est particulièrement vrai aux Etats-Unis après la guerre civile.

« After the Civil War, many household writers lashed out at American extravagance. Compared with the frugal people of Europe, who made soup

from leftovers and conserved fuel, Americans were said to waste their vast resources » (Strasser 1999, p. 24)⁷⁵.

Pour récupérer les rebuts qui ne transitent pas dans la sphère familiale, des collectes de charité sont souvent organisées par des congrégations religieuses vers la fin du XIX^e siècle et début du XX^e siècle. Aux États-Unis, outre la « New York Clothing Society for the Relief of the Industrious Poor » qui distribue en 1837 des vêtements aux femmes et enfants (Strasser 1999), deux réseaux importants de seconde main se développent autour de la fin du XIX^e siècle : l'Armée du Salut s'installe à partir de 1897 et Goodwill Industries est créé en 1902. Ces réseaux de seconde main collectent des articles ménagers et des vêtements auprès des foyers plus aisés pour les distribuer à des personnes en grande pauvreté. Ce système de charité prend de l'ampleur au début du XX^e siècle et permet la circulation de biens de seconde main de peu de valeur. Bien que le public ait dû mal à accepter l'idée de revendre à d'autres personnes des vêtements ou objets qu'ils considèrent comme des rebuts, ces organisations se révèlent efficaces pour faire face à la fois à l'augmentation de la consommation et à la pauvreté. "Thrift stores were both deviations from and adaptations to the neo capitalist rhetoric of obsolescence and choice, befitting an increasingly diverse population" (Le Zotte 2017, empl.580)⁷⁶. Dans les années 1920-1930, le secteur de l'occasion prend de plus en plus d'ampleur. Goodwill Industries et Salvation Army transforment leurs activités, envisageant plutôt leurs ventes de récupération comme des lieux de profit qui financeraient alors des missions mondiales de sensibilisation et d'aide. Elles deviennent plus sélectives, améliorant leur système de valorisation pour diversifier leur clientèle au-delà des plus démunis, en attirant des personnes intéressées par des vêtements alternatifs.

⁷⁵ « Après la guerre de Sécession, de nombreux écrivains américains se sont insurgés contre l'extravagance de leurs compatriotes. Comparé au peuple frugal d'Europe, qui préparait de la soupe à partir de restes et conservait le carburant, les Américains apparaissent comme des gaspilleurs de leurs vastes ressources » (traduction de la citation de Strasser 1999, p. 24).

⁷⁶ « Les boutiques d'occasion constituaient à la fois des déviations et des adaptations à la rhétorique néo-capitaliste de l'obsolescence et du choix, à l'image d'une population de plus en plus diverse » (traduction de Le Zotte 2011, empl. 580). Le livre a été consulté en format numérique. La citation est extraite de l'emplacement 580 dans le chapitre 1.

III.1.3. La nouvelle donne de la gestion des déchets

Les systèmes de gestion contemporains sont d'abord organisés de façon à éloigner rapidement les déchets, mais la prise en compte de l'impact environnemental des déchets amène à une transformation des rapports de proximité.

III.1.3.1. Une valorisation de la matière par le recyclage

Dans nos sociétés contemporaines, évacuer le déchet le plus loin possible de son lieu de production est apparu comme une solution idéale aussi bien pour des raisons d'hygiène que pour des raisons pratiques, pour éviter de s'encombrer de biens devenus inutiles et que l'on peut facilement remplacer. Le déchet est alors caché, oublié par les personnes qui l'ont produit.

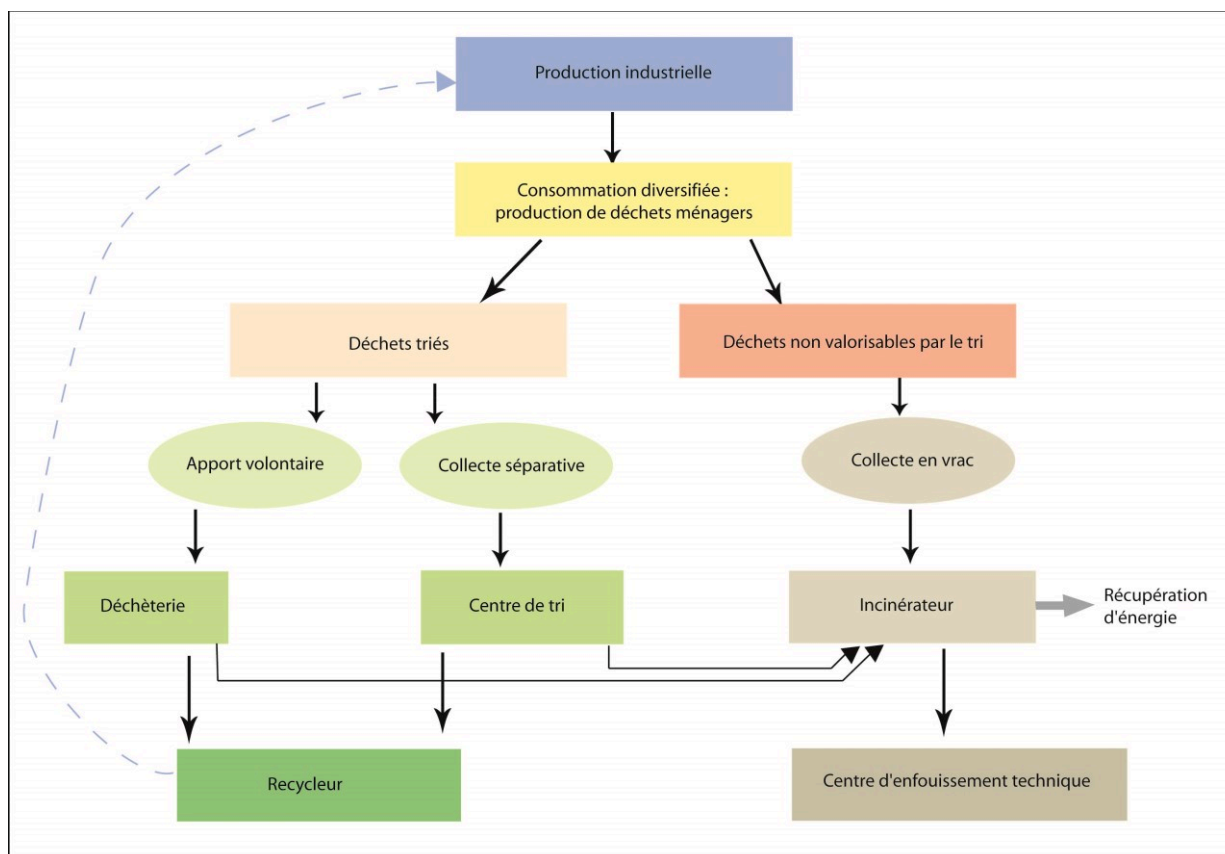
« Le déchet, pourtant omniprésent dans notre société, échappe par la rapidité de son évacuation (poubelle, vide-ordure, bennes de collecte) vers des centres de traitements situés dans des lieux marginaux et périphériques, volontairement isolés du paysage qui les entourent comme pour accentuer leur isolement et la distance entre l'homme et le déchet. » (Le Dorlot 2004, p.6).

Ce système linéaire présente des limites face à l'accroissement des déchets. Les décharges grossissent, leur impact sur le paysage et leur effet sur l'eau, l'air et les sols sont de plus en plus visibles. L'alternative au système linéaire n'est pas immédiatement perçue et des solutions de mise à distance lointaines sont envisagées. Aux États-Unis, alors que la Cour Suprême interdit de jeter à la mer les déchets municipaux en 1934, New York continue à jeter ses boues d'épuration dans l'océan Atlantique dans les années 1960 (Melosi 2000, p. 349). En Europe, une grande quantité de déchets est également évacuée vers l'Est. « Entre 1985 et 1990, plusieurs pays européens de l'Ouest auraient expédié plus de 5 millions de tonnes de déchets vers l'Europe de l'Est » (De Silguy, 2009, p. 134) ou vers les pays du Sud. Les déchets s'entassent dans des États où les réglementations en matière d'environnement sont moins contraignantes et les infrastructures moins développées. Les pays en développement deviennent alors les décharges de la consommation de masse occidentale, un exutoire qui permet d'éloigner au maximum, de se débarrasser et de délocaliser la problématique du recyclage et de l'élimination des déchets. Cependant, même délocalisés, les déchets et leur

stockage constituent un problème environnemental en puissance et leur déplacement sur de longues distances est onéreux.

Des solutions techniques vont alors permettre de faire évoluer les systèmes de gestion. Alors que l'incinérateur prolonge cette linéarité, le recyclage permettra de mettre en place un système circulaire de gestion des déchets dans un contexte de prise en compte du développement durable par les politiques publiques, sur lequel nous reviendrons ultérieurement.

Figure 14: Schéma de gestion actuel des déchets



Réalisation F. Rassat 2018 à partir des travaux de Berdier et Deleuil (2006)

Le système de gestion des déchets actuel est résumé par le schéma (figure 14). Les déchets triés et valorisables sont collectés, soit par apport volontaire en déchèterie, soit par la collecte séparative en porte à porte ou conteneurs. Il existe également des services de collecte spécialisés, comme à Paris pour les encombrants, gérés par la municipalité. Les déchets sont ensuite triés par matière et envoyés par ballots à des structures de recyclage. Les déchets non

valorisables collectés chez les ménages sont envoyés en incinérateurs qui produisent de l'énergie utilisée notamment pour le chauffage urbain. Les centres d'enfouissement technique ont remplacé les anciennes décharges. Théoriquement, ils doivent accueillir uniquement les déchets ultimes non valorisables mais de nombreux déchets ménagers en mélange sont toujours enfouis. La mise en place d'un tel système introduit de nouveaux lieux de gestion des déchets (déchèteries, centre de tri, incinérateur). L'injonction du législateur à limiter les distances entre les différents flux nécessite l'installation des infrastructures en milieu urbain à proximité des zones de production de déchets (habitations, activités commerciales pour les déchets ménagers et assimilés).

III.1.3.2. La réintroduction aseptisée du déchet moderne dans la ville

Ces évolutions du système modifient le rapport habitant/déchet. En ville, le tri à la source mis en place pour le recyclage des déchets ménagers multiplie les dispositifs de collecte marquant l'espace domestique et le paysage urbain. À New York, ce dispositif est particulièrement visible dans les rues où les sacs poubelles transparents pour les déchets recyclables sont déposés sur les trottoirs avant la collecte (figure 15)

Figure 15: Poubelles de rue avant collecte dans le quartier de Upper West Side, New York



Photo F. Rassat©, août 2015

Figure 16 : Ancien et nouveau modèle de point d'apport volontaire du verre en milieu urbain



Sources : photo de gauche, point d'apport volontaire aérien de verre, Paris 11^e arrondissement, Google image, consultée le 23/08/2017. Photo de droite : point d'apport volontaire enterré pour le verre, Paris 9^e arrondissement, Google image, consultée le 16/02/2019

Le design des équipements cherche à diminuer les effets inesthétiques ou olfactifs des points d'apport volontaire dans les rues par des dispositifs semi-enterrés (figure 16) Les poubelles se sont multipliées et l'exercice de tri s'est raffiné en introduisant des couleurs sur les bacs (Monsaingeon 2014).

« Le mobilier urbain doit être non seulement fonctionnel, mais esthétique ; il participe à la belle ordonnance de la ville, dans le cadre de la triade ordre-propreté-beauté : c'est un décor, mais aussi une ambiance à créer » (Bertolini 1998, p. 184).

Les conteneurs sont enterrés pour réduire l'impact visuel. Le réseau urbain de gestion des déchets cherche à devenir invisible, ou du moins soigné et propre. Seulement, comme le remarquent Kaika et Swyngedouw (2000), dans une métaphore avec l'humain, le bas-ventre dystopique de la ville resurgit de temps à autre sous la forme d'accumulation de déchets, d'eau sale, de pollution, de dépôts sauvages qui produisent un contraste marqué avec la clarté de plus en plus organisée de l'environnement urbain.

La collecte transforme également le rôle de l'habitant. Il n'est plus uniquement un producteur de déchets mais redevient un maillon de la chaîne de transformation des produits. Alors que la disparition progressive des pratiques de récupération et de recyclage domestique s'était accompagnée d'une perte de connaissance des matières composantes et du potentiel de valorisation, trier à la source nécessite d'analyser à nouveau le déchet, déterminer sa composition (verre, plastique recyclable, carton), son état (de propreté, de fonctionnement) avant de le jeter dans le bac adéquat. Les consommateurs « doivent réapprendre à vivre avec le déchet, dans le cadre d'une gestion complexe, et accepter de le retrouver sous une forme régénérée aux rayons des magasins » (Berdier et Deleuil 2006). On passe d'une collecte basée sur l'évanouissement du déchet à des filières de tri qui imposent un épanouissement des rebuts dans les cuisines et dans l'espace public (Deleuil 2004).

« On pourrait ainsi résumer de façon très schématique cette histoire du détritisme en distinguant trois « moments » du jeter. Le premier, pré-moderne, se laisse décrire comme celui où « le déchet n'existe pas », dans la mesure où les matières déchues d'alors retrouvent toujours une place dans les cycles de production, ou plus directement, dans le cycle du vivant. Le second serait celui d'une modernité qui fonde la gestion du déchet comme un processus de confinement et de stockage du résiduel, concédant de fait une catégorie autonome au déchet sur le mode de sa disparition. Le dernier de ces moments, enfin, serait ainsi celui des sociétés contemporaines, préoccupées par le

« traitement » et la « valorisation » industrielle des rebuts » (Monsaingeon 2014 p. 57).

Alors qu'on a cherché à faire disparaître les ordures, à les éliminer pour préserver le cadre de vie, les préoccupations environnementales amènent à réinventer une certaine proximité avec les restes. Afin de limiter les distances entre les producteurs et les solutions de traitement, les installations de gestion persistent en ville et tentent de s'intégrer aux paysages. Les équipements sont esthétisés, les déchets confinés, pour limiter les nuisances et favoriser leur acceptabilité. Le recyclage conduit à une réintroduction d'espaces dédiés aux déchets, au sein des logements et dans les villes. Dans ce contexte, les lieux de réemploi des objets accueillant des rebuts sont installés dans les déchèteries à côté des déchets mais également dans les rues commerçantes en prenant la forme d'une boutique d'occasion. Ces recycleries se situent dans les quartiers d'habitation, proches des commerces et des transports en commun, pour faciliter le don et la récupération. Ils s'inscrivent aujourd'hui dans une nouvelle proximité des rebuts en ville que nous analyserons à partir de nos terrains d'enquête.

Section 2 : Mobiliser la proximité pour analyser des circuits de réemploi

Nous venons de constater que la proximité des déchets entendue comme le degré de distanciation par rapport aux rejets et leurs installations de dépôt ou de gestion, est une question récurrente à toutes les époques. Aujourd'hui, le principe de proximité est également inscrit dans les textes de lois relatifs à la gestion des déchets. En outre, la proximité est un outil d'analyse de l'organisation de l'espace. L'opposition du proche et du lointain permet de faire émerger des innovations théoriques dans de nombreuses disciplines.

III.2.1. Le principe de proximité dans la législation sur les déchets

L'idée de proximité dans le domaine des déchets est déjà présente dans la loi n° 75-633 du 15 juillet 1975⁷⁷ relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux. « Les dispositions de la présente loi ont pour objet : [...] D'organiser le transport des déchets et de le limiter en distance et en volume ». Il s'agit de promouvoir ce qui sera nommée quelques années plus tard, la « gestion écologiquement rationnelle des déchets », lors de la convention de Bâle en 1989⁷⁸, c'est-à-dire de prendre en compte les dommages causés par les mouvements transfrontières des déchets sur la santé humaine et sur l'environnement. La loi de 1992⁷⁹ met en place le principe de proximité pour la gestion des déchets. Le but est de limiter le transport, de réduire les impacts environnementaux et de renforcer l'ancrage territorial en éliminant les déchets au plus près de leur lieu de production. Il constitue un outil censé faciliter l'acceptation des installations par les habitants en évitant de déplacer les nuisances chez les autres (Rocher 2006). Il s'agit de responsabiliser les citoyens vis-à-vis de leurs déchets. Cependant, en 1992, ce principe n'est pas doté de valeur normative ou juridique. La directive 2008/98/CE (article 16) relative aux déchets précise ce principe d'autosuffisance et de proximité. Cette dernière est entendue de manière souple puisque l'objectif est de :

⁷⁷ Loi qui sera notamment modifiée en 1992 et en 2010 où le principe de proximité est toujours présent et réaffirmé.

⁷⁸ Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontaliers de déchets dangereux et de leur élimination, PNUE, 1989

⁷⁹ Loi n° 92-646 du 13 juillet 1992 relative à l'élimination des déchets ainsi qu'aux installations classées pour la protection de l'environnement qui correspond à la retranscription de la directive européenne de 1991 et la réforme de la loi française de 1975.

« permettre à la Communauté dans son ensemble d'assurer elle-même l'élimination de ses déchets, [...] et de permettre aux États membres de tendre individuellement vers ce but, en tenant compte des conditions géographiques ou du besoin d'installations spécialisées pour certains types de déchets²⁶ ».

Il n'est donc pas indiqué une échelle spécifique à laquelle l'ensemble des déchets doivent être traités : « les principes de proximité et d'autosuffisance ne signifient pas que chaque État membre doit posséder la panoplie complète d'installations de valorisation finale sur son territoire⁸⁰ ». Cette directive 2008/98/CE a été transposée dans le droit national français⁸¹ où le principe de proximité est réaffirmé :

« Les dispositions du présent chapitre et de l'article L. 125-1 ont pour objet : [...] 4° D'organiser le transport des déchets et de le limiter en distance et en volume selon un principe de proximité ; [...] Le principe de proximité mentionné au 4° consiste à assurer la prévention et la gestion des déchets de manière aussi proche que possible de leur lieu de production et permet de répondre aux enjeux environnementaux tout en contribuant au développement de filières professionnelles locales et pérennes. Le respect de ce principe, et notamment l'échelle territoriale pertinente, s'apprécie en fonction de la nature des déchets considérés, de l'efficacité environnementale et technique, de la viabilité économique des modes de traitement envisagés et disponibles à proximité pour ces déchets, des débouchés existant pour ces flux et des conditions techniques et économiques associées à ces débouchés, dans le respect de la hiérarchie de la gestion des déchets et des règles de concurrence et de libre circulation des marchandises. Le principe d'autosuffisance mentionné au 6° consiste à disposer, à l'échelle territoriale pertinente, d'un réseau intégré et adéquat d'installations d'élimination de déchets ultimes » (art. L.54161 du code de l'environnement 2018).

L'échelle territoriale pertinente reste relative. Pour un incinérateur de déchets par exemple, il est nécessaire de prendre en compte la capacité de l'installation par rapport à son seuil de rentabilité, l'accessibilité du site, la possibilité de collectes, etc. Rien n'indique dans la loi, l'échelle adéquate pour la gestion des déchets. Selon la jurisprudence du Tribunal administratif (Romi 2016), le choix d'un seul incinérateur pour un département ne méconnaît

⁸⁰ Extraits de la directive 2008/98/CE, disponible sur

<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A32008L0098>, consulté le 21/06/2017

⁸¹ Cette directive a été transposée en France par l'ordonnance n° 2010-1579 du 17 décembre 2010 et a modifié l'article L.54161 du code de l'environnement, au sein du Titre IV déchets, Chapitre 1^{er} « *Prévention et gestion des déchets* » qui porte sur la politique nationale de prévention et de gestion des déchets, et de sa transition vers l'économie circulaire.

pas le principe de proximité⁸² et il est tout à fait possible qu'une installation desserve également les besoins d'un département limitrophe⁸³.

Toutefois, ce principe de proximité amène à une territorialisation de la politique de gestion des déchets à partir de 1992 dans un contexte de décentralisation de la gestion des ressources naturelles. Le principe de proximité implique l'obligation de planification à l'échelle locale et l'autonomisation des territoires en matière de traitement (Bahers 2012).

« À cette fin, un outil majeur est rendu obligatoire : les documents de planification, fruit d'une élaboration concertée entre les acteurs concernés, doivent définir la politique locale de gestion des déchets. Ainsi, est affirmée cette volonté de « territorialiser » la politique déchet, le législateur fournissant des outils à même d'organiser une certaine réappropriation territoriale du problème déchets » (Rocher 2006, p. 83).

Les plans de gestion ont généralement été établis à l'échelle départementale exceptée pour la Région Île-de-France du fait du caractère de l'aire urbaine. Cependant, depuis la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République, 2015), la planification de la gestion des déchets doit être faite à l'échelle de la région. Cette évolution traduit l'inadaptation de l'échelle départementale face à la diversification des filières, à la multiplication des acteurs, à l'agrandissement des aires de chalandise des centres de stockage des déchets et même aux questionnements récurrents autour de la valorisation énergétique (ADEME, Durand et al. 2016).

Dans le Grand Paris, les déchets sont gérés à l'échelle interdépartementale, par le biais de syndicats intercommunaux de gestion des déchets. Ce sont les syndicats qui gèrent les installations de tri et de traitement directement ou par délégation à des sociétés privées. Les politiques de prévention des déchets quant à elles, sont également mises en place à l'échelle intercommunale, au sein des syndicats et des établissements publics territoriaux⁸⁴ qui ont la compétence de la collecte et de la prévention des déchets.

⁸² Rejet des requêtes tendant à l'annulation du PREDMA des Hautes-Alpes approuvé le 26 octobre 1994, TA Marseille, 4 février 1999, *M. Gasdon et autre*, n° 94- 7181 à 83. Informations recueillies dans l'ouvrage : ROMI, Raphaël. *Droit de l'environnement*. 9e édition. LGDJ, 2016, p. 600

⁸³ Département du Val-de-Marne et Paris, v. TA Melun, 25 juin 1998, n°97-4595, *Association Vivre au port à l'Anglais*. Informations recueillies dans l'ouvrage : ROMI, Raphaël. *Droit de l'environnement*. 9e édition. LGDJ, 2016, p. 600

⁸⁴ Un établissement public territorial (EPT) correspond à une communauté d'agglomération de la Métropole du Grand Paris.

III.2.2. Les dynamiques de proximité dans l'organisation réticulaire de la ville

Si la proximité est inscrite dans la législation sur les déchets, les chercheurs ont également exploré le concept. Les enjeux de proximité des déchets amènent en sciences sociales à questionner l'acceptabilité sociale des restes des activités humaines et plus largement les marges du système économique. Pour montrer l'intérêt de la proximité pour l'étude des lieux de réemploi, il convient d'abord de la définir en puisant dans les premiers travaux qui ont emprunté ce concept.

III.2.2.1. La proximité : un concept pluridisciplinaire

Les principaux travaux sur la proximité en France ont été formalisés par le Groupe « Dynamique de Proximité » depuis 25 ans (Torre et Talbot 2018). Ce groupe de chercheurs, dont bon nombre d'auteurs sont cités ci-dessous, a permis de faire de la proximité un outil conceptuel et analytique qui aujourd'hui est mobilisé au-delà de ce cercle, dans de nombreux travaux de science des territoires et notamment sur la question des déchets.

La proximité peut s'entendre comme un rapport d'une faible distance entre plusieurs réalités sociales. Ces dernières peuvent être éloignées spatialement, mais reliées entre elles par un réseau (social, technique, etc.). La proximité peut alors s'émanciper de la référence au territoire. Le concept n'est pas propre à la géographie et encore moins à la question des déchets, même si nous constatons dans des publications récentes un intérêt important pour la question de la proximité associée à la question détritique dans la recherche académique (Bahers et Durand 2017 ; Carré, Chouli, et Deroubaix 2006 ; Cirelli et Maccaglia 2015 ; Mongeard 2017 ; Mery, Mtibaa, et Torre 2009) et la littérature grise institutionnelle (Durand et al. 2016 pour le compte de l'ADEME ; APUR 2015). Le concept de proximité naît au sein des sciences économiques (Aydalot, Decoster, et Henrard 1976 ; Gilly et Torre 2000) et existe dans bon nombre de disciplines, des mathématiques aux sciences sociales. Il est difficile d'en proposer une définition unique, « construire une mesure simple et stable de la proximité relève de l'utopie scientifique la plus pure » (Saglio, in Bellet, Kirat, LARGERON 1998, p. 196). Le concept est intéressant en géographie car il permet d'articuler des dimensions multi-scalaires de l'espace et des équipements techniques, mais aussi l'organisation institutionnelle

et politique des territoires en s'intéressant notamment aux jeux d'acteurs et à la proximité sociale.

« La proximité est assurément, à condition d'être clairement datée, localisée, socialisée, une dimension clef de l'analyse géographique, ne serait-ce que par la place qu'elle occupe au cœur du principe de maximisation de l'interaction sociale qui préside à l'étude des flux, des relations, des structures spatiales ..., autrement dit à l'identification des centralités, des réseaux, des territoires. » (Vant 1998 in Bellet et al., p. 116).

Bien que nous nous appuyions sur des travaux de géographes, il nous a paru intéressant de rappeler quelques travaux d'économistes, dont les analyses constituent une référence théorique fondamentale sur la proximité, mobilisés par les recherches concernant les déchets. Philippe Aydalot, économiste français, pionnier de l'économie territoriale, associe la proximité à la définition de la ville. Il avance une définition de la ville différente du géographe et de l'aménageur, qui met en évidence les relations économiques entre acteurs et entre les territoires. Il considère ainsi que la subsistance d'une ville dépend des relations de proximité, plus ou moins proches, entretenues avec des territoires tiers. « La ville ainsi définie est un espace utilisé totalement qui engendre une proximité élevée entre agents » (Aydalot, Decoster, Henrard 1976, p. 13). Selon lui, la ville est une forme spatiale de proximité liée à l'exercice des fonctions relatives (Aydalot, Decoster, Henrard 1976, p. 41). Alors que les réflexions des économistes s'extraitent souvent du territoire, un groupe de recherche nommé «Dynamiques de Proximité », composé majoritairement d'économistes, met en évidence l'intérêt de valoriser la variable spatiale dans la théorie économique et explique la nature des effets de proximité (Gilly, Torre 2000, p. 283). Ainsi, les premières tentatives de conceptualisation de la notion de proximité sont économiques (Bellet, Kirat, et Largeron 1998 ; Pecqueur et Zimmermann 2004) et bon nombre de disciplines, comme la sociologie et le droit, s'appuient sur ces travaux d'économie. « La construction de la notion de proximité est intimement liée à la tentative d'établissement d'un nouveau rapport entre théorie économique et espace » (Bellet *et al.* 1998). Cette économie des proximités (Pecqueur et Zimmermann 2004) sert à l'analyse des interconnaissances et des solidarités entre acteurs, « qui fondent l'efficacité des dispositifs de production ou de gouvernance » (Mongear 2017, p.67).

La notion de proximité peut faire l'objet d'une typologie variable mais :

« s'inscrit dans une conception de la réalité économique et socioculturelle (au sens de Bourdieu) essentiellement relationnelle, le lien social rapprochant (et/ou éloignant) les agents détenteurs de ressources différentes dans la résolution d'un problème économique » (Gilly, Torre, 2000, p. 12)⁸⁵.

Elle renvoie systématiquement à des relations d'ordre spatial (rapport à un même lieu) et à des relations non spatialisées (qui peuvent être discontinues). Les différents registres de proximité s'appuient également sur d'autres caractéristiques portant sur les dimensions « matérielles (relative à la distance physique, [...]) sociales (appartenances à des positions sociales) et de proximité relationnelle (échanges effectifs) » (Bellet *et al.* 1998).

La proximité se conçoit à trois échelles diversement empruntées par plusieurs disciplines. Une première échelle fait appel aux notions d'intériorité, d'extériorité d'une personne et « s'analyse selon l'espace perçu par l'individu » (Bailly 1998 p. 342). Elle fut sollicitée par les naturalistes et psychologues, notamment par Abraham Moles (*ibid.*). La seconde échelle correspond au groupe social auquel la personne s'identifie en faisant appel au lieu et au territoire. Elle est davantage utilisée par les géographes et sociologues. La troisième échelle s'intéresse aux réseaux d'interdépendance et de coordination des organisations. Elle est plus sollicitée par les économistes, même si chaque discipline mobilise également les autres échelles du concept.

III.2.2.2. Des proximités plurielles pour analyser les relations rebut-territoire

L'aménagement du territoire soulève des questions de proximité. C'est via ce concept que la ville s'articule, à partir d'un centre (du centre-ville, mais également de tout autre espace intensivement fréquenté, utilisé ou attractif) se développent des périphéries. Située à distance variable de ce centre, la proximité d'un lieu dépend de sa distance kilométrique, mais pas

⁸⁵Selon Bourdieu, « ceux qui sont dépourvus de capital sont tenus à distance, soit physiquement, soit symboliquement, des biens socialement les plus rares et condamnés à côtoyer les personnes ou les biens les plus indésirables et les moins rares. Le défaut de capital intensifie l'expérience de la finitude : il enchaîne à un lieu. (...) Le rassemblement en un même lieu d'une population homogène dans la dépossession a aussi pour effet de redoubler la dépossession » (Bourdieu, 1993, p. 159-167). Cet « effet de lieu » dépend de la proximité au sens d'accès aux services.

uniquement. Les contraintes naturelles et physiques ne sont pas les seuls éléments déterminants de la proximité géographique :

« Elle comprend également des aspects de construit social tels que les infrastructures de transport, qui modifient les temps d'accès, ou encore les moyens financiers permettant l'utilisation de certaines technologies de communication » (Gilly, Torre 2000, p. 13).

Nous proposons ici d'éclairer le concept de proximité autour d'une première double distinction qui nous semble essentielle pour notre recherche : la proximité géographique/spatiale et la proximité organisationnelle. Tout en précisant ce que nous entendons par ces termes, nous présentons quelques registres de proximité qui nous paraissent intéressants pour traiter la question des rebus et qui permettent d'élargir les premières catégories d'analyse. En effet, de nombreux chercheurs, au-delà même du groupe « Dynamiques de proximité », ont permis d'enrichir le concept⁸⁶.

La proximité géographique fait d'abord référence au traitement « de la séparation dans l'espace et des liens en termes de distance » (Gilly, Torre 2000, p. 12). Elle se traduit par « la coprésence de contact matériel, quand deux réalités se touchent physiquement sans médiation » (Lévy et Lussault 2013). Elle est à l'origine de la création d'interfaces, d'emboitements, de cospatialités et engage les corps dans l'espace. La proximité géographique est neutre par défaut et sa dimension positive ou négative dépend des actions et des perceptions humaines. C'est un concept éminemment relatif, par exemple « vu des États-Unis, Paris est à proximité de Londres » (Brunet *et al.* 1992). Elle dépend des caractéristiques morphologiques des espaces, c'est-à-dire du relief, de la disponibilité des infrastructures de transports et des conditions financières des individus.

Nous pouvons penser a priori qu'un faible éloignement entre deux lieux, deux institutions ou deux personnes permettent de créer des relations privilégiées. C'est ainsi que se créent des liens de type organisationnel, des relations de voisinage, des relations sociales qui donnent vie à un territoire, en délimitent les contours pour en faire un quartier. La proximité géographique peut se circonscrire à un espace stable et délimité qui constitue un lieu commun de représentation, dans lequel se partage une culture, des traditions et des valeurs communes

⁸⁶ Nous avons choisi de mentionner uniquement ce qui nous semble pertinent pour l'analyse de notre sujet tout en ayant à l'esprit que cette typologie peut évoluer à l'épreuve du terrain (Bouba-Olga et Grossetti 2010).

(Angeon *et al.* 2006). Dans certains contextes, la promiscuité est recherchée et valorisée. La proximité géographique peut être choisie et devenir un outil stratégique valorisé. Elle permet le développement de liens sociaux localisés dans le cas d'une proximité géographique ou plus largement via des réseaux de relations sociales à des échelles plus larges (Piolle 1990). La notion est également mobilisée dans les recherches de géographie du commerce (Lemarchand 2016) afin d'étudier les commerces de proximité répondant à des consommations habituelles, mais également les nouvelles consommations valorisant le lien producteur-consommateur et la production locale. Ces derniers participent au développement de réseaux de distribution à l'échelle locale.

La proximité est variable, permanente ou temporaire et n'est pas systématiquement synonyme de contiguïté. La géographie culturelle montre que la proximité spatiale n'est ni l'indicateur, ni le garant de la proximité sociale et culturelle (Chamboredon et Lemaire 1970). Autrement dit, mis à part les obstacles physiques, la distance entre deux éléments peut être plus importante du fait de barrières psychologiques.

« La proximité est bien un rapport entre les choses, les êtres, les lieux, mais un rapport d'abord perçu, vécu, imaginé voire rêvé, qui peut présenter des avantages ou des contraintes, qui peut exacerber ou réduire des tensions, qui peut être utilisée de manière ambivalente si ce n'est contingente » (Vant, 1998, in Bellet *et al.*, p. 106).

Cette proximité peut donc aussi être exclusive et avoir une fonction de repoussoir. Elle peut être subie et constitue une contrainte. En effet, la coexistence de structures situées à une distance réduite peut amener à l'élaboration de stratégies de regroupement, de coopération (autour d'un projet collectif) mais aussi à l'inverse de concurrence et de différenciation. Par exemple, les contraintes afférentes à la proximité subie peuvent avoir des effets de superpositions d'usages différents dans un même espace qui peuvent créer des conflits entre voisins, ou entre habitants et infrastructures (aéroport, usine). Un désaccord sur les limites des espaces de chaque agent peut créer des conflits de voisinage. La proximité est alors perçue négativement et subie. « La proximité peut être dévalorisée, rejetée. Il s'agit alors de dénoncer et d'échapper au regard de l'autre, aux bruits de l'autre, aux odeurs de l'autre... » (Vant, 1998, in Bellet, *et al.*, p. 108). Cette proximité géographique peut également être inactive dans le cas où deux voisins ne se connaissant pas alors même qu'ils vivent à proximité l'un de l'autre.

La proximité géographique s'analyse entre deux individus ou groupes de personnes, mais également par rapport aux objets techniques (usine, incinérateur) et aux lieux (Torre 2009) notamment en environnement. Par exemple, le concept est mobilisé pour étudier les questions d'éloignement ou de rapprochement par rapport à des installations (Torre et Zuindeau 2009). Les politiques publiques accordent également une place importante à la proximité qui produit un recentrage des théories et des pratiques de gestion de l'environnement sur le territoire (Carré, Chouli, et Deroubaix 2006). En étudiant les rapports de conflictualité liés à l'implantation de lieux de gestion des déchets, il est possible de voir d'autres registres de proximité, résultant de celle géographique. L'installation d'un équipement permet d'illustrer la dimension plastique et polysémique de la proximité (Nicourt et Girault 2006) utilisée aussi bien par les acteurs comme instrument de gouvernement ou comme outils de mobilisation et d'opposition. La proximité réglementaire est celle qui correspond au schéma de pensée des planificateurs et des opérateurs. C'est un critère d'organisation de l'espace pour la gestion des déchets, un outil de politique de gestion permettant aux collectivités de faire accepter le projet. Cette proximité réglementaire peut entrer en conflit avec la proximité vécue. Cette dernière est celle exprimée par les riverains qui vivent à côté d'un équipement de traitement :

«[C'est] une forme de représentation d'une situation en un temps donné : c'est le fait de prendre conscience, à titre individuel et/ou collectif, qu'une infrastructure est présente dans leur espace vécu ou le sera dans un avenir plus ou moins proche » (Cirelli et Maccaglia 2015).

La proximité renvoie donc aux perceptions, à l'imagination et à la mémoire. Cette proximité se construit par l'ancrage local qui résulte d'un attachement à un lieu et de l'usage de celui-ci. Elle permet d'exprimer la relation des habitants au territoire. Cette proximité vécue peut constituer un ressort de mobilisation, de lutte contre les nuisances et les pollutions, illustrées notamment par le phénomène NIMBY (*not in my backyard*). La proximité participe alors à une (re)construction identitaire des habitants renforçant leur mobilisation (Nicourt et Girault 2006). Les sociologues s'interrogent notamment sur le paradoxe entre la montée des préoccupations environnementales, le développement de dispositifs « participatifs » et la persistance de situations conflictuelles qui peuvent conduire au blocage de la décision publique (Bobbio et al. 2016).

La proximité organisationnelle est complémentaire de celle géographique. Elle est relationnelle et recouvre d'autres aspects immatériels (Brennan et Martin 2012) en s'intéressant notamment à la mise en réseaux d'acteurs, que ce soit dans le cadre de relations sociales ou professionnelles, ou de dépendances techniques.

« Cette même forme réticulaire peut également mettre en connexion des espaces éloignés géographiquement, mais liés par l'exploitation de compétences complémentaires nouées dans un processus productif » (Boureille, Commerçon, 1998, in Bellet et al., p. 335⁸⁷).

La composante physique de la proximité est ici fortement réduite par la facilité d'accès proposée par les réseaux. La connexité permet de relier rapidement un nombre maximum d'autres points du réseau avec un minimum d'arrêtes, sans nécessairement se situer dans une relation de proximité géographique (Lévy et Lussault 2013). C'est par les interactions de natures différentes (marchandes ou non marchandes, intentionnelles ou non...) qu'existe la proximité organisationnelle. Celle-ci :

« repose sur deux types de logiques, que l'on peut qualifier respectivement de similitude ou d'appartenance : selon la logique d'appartenance, sont proches en termes organisationnels les acteurs qui appartiennent au même espace de rapports (firme, réseau...), c'est-à-dire entre lesquels se nouent des interactions de différentes natures [...], selon la logique de similitude, sont proches en termes organisationnels les acteurs qui se ressemblent, c'est-à-dire qui possèdent le même espace de référence et partagent les mêmes savoirs, si bien que la dimension institutionnelle est alors importante. [...] Loin d'être antinomiques, ces deux aspects peuvent parfois se concilier, en particulier quand une relation d'appartenance reposant initialement sur des liaisons horizontales de type intra-industriel se matérialise par la suite par un accroissement des interdépendances entre organisations, significatives d'une similitude plus forte (ou d'une proximité institutionnelle) en acteurs. » (Gilly, Torre 2000, p. 12)

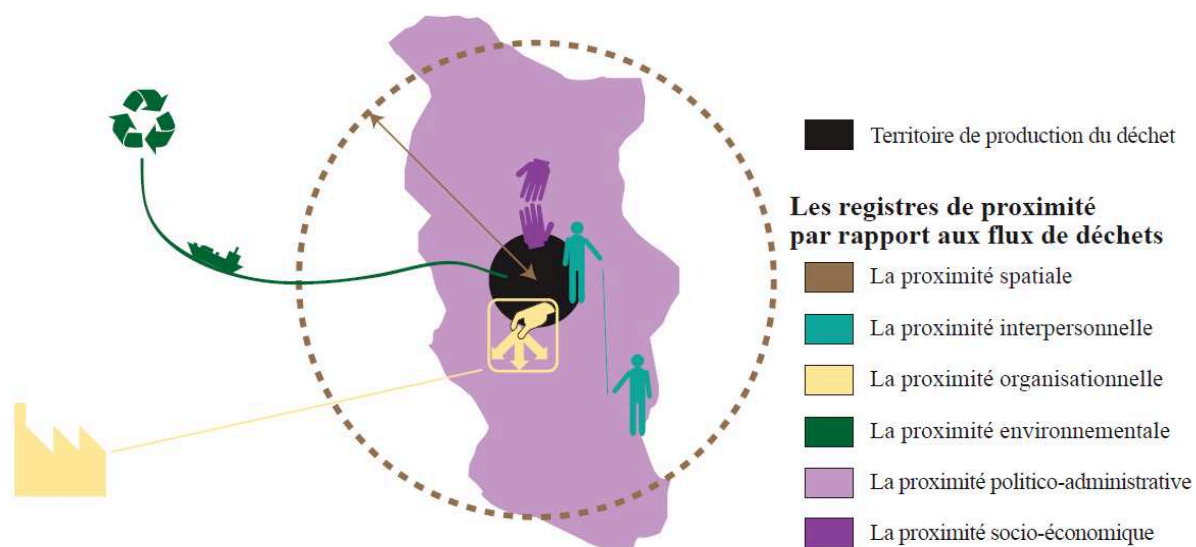
La logique de similitude relève du domaine institutionnel et constitue également un registre de proximité à part entière, nommé proximité institutionnelle (Angeon *et al.* 2006). Le rapport de proximité organisationnelle se retrouve régulièrement dans les stratégies des collectivités, qui créent des partenariats avec des acteurs locaux et développent des services

⁸⁷ Extrait de Boureille, Bernard, Commerçon, Nicole, 1998, « Chapitre 16 : Proximités et aménagement du territoire », in Bellet, Michel, Thierry Kirat, et Christine LARGERON. *Approches multiformes de la proximité*. Paris:Hermès, pp. 327-339

de proximité pour la collecte des déchets (APUR 2015b) ou le renforcement de l'offre de commerce de proximité (APUR 2013) permettant de créer des services locaux, d'être le support de liens de sociabilité, etc. Ainsi, comme le note André Vant (in Bellet *et al.* 1998), la proximité peut être associée au bien-être en devenant un outil de construction d'un espace à habiter.

Dans le rapport de l'ADEME (Durand *et al.* 2016) « Vers une économie circulaire ... de proximité », d'autres registres de proximité sont proposés à partir de l'analyse des flux de déchets et des principes juridiques de proximité. Ces registres résultent de l'analyse des discours des enquêtés portant sur les flux de déchets et des relations professionnelles entre acteurs des déchets. Ces différents registres sont présentés dans le schéma ci-dessous (figure 17). Ils constituent des exemples de déclinaison possible du concept de proximité.

Figure 17 : Les registres de proximité par rapport aux flux de déchets



Source : Durand, Mathieu, Jean-Baptiste Bahers, Thomas Bonierbale, Hélène Beraud, et Bruno Barroca. 2016. « Vers une économie circulaire... de proximité ; Métabolisme urbain, empreinte environnementale et politique de gestion des déchets », Projet MUEDD, ADEME.

Outre la distinction entre la proximité spatiale et celle organisationnelle, les acteurs de la gestion des déchets utilisent le terme de proximité pour décrire diverses situations d'échanges, de coopération. La proximité interpersonnelle « correspond aux interrelations humaines » (ADEME, Durand et al. 2016, p. 75). Gilly et Torre (2000) précisent que la dimension relationnelle de la proximité « reprend et intègre la distinction entre activités d'interaction et de transformation et se concentre sur les interactions individus-individus » (Gilly, Torre 2000, p. 14). Il s'agit alors de prendre en compte les réseaux sociaux basés sur les relations sociales des acteurs. Ces réseaux de connaissances peuvent être assumés ou cachés tout en ayant un fort impact notamment dans les appels d'offres de marchés publics.

La proximité environnementale résulte dans le rapport de l'ADEME (Durand *et al.* 2016) de l'optimisation des transports et du traitement final en vue de réduire le bilan carbone. En effet, la proximité géographique n'induit pas nécessairement un bilan carbone moins élevé, car un traitement à haute performance écologique peut réduire les dommages causés par un transport antérieur. Ainsi, l'installation appropriée n'est pas toujours la plus proche (Mery *et al.* 2009). Cette définition de la proximité environnementale peut également

être élargie à d'autres acceptions. Elle peut également désigner les motivations de coordination d'acteurs soumis à des contraintes environnementales similaires (par exemple les risques d'inondations (Beaurain et Longuépée 2006). Elle peut aussi être mobilisée pour étudier l'étendue d'une pollution émanant d'un lieu spécifique, et qui en fonction du contexte physique (climatique, paysager...), impacte de manière asymétrique les territoires voisins.

Dans le schéma (figure 17), la proximité politico-administrative et la proximité socio-économique font davantage appel à la coopération d'acteurs issus de milieux institutionnels variés. La proximité politique correspond à la manière dont les acteurs publics s'emparent de l'enjeu des déchets, au titre du développement socio-économique et de la prise en compte des intérêts citoyens locaux. Elle se rapproche de la dimension institutionnelle de la proximité, « très voisine de la logique de similitude de la proximité organisationnelle, [elle] exprime l'adhésion des agents à un espace commun de représentations, de modèles et de règles de pensée et d'action » (Gilly, Torre 2000, p. 14). La proximité socio-économique vise à mettre en avant la stimulation du tissu socio-économique grâce au travail des déchets (ADEME, Durand et al. 2016).

III.2.2.3. Pour une exploration des rapports de proximité dans le réemploi

Qu'en est-il de la proximité au sein de la prévention et des structures de réemploi des objets ? Bien qu'il ne soit pas l'objet de textes législatifs qui concernent principalement la gestion des déchets, il est tout à fait envisageable d'appliquer le principe de proximité, entendu ici sous différentes formes, à la prévention des déchets et donc aux structures de réemploi des objets. En effet, le plan de prévention des déchets d'Île-de-France (PREDIF, 2011), planifié à l'échelle régionale, favorise des actions de proximité pour la réduction des déchets au sein des territoires. Des expériences de compostage, d'accompagnements au changement de consommation, constituent autant d'initiatives de prévention au plus près des habitants. La proximité peut être comprise ici à la fois comme une proximité géographique (être proche spatialement d'une solution de gestion des rebuts comme un composteur ou un point d'apport volontaire d'objets) et une proximité relationnelle (créer du lien entre les habitants et acteurs de terrain et les structures de prévention pour transformer les pratiques). Par exemple :

« dans une perspective de porter à la connaissance les pratiques, les services et les méthodes efficaces d'utilisation de changes lavables, la Région pourrait développer et soutenir de l'information régulière de proximité auprès des professionnels de la petite enfance, basée sur des échanges directs et des témoignages » (PREDIF, 2012, p. 57).

Dans le secteur du réemploi des objets, à notre connaissance, peu de travaux académiques analysent les rapports de proximité, géographiques et organisationnels. Or, leur analyse permettrait de mieux comprendre l'organisation des flux de rebuts et les éventuelles coopérations entre différents réseaux de récupération. Cela permet également d'analyser l'empreinte spatiale des recycleries au sein d'une métropole comme Paris en se concentrant principalement sur les relations entre les acteurs participants au réemploi : associations, habitants, pouvoirs publics, ... L'objectif est de faire émerger des points de convergences sur l'organisation des flux et la coopération entre acteurs associatifs, habitants et institutionnels (collectivités territoriales, syndicat de gestion...) dans deux aires métropolitaines distinctes.

Ainsi, une part importante de notre travail consistera à définir une géographie des interactions par l'analyse des dynamiques de proximité au sein des réseaux associatifs de réemploi à Paris et à New York. Il s'agit alors de revaloriser la place de l'action des individus et des groupes sociaux dans la relation à la ville en orientant la réflexion vers un paradigme plus relationnel (Blanc *et al.* 2020). Les spatialités sont alors redéfinies par des relationnalités. Le territoire est ainsi appréhendé, non plus à partir de ses caractéristiques physiques mais à travers les pratiques des acteurs et leur socialisation.

Section 3 : La construction des circuits multiscales de réemploi par la proximité géographique dans le Grand Paris

Les concepts de proximité géographique et organisationnelle permettent de formaliser les relations entre acteurs du réemploi. Une première analyse du terrain français amène ici à déterminer en quoi les circuits de réemploi se développent souvent à partir des questions de proximité géographique. Cette dernière est appréhendée sur le terrain en partant de l'analyse des flux de matière entrants et sortants des lieux de réemploi. La description des pratiques de récupération permet de déterminer : où sont collectés les objets, de quelle manière sont-ils collectés et triés ? Où sont-ils revendus ou donnés ? Nous verrons que les recycleries généralistes et celles spécialisées n'entretiennent pas le même rapport de proximité au territoire. Les généralistes s'ancrent principalement à l'échelle locale alors que les spécialisées cherchent à rayonner à une échelle métropolitaine en ciblant certains types d'utilisateurs. Nous nous interrogerons ensuite sur les conséquences de la proximité entre structures de réemploi et territoire de collecte/revente en termes de choix d'emplacements et de relations avec les autres acteurs de l'occasion. L'analyse qualitative des flux de rebuts permettra de comprendre les relations existantes entre les différents acteurs du territoire (associations, professionnels, habitants). Nous verrons alors que l'appartenance à un même territoire renforce les circulations d'objets entre acteurs aux statuts différents.

III.3.1. Un réemploi essentiellement local

Nous allons ici identifier à quelles échelles s'effectue le réemploi dans les recycleries généralistes qui collectent une large variété de types de rebuts en étudiant leur mode de collecte et de valorisation.

III.3.1.1. Une collecte des rebuts à l'échelle des quartiers dans les recycleries généralistes

La collecte des dons s'inscrit très largement à l'échelle locale. Cela permet aux recycleries de devenir un point névralgique de regroupement des rebuts d'un quartier :

« On a trois modes de collecte. Le premier c'est l'apport volontaire, qu'on essaie de développer dans tous les cas. C'est aussi un moyen de développer un réflexe chez les personnes : se rendre sur place pour déposer. C'est quand même plus efficace pour tout le monde de développer ça » (Émilie, R9).

Pour identifier la provenance des rebuts collectés par les recycleries généralistes, nous nous appuyons d'une part sur les déclarations des habitants qui indiquent parfois leur quartier d'origine lorsqu'ils déposent des biens et d'autre part sur l'analyse des modes de collecte. En effet, dans un contexte parisien faiblement motorisé⁸⁸, les modes de collecte des recycleries généralistes peuvent donner des informations sur la provenance des dons. Les habitants sans voiture choisiront le plus souvent des points d'apport à proximité de leur domicile pour déposer leurs dons à pied. Par exemple, à la recyclerie du 18^e(R15), selon le bilan d'activités, en 2013, 77 % des personnes viennent déposer à pied, 12 % en transport en commun, 7 % sont motorisés et 4 % sont à vélo. Sur l'ensemble des recycleries de France, il existe quatre modes de collecte (en apport volontaire, à domicile sur rendez-vous, en déchèterie et en porte-

⁸⁸ Dans le Grand Paris, 56,2 % des ménages ont au moins une voiture en 2012, mais seulement 38,8 % des ménages ont en une à Paris*. Ce taux de motorisation est nettement inférieur à la moyenne française, où 81,1 % des ménages possèdent une voiture**.

* Données issues des Chiffres clés du Grand Paris, de l'APUR, <https://www.apur.org/fr/geo-data/chiffres-cles-131-communes-metropole-grand-paris>, consulté le 30/05/2018.

** Selon l'INSEE, en 2014, le taux d'équipement automobile des ménages est de 81,1% en France métropolitaine, https://www.insee.fr/fr/statistiques/2012694#tableau-TCRD_001_tab1_departements, consulté le 30/05/2018.

à-porte)⁸⁹. Le tableau 6, réalisé à partir des bilans d'activités des structures, confirme la prépondérance de la collecte en apport volontaire (78% de l'ensemble des rebuts). La collecte en apport volontaire est privilégiée parce qu'elle nécessite peu de moyens humains (pas de collecteurs à domicile) et matériels (pas de camions).

Tableau 6: Type de collecte dans trois recycleries parisiennes

Recycleries	Collecte par apport volontaire	Collecte à domicile	Tonnage collecté au total
R3	89 %	11 %	247 t
R4	79 %	21 %	204 t
R15	67 %	29 %	333 t
Moyenne des trois recycleries généralistes	78 %	20 %	261 t

Source : bilan d'activités des recycleries⁹⁰

Dans les recycleries spécialisées, les collectes à domicile se font principalement dans un périmètre limité à l'arrondissement ou à quelques communes limitrophes ne disposant pas de lieux de réemploi. Toutefois, par leurs réseaux de connaissances personnelles, certaines associations peuvent être amenées à réaliser des collectes en dehors du territoire. Par exemple, à la ressourcerie R4, la responsable qui vient de l'Essonne, collecte parfois dans ce département. Ces opportunités sont très occasionnelles, le coût de transport étant évalué en fonction de la taille de la collecte et du potentiel de valorisation de la marchandise.

Certaines structures demandent aux donateurs d'indiquer leur lieu d'habitation⁹¹. Ainsi, le bilan annuel de la recyclerie R15 à Paris en 2013, montre que la plupart des dons en apport

⁸⁹ Cependant, dans notre échantillon francilien, la collecte des encombrants est généralement assurée par les collectivités territoriales, les structures se concentrent alors quasi-uniquement sur l'apport volontaire et la collecte à domicile sur rendez-vous.

⁹⁰ Données obtenues dans les bilans d'activités des recycleries disponibles en ligne (Bilan d'activités R3, 2016 ; Bilan d'activités R4, 2017 ; Bilan d'activités R15, 2013). Les informations concernant les autres associations n'étaient pas assez précises pour être intégrées au tableau.

⁹¹ Ces chiffres sont à prendre avec précaution car aucune recyclerie, à la différence des déchèteries, ne demande de justificatif de domicile. Les déclarations se font donc sans vérification et ne sont pas systématiquement relevées à chaque apport et dans chaque structure.

volontaire viennent des gens du quartier : 70 % des apports volontaires viennent du quartier et, plus globalement, la quasi-totalité des dons proviennent de l'arrondissement. Nos entretiens ont pu confirmer ce phénomène dans d'autres recycleries généralistes :

« On est sur de l'ultra local. Les 30 derniers jours, on a collecté 71 % du 11^e, et 11 % du quartier. Tu es donc à 85 % du 11^e ! » (Régis, R3).

« Les gens feront 1 km pour aller acheter quelque chose, mais ils ne feront pas 3 m pour aller déposer quelque chose. Moi, ma collecte est très très locale et encore c'est pour ça qu'on met des conteneurs de textile dans la rue, parce que les gens ne sont pas foutus de faire 10 mètres pour apporter un textile, mais ils l'auront en face d'eux, donc ça va, ils le mettent sinon ils le foutent à la poubelle » (Robert, R1)

Les donateurs sont principalement des gens du quartier. La définition du quartier est variable d'une structure à une autre. Certaines prennent en compte les périmètres correspondant aux territoires des conseils de quartier. D'autres ont une définition plus floue :

« [Fanny] Le quartier n'est pas défini du coup ?

[Régis] Bah, le quartier c'est à côté, c'est proche de nous. Quand on leur demande, vous venez d'où ? Et qu'il dit d'à côté, et bien c'est du quartier » (Régis, R3).

Le quartier désigne ici ce qui est à côté, ce qui est facilement accessible pour les piétons. Cette définition fait ainsi écho à celle de Lefebvre (1967) qui considère le quartier comme la réunion de divers équipements (commerces, institutions, lieux de rencontres et de loisirs) constituant un noyau solide facilement accessible entre eux. Le quartier est « le microsome du piéton, qui parcourt un certain espace dans un certain temps, sans avoir besoin d'emprunter un véhicule » (*ibid.*p.12). Les ressourceries ont donc une collecte très locale, les donateurs étant principalement des habitants du quartier qui viennent déposer à pied à Paris. Selon l'accessibilité aux lieux, certains dons du quartier peuvent aussi se faire en transport en commun ou en voiture. Par exemple, la ressourcerie R4 située sur un grand boulevard est peu propice aux cheminements piétons, c'est également par le bus, dont l'arrêt est à proximité que les donateurs apportent les objets. En proche banlieue, les habitants davantage motorisés n'hésitent pas à utiliser leur voiture pour apporter les dons les plus lourds mais toujours dans une structure à proximité de leur domicile.

III.3.1.2. Un réemploi local dans les structures généralistes

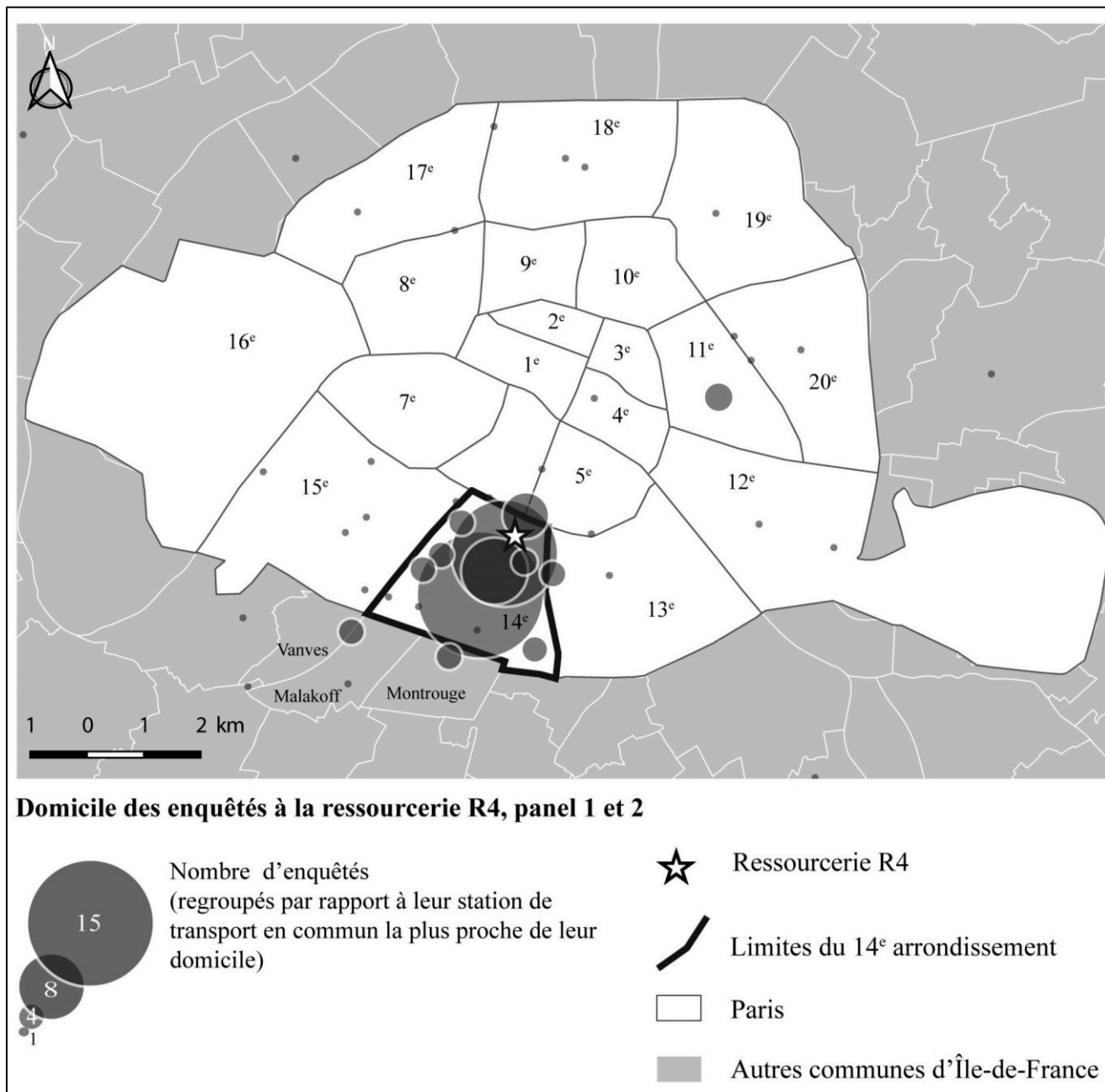
Ainsi, les objets entrant en recycleries généralistes proviennent principalement d'une collecte locale en apport volontaire. Les structures captent les rebuts générés à proximité, mais sont-ils ensuite réintroduits sur ce même territoire ?

Dans les rapports d'activités des ressourceries, il n'y a aucune information sur la destination géographique des produits revendus en boutique. Les usagers qui achètent ne sont pas interrogés sur leur domicile et certains peuvent également offrir l'objet ou le revendre, ce qui rend difficile l'évaluation de la destination des biens réemployés. En l'absence de tels indicateurs, nous nous appuyons sur les entretiens avec les responsables associatifs et sur notre questionnaire réalisé à la ressourcerie/recyclerie R4. Nous avons demandé à chaque usager enquêté son lieu d'habitation. Cela nous permet ainsi d'identifier une aire d'influence de la ressourcerie et d'estimer le périmètre de destination des objets revendus.

Lors de nos entretiens, les enquêtés ont plutôt eu tendance à revendiquer un groupe un peu plus élargi d'acheteurs que de donneurs. Selon les responsables des lieux, certaines personnes hors du quartier viendraient chiner à la ressourcerie, comme les brocanteurs. Cependant, l'ancrage local de chaque structure revient régulièrement dans les discours des responsables. La clientèle est « du coin » (Régis, R3), « du quartier, des habitués, des réguliers » (Rebecca, R4). Les personnes qui déposent des objets, venant essentiellement du quartier, représentent également une partie de ceux qui achètent des objets. En effet, l'apport volontaire incite à entrer dans la boutique, voire à acheter. À la ressourcerie R4, selon notre enquête, 35,7 % des répondants ont déjà donné et acheté (Panel 2). En s'appuyant sur notre questionnaire, on constate que 64 % des donneurs et 58 % des acheteurs viennent du 14^e arrondissement (Panel 2).

La carte 7 montre que les usagers (donneurs et acheteurs) de la ressourcerie proviennent essentiellement du 14^e arrondissement. Les habitants des communes limitrophes, qui ne disposent pas de recyclerie dans leur ville sont également incités à venir à celle du 14^e qui semble la plus proche. La clientèle des acheteurs s'inscrit principalement comme celle des donneurs dans une certaine proximité géographique. Les personnes privilégient les points de réemploi les plus proches de leur domicile ou facilement accessibles en transports en commun pour venir déposer et acheter des objets.

Carte 7: Provenance des usagers de la ressourcerie R4 (Paris 14^e arrondissement)



Sources : enquête de terrain F. Rassat, 2016⁹² ; fond de carte BD Topo 2017 (IGN)

Réalisation : Rassat 2017

⁹² Pour réaliser cette carte, nous n'avons pas directement demandé l'adresse du domicile de l'enquêté, mais sa station de métro la plus proche, pour éviter de demander une information personnelle.

III.3.1.3. Les structures de réemploi spécialisées : vers une orientation plus métropolitaine ?

Alors que les recycleries généralistes collectent de nombreux types de rebuts à une échelle très locale (du quartier), celles spécialisées sélectionnent les objets collectés à une échelle parfois plus large. Par exemple, dans le Grand Paris, il existe des recycleries spécialisées dans le réemploi artistique de matière première secondaire, la récupération des équipements sportifs ou des jouets. Pour ces recycleries, la plus grande partie des rebuts collectés ne viennent pas de la commune d'implantation. En effet, elles mettent au point des partenariats avec des entreprises ou des institutions pour collecter les objets. Par exemple, la recyclerie dédiée au matériel sportif collecte dans les centres sportifs, les magasins spécialisés et les fédérations sportives. La recyclerie dédiée aux jouets collecte dans les grandes enseignes et propose également des caissons de récupération dans les déchèteries. La recyclerie de matériaux et accessoires pour les arts signe des contrats avec des entreprises privées, des maisons de couture, des fondations pour l'art, des centres d'exposition du Grand Paris pour récupérer les matériaux. Ces contrats donnent lieu à des prestations de service de collecte aux entreprises leur permettant de valoriser les déchets qui n'entrent pas dans les flux de recyclage classique.

Par ailleurs, ces recycleries spécialisées attirent des publics plus ciblés, intéressés par leur sélection d'objets et qui ne viennent pas forcément du quartier. Cette situation est exacerbée dans celle spécialisée en art qui limite la vente aux seuls adhérents de l'association. Ces derniers peuvent devenir membres uniquement s'ils sont professionnels du milieu artistique ou étudiant en art, en fournissant un justificatif de leur statut. Elle est la seule sur le Grand Paris à valoriser spécifiquement le réemploi artistique, elle attire donc des professionnels de toute la région notamment à Pantin où l'accès par véhicule est facilité.

Toutefois, la proximité géographique joue également un rôle même dans ces structures spécialisées de réemploi. L'une d'elles a débuté son activité dans le 20^e arrondissement de Paris, avant de déménager dans le 14^e. Elle a alors perdu une partie de sa clientèle, tout en s'en constituant progressivement une nouvelle dans le sud de Paris.

« Après avoir déménagé du 20^e, on s'est rendu compte qu'il y avait une sacrée communauté de créateurs dans le 14^e, 13^e, Châtillon, Montrouge et Malakoff. Du coup, on a recréé une base d'adhérents ici, et on a perdu la moitié des gens qui venaient nous voir dans le 20^e, parce que franchement traverser la Seine,

c'est beaucoup trop loin ! Donc, il y a quand même une territorialité c'est qu'on ne traverse pas la Seine ! Donc voilà, on savait qu'à un moment ou à un autre, il faudrait se réimplanter dans la bande nord-ouest pour capter à nouveau nos adhérents d'avant. Ça encore une fois, c'est à nouveau le truc de l'entrepreneuriat, c'est-à-dire se dire, voilà, maintenant territorialement parlant, je couvre ça et ça. [...] Le réflexe, il se crée aussi parce que c'est facile et simple, donc encore une fois, être proche de chez les créateurs, ça simplifie le réflexe. » (Rachel, R14)

Selon la responsable, la Seine constituerait une frontière difficilement franchissable pour une partie de sa clientèle, son choix d'implantation résulte alors d'une recherche de rayonnement dans le Nord et le Sud de Paris. Selon leur rapport d'activité 2016, 44,54% de leurs clients-adhérents viennent d'arrondissements situés à proximité du 14^e (c'est-à-dire le 13^e et le 15^e) et de Pantin (le 18^e, 19^e, 20^e) où se situe la deuxième boutique. 11,43% des adhérents viennent du département de Seine-Saint-Denis. L'association semble attirer une clientèle extérieure à l'Île-de-France de plus en plus importante, 11,40 % en 2015 et 19,48 % en 2016. Toutefois, le nombre de primo-adhérents à l'association est très élevé, il est donc possible que la clientèle extérieure à la région s'inscrive uniquement pour acheter des matériaux occasionnels liés à un arrivage particulier.

Ainsi, les recycleries spécialisées sur le réemploi de certains objets ou qui ciblent une clientèle particulière ne s'inscrivent pas forcément dans un territoire local, celui du quartier ou de l'arrondissement comme pour les structures généralistes. La proximité géographique n'est plus le principal moteur des circuits de réemploi spécialisés qui réalisent un réemploi sélectif. Toutefois, la proximité géographique continue à jouer un rôle, notamment entre la rive droite et gauche, l'accessibilité demeurant un élément essentiel pour attirer les usagers.

III.3.2. Impact de la proximité géographique sur la circulation des rebuts à l'échelle locale

Nos premiers résultats ont montré l'importance de l'échelle locale, du quartier, dans la circulation des rebuts. Il convient d'interroger maintenant les effets de cet ancrage sur le type de dons collectés et sur les formes d'échange entre acteurs (associations, professionnels, habitants) qui participent à la fabrique de territoires du réemploi (que nous préciserons dans la Partie 3).

III.3.2.1. L'importance de la localisation pour assurer la circulation des rebuts : un modèle qui montre des limites

Les objets étant essentiellement collectés et valorisés sur le territoire environnant d'une recyclerie, la localisation de la structure peut avoir une incidence sur le type d'objets réemployés et leur valeur. En effet, les dons et achats dépendent de la consommation des ménages.

Les associations sont à la recherche de dons de qualité souvent issus de ménages aisés qui sont susceptibles de mettre au rebut des affaires qui sont encore peu usées. Il est donc nécessaire pour les recycleries généralistes de s'implanter à proximité d'une population de consommateurs prête à donner des objets de qualité. Les acheteurs peuvent être attirés par les produits d'occasion de qualité, motivés par des convictions écologiques... Mais c'est surtout les prix peu élevés qui les attirent en recyclerie. En effet, selon notre questionnaire à la ressourcerie R4, 50% des achats sont motivés par les faibles prix (Panel 1)⁹³. Les objets banaux de peu de valeur monétaire, patrimoniale ou esthétique constituent une part importante de ce qui est réemployé en ressourcerie. Les achats économiques de première nécessité permettent ainsi aux ressourceries d'écouler des objets du quotidien. Les objets trop abîmés pour être vendus et non-recyclables sont distribués gratuitement notamment aux biffins. Par

⁹³ Ce motif économique constitue la première motivation pour le panel 1, mais le panel 2 est d'abord motivé par l'expérience de consommation dans la boutique. Ce résultat différent s'explique en partie par le mode d'administration du questionnaire et par la situation particulière de la ressourcerie sur un site où se sont hébergées des personnes en difficultés sociales et économiques en foyer. En effet, la ressourcerie se situe sur un site où vivent des personnes en foyer d'hébergement qui ne disposent pas nécessairement d'un ordinateur et ne sont pas forcément en capacité de lire le français. Ces personnes n'ont pas pu répondre au questionnaire sur internet (panel 2) mais ont pu participer au panel 1.

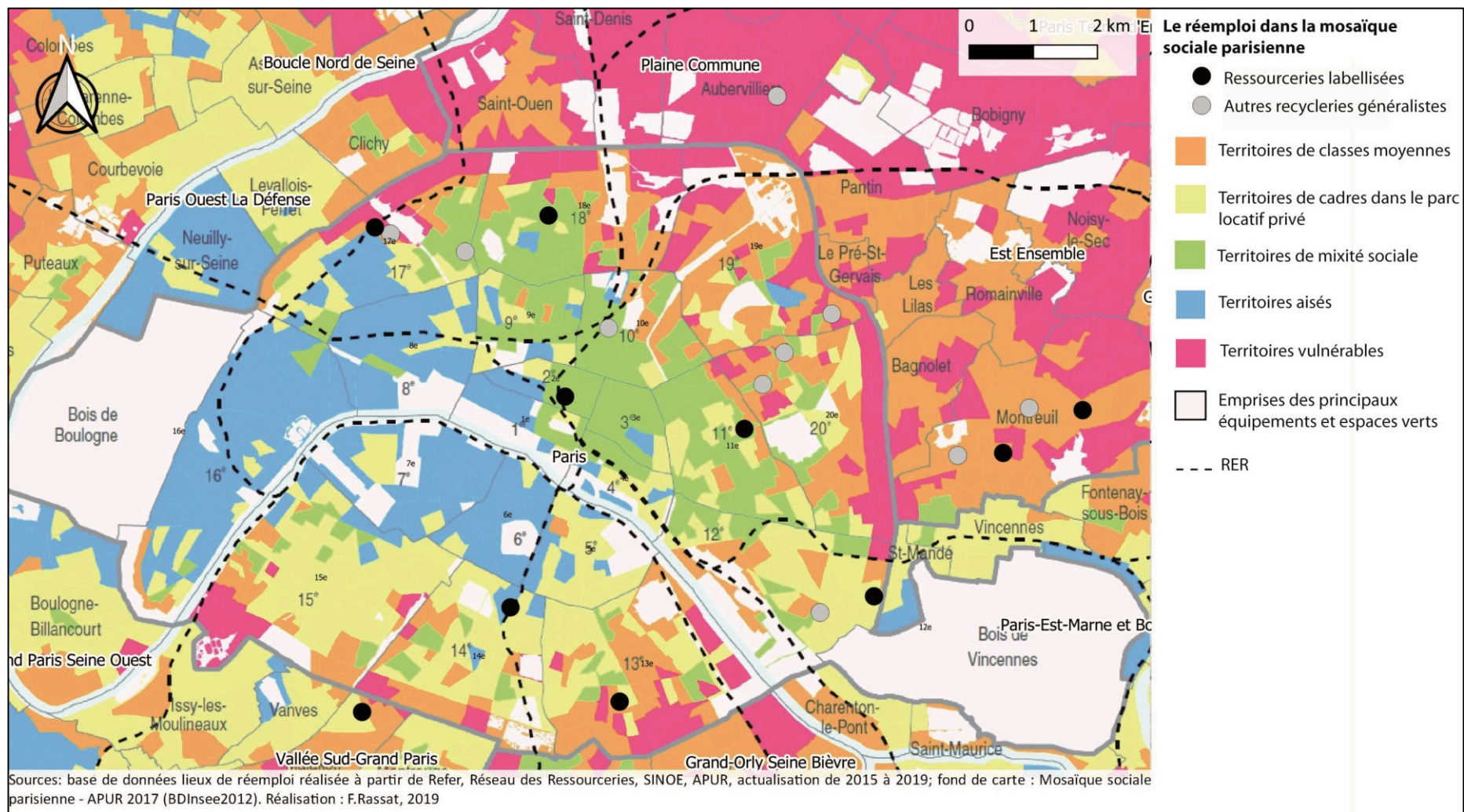
exemple à Montreuil, Delphine Corteel (2018) a observé dans une ressourcerie un espace gratuit à destination des Roms, à l'extérieur de la boutique.

Les recycleries généralistes ont donc besoin d'avoir à proximité une population diversifiée. Les personnes les plus aisées donnent à l'association des objets de qualité et achèteront des objets d'occasion originaux, vintage à des prix assez élevés. Les objets de consommation quotidienne ou de faible valeur pourront attirer une clientèle qui recherche des bas prix et qui n'a pas les moyens d'acheter des produits neufs.

Étant donné que la clientèle est principalement locale, les recycleries généralistes doivent s'implanter à proximité des usagers potentiels dans un quartier socio-économiquement diversifié. Nous pouvons le constater sur la carte 8 (ci-dessous) qui situe des recycleries du Grand Paris en fonction du profil socio-économique des ménages. Le fond de carte provient d'une étude de l'INSEE de 2017 qui dresse un portrait de la population parisienne sur la base du recensement de 2012 pour chaque IRIS⁹⁴. La méthodologie de réalisation de la carte et le détail des différentes typologies de territoire sont en annexe n°7.

⁹⁴ Découpage infra-communal de l'Insee.

Carte 8: Les recycleries dans la mosaïque sociale parisienne



Trois associations (dans le 17^e, 18^e et 11^e) se situent dans des territoires de mixité sociale⁹⁵. « On y trouve, tout à la fois, une part importante de cadres et une part élevée d'allocataires dépendants des prestations sociales à plus de 75% de leurs revenus »(Insee Île-de-France 2017, p. 2). Cinq recycleries (Arcueil, Ivry-sur-Seine, Montreuil, Paris 13^e et 17^e) se situent dans des territoires de classes moyennes⁹⁶. L'IRIS dans lequel ils se situent jouxte des territoires vulnérables qui accueillent en majorité de personnes socialement et économiquement défavorisées. Dans ces territoires vulnérables :

« On y rencontre aussi une forte proportion d'ouvriers. La part des ménages bénéficiant de prestations sociales est deux fois plus élevée que la moyenne parisienne, tout comme celle des allocations à bas revenus ou celle des bénéficiaires d'allocations logements. Dans ces territoires, les logements sociaux sont très présents » (ibid. p. 3).

La ressourcerie du 14^e se situe dans un environnement particulier, sur un site accueillant en centre d'hébergement des personnes très vulnérables (sans-papier, sans domicile). Ce microcosme local, non pris en compte sur la carte, crée une forte mixité sociale favorable à la circulation des objets, au sein d'un territoire aisé. Aucune recyclerie généraliste ne s'est installée dans un territoire aisé du 16^e, 6^e, 7^e ou 8^e arrondissements de Paris, même si certaines associations vont y faire des collectes à domicile. L'homogénéité sociale et économique de la population de ces quartiers ne semble pas favorable à la circulation des objets et ne semble pas attirer les porteurs de projet.

Le tissu social parisien complexe, fait de fortes disparités sociales, permet aux recycleries généralistes de capter un public très hétérogène à une échelle réduite (de l'IRIS). Leur implantation permet de se situer à proximité de populations de classe moyenne susceptibles de donner des objets de qualité et de personnes plus précaires pouvant être intéressées par l'offre d'objets d'occasion.

Toutefois, si la population tend à être trop homogène, les structures de réemploi cherchent à diversifier leurs moyens de collecte et de revente. Par exemple, pour renforcer la diversité socio-économique des donateurs et acheteurs, certaines associations créent des systèmes de récupération (boîte à dons) et de revente (par internet) pour contourner les limites

⁹⁵ Ce sont des quartiers où le niveau de vie médian est de 26 100€ par an et un taux de pauvreté de 16%. Pour plus de détails, voir annexe 7.

⁹⁶ Les habitants y ont un niveau de vie de 20 300€ en moyenne par an, un peu plus faible que celui de Paris. Le taux de pauvreté est de 20% contre 16% pour l'ensemble de la capitale.

de l'attraction par la proximité géographique. Par exemple, une recyclerie du 19^e arrondissement fonctionne par Point Relais ce qui permet de collecter dans des quartiers plus favorisés et de contourner les limites de la collecte de proximité. L'association a créé des partenariats avec des entreprises et des commerçants qui collectent bénévolement dans leurs locaux des objets (petits dons : vaisselle, bibelots, livres, jouets, petit électroménager, textile) et les stockent. Les dons sont ensuite collectés par les salariés en insertion et revendus dans leurs espaces de vente dédiés du 19^e arrondissement. Ce dispositif permet ainsi à l'association, basée au nord de Paris, de collecter des dons dans tous les quartiers parisiens. Les emplacements sont choisis stratégiquement par rapport à des quartiers de donateurs potentiels et doivent tenir compte de la répartition des territoires de collecte des autres recycleries du réseau.

Par ailleurs, internet est de plus en plus utilisé par les associations pour revendre les objets. En 2016, Label Emmaüs, Société coopérative d'intérêt collectif, est créée pour administrer un site internet multi-vendeurs pour plusieurs communautés Emmaüs de France qui peuvent ainsi vendre leurs objets au-delà de leur territoire d'implantation et contourner les conséquences de leur attraction principalement locale.

Les territoires de collecte sont donc principalement déterminés par l'emplacement de la structure, sauf en cas de mise en place de systèmes complémentaires (caisson, collecte à domicile). Pour autant, deux recycleries généralistes situées de façon relativement proche l'une de l'autre ne se feront pas forcément concurrence pour les collectes car les gisements de rebuts sont très importants, la densité des structures de réemploi ne répondant pas encore à la demande.

III.3.2.2. Vers une complémentarité entre circuits associatifs et professionnels du réemploi à définir

Au-delà des outils utilisés pour dépasser l'attraction essentiellement locale des structures, nous cherchons également à déterminer si ces associations réussissent à s'intégrer dans des circuits professionnels de réemploi des objets. Pour cela, nous nous sommes intéressée à divers acteurs de la récupération, fripiers et brocanteurs notamment, susceptibles d'interagir avec une structure de réemploi située à proximité de leur boutique. Notre enquête exploratoire dans le 18^e arrondissement de Paris nous permet de comprendre comment les

recycleries interagissent avec ces acteurs de l'occasion. Existe-t-il, là aussi, une circulation des produits entre les professionnels à l'échelle du quartier ? Nous proposons ici une analyse des flux d'objets entrants et sortants chez trois types d'acteurs rencontrés dans l'arrondissement : les brocanteurs, les fripiers et des structures associatives.

Comparer les associations et les brocanteurs et fripiers ne va pas de soi. Les deux groupes s'inscrivent dans deux logiques différentes : structures caritatives de l'économie sociale et solidaire sans but lucratif d'une part, professionnels-entrepreneurs cherchant à maximiser les profits de la revente d'objets d'autre part. Toutefois, dans cette sous-partie, nous analyserons uniquement leurs pratiques de récupération et les flux d'objets qu'ils captent et échangent. Les brocanteurs ont plusieurs modes d'acquisition des objets. Ils achètent des meubles chez des particuliers, dans des salles de ventes⁹⁷ ou chez d'autres brocanteurs en réalisant une plus-value à la revente. Certaines de leurs activités de valorisation peuvent ainsi s'apparenter aux pratiques de réemploi des recycleries, même si les objectifs finaux sont très différents.

Nous avons constaté que la circulation des objets entre marchands d'occasion et associations existe et certains objets de faible valeur peuvent aussi bien se retrouver chez un brocanteur qui débarrasse un appartement, ou chez une association, en fonction des préférences des donateurs. Les brocanteurs chinent dans des structures associatives dans lesquelles parfois, ils trouvent des objets de valeur à faible prix. Certains brocanteurs interrogés donnent également à la recyclerie de leur quartier des objets qu'ils estiment non vendables dans leur boutique et collectés dans le cadre d'un débarras⁹⁸. Il y a donc une circulation d'objets entre les différents acteurs.

Les brocanteurs⁹⁹ rencontrés disposent de petites boutiques de quartier et attirent principalement une clientèle locale comme les associations. Les objets circulent donc en partie à l'échelle locale. Ils passent de main en main, des habitants du voisinage vers la boutique du brocanteur puis vers les acheteurs du quartier ou associations locales. La

⁹⁷ Dans nos entretiens, les salles de ventes citées sont celles de Drouot situées 9, rue Drouot, Paris 9^e arrondissement et 21, rue d'Oran, Paris 18^e arrondissement.

⁹⁸ En effet, lors de la collecte, les brocanteurs distinguent les objets de valeur qu'ils peuvent revendre en boutique, de la « drouille ». Celle-ci désigne les objets de peu de valeur collectés en même temps que les biens de qualité lors d'un débarras d'appartement.

⁹⁹ Il s'agit de brocanteurs de quartier qui ne s'inscrivent pas forcément dans des rues connues pour la chine. Les brocanteurs des Puces ou de quartiers connus pour cette activité attirent une clientèle beaucoup plus large que celle du quartier.

proximité géographique encourage les échanges d'objets à l'échelle du quartier voire de l'arrondissement. Cependant, plus l'objet dispose d'un potentiel de valorisation mercantile élevé, plus sa mobilité est forte. En effet, les brocanteurs sont à la recherche d'objets à revendre. Pour cela, ils n'hésitent pas à chiner en dehors du quartier, dans les salles de vente, chez les autres brocanteurs, lors de ventes professionnelles en région et dans des associations.

À la différence des objets, les textiles ne circulent pas de la même manière à l'échelle d'un quartier. Ils relèvent à la fois du réemploi et du recyclage. Ils peuvent être collectés par des associations (recycleries, œuvres caritatives, ...) qui revendent une partie dans leurs boutiques et en distribuent gratuitement aux plus démunis par le biais des vestiaires. Leur surplus est confié à des collecteurs privés de textiles ou de l'économie sociale et solidaire comme le Relais (structure d'insertion du réseau Emmaüs). Ces collecteurs de textiles, qui peuvent également collecter directement dans la rue par point d'apport volontaire, trient les textiles dans des entrepôts situés en zone industrielle. Une partie des textiles est destinée au réemploi, en France et surtout à l'étranger, et une autre partie est recyclée ou transformée en chiffons pour l'industrie. Les fripiers, très présents dans le sud du 18^e arrondissement dans le secteur touristique de Montmartre achètent quelques vêtements à des gens du quartier. Ceux spécialisés dans les vêtements hauts de gamme chinent également chez d'autres brocanteurs et dans les salles de vente. Cependant, la majorité se fournit auprès de grossistes dont les lots proviennent du monde entier. Les fripes américaines et nord européennes sont particulièrement prisées par la clientèle de ces boutiques.

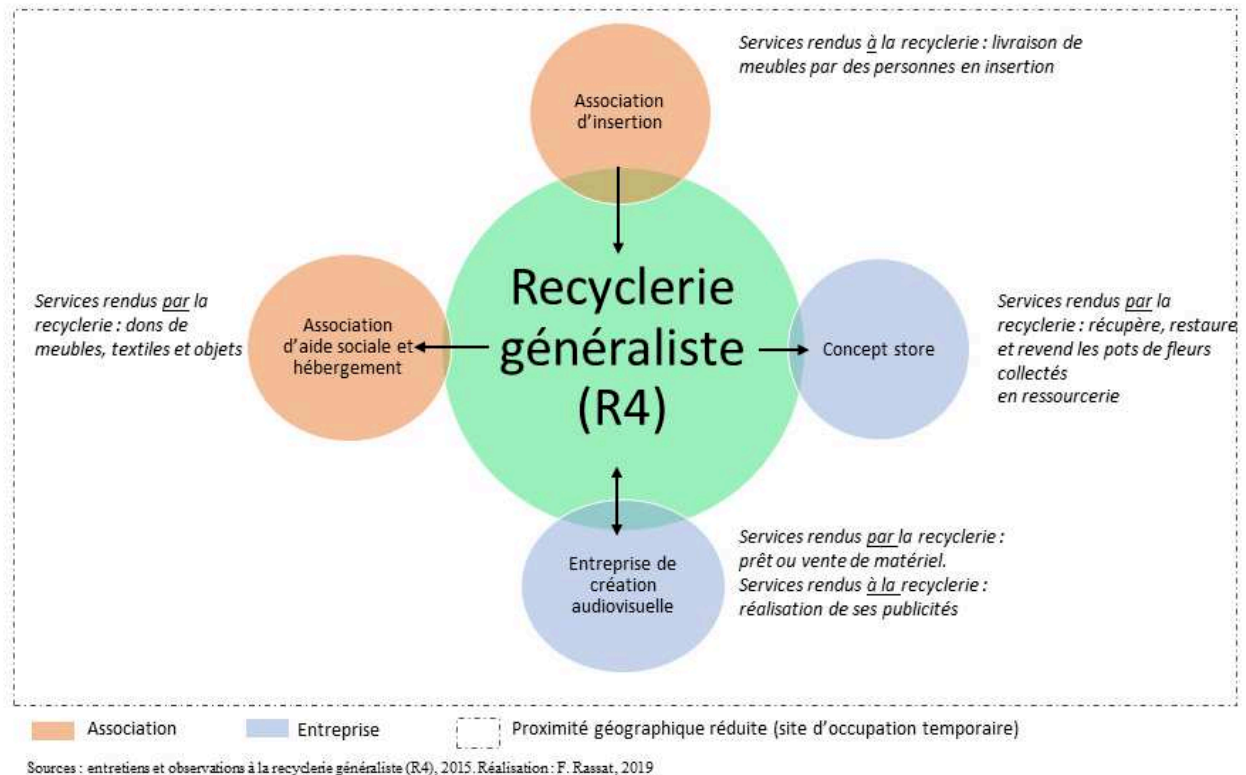
La clientèle des friperies n'est pas forcément locale. Les boutiques attirent les touristes et une clientèle de la région parisienne venus dans le quartier pour les friperies, les magasins de vêtements dégriffés et les boutiques de tissu situés au pied de la butte Montmartre. Les territoires de récupération, d'achat et de revente de vêtements et textile ne se situent donc pas à l'échelle locale. À la différence du réemploi des objets, principalement local à l'échelle de quelques quartiers voire d'une ville, le réemploi du textile est mondialisé.

À l'exception du textile, le terrain exploratoire dans le 18^e arrondissement a mis en évidence les circuits de réemploi existant entre professionnels et associations. La proximité géographique encourage la circulation d'objets entre brocanteurs et associations installés dans des quartiers limitrophes. Au-delà des acteurs du réemploi, la proximité participe également à la structuration de services liés au réemploi (prêt de matériel, livraison, sensibilisation à la

prévention des déchets,). En effet, les ressourceries n'hésitent pas à collaborer avec d'autres acteurs situés dans leur voisinage.

Par exemple, sur le site de la ressourcerie R4, la proximité géographique a permis de mettre en place des collaborations et des synergies entre acteurs comme le montre le schéma (figure 19)

Figure 18: Des synergies collectives motivées par la proximité géographique



Cette ressourcerie échange des biens et des services avec d'autres associations et entreprises du site (voir schéma ci-dessous). Elle collabore avec d'autres structures soit pour échanger des objets ou pour proposer des services. Par exemple, grâce à sa collaboration avec une association d'insertion de déménageurs, la ressourcerie propose une livraison à domicile. La proximité géographique a permis de développer :

« une sorte de réseau avec d'autres associations du site qui ont de vrais besoins d'équipements pour les logements et foyers. Par exemple, un canapé monumental vraiment plus dans l'air du temps, invendable, mais de qualité, pour un usage collectif c'était parfait [...] Ce sont des réseaux qui se font localement » (Rebecca, R4).

En dehors du contexte particulier d'un site d'occupation temporaire dans lequel s'est installée la ressourcerie R4, le schéma ci-dessus, peut aisément être adapté à l'échelle du

quartier, ou la structure de réemploi s'associe à d'autres acteurs du territoire afin d'échanger des compétences, des savoirs faire et des objets, et de développer des circuits de valorisation des objets territorialisés à l'échelle locale.

Conclusion chapitre III : des lieux de réemploi ancrés dans les quartiers

Ce chapitre montre l'intérêt d'appréhender le réemploi via une analyse des proximités. Celle-ci peut se traduire géographiquement : à l'échelle locale, du quartier où se met en place des circuits de réemploi. Les recycleries tissent des liens, échangent des objets et des services avec des structures de proximité. Les rapports entre les différents acteurs du territoire (recycleries, associations caritatives, professionnels de l'occasion, entreprises locales, habitants, ...) se matérialisent par les échanges d'objets et de services. Les relations entre ces acteurs, leur interconnaissance et le fait qu'ils partagent un même espace de vie (le quartier) participent à la fabrique de territoires de revalorisation des rebuts ancrés à l'échelle locale. Cette approche par les proximités amène ainsi à interroger la place de l'action des habitants et des groupes sociaux dans la prise en charge des rebuts, et plus généralement dans la relation avec l'environnement urbain. Il conviendra dans la partie 3 de qualifier à partir de cette analyse des relationnels le rôle de ces acteurs dans la fabrique de la ville.

Par ailleurs, nous avons constaté que les recycleries, lieux de concentration des rebuts, sont situées au cœur des quartiers, proches des habitations alors même que les autres lieux de gestion des déchets (déchèteries, centres de tri sélectif, incinérateurs) restent généralement relégués en périphérie des villes ou en zone industrielle comme le montre la mise en perspective historique de la section 1. Il conviendra donc dans le chapitre IV de déterminer pourquoi et comment la proximité avec les recycleries est acceptée par les habitants alors qu'il s'agit de lieux de concentration des rebuts. Nous tenterons de caractériser ce renversement du rapport aux rebuts en recyclerie.

CHAPITRE IV : LES RECYCLERIES : DES LIEUX DE PROXIMITÉS DES REBUTS EN VILLE

Les lieux accueillants des déchets peuvent être considérés comme ayant peu de valeur et sont souvent marginalisés (Gouhier 1999). En milieu urbain, l'exigence de proximité des lieux de gestion se heurtent à des réticences fortes des riverains contre les grandes infrastructures (incinérateurs) (Cirelli et Maccaglia 2015) mais aussi contre les points d'apport volontaire de déchets municipaux considérés comme générateurs de nuisances (bruit, odeur, saleté). Ce chapitre cherche à comprendre comment à l'inverse, la proximité avec les rebuts dans les recycleries est acceptée et valorisée en ville¹⁰⁰. L'analyse morphologique et l'observation des pratiques qui se déroulent dans les lieux de réemploi permettront de déterminer comment le rebut est valorisé et surtout pourquoi ces lieux ne sont pas connotés négativement comme la plupart des autres infrastructures destinées à la valorisation des déchets.

Par simple observation des lieux de réemploi, nous constatons qu'ils s'apparentent le plus souvent à des commerces qui revendent des objets de seconde main. Ils se distinguent toutefois des brocanteurs notamment par la valeur des objets revendus, le sens donné à leur activité et l'organisation de leur local. Les lieux de réemploi sont généralement composés d'un espace boutique et d'une arrière-boutique qui servent à la fois de lieux de réception des marchandises, d'espace de tri et de stockage des objets. Pourquoi les lieux de réemploi prennent-ils le plus souvent la forme d'un commerce lorsqu'ils s'installent au sein des quartiers ? La morphologie et la signification du lieu impactent-elles le statut des rebuts ?

Pour répondre à ces questions, nous commencerons par préciser ce que sont les lieux des déchets et par montrer que le lieu de rebut peut s'apparenter à la fois comme un lieu des déchets, mais aussi comme un lieu de commerce et de consommation (section 1). Ensuite, nous verrons que la proximité avec les rebuts est acceptable et même désirable en ville parce

¹⁰⁰ Nous restons ici dans une analyse urbaine, puisque nos terrains sont situés en milieu urbain dense. Les rapports de proximité peuvent différer dans des territoires de faible densité bâtie et mériteraient une étude spécifique.

que ces rebuts se situent dans des lieux esthétisés où ils perdent leur statut de reliquat pour devenir des objets à consommer (section 2).

Section 1 : Du lieu des rebuts au commerce : clés d'analyse des lieux de réemploi

Comment définir et étudier les lieux de réemploi ? Il convient d'abord de préciser ce que les géographes entendent par lieu. La notion de lieu, élément fondamental de cette discipline, a longtemps été utilisée pour décrire des régions géographiques (notamment par Vidal de la Blache) et pour étudier les genres de vie. Dans l'après-guerre, le lieu disparaît au profit de l'espace dans les travaux académiques et revient à partir des années 1970. La question devient alors centrale en géographie anglophone qui cherche à décrypter le sens du lieu (Relph 1976; Tuan 1977). Depuis les années 1990, le lieu est un objet de recherche fécond dans les sciences sociales pour qui le lieu fait lien (Cova 1995).

« [Le lieu] (re)devient un échelon pertinent d'observation de la construction des identités (Bernard Debarbieux, Antoine Bailly, Michel Lussault), des cultures (Maria Gravari-Barbas), et des formes de réponse apportées par les individus et les groupes sociaux à ce qu'il est convenu d'appeler le « changement » (Vincent Berdoulay, Augustin Berque). Le lieu se fait boîte d'enregistrement et filtre d'analyse » (Brochot, De la Soudière 2010, p.6).

La multiplication des travaux sur les lieux montre l'inexistence d'une seule définition du lieu. La notion de *place* en géographie anglophone illustre également la polysémie du terme (Cresswell 2014). Les débats sur la distinction entre lieu, espace, site, endroit, territoire... sont sans fin et illustrent la porosité de ces termes. Nous nous concentrons ici sur quelques éléments : les enjeux d'échelles et de représentation des lieux chez les géographes des déchets, puis chez ceux spécialistes du commerce et de la consommation.

IV.1.1. Définir les lieux des rebuts : enjeux d'échelles et représentations

Les analyses spatiales en géographie considèrent que les lieux sont des points nodaux, des carrefours qui sont regroupés sous la forme d'un semis de points, et qui, par leur mise en relation, forment des réseaux. Les nœuds sont les points de croisement des flux et des centres de redistribution de ces flux. À ce titre, ils constituent des *hubs* en anglais, que l'on peut traduire par moyeux en français (Pumain et Saint-Julien 2010). Bien que notre travail ne s'inscrive pas dans ce champ de la géographie, il est tout de même utile de prendre en compte

ce schéma. En effet, l'analyse des flux de réemploi à l'échelle métropolitaine conduit à s'intéresser aux lieux dans lesquels se déroulent ces activités et transitent les objets. La gestion des déchets comprend un ensemble de points ou lieux (centre de tri, décharge) reliés par un réseau logistique (bacs et camions de collecte, ...). Un lieu des déchets est un espace délimité dans lequel se déroulent des activités de collecte et de tri, où se met en place une organisation de la récupération d'objets qui ont été amenés dans ce lieu et qui en ressortiront. Le lieu est alors une entrée pour analyser les flux d'objets et les organisations réticulaires notamment celles alternatives comme la récupération. « Les lieux de l'ordure naissent ainsi des relations entre des acteurs, une portion d'espace et un processus » (Pierrat 2014, p. 45).

Ces lieux s'inscrivent à plusieurs échelles : alors qu'il est possible d'étudier leur intégration dans un système urbain, les lieux peuvent également faire l'objet d'une analyse micro-sociale (Desjeux 2002). Par exemple, étudier ceux dédiés aux déchets dans l'univers domestique permet de mieux comprendre les frontières entre les espaces personnels et collectifs, les vrais et les faux déchets. En s'intéressant également à la symbolique d'un lieu et à sa signification, l'étude d'un lieu à une échelle réduite peut donner des informations sur une échelle plus large. En effet, « le lieu figure dans un autre, un espace échappe à son échelle et se condense dans un des lieux qui le constituent » (Debarbieux 1995, p.98). Par exemple, la décharge peut devenir une entrée pour comprendre l'organisation informelle du recyclage dans deux métropoles africaines et étudier la construction territoriale qui en découle (Pierrat 2014). Dans notre thèse, la recyclerie est une entrée pour étudier le rôle des individus et des groupes sociaux dans la fabrique de la ville et dans la prise en charge des questions environnementales.

IV.1.2. Étudier ce qui se passe dans les lieux commerciaux

Les lieux de réemploi sont des espaces de revente d'objets d'occasion. Nous pouvons aussi les considérer comme des lieux de commerce et les analyser comme tels en nous appuyant sur les travaux de géographie du commerce et de la consommation.

Dans ce champ géographique, les travaux dédiés à la consommation de seconde main sont principalement initiés par Nicky Gregson et Louise Crewe, qui lancent un programme de recherche sur les pratiques de consommation dans les brocantes en 1995. Plusieurs de leurs articles écrits en collaboration avec d'autres chercheurs vont aborder les commerces

d'occasion par les pratiques dans les espaces de vente d'occasion, en prenant progressivement en compte la question du surplus de la consommation et des déchets. Elles montrent ainsi l'intérêt d'analyser des espaces de consommation, moins « conventionnels », moins « formalisés » et plus discrets (Mermet 2016). Crewe et Lowe (1995) proposent une micro-géographie de la consommation dans les commerces de seconde-main de Nottingham en Angleterre. Au-delà de la description des lieux, les auteures cherchent à comprendre quelles sont les motivations qui amènent les consommateurs à les fréquenter. Il s'agit d'une démarche assez novatrice à l'époque où les approches géographiques de la consommation abordent le sujet à une échelle souvent plus large par le prisme de l'urbanisme commercial ou de la mondialisation. Afin de bien situer les travaux pionniers de ces chercheuses anglaises sur le commerce et la consommation d'occasion sur lesquels se sont appuyés de nombreux chercheurs par la suite, nous revenons ici sur la distinction entre le commerce et la consommation pour expliquer comment nous pouvons analyser ces lieux. Au-delà de ce chapitre, ces travaux académiques nourriront également notre réflexion sur la consommation dans la partie 3.

Alors que la consommation est un sujet largement débattu en sociologie depuis plus d'un demi-siècle, la géographie a tardivement pris en compte ces questions. Notre objet d'étude est pourtant un bon exemple de la complexité que revêt une analyse d'un commerce d'occasion, à la fois lieu de réemploi s'inscrivant dans une politique publique des déchets liés à l'urbanisme et, par ailleurs, lieu de remise en cause de la société d'abondance et de la consommation de masse. Dans les années 1970, la géographie du commerce s'intéresse principalement aux formes, fonctionnalités et localisations des commerces, notamment aux commerces périphériques dans une approche initialement morphologiste et aménagiste de la question. L'activité d'échanges est considérée comme productrice de valeur économique et organisatrice d'espaces. La thématique est donc principalement associée aux questions d'aménagement du territoire. Le « tournant culturel » des sciences sociales impacte la géographie du commerce dans les années 1980-1990 et va progressivement intégrer les apports expérientiels de l'*humanistic geography* :

“Part of the problem with early work in retail geography was its inability to take either its economic or its cultural geographies seriously, the result being a largely descriptive and all too often simplistic mapping of store location,

location, location¹⁰¹. While many cultural theorists, historians and anthropologists at the time were exploring the ways in which retailing and consumption spaces act as key sites for the (re)production of meanings and the constitution of identities”(Crewe 2000)¹⁰².

L’*humanistic geography* s’intéresse à la fabrique des lieux de vie. Au-delà de l’aspect physique du lieu (échelle, aménagement...), elle considère que les significations du lieu sont inséparables de ceux qui y habitent. « From a humanistic perspective place is not so much a location as a setting, less a thing than a relationship » (Daniels 1985, p. 146)¹⁰³. Il ne s’agit plus uniquement de décrire un lieu mais de comprendre ce qu’il représente, ce qu’il signifie pour les individus qui s’y trouvent. L’objectif est de comprendre comment les gens vivent les lieux, les expérimentent. Nous considérons ainsi les lieux en relation avec un ensemble de faits et de valeurs, et leur analyse repose sur la prise en compte de la subjectivité des usagers qui s’exprime dans leur représentation des lieux.

“The examination of lifeworlds is significant to geographic research because it reveals dimensions of daily living which people normally take for granted and do not make objects of conscious attention.” (Buttimer et Seamon 1980, p. 191-192)¹⁰⁴.

Il s’agit notamment de prendre en considération l’expérience sensible et quotidienne du lieu, que nous appréhendons à partir de l’observation participante et du questionnaire.

La notion de *place* en géographie anglophone est intéressante car elle revêt plusieurs dimensions du lieu. Selon Cresswell (2014), deux auteurs majeurs ont enrichi le concept de *place*, Yi-Fu Tuan et Edward Relph. En effet, Tuan (1974, 1977) s’intéresse particulièrement au lien affectif qu’entretient une personne avec un lieu. Au-delà du sentiment d’attachement, il s’intéresse à la capacité du lieu et de l’environnement à fournir des stimuli sensoriels, des

¹⁰¹ Crewe répète trois fois le mot « location » dans son texte pour insister sur le caractère essentiellement descriptif de la géographie du commerce d’alors, et l’importance démesurée donnée à l’emplacement.

¹⁰² « Les premiers travaux de géographie du commerce de détail avaient notamment comme problème une incapacité à prendre au sérieux les géographies économiques ou culturelles, le résultat étant une cartographie largement descriptive et trop souvent simpliste de l’emplacement et du magasin. Alors que de nombreux théoriciens de la culture, historiens et anthropologues exploraient la manière dont les espaces de vente au détail et de consommation agissaient comme des sites clés pour la (re) production de significations et la constitution d’identités » (traduction de la citation de Crewe 2000).

¹⁰³ D’un point de vue humaniste, le lieu n’est pas tant une localisation qu’un cadre (un endroit où il se passe des choses, un point d’ancrage), c’est moins une chose qu’une relation (un lieu d’échange).

¹⁰⁴ « L’analyse du monde vécu est importante pour la recherche géographique, car elle révèle des dimensions de la vie quotidienne que les gens tiennent normalement pour acquises et qui ne font pas l’objet d’une attention consciente » (traduction de la citation de Buttimer et Seamon 1980).

images qui donnent forme à nos joies et à nos idéaux. Selon lui, l'étude des activités quotidiennes dans les villes peut nous aider à comprendre comment les gens interagissent avec l'environnement urbain.

Relph (1976) partage également le même intérêt pour la prise en compte de la subjectivité des individus afin d'appréhender l'espace et les lieux. Cette subjectivité permet d'enrichir les méthodologies géographiques et d'aborder la question de *place*, au-delà des recherches existantes à son époque.

“This book has been written [...] as an attempt to participate in the development of an alternative approach to understanding environment. It is concerned not with abstract models and theories, but with the ‘live-word’, with the settings and situations we live in, know and experience directly in going about our day to day activities” (Relph 1976, préface p. 1)¹⁰⁵.

Il montre que l'identité d'un lieu peut être partagée par un groupe d'individus. De là, il met en évidence l'existence d'un sentiment d'appartenance ou à l'inverse, du rejet d'un lieu. En fonction du degré d'intégration à un lieu, les identités se développent différemment. En étant *in place*, les individus font partie du lieu, vivent leur expérience. Le lieu dispose d'une forte identité lorsqu'un groupe d'individus s'y sent à l'aise, y vit une expérience particulière. En étant *out of place*, les individus sont spectateurs et détachés du lieu. Ainsi, les différents degrés d'intégration au lieu constituent une dialectique fondamentale qui explique que certains endroits peuvent prendre des identités différentes et provoquer des expériences variées selon les individus ou les groupes sociaux. Cet aspect est particulièrement important dans notre recherche pour comprendre comment certains lieux des rebus peuvent être plus ou moins acceptés par les riverains en fonction de leur sentiment d'intégration à ce lieu.

La notion de *sense of place*, évoquée par les deux précédents auteurs, est reprise et formalisée par John Agnew (1987). Le lieu n'est pas uniquement un emplacement, il est signifiant, et devient porteur de sens, “ a meaningful location ” (Agnew 1987) pour les personnes qui y travaillent et pour les usagers. Une analyse tridimensionnelle, à partir de “location, locale and sense of place”, permet d'approcher le concept de *place*. Agnew part du sens le plus commun donné à un lieu, celui associé à son emplacement, à sa situation : “the

¹⁰⁵ « Ce livre est une tentative de participer au développement d'une approche alternative à la compréhension de l'environnement. Il ne s'intéresse pas aux modèles abstraits et aux théories, mais à la « parole vivante », aux contextes et aux situations dans lesquels nous vivons, nous connaissons et expérimentons directement nos activités quotidiennes » (traduction de l'extrait de la préface de l'ouvrage du Relph, 1976).

location of a place” et qui peut être identifié sur une carte. À cela s’ajoute l’agencement matériel du lieu (qu’il désigne par *locale*) c’est-à-dire son aménagement, sa forme qui va donner au lieu son caractère particulier, son ambiance. Les individus qui fréquentent cet espace participent également à définir le lieu, par la signification qu’ils lui accordent. Ils créent en effet une relation intime au lieu, émotionnelle et subjective qui produit du sens. Le *sense of place* correspond aux “meanings, both personal and shared, that are associated with a particular locale” (Cresswell 2014, p. 14)¹⁰⁶.

L’influence entre autres de l’*humanistic geography* et, plus généralement, le tournant culturel de la géographie du commerce de détail amènent ainsi à considérer l’action de faire ses courses, non plus comme le simple fait d’acheter, mais également comme une forme de participation à la vie urbaine (Glennie et Thrift 1992). Les pratiques de consommation et la sociabilité dans les lieux de commerce deviennent des sujets d’étude de plus en plus féconds. La sociabilité, associée aux lieux et pratiques de consommation, est ainsi :

“as the basic everyday ways in which people relate to one another and maintain an atmosphere of normality [...] it consists of a ‘contact’ or tactile community built up from the solidarity and reciprocity of everyday life [...] Moreover, visually rich public sites provide an intensive level of stimuli and imaginative cues. In the past, the street, market places and public gatherings of all sorts have been important sites” (Glennie et Thrift, 1996, p. 226 in Wrigley et Lowe 2002, p. 196)¹⁰⁷.

Ainsi, au-delà du commerce, les chercheurs s’intéressent à une pluralité de lieux, de pratiques et de significations de l’acte de consommer. Dans leur second ouvrage sur le commerce de détail, Wrigley et Lowe (2002) s’intéressent aux lieux et espaces de consommation et montrent ainsi le renouvellement de l’intérêt pour la rue, la boutique et la maison comme espaces de consommation. Ils abordent également les “inconspicuous consumption spaces”(Crewe 2000), c’est-à-dire les espaces de consommations discrètes, particulièrement les *car boot sales* (les ventes de garage) et les marchés aux puces. Ces analyses des lieux du commerce s’intéressent particulièrement à la signification, à l’essence sociale et culturelle des lieux qui constituent leurs particularités.

¹⁰⁶ Significations, à la fois personnelles et partagées, associées à un lieu particulier.

¹⁰⁷ « En tant que base de la vie quotidienne, les gens se lient et entretiennent une atmosphère de normalité [...] il s’agit d’une communauté de “contact” ou tactile, construite sur la base de la solidarité et de la réciprocité [...] Cependant, des sites publics visuellement opulents fournissent un niveau intensif de stimuli et de signaux imaginatifs. Dans le passé, la rue, les marchés et les rassemblements publics de toutes sortes étaient des sites importants » (traduction de la citation de Glennie et Thrift 1996 p. 226 cité par Wrigley et Lowe, 2002 p. 196).

IV.1.3. Prendre en compte la consommation dans l'analyse des commerces

À partir de cette nouvelle géographie du détail, s'est développée la géographie du commerce et de la consommation, dans laquelle nous inscrivons plus spécifiquement nos travaux. Elle s'appuie à la fois sur la géographie, l'anthropologie et la sociologie. L'apport de la sociologie et de ses méthodologies qualitatives permet de renouveler le travail de terrain par l'utilisation d'entretiens semi-directifs, l'observation participante ou les focus groups, qui sont des outils pertinents d'explication des comportements des consommateurs (Pouzenc et Navereau 2016). Cette géographie puise également dans les *consumption studies* (en anthropologie) qui démontrent la dimension éminemment culturelle et sociale des comportements de consommation. Mary Douglas et Baron Isherwood (2008) présentent ainsi l'anthropologie de la consommation comme une manière de réorienter le regard du chercheur en ne se focalisant plus uniquement sur les pratiques d'achats.

« Il ne s'agit plus effectivement d'analyser les décisions d'achats, mais de s'intéresser à l'ensemble d'une chaîne de pratiques signifiantes qui sont essentiellement liées à des mécanismes d'insertion dans un tissu de relations sociales » (Heilbrunn 2014, p. 115).

La géographie de la consommation permet d'insister sur la nécessité d'une analyse mobilisant et croisant l'ethnographie, les contextes historiques et culturels des terrains d'études, ainsi que les discours des consommateurs (Jackson et Thrift 1995). Dans les premiers temps, les travaux contestent la thèse de l'homogénéisation des espaces et des pratiques de consommation, en soulignant la différenciation croissante des espaces de consommation à l'heure de la mondialisation. Ainsi, chaque consommateur « serait porteur d'une identité spécifique créée à partir des caractéristiques culturelles, économiques, immobilières ou patrimoniales des lieux (Crewe & Lowe, 1995) » (Mermet 2016). Nous verrons ainsi dans le chapitre V l'intérêt de ces nouvelles lectures pour analyser le sens de la consommation dans les lieux de réemploi des rebuts.

La géographie de la consommation s'intéresse à l'identité des espaces de consommation et « à la façon dont les pratiques de consommation participent à la « négociation » constante des identités collectives et individuelles » (Mermet 2016). Elle étudie l'acte d'achat, mais également la pratique sociale complexe que constitue la consommation. Celle-ci n'est pas uniquement approchée par le biais du consommateur, il s'agit également d'analyser :

« la place qu'occupe le commerce de détail dans la consommation. C'est dans cette perspective que les lieux, mais aussi les entreprises du commerce sont étudiées. Les lieux sont à la fois des éléments du circuit du commerce et de la consommation, et des objets de consommation en soi » (Lemarchand 2011, p. 6).

L'espace est donc un objet de consommation en lui-même :

« Les caractéristiques esthétiques, patrimoniales, thématiques priment tout autant que la dimension commerciale dans la qualification d'un espace comme « espace de consommation » (Mermet 2011, p. 2§3).

Ici, la consommation n'est pas simplement définie par l'acte d'achat, mais est entendue d'une part comme un acte d'accomplissement et de satisfaction (la consommation de masse) et, d'autre part comme un processus de destruction d'un objet, d'une matière (conception que l'on trouve dans la surconsommation) : « La consommation n'est ni conditionnée, ni limitée à l'acte d'achat, qui n'en est qu'une des modalités possibles » (*ibid.*, p.6§28).

D'une part, la consommation est analysée en lien avec les identités, elle est alors créatrice de *place-specific identities*, c'est-à-dire qu'elle produit des identités collectives relationnelles fortement associées à un style de vie localisé (Mermet 2016). Les exemples les plus connus sont les études sur la gentrification. D'autre part, la consommation peut être étudiée à partir des expériences individuelles de consommation en cherchant à les déconstruire par l'analyse des rituels, des expériences subjectives du corps et de la valeur affective des biens à acquérir, mais également en analysant leur portée collective dans le cadre d'une consommation engagée (Dubuisson-Quellier 2018).

La géographie du commerce et de la consommation nous permet d'étudier les différentes facettes des lieux de réemploi : d'une part, dans ce chapitre en s'intéressant à l'ambiance qui participe à modifier le statut de l'objet et à rendre des lieux de rebuts attractifs, à les faire accepter à proximité des logements ; d'autre part, en étudiant la signification des pratiques de récupération qui s'y déroulent dans le chapitre V.

IV.1.4. Les enjeux du commerce d'occasion à visée environnementale : un sujet de recherche à approfondir

Les recherches sur les commerces d'occasion s'inscrivent directement dans les travaux de géographie du commerce et de la consommation. Ces formes commerciales permettent d'interroger l'évolution des pratiques commerciales et d'identifier des alternatives possibles aux commerces classiques.

En effet, tout en prenant la forme d'un commerce, ces lieux remettent en cause les conventions du commerce classique comme le montrent Gregson et Crewe (1997) avec l'exemple du *car-boot-sale*. Les prix y sont négociés et les rôles entre vendeurs et acheteurs sont changeants, car l'espace est conçu par le consommateur qui vend ici son surplus : "consumer transforms into this hybrid entity – vendor, buyer, stroller, gazer, and even entertainer" (Nicky Gregson et Crewe 1997, p. 109)¹⁰⁸. La participation à cet événement requiert d'importantes compétences sociales et spatiales. Un décor festif se construit non pas à l'aide d'une mise en scène particulière, mais par des relations marchandes atypiques qui laissent une place importante à la performance. Les vide-greniers constituent ainsi des espaces de consommation alternatifs de nature transgressive pouvant à certains égards être comparés aux carnivals selon ces deux chercheuses.

Les recherches sur les boutiques de seconde-main permettent aussi d'aborder les multiples cycles d'échange de la consommation et de prendre en compte sa non-linéarité. Ils s'intéressent à l'histoire des objets et leur valeur relative (Appadurai 1986), en distinguant ceux qui peuvent avoir une biographie (avoir plusieurs vies) et ceux qui sont immédiatement détruits après consommation (produits cosmétiques, alimentation). Les magasins de vente de charité (*charity shops*) sont réinterrogés comme des formes alternatives ayant un potentiel de résistance face à la société de consommation et les centres commerciaux. Pour cela, il est nécessaire de comprendre les motivations des usagers et leur expérience de consommation dans la boutique (Lowe et al. 2000). Ces chercheurs décrivent ainsi l'aménagement intérieur d'une *charity shop*, en distinguant les espaces de ventes et de dépôts où les objets ne sont pas perçus de la même manière. Quand les objets sont déballés dans l'arrière-boutique, les traces de l'ancien usager sont encore présentes par son odeur, sa saleté. Il faut alors composer avec

¹⁰⁸ Le consommateur se transforme en cette entité hybride - vendeur, acheteur, poussette, visiteur et même artiste.

le « corps de l'autre » qu'il soit en vie ou mort (dans le cas d'un don de vêtements d'une personne décédée) (Dehling 2013). L'avenir de l'objet dans la boutique dépend alors de sa capacité de réenchancement. Le produit est nettoyé et bien présenté, mais les traces de « l'autre » peuvent toujours persister et nécessiter de la part des clients de prendre une part de risque, de « faire avec ».

Les travaux de géographes de la consommation d'occasion s'intéressent aussi à la culture matérielle en prenant l'exemple du bricolage (Gregson, Metcalfe, et Crewe 2009), puis associent progressivement les questions de surplus de la société d'abondance à la problématique des déchets et de l'environnement (Gregson et al. 2013). Ainsi, les auteurs cherchent à déterminer le poids des vide-greniers par rapport à la politique de prévention des déchets en Grande-Bretagne. Dans les *car boot sales*, la proximité avec le rebut est constante : un même objet peut avoir une certaine valeur marchande et être considéré comme un déchet s'il n'a pas trouvé preneur. Les biens vendus sont souvent des choses qui sont devenues inutiles pour le propriétaire comme le montre l'abondance d'objets de puériculture et de jouets d'enfants. Toutefois, Gregson et al. (2013) montrent que les préoccupations des vendeurs et des acheteurs sont éloignées de la prévention des déchets, la culture de consommation n'étant pas en adéquation avec les objectifs des politiques de prévention. Les valeurs économiques de l'épargne dominent dans le commerce d'occasion. Les *thrift shops* (boutiques d'occasion) sont révélatrices du sens de la consommation, car *thrift* signifie « épargne » en anglais. La quête de la « bonne affaire » peut en effet développer l'achat compulsif, et ainsi augmenter les risques d'abandon de l'objet acheté sur un coup de tête. L'épargne est donc un moyen d'économiser pour pouvoir consommer davantage par la suite. Le surplus est en effet socialement valorisé, car il permet à une personne de donner, de partager avec ses proches ou de faire un don à une *charity shop*. Pour les auteurs, le commerce d'occasion doit donc être compris à la fois par son utilité sociale, environnementale, économique et culturelle.

“The trouble for waste prevention policy, then, is that the social values that shape the reproduction of the surplus rely on more consumption and are quite the opposite of the environmental values that inform movement up the waste hierarchy. The challenge for waste prevention policy in England is both to recognize and work from this collision of environmental and social values. [...] The policy goal of enhanced reuse may be achieved more easily through the

converse tactic, that is, by accommodating reuse to align more easily with normative consumer cultures.”¹⁰⁹(Gregson et al. 2013, p. 22)

L’environnement demeure encore une thématique mineure au sein la géographie de la consommation par rapport à d’autres disciplines. Les consommations émergentes font l’objet de plusieurs publications principalement en économie (Desjeux et Moati 2016), en sociologie (Dubuisson-Quellier 2018) et en marketing (Guillard 2013; Roux 2016 ; Guillard et Roux 2013). Comme le montre le numéro de *Terrains & Travaux* sur (« Consommer autrement » 2017), les approches en sciences humaines et sociales sur la consommation sont variées et les disciplines ont toutes un intérêt à dialoguer entre elles. Même si la géographie du commerce et de la consommation s’ouvre à différentes thématiques, comme l’illustre Juliana Mansvelt dans son ouvrage intitulé à dessein *Geographies of consumption* (Mansvelt 2005), l’environnement demeure davantage relié à une géographie du commerce renouvelée par l’étude de nouvelles thématiques approchées par le prisme de la consommation par exemple par le « consom’acteur » (Boivin et Lemarchand 2014).

Cette section a donc présenté les clés d’analyse des lieux de réemploi. En s’appuyant sur les lieux des déchets et surtout sur les commerces et la consommation, nous allons pouvoir étudier les lieux de réemploi et comprendre comment ils s’intègrent en ville, au cœur des quartiers. Les chercheurs anglo-saxons se sont d’abord intéressés à ce qui se passe dans l’espace-temps du commerce d’occasion pour progressivement s’orienter vers l’analyse du sens de la consommation chez les clients et à l’impact de leurs pratiques sur l’environnement. Nous allons ici reprendre ce cheminement, en nous intéressant d’abord en section 2 du chapitre IV au commerce d’occasion et aux techniques de valorisation des objets, puis dans le chapitre V aux conséquences de l’essor des pratiques de récupération sur le système de consommation et de gestion des surplus en milieu urbain.

¹⁰⁹ « Le problème de la politique de prévention des déchets est donc que les valeurs sociales qui façonnent la reproduction du surplus reposent sur une consommation accrue et sont tout à fait à l’opposé des valeurs environnementales qui orientent la hiérarchie des déchets vers le haut. Le défi de la politique de prévention des déchets en Angleterre est à la fois de reconnaître et de travailler à partir de cette collusion des valeurs environnementales et sociales. [...] L’objectif stratégique de réutilisation accrue peut être atteint plus facilement grâce à la tactique inverse, c’est-à-dire en permettant la réutilisation pour s’aligner plus facilement avec les cultures de consommation normatives »(traduction de la citation de Gregson et al. 2013, p. 22).

Section 2 : Une proximité avec les rebuts acceptée par la valorisation esthétique

Les lieux des rebuts ne sont pas condamnés à être uniquement des espaces fermés et mis à l'écart des habitations et des lieux de vie urbains. En prenant la forme d'un commerce d'occasion, ils semblent pouvoir s'intégrer en ville jusqu'à être particulièrement investis par les habitants. Dans cette section, nous nous intéressons au statut du rebut dans cet espace de réemploi. En effet, afin que le rebut soit accepté dans une certaine proximité par rapport aux habitations, il nous semble qu'il subit un processus d'esthétisation qui mérite d'être étudié. Nous allons ici analyser ce processus à partir de l'observation du parcours de l'objet, de l'espace de don à celui de vente.

IV.2.1. De l'esthétisation du rebut à l'expérience habitante du réemploi

Dans les lieux de réemploi, nous souhaitons montrer que les rebuts subissent un processus d'esthétisation, qui ne passe pas nécessairement par une transformation physique de l'objet, mais par son agencement dans l'espace. En effet, alors que la valorisation des déchets se fait le plus souvent par un procédé technique de transformation de la matière (le recyclage), le réemploi n'appelle pas forcément à une modification de l'objet. Au-delà d'une légère intervention de maintenance (réparation, nettoyage) comment l'objet considéré comme rebut dans l'espace domestique devient-il un objet de consommation désirable pouvant être acheté ?

Pour répondre à cette question, nous nous intéressons à l'environnement dans lequel se situe l'objet : le lieu de réemploi. Nous considérons que l'ambiance et la symbolique du lieu impactent sur la perception que l'on a de l'objet. Des décors évoquant l'univers domestique, une mise en scène, une ambiance particulière du lieu, amènent à transformer la perception des objets. Les objets déchus changent alors de statut. Alors que nous nous intéressons aux couleurs, à la lumière et aux ambiances, il semble difficile de s'appuyer sur les travaux de marketing sensoriel (Rieunier 2017 ; Tucker 2003) qui analysent principalement les intentions des boutiques de produits neufs, où le design est pensé en lien avec les produits vendus. Dans les lieux de réemploi, les objets revendus étant par définition très hétérogènes, et les lieux étant souvent aménagés avec les objets et mobiliers collectés, il est parfois difficile de faire le

lien avec les études plus classiques sur le marketing sensoriel, auxquelles toutefois, nous essayons de nous référer.

Nous considérons plutôt que les lieux de réemploi proposent une valorisation esthétique du rebut. Les travaux sur l'esthétique de la vie quotidienne montrent en effet qu'un objet banal, dans un contexte particulier, peut devenir un objet esthétique. Le mot esthétique ne fait pas référence à l'art, mais à une vision beaucoup plus large de l'expérience esthétique, des goûts et dégoûts qui gouvernent nos actions quotidiennes. Cette esthétique de la vie quotidienne, intimement liée à la relation des humains à leur environnement a été étudiée par Yukiro Saito (2007, 2017). Selon elle, la relation à l'environnement est constituée de multiples jugements esthétiques. Ses jugements subjectifs ont des incidences fortes sur l'environnement. Par exemple, les photos des bébés phoques ou le caractère spectaculaire d'un paysage sont des jugements esthétiques qui amènent les humains à s'intéresser à la protection de l'environnement¹¹⁰. À l'inverse, sur les objets et vêtements, les modes induisent des jugements esthétiques qui incitent à des usages ponctuels et les rendent rapidement obsolètes augmentant par conséquent les quantités de rebus. Ses travaux ont été repris par d'autres chercheurs qui montrent l'intérêt de travailler l'esthétique en lien avec les questions d'environnement.

« L'expérience esthétique joue un rôle essentiel dans la création, le développement et la transformation des milieux de vie, car la reconnaissance de la valeur esthétique d'un objet, d'un lieu ou d'un espace peut jouer un rôle déterminant dans sa gestion et favoriser sa durabilité ; elle permet de s'approprier ces milieux, de réaliser un processus environnemental "durable"» (Kuitche 2014, p.39).

La relation esthétique à l'environnement impacte également l'appropriation des espaces de vie et des modes d'habiter.

« Le prisme esthétique synthétise les sensations et sentiments, les modes d'habiter, les représentations et pratiques des milieux, c'est-à-dire une compréhension riche de la singularité des lieux. Il s'agit de l'étude des manières de vivre localement (gestes, usages, langages), d'une esthétique qui dessine une intention, une visée, une vision des lieux et de leur devenir. L'esthétique devient alors un espace partagé dans lequel s'élabore une communication sensible des lieux et milieux de vie. Cette esthétique

¹¹⁰ Les premières actions de protection de la nature se sont focalisées sur les paysages grandioses américains et sur la grande faune sauvage.

correspond à une éthique, c'est-à-dire à l'affirmation de valeurs qui s'inscrivent dans les faits et gestes quotidiens » (Blanc 2008, p. 22).

Le rapport esthétique à un sujet pose la question de la valeur qu'on lui accorde. Le terme valeur a des acceptions variées et dépend de données objectives (valeur marchande, monétaire) et subjectives. Cette subjectivité relève d'un rapport esthétique au sujet. Ces rapports ont été étudiés entre autres par Blanc (2013) sur les questions de nature. La valeur de la nature dépend par exemple du plaisir éprouvé à sa vision (admiration de la beauté d'un paysage) et de l'admiration de son autosuffisance. Pour un animal, la valeur dépend du sentiment de compassion exprimé pour un animal (et associé à son histoire) ou du sentiment qu'on lui prête (via un processus d'anthropomorphisme). De cette valeur dépend l'importance qu'on lui accorde et le degré de protection que l'on veut lui procurer. Cette subjectivité est intimement liée à un jugement individuel, mais elle est aussi structurellement construite par la culture et la société (les modes, la recherche perpétuelle de progrès, ...). Pour notre sujet, la valeur des rebuts peut ainsi être interrogée par rapport à des données objectives (marchandes) mais également subjectives : plaisir à la vision, compassion liée à son histoire et à son abandon (notamment pour les doudous), reconnaissance du savoir-faire mis en œuvre pour sa production...

La valeur d'un rebut peut également dépendre de celle du lieu dans lequel il se situe. En effet, nous pensons que les lieux de réemploi proposent une valorisation esthétique des rebuts qui rendent leur présence acceptable à proximité des habitations. Cette esthétique des lieux de réemploi peut être appréhendée à partir de leurs caractéristiques physiques (la mise en scène), subjectives (l'ambiance, l'usage de ces lieux et leur appropriation) et politiques (quelles sont les intentions derrière ces lieux).

Pour notre sujet de recherche, nous cherchons à travers l'esthétique des rebuts et des lieux de réemploi à comprendre leurs conditions d'intégration à la ville. En effet, une décharge, un incinérateur, une poubelle sale déçoivent et conduisent une personne à détourner son regard, à éviter le lieu. À l'inverse, une recyclerie, par son agencement et son ambiance, voire sa ressemblance avec une boutique d'occasion transforme l'expérience esthétique du déchet. Les rebuts, objets obsolètes et démodés sont transformés, détournés, patrimonialisés pour redevenir désirables. Ils ne sont alors plus situés à la marge des espaces domestiques ou des villes (Gouhier 1999), mais constituent une nouvelle centralité porteuse d'activités et de liens sociaux de proximité. Le terrain détaillé ci-dessous montre comment l'organisation

intérieure d'un lieu de réemploi, la mise en scène des objets dans un univers domestique, l'ambiance du lieu participent ainsi à ce processus d'esthétisation des rebuts, qui amènent également à une acceptation de ces rebuts et des lieux de réemploi au cœur des quartiers.

IV.2.2. Une valorisation des rebuts par l'espace

La plupart des associations de réemploi revendent les objets sans les avoir transformés. Les objets collectés sont déposés dans des caissons, qui sont ensuite pesés et triés par les travailleurs (bénévoles et employés). La majorité de ces objets revendus n'a donc subi aucune transformation modifiant leur usage ou leur forme. La valeur de l'objet semble évoluer en fonction de l'emplacement de celui-ci.

Les rebuts quittent l'espace domestique dans lequel ils ne sont plus souhaités, pour être déposés dans une association. Les objets sont souvent disqualifiés dans l'espace domestique, où ils sont relégués dans un coin, à la cave ou au grenier (Gouhier 1988). Ils sont également déposés en recyclerie ou revendus chez un brocanteur à la suite d'un décès ou d'un déménagement. Pour analyser l'évolution de la valeur des objets dans le processus de valorisation, nous nous référons au travail de Sciardet (2003) sur les brocanteurs des Puces de Saint-Ouen. Il distingue en amont les patrimoines sources dans lesquels se trouvent les objets qui vont être cédés, et en aval, les patrimoines de destination, ceux des acheteurs d'objets d'occasion. Entre les deux, les brocanteurs font le lien entre l'amont et l'aval, permettent de faire évoluer les biens, de les valoriser à travers « des classes ascendantes d'objets » (*ibid.*). Nous allons donc ici détailler ce processus dans les associations de réemploi.

IV.2.2.1. L'espace d'apport volontaire : signification et esthétique

Au sein de chaque association, un espace est dédié à la collecte des rebuts. Celui-ci prend l'apparence d'un espace logistique qui se situe dans la boutique, à l'extérieur ou en sous-sol pour les camions collectant à domicile. Les rebuts sont réceptionnés dans des conteneurs opaques ou grillagés. Les donateurs apportent les rebuts soit dans des sacs plastiques déposés dans des conteneurs, soit en vidant le contenu du sac sur les étagères ou dans les bacs de dépôts.

À la différence des points d'apport volontaire comme les bornes textiles en libre-service, nous avons observé que la présence d'une personne de l'équipe est souvent recherchée au moment du don. Le don n'est pas anonyme et le donneur cherche à personnaliser son don en détaillant son contenu : « ce vêtement était à la mode un moment, il est original, vous verrez bien ! C'est un t-shirt élastique, attention il n'est pas à mettre chez les enfants. C'est une taille adulte, vous verrez, il est vraiment drôle ! », « c'est une bouilloire, elle a un faux contact, il faut la réparer » (propos d'usagers de la ressourcerie R4). Les précisions peuvent être, soit des informations pratiques, soit des jugements personnels montrant un attachement à l'objet : le donneur souhaite prendre le temps d'expliquer les fonctions de l'objet pour s'assurer qu'on en comprenne l'usage, qu'on en saisisse la valeur. Le détachement par rapport à l'objet n'est donc pas totalement accompli, il ne s'agit pas de se débarrasser de choses répugnantes comme des déchets, mais de donner des rebuts qui portent une valeur affective et émotionnelle.

Le donneur a aussi besoin de connaître le lieu où il donne l'objet. Lors d'une première visite, une donneuse nous dit « je peux faire un tour ? Je voudrais bien voir ce que vous faites de tout cela ». Les donateurs réguliers reviennent vérifier si leur objet est toujours là ou s'il a été vendu. On constate ainsi que même lorsqu'ils donnent à une association, les donateurs peuvent conserver un fort attachement à l'objet (Guillard 2013). Même si le don n'est pas orienté vers un proche, la plupart des donateurs que nous avons rencontrés ne donnaient pas uniquement pour se débarrasser, ils ne considéraient par leur don comme un déchet. La plupart des dons que nous avons observés étaient « porteurs d'une valeur affective (...) l'objet doit faire plaisir et ne pas offenser » (Ortar in Anstett et Ortar 2015, p. 62), il doit servir pour quelqu'un ou à quelque chose (par exemple pour aider l'association).

Alors que l'objet donné n'est pas considéré comme un déchet par les donateurs, est-il possible de considérer le don en vue du réemploi comme un acte associé à la prévention des déchets ? En effet, le dépôt sur une étagère ou directement auprès d'une personne n'a pas la même valeur symbolique que les textiles déposés dans les points d'apport volontaire des textiles situés à côté de celui des verres et des déchets recyclables. Est-il alors possible d'intégrer dans l'espace de don un élément associé aux déchets ?

La balance pour peser les dons est mise en évidence et suscite parfois l'étonnement chez les donateurs. Cette balance détonne dans l'univers du don et fait plutôt référence à la surconsommation. Les recycleries pèsent les dons pour tenir leur registre : il s'agit de calculer

les tonnages collectés pour pouvoir interagir avec les acteurs publics et économiques du secteur des déchets. Or, cet aspect n'est pas forcément perçu par les donateurs qui apportent des objets. Ceux-ci estiment qu'ils peuvent encore être utilisés et revendus, sans se rendre compte que leur don appartient à une masse plus grande d'objets délaissés de la consommation et destinés le plus souvent à la poubelle.

Figure 19: Bacs de tri sélectif dans l'espace d'apport volontaire d'une recyclerie parisienne



Source : F. Rassat, juin 2014©

Certaines associations n'hésitent pas à exposer des containers dans l'espace de dépôt (figure 19). Ces derniers deviennent des outils de communication. En effet, ces poubelles permettent de montrer l'utilité publique de la recyclerie : gérer les déchets et favoriser le recyclage. Ces containers sont pédagogiques en montrant que tous les dons ne peuvent être réemployés et qu'il est inutile d'apporter des choses non valorisables. La valeur des rebuts déposés dans l'espace d'apport volontaire, au-delà de l'attachement, de l'émotion procurée de l'objet, dépend aussi d'un jugement politique et moral à l'objet : peut-on déposer ce don sur l'étagère du réemploi pour éviter de le jeter et de dégrader l'environnement ? Peut-il encore être utile à quelqu'un ? Est-il dès le départ obsolète et voué à être jeté ?

L'espace de don même s'il fait référence aux déchets reste le plus souvent très organisé. L'apport volontaire y est maîtrisé et les débordements très peu tolérés. Les flux de

rebut étant abondants et variables, le risque de débordement reste important. Les associations doivent apprendre à gérer des rebuts de nature aléatoire.

« Le travail en ressourcerie est un éternel recommencement, un rangement sans fin, une lutte, un combat perpétuel » (Rebecca, R4).

« Il y a des jours où on fait 1 tonne et des jours où on a 250 kg. Quand les camions arrivent devant la maison et déballent tous les trucs, on se dit “t'es dans la merde !” Et tu vas l'encaisser pendant 4 jours et c'est la merde. » (Régis, R3).

Cet amoncellement (figure 20) est caché dans les espaces privés pour ne pas montrer la surabondance au public à l'instar des centres d'enfouissement où les montagnes de déchets sont dissimulées. Lorsque la surabondance est mal maîtrisée comme dans la photo ci-dessous, elle est cachée.

Figure 20: Débordement d'objets en arrière-boutique : une vision du réemploi cachée au public



Source : F. Rassat, juin 2016©

Pourtant, exposer cet amoncellement permettrait aux donateurs de se rendre compte de la quantité d'objets réceptionnés par la structure et de montrer les conséquences de la consommation. Ces visions assez choquantes que l'on cherche à dissimuler sont en effet utilisées par certaines formes d'activisme, notamment pour la défense des animaux, pour faire

avancer des causes et protéger l'environnement. Elles ne sont pas utilisées par les recycleries qui cherchent plutôt à inverser le message et à montrer que les dons ne doivent pas être considérés comme des déchets.

IV.2.2.2. Le processus de tri en arrière-boutique : entre dégoût et trouvailles

L'arrière-boutique est un espace d'une superficie égale ou supérieure à celle de la boutique et interdite au public. Elle est composée d'un espace de tri qui permet de traiter l'ensemble des dons. Pour les structures disposant de vastes locaux, des espaces sont dédiés à la réparation ou à la transformation de certains objets. La qualité du tri et de la réparation dépend des moyens matériels et humains de chaque structure.

« Par exemple, on a un bénévole menuisier, et bien notre mobilier est beaucoup plus rénové, soigné en ce moment. On vient de prendre un volontaire en service civique sur l'informatique, et bien ça y est, il y a un process de fonctionnement, des modes d'emploi, l'espace est rangé, il y a une gestion de flux. Ça va dépendre des compétences que tu vas avoir à un moment et du temps que tu vas pouvoir consacrer à chaque typologie de matière » (Régis, R3).

Les poubelles de tri et les bennes des éco-organismes sont à l'intérieur ou à proximité des espaces de tri. À ce stade, le statut de déchet n'est pas encore écarté.

Figure 21: Espace de tri des dons en sous-sol dans une recyclerie parisienne



Source : F. Rassat, décembre 2015 ©

Les rebuts ne sont pas uniquement des objets en bon état. Dans l'arrière-boutique, les travailleurs doivent composer avec les objets. Comme le soulignent Gregson, Brooks, et Crewe (2000) et Dehling (2013), les objets peuvent dégager des odeurs, conserver des traces des anciens utilisateurs et être répugnants aux yeux des travailleurs. L'ouverture d'un sac de vêtements relève de l'intime et dévoile les goûts et la vie d'une personne anonyme. La proximité avec ces rebuts peut provoquer un dégoût chez certaines personnes.

« La première fois que je suis venue, je suis allée aux vêtements. On ne savait pas par où commencer. Il n'y avait rien. On nous disait, il faut faire des cartons pour l'été et l'hiver, mais euh d'abord il n'y avait pas de carton, et puis pas d'étagères. On se disait est-ce que c'est utile ? Enfin, moi je le voyais vraiment comme ça. Et puis on ouvrait des sacs, il y avait vraiment des trucs dégueulasses, enfin il y avait de tout quoi. Et puis il y avait des nanas qui étaient là. Pour chaque chose, elles les regardaient. Moi, je me disais on n'y arrivera jamais. Elles regardaient, c'est beau, c'est pas beau. Moi je me suis dit, on n'avance pas, c'est pas très positif » (bénévole en recyclerie).

Ces propos relatent les premières expériences de tri dans une nouvelle recyclerie parisienne ouverte depuis quelques mois. Les processus de sélection ne sont pas forcément très structurés et une grande part d'appréciation est laissée à chaque personne, si bien que

certaines bénévoles préfèrent travailler en binôme pour décider ensemble du sort de chaque objet. Le savoir-faire s'apprend souvent par l'expérience et les processus de sélection majoritairement subjectifs s'affinent progressivement après l'ouverture de la structure. En fonction de leur clientèle, les associations savent ensuite mieux identifier ce qui se vend. La charge cognitive de chaque travailleur se réduit progressivement lorsque les routines organisationnelles se mettent en place (Corteel 2016b).

« Par rapport au quartier, on préfère avoir que de l'impeccable, voilà. C'est un choix qu'on veut faire, qu'il n'y ait pas de retour en caisse, tout le temps : « Ah il y a un petit trou, ah il manque un bouton ». Donc on veut vraiment quelque chose de nickel et tout le reste donc, on va le redonner » (Robert, R1).

Dans l'arrière-boutique, les rebuts changent de statut : de dons susceptibles de devenir des déchets, ceux qui sont retenus pour la boutique deviennent des marchandises. Alors que Gregson, Brooks, et Crewe (2000) insistent sur le processus de valorisation technique : nettoyage, réparation, nous constatons lors de notre observation que la plupart des objets sont revendus tels quels dans la boutique. Les vêtements ne sont pas lavés, la vaisselle est essuyée uniquement si elle est très sale. C'est le processus de sélection basé sur l'appréciation subjective du valoriste et ses connaissances commerciales (lorsqu'il sait ce qui se vend) qui permet de transférer l'objet de l'entrepôt vers la boutique et amène à sa valorisation. L'objet change alors de catégorie dans les bilans d'activité. Alors que les dons sont comptabilisés en fonction de la nomenclature des déchets et des filières REP, les objets vendus sont présentés par catégories commerciales similaires aux magasins de produits neufs (vaisselle, vêtements, mobilier, livres, électronique, bibelots...). À partir de leur passage en arrière-boutique, les objets sont ainsi répartis en fonction des catégories commerciales et un prix leur est attribué¹¹¹. L'arrière-boutique est un lieu de sélection, de qualification ou de disqualification des objets.

¹¹¹ Dans certaines associations, le prix est déterminé en fonction de la nature de l'objet. Un barème de prix par catégorie est fixé et doit être appliqué pour tous les objets à l'exception des pièces rares. Par exemple : les vêtements (t-shirts et pantalons) sont à 3€, les pulls à 5€, les manteaux d'hiver à 10€, etc. Pour les objets qui n'entrent pas dans une catégorie car atypiques, ou de collections, les prix sont attribués après consultation du marché de l'occasion ou par une évaluation subjective.

IV.2.3. La boutique : un environnement esthétisé qui valorise l'objet

Après l'arrivée des rebuts et leur tri dans l'arrière-boutique, leur valorisation spatiale se poursuit lorsqu'ils sont mis en vente dans la boutique, à laquelle vient s'ajouter une valorisation esthétique. Nous allons décrire ci-dessous les ambiances et l'aménagement des ressourceries et recycleries à travers plusieurs exemples.

IV.2.3.1. À la recherche d'une méthode de rangement

Lorsqu'ils sont disposés dans les rayons, les rebuts deviennent des objets à vendre, des biens d'occasion. Cette disposition s'effectue d'abord en fonction des types de biens et reprend l'organisation d'un commerce de produits neufs. Dans chaque recyclerie généraliste, nous trouvons un espace vêtements et chaussures, avec cabine d'essayage, un espace cuisine avec la vaisselle, un espace culturel (livres, musiques, films) avec parfois un coin pour s'asseoir et bouquiner. Les étagères des rayons sont souvent réalisées avec des meubles récupérés.

Le rangement oscille entre ce classement rationnel par catégorie d'objets et un rangement plus esthétique. À la différence des vêtements neufs vendus en série, la plupart des objets en recyclerie sont uniques. Dans cet amas hétéroclite, les travailleurs cherchent à créer des ensembles, des unités. Par exemple, pour la vaisselle, des lots de six verres semblables sont vendus ensemble, des lots de couverts ou assiettes également.

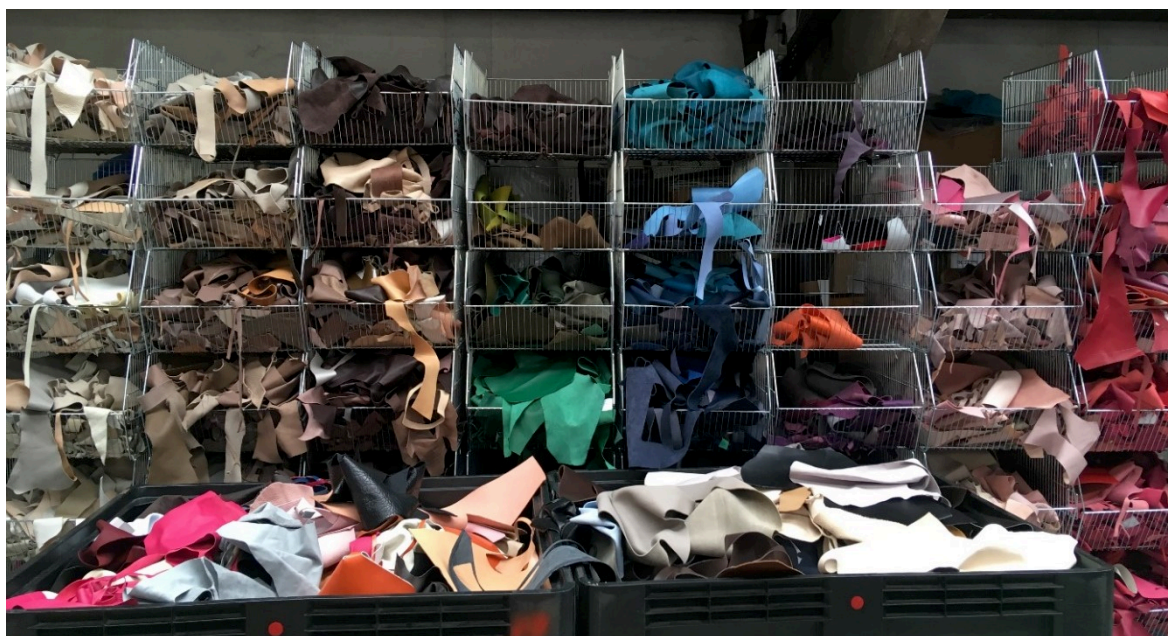
Une certaine harmonie est recherchée parmi les divers objets en utilisant la couleur pour rassembler des vêtements, de la vaisselle ou des bibelots (figure 22 et 23). La mise en scène repose souvent sur ces jeux de couleurs. Cette mise en scène par couleur est déclinée pour des événements ponctuels et thématiques. Par exemple, à la Fête de la Récup', un événement annuel des recycleries et ressourceries d'Île-de-France, chaque association choisit deux couleurs et crée un stand avec des objets qui ont pour dominante ces deux couleurs.

Figure 22: Objets hétéroclites à dominante rouge présentés dans une recyclerie parisienne



Crédit : photo du Facebook de la ressourcerie, août 2016

Figure 23 : Rayonnage de chutes de cuir triées par couleur dans une recyclerie spécialisée



Crédit : F. Rassat, juin 2018 ©

IV.2.3.2. L'expérience de consommation : la mise en scène des lieux et l'ambiance

Le personnel associatif et les bénévoles sont souvent peu formés au commerce et à l'aménagement des boutiques. La plupart ne dispose pas de formation de vendeur et découvre le métier en l'exerçant. On observe donc une montée en gamme progressive de l'aménagement de la boutique. Par exemple, dans la ressourcerie R4, notre observation s'est déroulée quelques mois après l'ouverture de la structure. La mise en scène soignée voulue à l'origine par les deux fondatrices a très vite été oubliée face à la quantité d'objets collectés.

« Au début, on ne voulait pas avoir cet esprit foire fouille, on voulait avoir de beaux meubles, et tout et tout. Et puis, on a tenu deux semaines. On a ouvert le 1^{er} septembre, on a fait notre inauguration le 9. Jusqu'au 9 septembre, on a voulu faire un truc zen et puis après, pfiou on est parti! D'un autre côté les premiers jours on faisait 100€ de chiffre d'affaires et aujourd'hui on fait 500€ de chiffre d'affaires. Et franchement, je ne pense pas que ça dérange au final. Ça vous a fait l'impression que c'était moche quand vous êtes arrivée ? » (Rebecca, R4).

Il est vrai que l'impression de bazar domine lorsque l'on rentre dans la ressourcerie, « c'est une caverne d'Ali Baba » selon un visiteur enquêté. Cependant, depuis trois ans, la mise en scène des objets est de plus en plus soignée. Pour augmenter les ventes, cette ressourcerie, comme beaucoup d'autres, a fait appel à un marchandiseur pour organiser les rayons et mettre en valeur les produits. La valorisation de l'objet passe ainsi par sa mise en scène, un décor soigné et l'éclairage de la boutique. Selon le REFER, ces spécialistes du commerce permettent d'augmenter significativement le nombre de ventes dans ces associations et forment les travailleurs en ressourcerie (responsables, employés et même bénévoles) à la mise en valeur esthétique des objets.

Lors de notre observation participante, nous avons constaté l'évolution de la mise en scène des objets, d'un simple agencement à un jeu d'ombre et de lumière qui révèle les objets (figure 24).

Figure 24 : D'une mise en scène à l'autre, apprentissage de la valorisation esthétique des objets en ressourcerie



Sources : photos (dans l'ordre) F. Rassat © janvier 2016, août 2017 et photo Instagram de la ressourcerie du 14^e, publiée le 19 mars 2018.

Sur la première photo ci-dessus, nous avons participé à la mise en scène des objets avec un autre bénévole. Sans expérience dans le domaine, nous avons proposé un aménagement simple, permettant de voir les meubles et de circuler entre les tables. Les accessoires des autres rayons n'ont pas été utilisés pour la décoration. Sur la deuxième photo, la mise en scène a été réalisée sur les conseils d'une professionnelle en merchandising. Les meubles sont mis en valeur par une décoration réalisée avec des objets des autres rayons. L'ensemble rappelle l'ambiance d'un salon dans un appartement. Sur la troisième photo, les objets sont mis en scène par un jeu d'ombre et de lumière dans la boutique. La lumière met en évidence les créations du menuisier de l'association qui a fabriqué des meubles à partir de matériaux de récupération.

« Les couleurs chaudes, mais aussi vives ou profondes sont de nature à stimuler le consommateur, c'est-à-dire à le rendre plus actif, plus curieux, plus spontané » (Roullet in Rieunier 2017, p. 181).

Cette mise en scène est spécialement réalisée pour une photo de promotion sur Instagram. Ce réseau social fonctionne uniquement sur le principe des photographies, qui constituent le cœur du concept à la différence des autres réseaux sociaux (Facebook ou Twitter). Pour une entreprise, un commerce ou une association, détenir un compte Instagram suppose un travail d'esthétisation, de mise en scène de leur boutique et de leurs produits.

Le décor des ressourceries est régulièrement enrichi en fonction des objets récupérés et évolue constamment. La décoration est principalement faite à partir d'objets de récupération dont certains ne sont pas vendus et utilisés uniquement pour décorer.

Sur les deux photos ci-dessous (figure 25), les vêtements femmes se situent toujours à la même place dans la boutique. Sur la première, les portants ont été récupérés et leur disposition rend difficile l'accès aux vêtements contre le mur. La décoration est simple, hétéroclite. Sur la deuxième photo, des portants en fer forgé ont été installés et sont adaptés à l'étroitesse de la pièce. Des disques vinyles ont été détournés de leur usage premier, pour créer une décoration originale. Les couleurs des vinyles font écho à celles des vêtements qui sont en partie rangés par couleur.

Figure 25 : Une décoration de plus en plus soignée du rayon textile



Sources : photos : F. Rassat © novembre 2015 (haut) et décembre 2017 (bas)

Au-delà de la mise en rayon par catégorie et couleur, les structures de réemploi cherchent de plus en plus à créer des ambiances en usant souvent de références propres à l'univers domestique. Elles reconstituent des intérieurs. Par exemple, à la Fête de la Récup', lors des premières éditions 2016 et 2017, chaque association disposait d'un stand identifiable par deux couleurs dominantes. Lors de l'édition 2018, les bénévoles ont reconstitué l'aménagement intérieur d'un appartement avec des objets de récup' (photo 10).

Figure 26 : Reconstitution d'un appartement avec des objets de récupération à la Fête de la Récup'2018.



Sources : F. Rassat, 2018©

L'objectif est de montrer l'utilité de ces rebuts au quotidien et de les valoriser par une mise en scène proposant une décoration intérieure soignée. L'ensemble des objets mis en scène sont en vente. On retrouve ainsi une disposition similaire à des magasins de meubles neufs à la différence que les objets ne sont pas proposés en série¹¹².

Les ressourceries étudiées en zones urbaines denses ressemblent donc pour la plupart à des boutiques d'objets d'occasion, très loin de l'idée d'un lieu de gestion des rebuts. À partir de notre enquête auprès des usagers de la ressourcerie du 14^e, nous constatons que la ressourcerie apparaît comme un lieu de chine et rejoint l'univers des brocantes et vide-greniers. C'est également un lieu qui fait appel au *home*, c'est-à-dire à son intérieur, à son chez soi.

¹¹² Les objets d'occasion peuvent être considérés comme uniques car étant disponibles en un seul exemplaire ou un seul lot. Toutefois, il s'agit souvent de biens de consommation industrielle qui ne sont pas uniques et ont été fabriqués en série.

Tableau 7 : Définition de la recyclerie (R4) par ses usagers

Verbatims extraits du questionnaire (Panel 1 et 2)	Interprétation
« Une caverne d’Ali Baba »	<p>Un lieu de découverte qui invite à la chine et rejoint l’univers des brocantes et vide-greniers.</p>
« Un bric-à-brac »	
« Un endroit où il faut farfouiller »	
« De la chine, un vide-grenier avec des objets d'autrefois, qui nous surprennent, qu'on ne voit plus »	
« Un endroit de chine ».	
« Une brocante solidaire »	
« Un lieu de jolies trouvailles »	
« Un grand foutoir où l’on peut trouver des merveilles ! »	
« Un lieu reposant, on ne sait jamais ce qu'on va trouver »	
« Une guirlande multicolore »	
« Un endroit qui donne à rêver et à créer (customiser) »	<p>Un lieu qui en appelle à l’imaginaire des usagers et à la vie quotidienne (au domicile).</p>
« Un lieu où l'on se sent comme chez soi bien accueilli et rempli d'objets originaux et pas chers »	

Sources : Questionnaires Panel 1 et 2 du questionnaire auprès des usagers de la Ressourcerie R4 arrondissement, F. Rassat. Verbatim issus de la question ouverte « Qu’est-ce que la ressourcerie selon vous ? ».

Le lieu de réemploi est un lieu de découverte. Comme dans les brocantes, il faut chiner, farfouiller, chercher pour trouver des « trésors ». Magasiner en recyclerie s’apparente ainsi à un jeu de découverte et d’aventure. Les lieux de réemploi deviennent alors des lieux expérientiels de rencontres aléatoires avec les objets.

Le processus de valorisation de l'objet repose donc sur une esthétisation de l'objet qui s'effectue en grande partie par son environnement. Ce rebut prend place dans un décor considéré comme agréable à regarder, une ambiance qui peut être appropriable. Cette valorisation esthétique de l'objet correspond à une demande des consommateurs de plus en plus friands d'expériences esthétiques « au sens originel de sensations, d'expériences sensibles et émotionnelles » (Lipovetsky et Serroy 2013, p. 61). Les pièces des logements modernes sont décorées de manière moins conformiste et misent davantage sur l'ambiance et le plaisir de la décoration dans une optique de bien-être sensitif et de convivialité du lieu de vie

« Pour un nombre croissant de personnes, il ne s'agit plus de "faire impression" ou "faire riche", mais de donner du cachet et du caractère à son lieu de vie. [...] La valeur patrimoniale du meuble décline au profit de la valeur esthétique et du plaisir de changer fréquemment d'ambiance » (ibid., p. 355).

Cette « esthétisation du home » décrite par Lipovetsky et Serroy (2013) se retrouve au sein des lieux de réemploi. Il y a une esthétisation des objets par le "home", c'est-à-dire que la mise en scène de ces objets dans les boutiques doit générer le désir de les voir figurer dans l'espace domestique. La valorisation de l'objet ne se fait plus uniquement par la valeur intrinsèque du meuble, comme pour les antiquités, mais par sa valorisation dans un environnement esthétisé.

IV.2.3.3. Une esthétique adaptée à la clientèle du quartier

Nous constatons en fonction des boutiques, des mises en valeur et une esthétique différente selon la clientèle visée alors même que les objets peuvent être similaires. Les associations s'adaptent à leur environnement en devenant un bric-à-brac, une galerie d'art ou un magasin de design suivant le contexte local. Elles reprennent les signes distinctifs du quartier ou du site dans lequel elles s'installent. Elles introduisent dans le processus de valorisation des rebuts des signes (Baudrillard [1968] 1978) qui leur permettent d'être acceptés par les habitants et d'attirer une clientèle.

En effet, en étudiant des structures multisites, nous constatons une organisation différente des boutiques en fonction du quartier d'implantation. Par exemple, en 2014, une association disposait de plusieurs points de ventes : un regroupement de petites boutiques

dans deux rues adjacentes du 18^e et une à proximité d'une rue commerçante et piétonne dans le 2^e arrondissement de Paris. La population de ces deux arrondissements ne présente pas le même profil socio-économique. La population du 18^e a en moyenne un revenu 50 % moins élevé que dans l'autre arrondissement¹¹³. Ces deux boutiques n'attirent donc pas la même clientèle. Celle du 18^e arrondissement est située dans des petites rues résidentielles et dispose d'une clientèle de riverains qui vient principalement acheter des objets bon marché du « quotidien ». Celle du 2^e arrondissement se situe à proximité d'une rue commerçante et piétonne du centre de Paris. Outre les résidents, elle attire une clientèle de passage et des touristes. Le responsable des deux ressourceries adapte l'offre aux différentes clientèles :

« Les choses de la vie courante, on les ne vend pas ici (dans le 2^e), car les gens ont de l'argent et s'ils ont besoin de quelque chose d'utile, ils vont acheter du neuf. Ici, ils viennent acheter des choses qui ne sont pas indispensables. Dans le 18^e, on vend beaucoup plus de choses du quotidien. Les objets de décoration ou originaux ne se vendent pas » (Rodrigo, responsable des deux ressourceries).

¹¹³ Caractéristiques des territoires d'implantation des boutiques d'une association : Les données sont à nuancer, car la ressourcerie du 18^e arrondissement se situe proche du quartier de la mairie (Jules Joffrin), un quartier plus aisé que ceux de la Goutte d'Or, de la Chapelle et de Max Dormoy, pris en compte dans les statistiques de l'arrondissement ci-dessous.

	2e arrondissement	18e arrondissement
Population	20 796 hab.	197 580 hab.
Part des ménages fiscaux imposés en 2015	72 %	63,6 %
Médiane du revenu disponible par unité de consommation en 2015	30 025 €	20 942 €
Taux de pauvreté en 2015	14,4 %	23,3 %
Taux de chômage des 15 à 64 ans	11,2 %	13,7 %

Source : Insee, *Compareurs de territoires*, données statistiques de 2015.

Figure 27 : Devantures des boutiques d'une ressourcerie : deux quartiers, deux vitrines différentes



Source : Photo du haut, devanture 18e (source : F. Rassat © 2014) ;
Photo du bas, devanture 2°. « De la farfouille à l'éco-art » article du 17 avril 2015, groovybrain.fr//la-ressourcerie-paris-centre-de-la-farfouille-a-leco-art/ [consulté le 24/08/2018].

Dans le 18^e (figure 27, photo du haut), les objets originaux créés par les valoristes de l'association ne se vendent pas. L'ouverture d'une nouvelle boutique dans le 2^e (figure 27, photo du bas) a permis de créer « une galerie du réemploi » qui reprend l'esprit d'une galerie d'art et propose les créations et les plus beaux dons.

L'organisation multi sites permet à certaines associations de proposer une boutique-entrepôt (avec du gros mobilier, un espace de tri, un espace atelier, ...) et une boutique plus réduite dans une rue commerçante ou un espace culturel. L'esthétique des lieux est alors différente, la petite boutique fait office de « showroom » et mise sur une esthétique recherchée. Par exemple, dans le 19^e arrondissement, une recyclerie dispose de deux boutiques situées dans un quartier populaire. Le plus grand local (950 m²) propose du mobilier, des vêtements, des livres et des objets du quotidien. Les meubles sont réemployés tels quels, sans transformation, ni rénovation. La clientèle est principalement composée de personnes du quartier disposant de faibles revenus comme nous l'explique le chargé de communication. La deuxième boutique est, certes, située à quelques mètres de la première, mais au sein d'un établissement culturel (le Centquatre) qui propose une offre variée à travers des salles de spectacle, expositions, concerts, librairie et restaurants. Les clientèles des deux boutiques sont très différentes et ne se mélangent pas selon le chargé de communication. La boutique du Centquatre, de taille nettement plus réduite (150 m²), propose une sélection d'objets « pur vintage »¹¹⁴ et attire les clients qui viennent pour accéder à l'offre culturelle. La sélection des objets n'est pas forcément très différente entre les deux boutiques, mais la mise en scène est plus soignée dans la boutique du Centquatre (figure 28).

¹¹⁴ Source : site internet de l'association (consulté le 24/08/2018). Le site n'est pas mentionné pour éviter de nommer l'association.

Figure 28 : Mise en scène des rayons livres dans deux espaces de vente distincts



Sources : Photo du haut, boutique Riquet (Facebook de l'association, consulté le 24/08/2018) ;
Photo du bas, boutique Centquatre (source : site internet de l'association, consulté le 24/08/2018)

Sur la photo du haut, le rayon livres de la boutique entrepôt est optimisé et faiblement décoré. Sur la seconde photo, prise à la boutique du Centquatre, les bibliothèques sont plus petites et s'intègrent de façon harmonieuse à la boutique. Elles sont mises en valeur par la lumière émanant de la verrière et par l'exposition de mannequins qui les parsèment. La décoration est plus abondante dans la boutique du Centquarte. Pour mettre en valeur leurs vitrines, les encadrants techniques sont conseillés par des merchandiseurs de magasins haut de gamme parisiens par le biais de partenariats caritatifs (par des dispositifs Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) et par leur fondation).

La description de ces deux associations multi sites montre que l'esthétique des lieux est adaptée en fonction des territoires et de la clientèle ciblée. Cette situation se retrouve également lorsqu'une recyclerie dispose d'un lieu unique. L'objet est alors mis en valeur différemment en fonction de la clientèle ciblée.

« Cette table, demain on la met en vente, si on ne la retape pas, tu la mets en vente 5 €, si tu la retapes, tu la vends à 90 €. Si tu la retapes, c'est un bobo qui va l'acheter. Mais les gens qui n'ont pas d'argent et qui ont besoin d'une table, un étudiant, ou une personne qui est en difficulté, qui a besoin d'une table pour manger, ils ne vont pas acheter cette table, parce qu'elle n'est pas fonctionnelle. C'est un goodies quoi » (Régis, R3).

Les ressourceries et recycleries adaptent donc leur discours au quartier où elles se situent et le lieu de réemploi est différemment perçu selon le quartier.

IV.2.4. Le processus de valorisation du rebut : schématisation et analyse lexicale

Pour résumer notre analyse sur la valorisation esthétique du réemploi, nous proposons une schématisation du parcours de l'objet dans la ressourcerie, puis une analyse lexicale qui permet de préciser comment sont nommés les rebus par les usagers et travailleurs.

Le schéma ci-dessous (figure 29) résume le parcours type d'un rebut, depuis le logement d'un donneur, jusqu'à l'achat en recyclerie. Le lieu où se situe l'objet est également associé à un instant t . En fonction de cet espace-temps, sont indiqués les actions et usages associés au rebut-objet et son statut. Sa qualification dépend à la fois de l'espace-temps et des opérations effectuées sur le rebut au cours de ses déplacements.

Figure 29: Parcours d'un rebut dans une recyclerie : une valorisation par l'espace

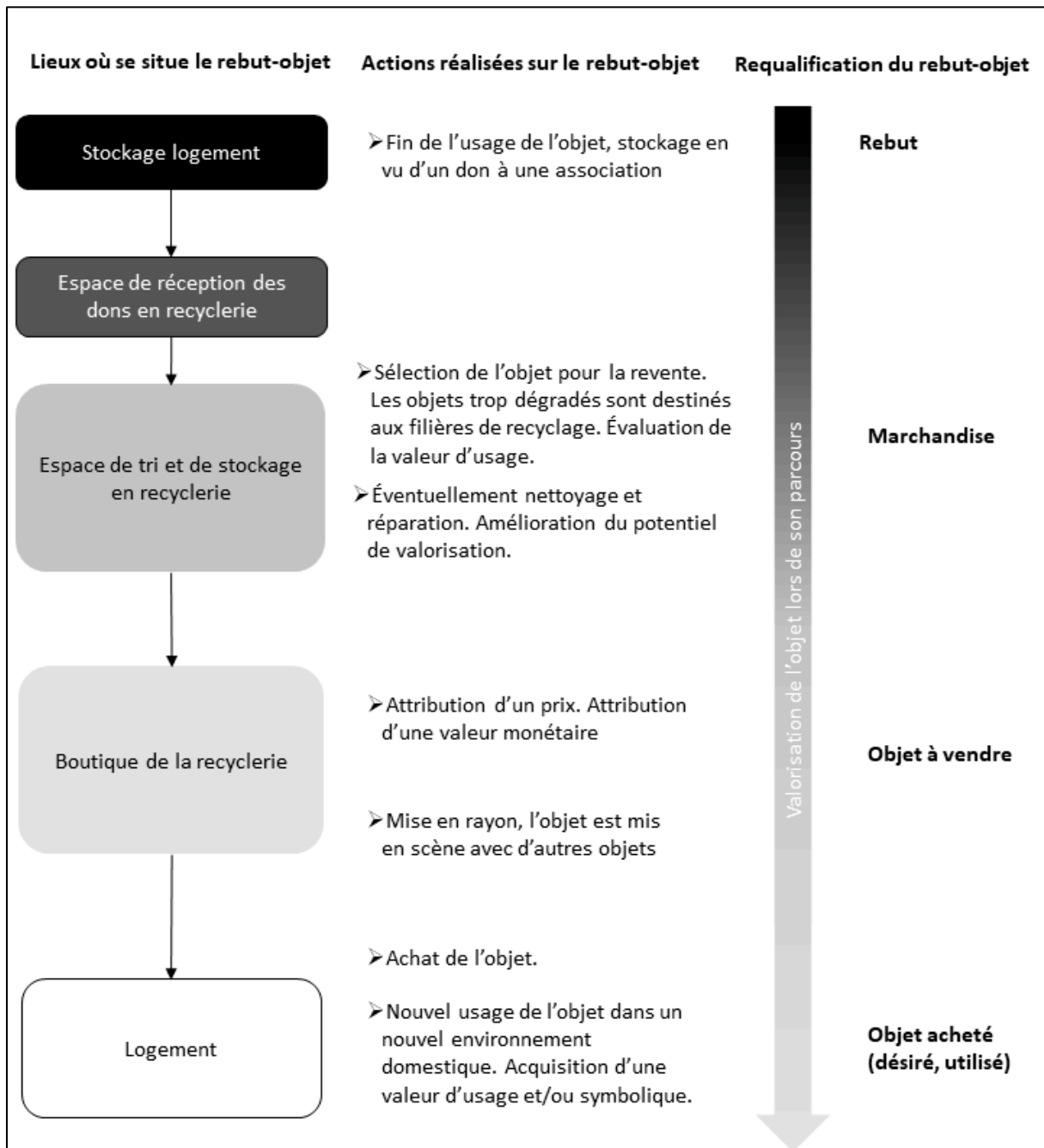


Schéma réalisé par F.Rassat, 2018

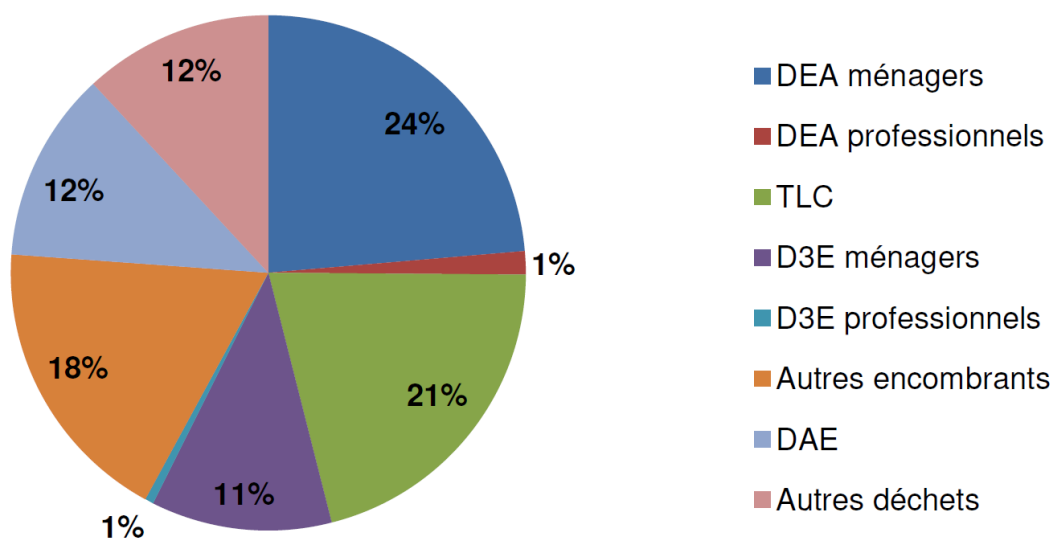
La valorisation des rebuts destinés à la boutique repose principalement sur un parcours qui se déroule dans les locaux de l'association. Les rebuts arrivent dans l'espace de réception des dons et deviennent des ressources, des marchandises. Ces transformations sont opérées d'abord par un processus de sélection humain, puis par une mise en scène des objets sélectionnés dans un décor. Le lieu de réemploi participe à la redécouverte de l'objet en offrant un environnement esthétisé par lequel le rebut est lui-même valorisé.

Dans le chapitre I, nous avons expliqué l'intérêt d'utiliser le terme de rebut pour désigner les objets réemployés dans les lieux de réemploi. Il s'agit d'une construction théorique permettant de regrouper sous un seul vocable l'ensemble des mots qui identifient les objets aux différents moments de leur parcours dans la structure de réemploi. Toutefois, le mot rebut n'est pas utilisé par nos enquêtés. Lors de nos terrains, nous constatons une multiplication des termes symptomatiques de la difficulté à désigner ces objets et à les appréhender. Deux registres peuvent tout d'abord être identifiés : ceux empruntés au vocabulaire des déchets, et ceux qui désignent les objets réemployés.

Les associations ont recours au vocabulaire des déchets et s'appuient sur une nomenclature et des filières de responsabilités élargies du producteur (REP) pour caractériser les dons. Dans les bilans d'activités, nous trouvons les DEA qui correspondent aux « déchets d'ameublement » provenant des ménages ou des professionnels ; les TCL correspondant aux « textiles, linge de maison et chaussures » ; les D3E c'est-à-dire les « déchets d'équipements électriques et électroniques ménagers ou professionnels ». Trois catégories de déchets prédominent donc selon le graphique ci-dessous : les déchets d'ameublements ménagers (DEA : 24 %), les textiles (TLC : 21 %) et les « autres encombrants » (18 %) qui désignent les objets provenant des ménages qui ne peuvent entrer dans les autres catégories¹¹⁵.

¹¹⁵ Les DAE correspondent aux « déchets d'activités économiques » qui sont collectés par certaines ressourceries uniquement. Les « autres encombrants » correspondent aux rebuts qui n'entrent pas dans les autres catégories, comme les bibelots, la vaisselle, les jouets... Enfin, les « autres déchets » désignent par exemple les déchets verts ou le verre qui ne sont pas systématiquement collectés par toutes les ressourceries.

Figure 30 : Nomenclature des déchets utilisée pour indiquer les types de rebuts collectés en recyclerie



Source : Observatoire du Réseau des Ressourceries, 2017, p. 17

Les associations utilisent la nomenclature des déchets pour identifier le contenu de leur collecte (figure 30). Dans les bilans d'activités de vente, il n'y a plus de référence aux déchets. Les objets sont identifiés en fonction des catégories commerciales usuelles (livre, jouet, vêtement). Le mot « déchet » reste donc principalement utilisé pour faire référence aux activités de prévention et de réduction des déchets réalisées par les associations et celles de gestion. Une enquêtée insiste sur ce mot qui lui permet de communiquer sur son travail et de sensibiliser les usagers :

« Rachel : C'est notre rôle de montrer qu'un déchet, c'est pas forcément ce qu'on imagine, en particulier dans le monde professionnel, un déchet, ça peut être complètement neuf. Notre idée, c'est de changer l'image de ce qu'est un déchet, de rappeler sa définition, c'est-à-dire, ça n'a pas de valeur pour son propriétaire, mais quand on est une entreprise du luxe, bizarrement, ce qui n'a pas de valeur pour son propriétaire est quand même très intéressant pour les autres, en particulier, les professionnels du secteur culturel parce qu'ils ont la formation, le savoir-faire, l'envie, l'imagination, tout ce qu'on veut, pour sublimer la matière.

Fanny : Le but, est-ce que c'est de « cacher » entre guillemets, disons de ne pas mettre trop en valeur que ce sont des déchets ?

Rachel : Si, moi, je fais exprès. C'est à dire que quand je le présente et quand je l'explique, dans le discours aux gens qu'on accueille, on fait exprès de dire :

c'est un déchet. “Ah bon !”. En fait, ce qu'il faut créer c'est le “Ah bon ! ben, on dirait pas, hein. Pourquoi ils ont jeté un truc pareil ?”“ T'avais ça, toi, dans ta poubelle, pourquoi t'as jeté ça, tiens” » (entretien avec Rachel, responsable d'une recyclerie en Seine-Saint-Denis).

Toutefois, nous constatons dans nos entretiens que le mot déchet est rarement utilisé pour désigner les objets réceptionnés ou revendus en boutique, exceptés pour identifier les déchets ultimes de ces associations : ce qui ne peut être ni réemployé, ni recyclé. Dans nos entretiens, les enquêtés utilisent généralement d'autres termes pour désigner ce que nous nommons des rebuts. Une analyse par lexicométrie¹¹⁶ permet d'identifier deux mots qui sont régulièrement utilisés par les travailleurs pour désigner les objets (tableau 8).

¹¹⁶ Nous avons sélectionné ici neuf entretiens avec des responsables de ressourceries/recycleries d'Île-de-France, et deux échanges avec des bénévoles. Pour cet exercice de lexicométrie, nous avons exclu deux entretiens réalisés avec deux directeurs d'associations dont nous n'avons pas d'enregistrement, ainsi que ceux effectués auprès des acteurs institutionnels puisque notre analyse se concentre ici sur les travailleurs associatifs. Parmi ceux sélectionnés, nous retenons uniquement les extraits qui portent sur les dons et l'organisation du travail dans le lieu de emploi (nous avons également supprimé nos questions pour ne retenir que le verbatim des enquêtés). À partir de ce corpus, le logiciel SONAL permet de trier par occurrence les mots contenus dans les extraits sélectionnés. Ce tri par occurrence affiche la fréquence des différents mots par ordre décroissant. Dans cette liste de mots, nous nous sommes concentrée sur les 1000 premières occurrences. Sur ces 1000 premières occurrences, nous avons repéré les mots susceptibles de désigner ce que nous nommons de manière théorique les rebuts. Pour chaque expression retenue, nous avons ensuite étudié l'ensemble de la phrase dans lequel elle est utilisée pour mieux identifier son sens.

Tableau 8 : Analyse des mots désignant les rebuts dans les entretiens

Lexique vernaculaire Sens associé au mot	Chose(s) (175 occurrences)	Exemples de phrases issues des entretiens
Objets (<i>ce qui est donné, mis en boutique, acheté ou récupéré</i>)	46 %	« Cette pièce, c'est un espace de valorisation on peut stocker les choses en transition donc qui sont amenées à être réparées »
Activité	35 %	« On fait des ateliers de sensibilisation qui vont nous permettre de faire des choses un peu différemment »
Opportunité	7 %	« Une machine à écrire il y a quelque chose à faire avec ça »
Autre	10 %	Dans cette catégorie, chose est utilisée pour désigner des biens de consommation de manière plus générale, en dehors de l'activité de réemploi.

Lexique vernaculaire Sens associé au mot	Truc(s) (138 occurrences)	Exemples de phrases issues des entretiens
Objets (<i>ce qui est donné, mis en boutique, acheté ou récupéré</i>)	49 %	« Il aurait pu prendre un truc vraiment fonctionnel mais il a choisi le truc un peu moins pratique, plus beau »
Activité	32 %	« On va essayer de faire un truc un peu dynamique sur l'environnement dans les ateliers »
Opportunité	4 %	« Voilà ça nous arrive de rater des trucs »
Autre	20 %	Dans cette catégorie, truc est utilisé pour désigner des opportunités, des phénomènes ou des biens de consommation en dehors de l'activité de réemploi

Source : entretiens réalisés entre 2015 et 2017 par F. Rassat.

Pour qualifier les rebuts, les responsables associatifs et les bénévoles utilisent principalement les mots « chose(s) » et « truc(s) » (et leur singulier). « Chose(s) » est utilisée 175 fois dans l'échantillon sélectionné, la plupart du temps pour désigner un objet (46 % des « chose(s) » désignent un objet réceptionné, mis en boutique ou acheté). « Chose(s) » est aussi régulièrement utilisée pour désigner des activités (« faire des choses ») (35 % des occurrences). « Truc(s) » est utilisé 138 fois dans les extraits sélectionnés. Dans 49 % des phrases, il désigne des objets. Mais les « truc(s) » sont aussi des activités dans 32 % des cas. Dans une moindre mesure, le mot « machin » utilisé 23 fois dans les extraits retenus, désigne des objets (35%), principalement ceux qui sont en boutique ou achetés, par exemple : « Avec deux assiettes, une boîte de conserve, un machin, on fait une soucoupe volante » (Robert, R1).

Cette rapide analyse lexicale montre donc que, lors du processus de valorisation, les rebuts ne sont presque jamais considérés comme des déchets, excepté pour faire explicitement référence aux actions de prévention. Pour autant, l'hétérogénéité des rebuts collectés rend difficile leur désignation par un seul terme. Les objets collectés sont sortis de leur contexte d'usage, leur valorisation consiste alors à leur redonner un usage, en les reconsidérant et en les intégrant dans un univers porteur de sens via une mise en scène et le rayonnage thématique (cuisine, salon, vêtement...).

Conclusion chapitre IV : Le commerce comme forme d'acceptabilité des rebuts en ville

La mise en place de lieux de réemploi dans les villes amène à revisiter une proximité avec les rebuts qui a été oubliée dans une société du tout jetable. Thompson (1979) avait montré que nous remarquons les ordures uniquement lorsqu'elles sont au mauvais endroit. La transformation de la perception des rebuts est liée à leur occupation dans l'espace et à la qualité de l'environnement dans lequel il se situe. Ainsi, les ressourceries, en s'intégrant au cœur d'un quartier commerçant ou résidentiel, sont des espaces d'amoncellement de rebuts qui ne sont pourtant pas perçus négativement par les habitants. Ce chapitre a montré comment ce réemploi peut s'inscrire en ville à proximité des habitants en prenant la forme d'un commerce. Par leur agencement et leur ambiance, voire leur ressemblance avec une boutique d'occasion, les associations transforment l'expérience esthétique du rebut. Les boutiques sont aménagées et décorées différemment en fonction du quartier et de la clientèle visée. Dans ces lieux, les rebuts sont requalifiés via un processus de sélection et une mise en scène dans l'espace. Les rebuts, objets obsolètes et démodés sont transformés, détournés, patrimonialisés pour redevenir désirables. Le processus de valorisation de l'objet passe par une mise en scène esthétisée dans un lieu et par une valorisation de l'objet en lui-même. En effet, celui-ci est reconsidéré en prenant en compte sa valeur objective (marchande) et subjective (son histoire transmise par le donneur au moment du dépôt, sa symbolique). L'esthétisation des rebuts amène donc à reconsidérer leur place en milieu urbain. Les rebuts ne sont plus situés à la marge des espaces domestiques ou des villes (Gouhier 1999), mais constituent une nouvelle centralité. Nous avons donc un double processus, d'une part les lieux qui valorisent les rebuts, et d'autre part les rebuts qui participent à la fabrication du lieu de réemploi en lui conférant un caractère particulier. Les rebuts sont alors à l'origine de la production des lieux de réemploi et d'un rapport de proximité renouvelé avec les habitants. Les recycleries deviennent des équipements intégrés dans les quartiers et nous le verrons dans le chapitre V, des lieux porteurs d'activités et de lien social de proximité.

PARTIE 3 : UNE CONTRIBUTION MULTIFORME

À LA FABRIQUE DE LA VILLE

Le réemploi participe au renforcement de la proximité avec les rebuts. Ces derniers sont acceptés sous des formes esthétisées et contenus dans des lieux spécifiques qui prennent la forme de commerce (Partie 2). Dans cette troisième partie, nous cherchons à déterminer en quoi ce rapport de proximité renouvelé avec les rebuts en ville peut-il participer à la fabrique de la ville ? L'expression fabrique de la ville est largement utilisée pour traduire les évolutions des territoires urbains, tant du point de vue des professionnels (urbanistes, architectes, promoteurs...) que des non-experts (la société civile, les habitants...). Nous choisissons ici de nous limiter au processus impensé qui ne résulte pas d'une démarche volontariste et consciente, planifiée, ou réalisée par les urbanistes (Noizet 2007). En prolongeant les travaux d'Henri Lefebvre (2009 [1968]) sur le « droit à la ville » qui désigne à la fois « un droit à l'œuvre (à l'activité participante) et le droit à l'appropriation (bien distinct du droit à la propriété) » (Lefebvre 2009 p. 125), l'expression de « fabrique de la ville » permet d'accorder une place importante aux pratiques quotidiennes des habitants et aux initiatives spontanées (Blanc *et al.* 2011; Douay et Prévot 2016; Nédélec 2017). Celles-ci participent au renouvellement de l'aménagement urbain et à la prise en charge des questions d'environnement. La fabrique de la ville amène à concevoir l'action humaine au cœur des transformations de la ville durable.

« La capacité des villes à garder leurs habitants dépend [...] de leur capacité à se prêter à une transformation individuelle et collective, à offrir des espaces que les habitants peuvent modeler, à l'image des environnements moins normés, fabriqués par la variété des actions humaines. Refaire la ville sur la ville suppose de laisser place à l'action civile, à des environnements qui expriment des sensibilités et des différences » (Emelianoff 2008 p. 70).

La ville durable amène à considérer l'espace urbain comme un milieu de vie et à prendre en compte le rôle des habitants qui participent à la production de l'espace urbain (Blanc *et al.* 2011). Les actions politiques doivent ainsi être reliées à la vie ordinaire. Ces évolutions amènent à transformer les modèles de rationalité :

« vers un modèle de développement, où la capacité d'adaptation des villes comme des individus constituerait une richesse plus importante que les richesses matérielles, fondée sur moins d'obéissance et plus d'autonomie, moins de connaissances technico-scientifiques, mais plus de savoirs pratiques, moins de prescriptions générales, mais plus de réseaux générateurs de multiples projets innovants » (Simard 2015 p. 51).

Sans forcément opposer des visions *top down* ou *bottom up*, la ville durable est une co-construction résultant des initiatives et pratiques des différents acteurs, politico-administratifs, privés, associatifs et habitants. Les politiques publiques deviennent alors des outils d'orientation et d'organisation des actions locales et individuelles et sont garantes de l'intérêt collectif.

Dans le domaine des déchets, les questions associées à la fabrique de la ville amènent à repenser l'hégémonie du réseau technique de gestion des déchets¹¹⁷ en revalorisant la diversité des pratiques de récupération. Le réseau municipal de gestion des déchets est composé de points nodaux fixes (transferts, centres de tri ...) reliés par des connexions mobiles correspondant aux parcours de collecte. Les flux de déchets peuvent alors être captés par des tiers, ce qui confère au réseau « une plasticité toute particulière et permet des expérimentations et des redéploiements » (Debout 2012 p. 9). Le service public de déchet est ainsi qualifié de réseau mou. Ces flux peuvent être captés à tout moment par des récupérateurs, des associations, des biffins, ... qui ne font pas partie du grand réseau technique. Dans les villes du Sud, de nombreux travailleurs vivent de la récupération informelle des déchets et contribuent ainsi au traitement d'une partie des déchets urbains (Cirelli et Florin 2015). Ces expériences dans les pays du Sud sont intéressantes, car elles montrent comment un système hybride, « composite » (Jaglin et Zérah 2010 ; Durand 2012) ou « alternatif » (Coutard 2010) composé à la fois de structures industrielles et d'acteurs issus du secteur informel, peuvent coexister voire travailler ensemble à la gestion des déchets. Les partenariats ne vont pas de soi et résultent souvent de plusieurs années de dialogues tendus et conflictuels et de négociations.

« Il s'agit donc ici de penser les services urbains des déchets comme un système résultant de l'articulation entre, d'une part, les savoirs et procédés

¹¹⁷Par réseau technique planifié de gestion des déchets ménagers, nous faisons ici référence aux réseaux intercommunaux de gestion des déchets organisés autour des points d'apport volontaire, de la collecte des déchets, des pratiques de tri et de recyclage, des lieux de transferts et de traitement des déchets (incinérateur, site d'enfouissement technique).

techniques, d'autre part, les jeux d'acteurs et, enfin, les modes de régulation et logiques territoriales qui les sous-tendent. Ces systèmes se présentent comme des champs d'interactions entre acteurs aux visions, perceptions et intérêts souvent opposés, aux compétences techniques différenciées, mais, surtout, dotés d'un poids politique et institutionnel inégal » (Cirelli et Florin 2015 p. 17).

Les modes de gestion des déchets résultent ainsi des relations entre société civile et institutions publiques. En effet, dans les cas où la collectivité territoriale est quasi absente de la gestion des déchets, se développent des pratiques de gestion informelle et d'élimination qui conduisent au remplacement de cette institution par la société civile. Dans les villes où la puissance publique coordonne la collecte et le traitement des déchets, la société civile peut trouver de nouvelles possibilités de s'impliquer en proposant des alternatives au service public. Les exemples du Sud constituent alors des sources d'inspiration pour entrevoir quelle place donner aux récupérateurs informels des pays du Nord (biffins, *binners*, glaneurs...) et aux structures plus formelles de réemploi (Emmaüs, ressourceries, *thrift shops*), à côté du système industriel de gestion des restes. Du fait de sa plasticité, le réseau de gestion des déchets permet de « penser les mutations en cours dans d'autres formes économiques et institutionnelles que celles d'un réseau centralisateur » (Subrémon et Gouvello 2012 p. 5).

« Il est évident que la société civile peut s'insérer dans les vides – ou les carences – de la gestion publique en introduisant de nouvelles formes de dénomination, de structuration et de réification en anticipant une reterritorialisation de la “ question des déchets ” qui peut, dans un deuxième temps, être perçue et intégrée par les politiques publiques » (Dansero *et al.* 2015 p. 233).

Le chapitre V s'intéresse aux pratiques de réemploi et à leurs capacités à créer des alternatives au recyclage et aux processus de consommation de masse. Les pratiques de réemploi peuvent-elles amener à de nouvelles pratiques de gestion des rebuts et de consommation ? Sont-elles synonymes de nouvelles solidarités et d'une transformation du rapport au service de gestion des déchets donnant plus de places aux acteurs de la société civile ? On verra que derrière les discours fortement engagés des porteurs de projets, les contradictions apparaissent dans la pratique quotidienne du réemploi.

Le Chapitre VI met en évidence que les recycleries rencontrées entretiennent une proximité forte avec les politiques publiques dont elles dépendent en grande partie par leurs financements. Cette dépendance les amène alors à diversifier leurs actions et à devenir des acteurs du territoire multi opérationnel, en participant à la fabrique de la ville au-delà même

de la récupération et de la prévention des déchets. Ainsi, dans cette partie, nous explorons comment les structures de réemploi prennent part à la fabrique de la ville par un processus de territorialisation. Le territoire étant ici entendu sous diverses acceptations :

« Le territoire dans sa matérialité, à savoir le sous-ensemble spatial où l'on retrouve la production, le stockage et l'élimination des déchets ou encore le site d'une installation ; le territoire comme lieu d'habitation, vécu et revendiqué par la population résidente ; et enfin le territoire comme expression des stratégies et des relations de pouvoir entre les acteurs qui agissent à ces différentes échelles. En d'autres termes, à travers la gestion des déchets, on active des processus de production de territoire – ou de territorialisation – où ce dernier doit être entendu comme étant non pas figé dans une échelle fixe et externe aux processus sociaux, mais comme un “ territoire habité ” (Magnaghi, 1994), une construction sociale à travers laquelle les acteurs produisent de multiples contextes de relations (Swyngedouw, 1997) » (Danseroet *al.*, 2015, p. 214).

Le chapitre VII repositionne notre réflexion dans le contexte plus large des villes urbaines denses, en mettant en perspective notre analyse du terrain francilien avec New York. En comparant les stratégies de territorialisation des acteurs franciliens à l'échelle locale avec le développement métropolitain des organisations new-yorkaises, nous mettrons en évidence la diversité des échelles de réemploi. Nous verrons que ces nouveaux rapports aux rebuts oscillent entre, un réemploi territorialisé dans le Grand Paris, ayant un impact local sur le territoire (création d'emplois et renforcement du lien social) et s'inscrivant dans les politiques de développement local, et, des structures de réemploi moins ancrées sur le territoire, à New York, qui cherchent à renforcer leur lien avec le secteur économique du réemploi, plus industrialisé et standardisé.

CHAPITRE V –UN ENGAGEMENT RENOUVELÉ AU TERRITOIRE, AUX DÉCHETS ET À LA CONSOMMATION

Ce chapitre questionne le sens donné aux pratiques de réemploi en recyclerie par rapport à l'achat en magasin de produits neufs, et le potentiel du réemploi à créer de nouvelles solidarités urbaines. Par sens, nous entendons ici identifier les significations, les messages et valeurs portées par les porteurs de projets, ceux qui y travaillent, employés et bénévoles et ceux qui les fréquentent. Outre le rôle de remettre en circulation des objets, le réemploi en recyclerie a-t-il une autre fonction ? Participe-t-il à sa manière à la transformation de son territoire ? Croiser les notions relevant de la consommation engagée avec les modes d'investissement dans son milieu de vie permet d'interroger l'effet des pratiques de consommation sur un territoire à l'échelle locale. Nous déterminerons ainsi s'il existe un lien entre les pratiques individuelles et collectives de consommation alternative et l'ancrage local dans un quartier. La consommation alternative a-t-elle une dimension locale et témoigne-t-elle de l'investissement des habitants dans leur milieu de vie ? L'analyse des pratiques alternatives de consommation est largement réalisée aussi bien par les travaux de sociologie et de marketing (Micheletti 2003; Dobré et Juan 2009 ; Roux 2016 ; Dubuisson-Quellier 2018) que par des enquêtes menées par les observatoires (Obsoco, CRÉDOC¹¹⁸) sans pour autant faire explicitement référence à leur ancrage local. Nous proposons, dans notre enquête, de les analyser à partir des lieux de réemploi, en nous intéressant à leurs origines, à leur fonctionnement, à leur fréquentation et aux pratiques quotidiennes de mise en circulation des restes.

La section 1 précise l'importance d'étudier les pratiques quotidiennes et les discours sur ces pratiques. En effet, c'est dans le quotidien que peuvent se mettre en place des formes de résistances, des alternatives sans que celles-ci soient revendiquées comme telles ou

¹¹⁸L'Obsoco a réalisé une veille régulière sur les consommations émergentes, <http://obsoco.com/vague-4-de-observatoire-des-consommations-emergentes/> (consulté le 12/08/2019) et sur le rapport des Français à l'économie circulaire <http://obsoco.com/observatoire-du-rapport-des-francais-a-l-economie-circulaire/> (consulté le 12/08/2019). Le CRÉDOC publie également des rapports sur la seconde vie des objets (Van de Walle, Hébel, et Siounandan 2012)

résultent de mobilisations collectives. Les références académiques présentées en section 1 nous permettront d'analyser en section 2 notre terrain, et de comprendre toutes les ambiguïtés qu'il y a dans le réemploi associatif, entre une quête d'alternative, une forte volonté d'engagement politique et une organisation plus classique de l'offre commerciale. Enfin, nous verrons comment ces pratiques participent à créer de nouvelles solidarités locales en section 3.

Section 1 : Considérer les pratiques quotidiennes comme des outils de résistance et de transformation

Les politiques de prévention des déchets amènent à réinterroger les consommateurs sur leurs pratiques de consommation. Avec le recyclage et aujourd'hui les enjeux de prévention des déchets, les habitants sont à nouveau sollicités pour prendre en charge la gestion de leurs déchets et prendre des mesures permettant de limiter leur production. C'est donc dans la vie quotidienne que se mettent en place des moyens de luttés contre les dérives de la consommation de masse. Après avoir précisé le rôle grandissant des habitants dans les politiques des déchets, nous verrons comment la vie quotidienne est considérée comme un terrain fertile d'opposition et de plus de soixante ans.

V.1.1. L'investissement grandissant des habitants dans la gestion et la prévention des déchets

Le recyclage et le réemploi doivent être privilégiés par rapport aux dépôts en décharge afin de limiter leurs impacts sur l'environnement. Ces pratiques nécessitent de modifier la relation du service à la population. En effet, les programmes de tri sélectif comme ceux de prévention rompent avec la logique de déresponsabilisation où les habitants n'avaient même plus à descendre leurs poubelles, comme ce fut le cas avec le vide-ordures (Barbier 2002). Le producteur de déchets est amené à trier et réemployer des restes tout en étant rarement rémunéré pour cela. L'habitant doit réapprendre à ne pas se débarrasser de ses déchets, à ne pas les confier au service public, sans effort. Il doit accepter individuellement de vivre sa part du sale, d'accepter son désordre (Barraqué 1992). À l'instar de la responsabilité élargie du producteur (REP), il y a également un accroissement de la responsabilité du consommateur, on peut d'ailleurs parler de responsabilité élargie du consommateur (REC) (Flipo *et al.* 2007). L'habitant devient le premier acteur et maillon du réseau de gestion des déchets et participe ainsi à la gestion de la ville. L'injonction au tri sélectif nécessite un apprentissage de la part des habitants (Barbier, 2002 ; Deleuil, 2004). Le tri est une rencontre entre, d'une part, le monde ordinaire où les modes de qualification des restes sont souples et personnalisés et, d'autre part, une logique professionnelle et technique de catégorisation. L'alignement des comportements domestiques sur les standards techniques de la collectivité nécessite une mise

en mots du gisement, une mise en conformité des pratiques et une mise en valeur du geste de tri (Barbier 2002). L'utilisateur du service urbain de déchet devient un producteur-trieur prenant part au dispositif sociotechnique. La communication publique sur le tri (guide pédagogique) et les mécanismes de renforcements positifs (la diffusion des bons résultats de la collecte sélective) encouragent les habitants à participer à l'effort collectif.

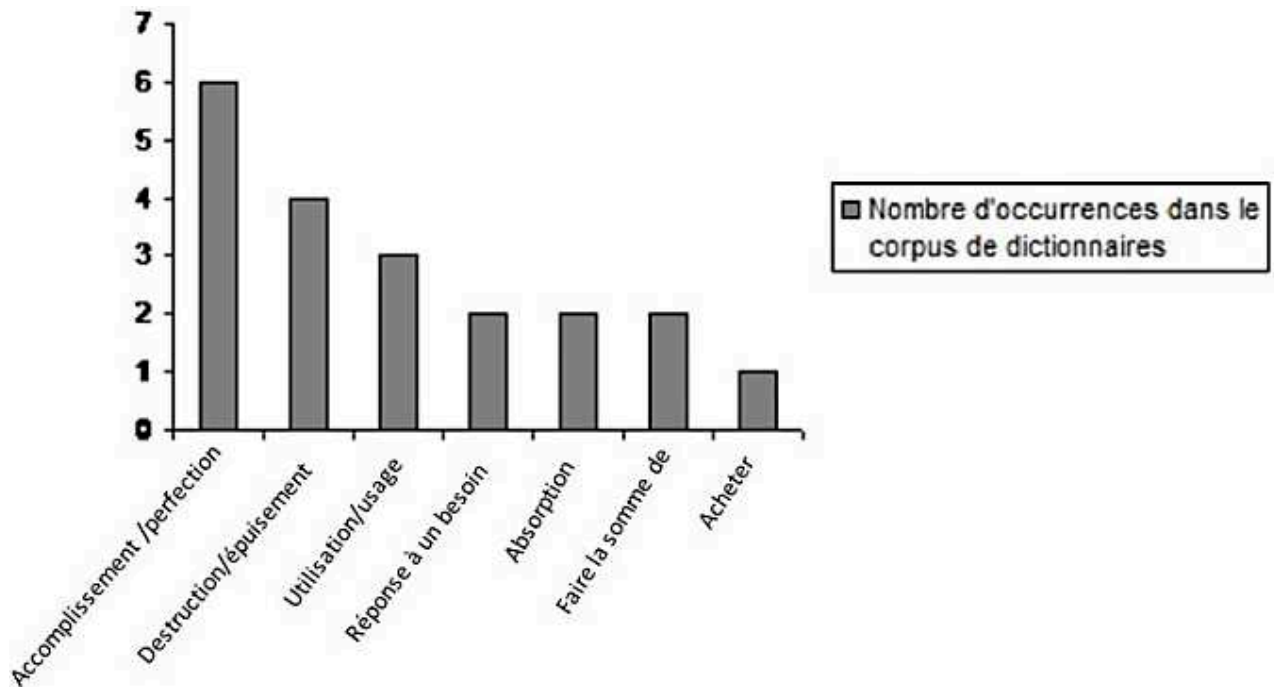
La prévention des déchets va plus loin que le recyclage, en incitant les habitants à changer leur consommation, limiter le gaspillage, donner ou réparer au lieu de jeter. Ainsi, la Ville de Paris sur son site, propose « des gestes simples pour réduire ses déchets »¹¹⁹ par exemple : privilégier les produits à la coupe ou en vrac, choisir des produits avec peu d'emballages ou utiliser des recharges, éviter les produits jetables, utiliser des piles rechargeables, faire réparer, limiter les impressions, utiliser de la vaisselle réutilisable. Elle propose aussi de donner en recyclerie au lieu de jeter. Le nouveau paradigme de l'habitant acteur de la prévention et de la gestion des déchets transforme le rapport aux déchets, au-delà de la gestion du sale. L'habitant devient à la fois le premier maillon de la chaîne de gestion, mais également un consommateur averti qui par ses pratiques de consommation joue un rôle important dans la prévention des déchets.

Les travaux académiques sur la consommation, même s'ils ne portent pas directement sur la question de la prévention des déchets participent tout de même à cette réflexion. La consommation revêt plusieurs sens. Elle recouvre différentes pratiques : acheter, manger, utiliser, mais aussi réemployer. Elle peut être associée à une réalité matérielle : la consommation d'un produit, mais également immatérielle (un service). Elle est à la fois un indicateur économique, mais peut être critiquée dans un contexte de crise économique et de discours écologistes. L'origine du mot consommation est issue du « latin *consummare* [cum (avec) + *summa* (la somme)], signifiant “ additionner, faire la somme ” et, par extension, accomplir et achever » (Mermet 2011 p. 3). La consommation désigne donc d'abord l'idée d'accomplissement, et non celle de l'achat. Ce sens perdure aujourd'hui dans les dictionnaires. Nous remarquons également dans le diagramme d'Anne-Cécile Mermet (ci-dessous) que la consommation comme processus de destruction et d'épuisement est également

¹¹⁹ Ville de Paris. « Réduire ses déchets - Ville de Paris ». Consulté le 15 octobre 2019. https://www.paris.fr/pages/reduire-et-recycler-ses-dechets-114#recycleries-au-lieu-de-jeter-je-donne-vetements-livres-vaisselle_8,

souvent évoquée. Ces deux premières définitions, sans parler de rebut, sont toutefois en lien. En effet, s'il y a un processus d'accomplissement d'un acte qui amène à la destruction ou à l'épuisement d'une matière, il peut rester un débris pouvant être qualifié de rebut ou de déchet.

Figure 31 : Le sens de « consommation » dans les dictionnaires usuels et étymologiques



Source : Mermet 2011 p. 3

C'est au cours du processus de consommation qu'une matière utilisée va devenir un reste pouvant être réutilisé ou réemployé, ou un déchet. Les recherches en sociologie et en anthropologie ont permis une analyse de l'évolution de la consommation de biens, et une évolution de la considération des restes. Ces transformations du sens donné à la consommation sont au cœur des programmes de prévention des déchets qui visent à faire prendre conscience au consommateur de l'impact de sa consommation. Par des discours sur la déconsommation ou sur la consommation alternative, les acteurs notamment ceux du réemploi cherchent à renouveler les usages des biens et produits. L'analyse des discours de ces acteurs et des pratiques des usagers s'appuie sur des travaux académiques portant sur la critique de la société d'abondance que nous allons présenter. Ces derniers s'intéressent particulièrement aux pratiques quotidiennes considérées comme des révélateurs des modes d'habiter. Les lieux du commerce constituent alors des lieux d'expression des nouvelles formes sociales des sociétés post-modernes (Chapitre IV, section 1) et peuvent ainsi devenir des lieux de transformation du rapport des habitants à la ville.

V.1.2. Analyser le quotidien pour comprendre les pratiques de consommation et de récupération

La vie quotidienne constitue un terrain d'analyse pertinent pour comprendre les mutations de la consommation actuellement marquée par la montée des valeurs post-matérialistes (écologie, bien-être, ...) et pour étudier leur impact sur la vie citadine. Sans parler explicitement des déchets et rebuts, des travaux sur la vie quotidienne ont émergé à partir des années 1950 (Sheringham 2013) puis particulièrement discutés en 1968 lorsque les premières critiques de la société de consommation apparaissent. Ils ont nourri des recherches plus récentes qui portent sur le commerce d'occasion (Crewe et Gregson 2003 ; Le Zotte 2017).

V.1.2.1. Pour une prise de conscience de l'aliénation à la consommation de masse

« La vie quotidienne, comment la définir ? De tous côtés, de toutes parts, elle nous entoure et nous assiège. Nous sommes en elle et hors d'elle. Aucune activité dite "élevée" ne se réduit à elle, mais aucune ne s'en détache. Ces activités naissent, croissent, émergent ; aucune ne peut se constituer et s'achever pour et par elle-même, en quittant le sol natal et nourricier » (Lefebvre 1961 p. 46)

La critique de la consommation est depuis longtemps associée à celle de la vie quotidienne. Henri Lefebvre (1947) considère la vie ordinaire comme le socle essentiel de l'existence humaine, là où s'accomplit l'humain. La vie quotidienne serait colonisée, programmée pour satisfaire les rapports de production industrielle et de propriété capitaliste, d'institutionnalisation de la culture, et permettrait la généralisation de la consommation de masse. La sortie de cette aliénation passe nécessairement par un acte politique. En effet, se libérer de l'aliénation consiste à résister à une fonctionnalité politique de domination, à repérer ses engrenages (Raulin 2012). Pour sortir de cette aliénation, selon Lefebvre, il faut s'intéresser au quotidien et le percevoir comme un art de vivre : le quotidien est une fin en soi et non une recherche d'un but particulier, c'est une sphère de créativité qui permet d'aller à l'encontre des visions monotones et répétitives.

« C'est dans la vie quotidienne et à partir d'elle que s'accomplissent les véritables créations, celles qui produisent l'humain et que produisent les hommes au cours de leur humanisation : les œuvres » (Lefebvre 1961 p. 50).

Cet art de vivre permet de résister à l'aliénation. En considérant les pratiques de réemploi dans les recycleries comme des pratiques quotidiennes situées (réalisées dans un lieu particulier), leur analyse permettrait d'identifier les formes de résistance à la consommation de masse.

À la fin des années 1960, les travaux de Roland Barthes et de Jean Baudrillard proposent également une critique de la société de consommation et font écho aux travaux de Lefebvre¹²⁰. Roland Barthes n'emploie pas directement cette expression (la société de consommation) dans *Mythologies* (Barthes 1957), mais il met en évidence que la société se nourrit de mythologies construites par la consommation. Pour exposer cette critique, Barthes analyse l'anodin, la banalité des faits divers qui fabriquent la vie quotidienne. Il cherche à faire parler le quotidien et met en évidence une série de mythes qui supportent selon lui, l'idéologie de la culture de masse. Pour lui, le mythe est un discours sur l'objet construit et diffusé, il véhicule une idéologie, une doxa qui est celle de la « société capitaliste bourgeoise » (Barthes, 1957). La bourgeoisie parvient à diffuser sa culture, sa morale, ses représentations à travers ces objets porteurs de mythes. Elle façonne la société à son image en promouvant l'idéologie de l'abondance et du consumérisme conjugués à un certain conformisme social et moral. Barthes souligne le poids des normes et des représentations qui pèsent ainsi sur tous, y compris les plus précaires. Sur notre terrain, cela nous amène à nous questionner sur le statut des objets d'occasion par rapport aux neufs. Hormis certains objets qui acquièrent de la valeur au fil du temps (antiquité, brocante), consommer d'occasion peut être une contrainte, et non un choix, faute d'avoir les moyens d'acheter des produits neufs et de pouvoir s'offrir les produits porteurs de mythes. Les objets d'occasion permettent aussi d'accéder à certains objets et de se conformer ainsi à une consommation normée.

¹²⁰À la suite de la publication du second tome de la *Critique de la vie quotidienne*, l'intérêt d'étudier la quotidienneté pour penser la critique de la consommation devient de plus en plus prégnante. Lefebvre ouvre un « centre d'études sur la vie quotidienne, avec un séminaire régulier (auquel assisteront les situationnistes) » (Sheringham 2013 p. 13). Ce rendez-vous sera renforcé par Barthes qui propose à l'EHESS un premier séminaire sur la sémiologie des objets dans la société moderne.

V.1.2.2. Résister contre l'éphémérité des objets

Aussi bien chez Barthes que chez Baudrillard, l'analyse des objets du quotidien et de leur composition témoigne d'un changement dans la nature des objets : des matières anciennes comme le bois sont remplacées par le plastique, pour fabriquer des objets modernes. Ces derniers sont moins résistants à l'usage et s'insèrent dans un système de signes éphémères. Ils disposent d'une plus faible qualité de construction et deviennent plus rapidement obsolètes. Barthes nous interpelle ainsi sur la question du plastique et de son usage éphémère. Il dénonce cet usage de plus en plus systématique notamment pour les jouets :

« Le jouet est désormais chimique, de substance et de couleur : son matériau même introduit à une cénesthésie de l'usage, non du plaisir. Ces jouets meurent très vite, et une fois morts, ils n'ont pour l'enfant aucune vie posthume » (Barthes 1957 p. 57).

Cette critique de l'éphémère se retrouve également dans les travaux de Jean Baudrillard¹²¹. *Le système des objets* (Baudrillard 1978 [1968]) pose les bases de la critique de la consommation qu'il prolongera dans *La Société de consommation* (Baudrillard 1986 [1970]). Dans le premier ouvrage [1968], il s'intéresse à la matérialité de l'objet et considère que les objets constituent un système cohérent de signes à partir duquel s'élabore le concept de consommation. La description des objets du quotidien lui permet de saisir la relation entretenue par le détenteur d'un objet et l'objet lui-même. Il constate une évolution entre l'objet ancien et l'objet moderne, une standardisation. Dans la société de consommation moderne des années 1960, les objets sont fonctionnels. « Fonctionnel ne qualifie nullement ce qui est adapté à un but, mais ce qui est adapté à un ordre ou à un système » (Baudrillard 1978 p. 89). Il critique les objets modernes en les comparant aux objets anciens qui résistent et sont toujours présents à côté des plus neufs. Les objets anciens font référence à la filiation et sont investis symboliquement d'un « signe culturel » (*ibid.*, 1978, p. 111). Même s'ils sont moins utiles que les objets modernes, ils occupent une place prépondérante dans la maison, alors que les objets fonctionnels sont « encastrés » (*ibid.*, 1978) et plus susceptibles d'être remplacés.

Que deviennent alors les rebuts, objets ayant perdu leur valeur signifiante ? Comment réintégrer les objets dans le système de signes ? Baudrillard [1968] propose de s'appuyer sur

¹²¹ Baudrillard est un auteur largement repris par les géographes du commerce et de la consommation, il est influencé par Lefebvre, qui est son directeur de thèse et Barthes, dont il suit les séminaires.

leur ancienneté qui leur donne un statut à part dans la consommation. Cependant, pour les objets vétustes ou démodés, leur revalorisation semble plus complexe. Ils peuvent être valorisés par d'autres consommateurs, issus de classes sociales inférieures dont le pouvoir d'achat est plus limité, mais les goûts et modes de ces derniers sont également influencés par ceux des classes bourgeoises (Barthes 1957). En effet, les plus pauvres souhaitent également accéder, par-delà les biens de première nécessité, aux autres biens de consommation, comme les loisirs. La croissance n'est pas un vecteur de démocratisation des objets, au contraire, elle ne fait que multiplier les sources d'inégalités. Au-delà de la réponse à un besoin, le fait de consommer répond à un processus d'identification et de personnalisation. La consommation « n'est pas seulement la somme des faits et gestes quotidiens, la dimension de la banalité et de la répétition, c'est un système d'interprétation » (Barthes 1957 p. 33). Le lieu de consommation revêt alors une importance particulière : c'est un espace de rencontre et d'inscription dans la société, situé à l'interface entre la vie privée et publique.

Ces premières lectures nous permettent déjà d'identifier une définition de la vie quotidienne et de cerner l'importance de son analyse pour évaluer les capacités de résistance des consommateurs à la consommation ou au contraire, leur aliénation. Nous avons choisi de nous concentrer sur quelques auteurs français particulièrement reconnus et mobilisés par les travaux anglo-saxons¹²². Cette présentation ne se veut en aucun cas exhaustive. Comme le montre l'article de Juan (2015) qui indique en note de bas de page, les spécialistes du champ de la vie quotidienne :

« Outre Lefebvre, Heller (*Sociologie de la vida quotidiana*, 1970, tr. esp. Peninsula, Barcelone, 1987) et Balandier, on pense à des sociologues tels que Claude Javeau, surtout à *Sociologie de la vie quotidienne* (PUF, 2003) ou *La société au jour le jour* (1991, La Lettre Volée, Bruxelles, 2003) » (Juan 2015, note de bas de page n°4).

Nous retenons pour notre recherche l'intérêt d'analyser la vie quotidienne des structures de réemploi. En effet, elle permet d'interroger le sens de leurs actes par rapport à la

¹²² Nous nous basons essentiellement sur une analyse croisée de ces auteurs d'un point de vue anglo-saxon : Sheringham, Michael. *Traversées du quotidien : des surréalistes aux postmodernes*. Traduit par Maryline Heck et Jeanne-Marie Hostiou. 1 vol. Lignes d'art. Paris : Presses universitaires de France, 2013.

société de consommation. Les pratiques de réemploi peuvent-elles être considérées comme des formes de résistance à cette aliénation du tout jetable ?

V.1.3. La résistance à la société de consommation dans la vie quotidienne par les actions individuelles

Avant d'aborder des travaux plus récents sur les pratiques écologiques alternatives (notamment Dobré 2003; Dubuisson-Quellier 2018 [2009]) il est intéressant de s'appuyer sur Michel de Certeau, auteur qui s'inscrit dans le prolongement de ceux présentés précédemment, et dont les écrits sont également repris outre-Atlantique. Son travail montre que même si la résistance à la consommation n'est pas forcément exprimée, ou clairement identifiable, elle peut exister dans les actes banals de la vie quotidienne. Il est alors nécessaire pour notre analyse, de considérer les discours et pratiques des acteurs qui n'affirment pourtant pas clairement un engagement.

V.1.3.1. Les ruses et tactiques du consommateur

Michel de Certeau (1990 [1980]) développe sa pensée dans le prolongement de la critique de la société de consommation. Contrairement à Lefebvre (1961), il n'oppose pas une société originale et la société pervertie à la consommation de masse.

« Ce qui l'intéresse dans les activités des consommateurs ou des usagers [...] c'est leur supposée passivité face aux systèmes technocratiques, bureaucratiques et autres, qui produisent les biens, les services et les environnements qui font l'univers de la consommation. Certeau se donne pour objectif de remettre en cause l'image du consommateur comme sujet social, objet de manipulations. Son postulat de départ est que la consommation (ou l'usage) est en réalité active et productive. Si les consommateurs sont susceptibles d'être manipulés, dans la mesure où ils ont affaire à des images et à des représentations, ils manipulent à leur tour la matière qu'ils reçoivent » (Sheringham 2013 p. 220-221)¹²³.

Les individus, loin d'être aveuglés par la société de consommation rusent au quotidien, s'écartent des normes pour chercher du plaisir. Les ruses et tactiques s'insinuent partout, sans

¹²³ Nous reprenons ici le travail synthétique de Sheringham (2013) à propos de Certeau.

qu'elles soient associées à un lieu, ou à un moment spécifique. Elles prennent place au grès des opportunités, des occasions fortuites. C'est dans le quotidien que les ruses et tactiques peuvent être observées. Elles sont « l'art du faible », celles exercées par les non-producteurs. Par-là, il ne désigne pas les exclus, mais plutôt les « petits » qui refusent le savoir des « grands », des puissances et des dominants. Pour Certeau, les « petits » peuvent également être savants, sans forcément le savoir. Leurs savoirs s'observent dans leurs manières de faire, leurs pratiques quotidiennes qui peuvent être plus génériquement appelées culture ou « art ordinaire » (Certeau 1990 [1980]). Selon lui, la culture ordinaire s'illustre particulièrement par la perruque, le braconnage et la tactique. La tactique peut se définir en opposition à la stratégie qui est institutionnalisée et relève d'un lieu de pouvoir. La tactique est celle des acteurs qui n'ont pas de pouvoir. Elle ne s'inscrit pas forcément dans un lieu, mais plutôt lors de moments, d'occasions. La perruque est une ruse de l'employé qui utilise son temps de travail pour faire autre chose que son travail. Il y a également l'idée d'une récupération de matière pour un autre usage, le plus souvent de loisir.

« En fabriquant un objet à partir de restes inutilisés, le travail exerce son savoir-faire hors du champ de l'autorité de l'expertise. Le sujet des pratiques quotidiennes n'est pas un expert, mais quelqu'un dont les compétences s'apparentent au tact, au flair et au jugement esthétique tel que l'a défini Kant » (Sheringham 2013 p. 222).

Le braconnage que Certeau explique par l'exemple de la lecture renvoie à l'appropriation du texte par le lecteur, à son interprétation personnelle. C'est l'usage clandestin de ressources qui ne nous appartiennent pas. Ce que l'on retient de cette culture ordinaire et qui nous importe pour notre recherche, c'est l'importance accordée aux pratiques quotidiennes, à la créativité sans qu'elle soit réalisée ou pensée de manière intentionnelle. Dans les pratiques de réemploi, nous verrons en quoi il est question de ruses et de tactiques lorsqu'il s'agit de réinventer une seconde vie aux objets. Comment, par la perruque, en fabriquant un objet à partir de restes inutilisés, une personne exerce-t-elle son savoir-faire hors du champ de l'autorité de l'expertise ? Les ruses et tactiques du consommateur amènent à évaluer le potentiel de résistance des habitants dans la vie quotidienne. Ce potentiel se situe ici davantage au niveau des individus qu'à celui des mouvements collectifs.

V.1.3.2. La résistance ordinaire comme forme d'engagement

Le concept de résistance du consommateur fait l'objet d'une littérature importante en marketing depuis les années 1990 (Roux, 2007)¹²⁴. Penaloza et Price (1993) en proposent un premier cadre conceptuel en précisant les multiples dimensions de la résistance du consommateur, qui peut être individuelle, collective, réformiste ou radicale. En s'appuyant sur les travaux de Certeau (1990 [1980]) et de Poster (1992), ils définissent la résistance du consommateur, comme « la manière dont les individus ou les groupes pratiquent des stratégies d'appropriation en réponse à des structures de domination » (Poster, 1992, p.1)¹²⁵. Ces structures de domination peuvent être par exemple véhiculées par les campagnes marketing qui visent par des publicités, à faire croire à la nécessité d'un produit pour engendrer une envie de consommation (Dobscha 1998). La résistance à ces messages peut se traduire par des pratiques de réappropriation des produits (fabriquer ses propres produits cosmétiques et ménagers) pour éviter d'être influencé par des messages publicitaires¹²⁶.

Pour aborder ces questions de résistance, nous proposons également d'utiliser le concept de résistance ordinaire de Michelle Dobré (2003) qui donne corps à l'hétérogénéité des pratiques de contournement, sans uniquement se focaliser sur les plus engagées. La résistance ordinaire est :

« un ensemble multiple et hétérogène d'actions non organisées, non collectives, visant à préserver ou à créer des îlots d'autonomie à l'intérieur et de l'intérieur du mécanisme de "colonisation" de la sphère de la vie quotidienne par l'extension spatio-temporelle du système marchand » (Dobré 2003 p. 311).

¹²⁴ Les travaux sur la notion de résistance se sont multipliés en marketing sans pour autant faire émerger un cadre d'analyse uniforme. L'article de Dominique Roux (2007) propose une revue de la littérature assez complète sur le sujet et montre la diversité des thèmes abordés à partir de la thématique de la résistance. Nous nous contenterons donc d'en présenter uniquement les aspects liés aux démarches d'achat d'occasion et de simplicité volontaire.

¹²⁵ Citation traduite par Dominique Roux. « La résistance du consommateur : Proposition d'un cadre d'analyse ». Recherche et Applications en Marketing, vol. 22, n° 4 (1er décembre 2007), p. 59-80.

¹²⁶ Dobscha (1998) montre en effet que la culture dominante est celle véhiculée par les campagnes marketing. À l'inverse, les enquêtées qu'elle interroge, toutes des femmes, se définissent en opposition à la consommation, d'une part par leurs pratiques, qui visent à acheter le moins possible et à fabriquer elles-mêmes la plupart des produits dont elles ont besoin, d'autre part, par leurs critiques et leur scepticisme vis-à-vis des pratiques de marketing et le consumérisme. Ces femmes veulent à tout prix éviter de participer au marché et achètent uniquement des produits d'occasion, afin de ne pas générer de pression sur la demande et ainsi accroître le marché du neuf. C'est donc face au marché économique capitaliste et à la croissance que ces formes de résistance se construisent.

La résistance ordinaire est de type tactique et non stratégique, mettant à profit les ressources du système pour reprendre les propos de Certeau (1980). Elle n'est pas par essence politique. Elle se situe en amont du mouvement social et n'est ni collective ni organisée. Elle permet à la société civile de manière individuelle de « s'accommoder sans frais politiques d'une situation économique, sociale et culturelle frustrante » (Dobré 2003 p. 312). La résistance ordinaire se construit par rapport au système de consommation dominant, dans un rapport asymétrique, par les ruses et tactiques, et ne peut donc pas être assimilée à une lutte. Elle peut toutefois constituer une base de départ pour une nouvelle forme d'action politique. Cette dernière se déplace du champ politique à celui de l'économique : la sphère économique est alors réinvestie dans un esprit politique. Cette individualisation de la résistance ordinaire se traduit souvent chez l'acteur comme un choix personnel. Celui-ci est conscient de ces pratiques, les assume, mais considère rarement la nature sociale de ses actions et leur potentiel collectif. La résistance ordinaire amène donc à réunir sous la même appellation des comportements et actions fragmentées qui correspondent à un segment étroit des enjeux environnementaux globaux (*ibid*). Ces tactiques restent intégrées au système de consommation dominant et ne les remettent pas forcément radicalement en cause. Elles conduisent à une diversification des pratiques légitimes qui intègrent également celles basées sur une forme de résistance :

« Le marché s'adapte parfaitement au caractère fragmenté de la conscience écologique diffuse et transforme en forces productives, et donc en consommations légitimes, ces anciens principes de contestation »(Juan 2009 p. 8).

La transformation des pratiques de résistance individualisée vers une action plus collective s'illustre par la notion "individualized collective action"¹²⁷(Micheletti 2003). L'auteur définit cette notion qu'elle considère comme un idéaltype:

“ It is the practice of responsibility - taking for common well - being through the creation of concrete, everyday arenas on the part of citizens alone or together with others to deal with problems that they believe are affecting what they identify as the good life ” (Micheletti 2003 p. 26)¹²⁸.

¹²⁷ Cette expression est traduite en français par « action collective individualisée » par Sophie Dubuisson-Quellier (2018 [2009])

¹²⁸ « C'est la mise en place de la responsabilité - prendre en charge le bien-être commun - à travers la création de lieux concrets et quotidiens qui permettent à des citoyens seuls ou avec d'autres de traiter des problèmes qui, selon eux, affectent ce qu'ils appellent la qualité de vie » (traduction de la citation de Micheletti 2003, p.26).

Il s'agit d'actions individuelles, par exemple d'achat (*buycott*) ou de non-achat (*boycott*), réalisées par un consommateur, de manière individuelle, mais dont la portée est plus large et peut rejoindre une cause collective. Cette notion se distingue des “collectivist collective actions” (*ibid*, p. 28)¹²⁹, qui fonctionnent par l'adhésion des citoyens à des associations ou des partis et ainsi à des normes, des valeurs et des règles collectives. À l'inverse, l'action collective individualisée ne requiert pas une appartenance partisane ou associative.

“They create their own political home by framing their own aims and channels for political action. [...] An important difference between this logic and the traditional one is that individual citizens do not need to join and show loyalty toward interest articulating structures to become involved in what they deem are urgent issues of politics and society” (Micheletti 2003 p. 28)¹³⁰.

L'engagement ne serait donc pas uniquement réalisé par les actions collectives traditionnelles et localisées (associations de consommateurs locaux, coopératives), mais par des actions individuelles ayant une portée collective. Cet engagement individuel se nourrit d'engagement extérieur, via notamment les réseaux sociaux sur internet. Cet idéaltype permet de rendre compte d'un phénomène de plus en plus présent dans les sociétés contemporaines et chez les citoyens : un désir de participation à la vie publique plus flexible, combinant leurs choix privés avec la politique.

La consommation individuelle apparaît alors comme un espace d'expression politique, un espace de gouvernance et d'expression d'une régulation douce (Dubuisson-Quellier 2018 [2009]), l'action collective individualisée étant une forme de consumérisme politique. Les pratiques de réemploi sont des actions individuelles, qui s'inscrivent dans les pratiques d'achats, de dons et d'échanges. Nous chercherons donc à déterminer comment elles acquièrent une portée collective par l'intermédiaire de collectifs qui cherchent à agréger ces actions individuelles en un message critique contre l'excès de consommation. Pour Sophie Dubuisson-Quellier (2016), ces collectifs, qui gouvernent les conduites, peuvent être des associations locales comme internationales ou des institutions publiques qui encouragent le consommateur à réaliser des actes de consommation durable. Par exemple, l'ADEME fait la

¹²⁹ Cette expression peut être traduite par : actions collectives collectivistes.

¹³⁰ « Ils créent leur propre foyer politique en définissant leurs propres objectifs et canaux d'action politique. [...] Une différence importante entre cette logique et la logique traditionnelle est que les citoyens n'ont pas besoin de s'associer et de faire preuve de loyauté à l'égard de structures d'intérêt pour s'impliquer dans ce qu'ils considèrent comme des questions urgentes de politique et de société » (traduction de la citation de Micheletti 2003, p. 28).

promotion d'éco-gestes, notamment le tri des déchets ou le réemploi des objets dans la vie quotidienne. L'institution montre l'impact des effets cumulés des efforts individuels sur l'environnement notamment par le biais de soutien financier¹³¹ à des projets de guides sur les éco-gestes à destination du grand public et elle sensibilise ainsi les citoyens. Les actions de l'ADEME ont pour objectif de responsabiliser les consommateurs, mais elles permettent surtout de « gouverner par les conduites des consommateurs » (Dubuisson-Quellier 2016). En effet, en valorisant certaines pratiques et en rendant visible la sensibilité des consommateurs à l'égard de la consommation durable, l'ADEME cherche à jouer sur la demande afin de convaincre les entreprises qu'il s'agit d'une opportunité à saisir.

Ces actions de résistance à la consommation illustrées ici sont largement étudiées en sociologie et marketing et se concentrent sur les capacités de changements des systèmes productifs. Il convient, pour nous, de poursuivre ces questionnements par l'introduction d'une dimension géographique, interrogeant l'impact de ces consommations engagées sur la production d'espaces de consommation, voire de lieux alternatifs de participation collective à l'échelle locale. La déterritorialisation envisagée des actions collectives individualisées est à relativiser et une hybridation de l'idéaltype est sans doute nécessaire. En effet, ces actions individuelles n'ont pas supprimé les formes plus traditionnelles d'engagement, qui assurent parfois l'agrégation des conduites personnelles et leur cohérence. Ces engagements individuels pour une consommation alternative nourrissent également les structures locales et plus traditionnelles d'engagements politiques collectifs. Par exemple, l'achat de nourriture bio peut être combiné à la participation à une AMAP dont la distribution des légumes est organisée sur un lieu précis. Les pratiques de prévention des déchets encouragées par l'ADEME ont une portée générale sur la France, mais peuvent se concrétiser différemment sur le territoire local, en fonction des équipements et solutions mises en œuvre. Il conviendra donc d'analyser la consommation dans les lieux de réemploi, à la fois comme une consommation engagée (Dubuisson-Quellier 2018), par le prisme des notions telles que la résistance ordinaire (Dobré 2003), l'action collective individualisée (Micheletti 2003), mais également comme les actions collectives s'inscrivant à une échelle locale dans la ville.

¹³¹ Par exemple, Graines de Changement. « MesCoursesPourLaPlanète ». Consulté le 15 octobre 2019. <http://www.mescoursespourlaplanete.com/>.

Section 2 : Des lieux de commerces hybrides entre critique et intégration des modalités de la consommation de masse

La lecture des débats sur la critique de la consommation fait écho à celle que nous percevons dans les discours des acteurs du réemploi. Nous allons ici analyser les entretiens effectués avec les responsables de recycleries ou employés notamment sur leur positionnement par rapport à la consommation. Nous verrons qu'au-delà d'une critique globale du gaspillage (opposition à la consommation immédiate, à la mode) leurs discours sont parfois en contradiction avec leurs pratiques de revente. En effet, à côté d'un discours souvent présenté comme anticonsumériste, les associations ont besoin de vendre des objets. Ces ventes sont nécessaires pour gérer les flux, éviter que les lieux soient engorgés, et surtout pour atteindre le but du réemploi : celui de réintégrer dans le circuit de consommation des biens qui en ont été exclus. Par ailleurs, ces associations ont besoin des recettes issues des ventes pour subsister. Certaines d'entre elles ont pour principal objectif de faire des bénéfices grâce au réemploi pour financer d'autres activités¹³². Il y a donc un paradoxe entre les discours anticonsuméristes et une obligation de vendre qui pousse les associations à user des stratégies commerciales classiques. Il est intéressant de préciser l'ambiguïté de ces espaces : à la fois de consommation et de pratiques « anti société de consommation ». Par ailleurs, nous verrons du côté des consommateurs que les motivations de dons et d'achats oscillent entre une envie de consommer à moindre coût et un engagement plus ou moins affirmé pour l'environnement et la solidarité. C'est donc en questionnant leurs pratiques de dons et d'achats en recyclerie que nous chercherons à comprendre le sens de leur participation à la prévention des déchets.

¹³² C'est principalement le cas à New York, terrain que nous exposerons dans le Chapitre VII.

V.2.1. De la critique de la consommation à la nécessité de vendre : le positionnement ambigu des acteurs associatifs

Par la confrontation des discours des porteurs de projets et leurs pratiques de vente et de réemploi, nous cherchons ici à mettre en lumière leur positionnement paradoxal, entre une critique de la consommation et l'emprunt de stratégies commerciales classiques utilisées par les enseignes de produits neufs.

V.2.1.1. Résister par la sensibilisation au réemploi et à l'éco-consommation

Alors que pour certains acteurs rencontrés, l'engagement associatif se double d'un engagement politique ancien et d'un militantisme pour le social et l'insertion notamment chez les structures d'Emmaüs, d'autres porteurs de projets ont un parcours très différent. Issus du monde de la communication, du commerce ou consommateur invétéré, certains projets de réemploi résultent d'une prise de conscience de l'aliénation à la société de consommation (Lefebvre 1947).

« On incite les gens à acheter plus. Moi, avant je travaillais dans la communication, et j'ai justement fui ce milieu parce qu'on poussait les gens à acheter des trucs dont ils n'avaient absolument pas besoin. Du coup, j'ai fait autre chose. J'étais dans le marketing direct, dans l'animation de force de vente, tout ce qui était événement créateur de trafic, les journées anniversaires, machins et trucs » (Rebecca, R4).

« En fait j'ai appris à lutter contre un fait de société qui est de gagner de l'argent et de le dépenser. J'ai commencé à réfléchir à ça en me disant, pendant 15 ans j'ai gagné bien ma vie, j'ai dépensé mon argent bêtement ou pas... Je ne remets pas en cause la consommation dans son ensemble en fait, on en a besoin [...] Mais, je me suis quand même dit, avant en fait je m'achetais des livres, je m'achetais des CD, je m'achetais... voilà des choses et finalement, je les consommais et puis à un moment donné, l'appartement il est petit. Donc à un moment donné, je peux plus tellement acheter. Il y avait ce... le fait que je sois tombée au chômage [...], je me suis aussi dit, mais en fait, tous ces objets, ne m'apportent rien en fait, c'est pas ça qui m'apporte. Ce qui m'apporte, c'est le lien social quoi, c'est les gens, c'est l'amour et l'amitié que je rencontre avec les autres, mais pas les biens en fait » (Rosie, R3).

Pour Rebecca et Rosie, leur projet de recyclerie s'est construit à la suite d'une rupture professionnelle. Au chômage, elles ont développé un discours très critique par rapport à la consommation en général et par rapport à leurs propres pratiques de consommation en

particulier. C'est en prenant du recul sur leur vie quotidienne, en analysant leur pratique qu'elles ont pris conscience de leur aliénation à la consommation. Par exemple :

« J'écoutais la radio dans mon camion ce matin. Les pubs, parfois il y a des trucs de fous. À chaque fois, par exemple, vous achetez deux paquets de couches, vous en avez un offert, mais format géant. Déjà les couches c'est encombrant, mais en plus c'est quoi l'intérêt du magasin ? Des couches, a priori on est obligé d'en acheter donc quel est l'intérêt du magasin que les gens s'encombrent avec trois paquets de couches plutôt que d'acheter au moment où il en a besoin ? Là, il y a un truc flippant. » (Rebecca, R4).

Sans forcément être en retrait complet de la société de consommation, Rebecca et Rosie cherchent à se mettre à distance d'elle. Elles rejoignent sur ce point ces femmes étudiées par Dobscha (1998) qui se situent en opposition à la culture commerciale dominante véhiculée par les publicités. Se sentant étrangères aux mondes commerciaux dominants (les grandes surfaces et magasins de produits neufs), elles ont voulu créer des alternatives par le réemploi d'objets. Par exemple, elles cherchent à éviter l'utilisation de produits de la culture dominante du nettoyage (Dobscha 1998) en proposant des tactiques de résistance (Certeau 1980). Elles fabriquent ainsi des produits ménagers à base de vinaigre et de bicarbonate de soude dont elles proposent d'apprendre la fabrication et l'utilisation à l'occasion d'ateliers de sensibilisation destinés généralement à un large public (enfants, adultes et personnes âgées). Cet apprentissage de la récupération constitue un moyen d'enseigner des pratiques de résistance à la consommation de masse en réaction à la multiplication des produits d'entretien et de cosmétiques prêts à l'emploi. Dans d'autres recycleries, les ateliers de démontage et de transformation des équipements électroniques luttent contre l'obsolescence programmée et attirent un public diversifié dont les compétences techniques progressent à l'occasion d'échanges avec des bénévoles plus expérimentés. L'ensemble de ces ateliers constitue des moments de partage de connaissance et d'émancipation du consommateur face aux matériaux brevetés et non réparables (Corteel 2016b). Ces apprentissages des pratiques d'éco consommation et de réemploi à reproduire dans la vie quotidienne font également l'objet de formation spécifique pour les professionnels. Même si ce type de formation reste peu développé, une structure en propose :

« C'est aussi beaucoup plus dur de convaincre un professionnel qu'un consommateur en ressourcerie [...] donc c'est pour ça que notre rôle, il est vraiment très innovant et vraiment très différent. C'est de convaincre des professionnels de travailler différemment et de les convaincre que potentiellement, ils vont dégager une meilleure marge, les convaincre que c'est

possible et qu'aussi, eux, consommant beaucoup, beaucoup de matériaux, l'idée, c'est de créer la circularité de leurs propres déchets » (Rachel, R14).

Nous considérons que l'apprentissage de ces pratiques constituent des moments de mises en œuvre de ruses et tactiques telles que celles définies par Certeau (1980). Dans la recyclerie de Rachel, les professionnels détournent les matières considérées comme des déchets, collectés auprès des grandes entreprises (maisons de luxe, de hautes coutures...). L'objectif est de valoriser l'ingéniosité des individus et celle des artistes disposant de peu de moyens pour se fournir en matériel noble. Pour cette association, cet « art du faible » désigne les savoir-faire des artistes n'appartenant pas aux grandes maisons de haute couture, de mode ou aux établissements culturels à grands budgets. L'objectif est alors de donner accès aux matériaux à tous les artistes et valoriser les matières.

De manière plus générale, les associations cherchent à promouvoir « un autre rapport aux objets, un rapport plus incarné, plus sensible, fondé sur l'appropriation, le détournement, le bricolage » (Corteel 2016b p. 7). Ces tactiques permettent aussi de justifier le travail de réemploi. Il ne s'agit pas uniquement de transférer les objets vers d'autres patrimoines comme chez les brocanteurs (Sciardet 2003).

« Toutes les organisations s'accordent à considérer comme illégitimes les acquisitions d'objets qui viseraient uniquement à enchaîner les transactions gagnantes en déplaçant simplement les objets vers d'autres marchés, sans autre intervention. En revanche, à partir du moment où les acquéreurs transforment l'objet acquis en le réparant, le bricolant ou le détournant, son commerce est légitime même si l'objet est revendu, éventuellement beaucoup plus cher, par la suite » (Corteel 2016b p. 7).

V.2.1.2. Pour une forme alternative de consommation

L'achat de biens d'occasion est qualifié dans nos entretiens de consommation alternative à la consommation de masse, car il est considéré moins polluant que l'achat de produits neufs. Les structures de réemploi apparaissent donc comme des alternatives à la consommation de masse pour celles et ceux qui y travaillent. Elles offrent une manière de consommer plus durable basée sur des produits issus de la récupération, et non des objets neufs. Les recycleries sont un moyen de transformer la consommation en proposant une alternative à la consommation de produits neufs et aux stratégies marketing des grandes

chaînes de magasins (Dobscha 1998). Elles prônent la prise de conscience de l'aliénation à la consommation et une sortie par une autre forme de consommation :

« Dans une ressourcerie, on peut aussi des fois satisfaire ce besoin de consommation, mais du coup à un coût totalement différent de ce qu'on peut trouver dans les magasins. En fait, dans une ressourcerie, il n'y a pas la tentation qu'on peut avoir dans les magasins parce que du coup, c'est pas la même tentation. On peut acheter tout ce qu'on veut, mais la tentation, elle n'est pas faite de la même manière, c'est pas le but... enfin le but, évidemment, c'est de faire recycler les objets, mais c'est pas qu'on achète n'importe quel objet à n'importe quel prix et trois fois le même objet » (Rosie, R3).

Une autre forme de militantisme est également présente chez certains travailleurs du réemploi qui considèrent que l'activité participe à la réduction des inégalités engendrées par la consommation de masse. En effet, l'idéologie de l'abondance (Barthes 1957) est présente chez les ménages les plus modestes qui n'ont pas les moyens de s'acheter des produits neufs. Le réemploi des objets devient alors un moyen d'accéder à la consommation. Par exemple, les prix très bas pratiqués par les associations peuvent être le résultat d'une pratique contestataire de résistance à la consommation. Ils réduisent les inégalités en permettant à des personnes dans le besoin d'acheter des produits bon marché. Ce discours est notamment tenu par des associations à vocations sociales qui émanent du réseau Emmaüs :

« C'est un besoin de s'équiper à faibles coûts, et peut-être un besoin de consommation. Je pense que ça permet à certaines personnes qui ont de faibles revenus d'acheter, et moi, je le ressens plutôt dans les boutiques de vêtements. Je vois des personnes à faibles revenus qui vont acheter beaucoup de vêtements et je pense que ça répond à une envie de se faire plaisir, de changer de garde-robes, etc. Ou par exemple, d'acheter des bibelots, d'acheter des choses qu'on n'a peut-être pas la possibilité d'acheter en aussi grand nombre et de manière aussi régulière dans le commerce classique » (Émilie, R9).

Ces associations estiment ainsi qu'elles proposent une alternative à la consommation neuve et une solution sociale en offrant un accès à la consommation à tous. Elles luttent ainsi contre les inégalités de la société de consommation. Les associations considèrent aussi leur action comme un moyen de relocaliser l'économie en proposant des emplois de manutention dans le secteur des services (de la réparation, du réemploi) au plus près des gisements. À l'inverse des produits manufacturés largement fabriqués en Asie ou Afrique, le réemploi en recyclerie participe alors au développement d'emplois non délocalisables.

Toutefois, même si le marché de l'occasion dans les recycleries se construit en critique du système capitaliste, il y prend part à la fois. En effet, les associations de réemploi ne remettent pas en cause complètement le désir de consommation.

« Quand bien même ils l'achètent et qu'ils n'en ont pas besoin, c'est-à-dire qu'ils se font plaisir, qu'ils ont une pulsion d'achat, c'est moins préjudiciable à la planète d'acheter chez nous que d'acheter du neuf » (Rebecca, R4).

On peut se demander si les prix peu élevés pratiqués par ces associations ne suscitent pas paradoxalement un consumérisme excessif chez les usagers, en témoigne ces propos :

« Le consumérisme, ça fait chier. Il y a des gens qui viennent tous les jours, dépensent 10 €, et qui sont au RSA. Quand tu leur demandes pourquoi ils achètent tout ça, ils te disent : "Ah ! mais, c'est une assiette jaune, j'ai un petit dîner ça fait coloré. Je vous les rapporterai". On ne va pas les revendre 5 fois, ça nous fait de la thune, mais c'est de l'achat compulsif, du développement du consumérisme » (Régis, R3).

V.2.1.3 Faire de la prévention des déchets par la vente : une contradiction ?

Les boutiques de réemploi s'organisent souvent comme un commerce et empruntent les mêmes stratégies commerciales que les commerces classiques, notamment les ventes promotionnelles. Les espaces de stockage étant souvent très réduits, les associations ont besoin de vendre les objets rapidement. Elles organisent régulièrement des ventes thématiques. Par exemple, elles reçoivent beaucoup de bibelots qui sont difficiles à vendre séparément. Une présentation soignée et thématique de bibelots sur une table permet souvent de mettre en valeur l'objet et donne envie d'acheter.

« On a tous les thèmes possibles imaginables hein, on a bien sûr Noël, la fête des Mères, la Saint-Valentin, tous ces trucs-là, mais on peut avoir... tout d'un coup si on a... disons que l'apport fait le thème. C'est-à-dire que si on a une dizaine de grenouilles ou si on a des petits sujets ou des chats ou des chouettes, on les met de côté pendant six mois, un an donc c'est pour ça qu'il faut de la place. Et puis tout d'un coup, une chouette dans un rayon, ça ne se vend pas, vous en mettez 200, là les gens se ruent dessus et puis on fait un peu booster le truc en disant "spéciale chouette", c'est sympa » (Robert, R1).

Des ventes de vêtement au kilo sont régulièrement organisées par les associations à des prix souvent très bas, comme en témoigne cette braderie organisée par une recyclerie généraliste de Seine-Saint-Denis (figure 32).

Figure 32: Vente de vêtements au kilo dans une recyclerie de Seine-Saint-Denis



Source : photo publiée sur Facebook par une recyclerie, 16 juillet 2018.

Les offres promotionnelles suivent les saisons. À la rentrée scolaire, les associations cherchent à détourner la clientèle des produits neufs en les incitant à l'achat d'occasion. Elles utilisent toutefois les mêmes messages promotionnels que les magasins de biens neufs.

« La rentrée, c'est aussi pour les plus grands ! Une sélection de bureaux, chaises, mais aussi canapés, armoires et tables à petits prix vous attendent dans notre boutique solidaire ouverte le mardi et jeudi de 14h à 17h et mercredi et samedi de 10h à 17h » (message Facebook, d'une recyclerie de Seine-Saint-Denis, pour la rentrée, posté le 20 août 2018).

Les objets sont parfois mis en scène pour accompagner le message promotionnel, comme sur cette photo d'une recyclerie (figure33).

Figure33: Objets mis en scène pour promouvoir la rentrée



Source : photo publiée sur Facebook par la recyclerie R10, le 21 août 2018.

Les associations informent de leurs ventes temporaires via les newsletters et les réseaux sociaux en utilisant leurs codes : *post* avec photo, liens *hashtag* (#). Elles cherchent ainsi à attirer une clientèle plus large que les habitués. Sur les photographies publiées, des objets et meubles hauts de gamme sont mis en scène pour attirer une clientèle plus aisée. Les ventes événementielles attirent des personnes extérieures au quartier comme l'explique une recyclerie parisienne disposant d'un espace de vente éphémère :

« Quatre fois par an, on organise une grande vente sur le site, toute une journée, tout un weekend. Une fois c'est que le samedi, la fois d'après c'est le samedi-dimanche, etc. Et ces grandes ventes, ce n'est pas des grandes ventes thématiques, il n'y a pas qu'un style d'objets, mais c'est plutôt des belles choses. Il y a beaucoup de meubles, canapés, tables, chaises, armoires, machins, plutôt des belles choses qu'on a conservées tout au fil de l'année ou des mois précédents pour les mettre en vente, sachant que ça reste à des prix faibles et toujours destinés à une clientèle plutôt populaire. Et on a un stand aussi plutôt de vaisselles assez conséquentes et de jouets. [...] Lors de ces grandes ventes, c'est une clientèle beaucoup plus diversifiée qui peut venir de différents points de Paris, qui vient lors de ces événements parce qu'ils ont une forte résonance via Facebook, via différentes choses, à la différence de nos boutiques où c'est plutôt une clientèle de proximité qui passe régulièrement. C'est vrai que sur ces événements-là, on attire des clientèles qui peuvent typiquement être celles des paniers bio, qui peuvent d'ailleurs aussi passer dans

cette boutique. On n'est pas, c'est pas du tout exclusif, mais on se rend compte quand même que dans l'ensemble, en majorité, c'est une clientèle populaire qui vient » (Émilie, R9).

Même si l'enquêté l'admet à demi-mot, les ventes éphémères cherchent à attirer une clientèle plus aisée, extérieure au quartier et susceptible d'acheter plus cher des meubles collectés et sélectionnés spécialement pour l'occasion. Ces ventes thématiques et promotionnelles ne sont pas considérées par les associations comme une incitation au consumérisme, mais répondent à une nécessité de vendre (pour écouler les stocks, faire circuler les objets, augmenter leur part d'autofinancement) et à une volonté de rendre accessible la consommation à tous. Toutefois, ces offres incitent le consommateur à acheter et encouragent même les usagers à prendre plus d'objets ou de vêtements qu'ils n'en ont besoin.

« On a fait un 1 € sur toute la boutique en textile jusqu'à nouvel ordre. Lorsqu'on a plus d'apports [de textile] on baisse les prix. Du coup on développe un consumérisme avec l'achat compulsif, mais parallèlement à ça on envoie moins en filière de recyclage, en favorisant le réemploi » (Régis, R3).

Lors de notre observation à la recyclerie R4, les collectes de vêtements très abondantes ont incité à chercher des techniques d'incitation à la vente. Une offre promotionnelle a été mise en place pendant plusieurs mois : « un vêtement acheté, deux offerts », pour encourager les usagers à prendre des vêtements. Les clients, souvent étonnés de telles promotions, ont du mal à trouver trois vêtements qui leur plaisent, mais sont tout de même tentés d'en prendre trois. L'impératif de vendre plus pour réemployer davantage renforce le caractère ambigu de la critique de la consommation des acteurs. Dans ces cas, il n'y a plus réellement d'éducation et de sensibilisation à consommer moins ou à acheter de manière raisonnée pour éviter que les objets ne redeviennent des rebus. La sensibilisation est axée sur l'impact positif d'achat d'occasion, de la récupération par rapport aux produits neufs, mais très peu orientée vers une forme de « déconsommation ». Seule une recyclerie rencontrée communique sur la déconsommation, en affichant sur sa vitre « anti-solde, jusqu'à + 50 % » même si ces prix restent inférieurs à ceux des produits neufs.

V.2.1.4. Du détournement à la recréation d'objets en série

La nécessité de vendre se traduit également au sein des structures de réemploi par une transformation de l'objet. Même si la plupart des rebuts sont revendus en l'état, certains sont détournés et assemblés avec d'autres pour créer de nouveaux objets et usages. Il s'agit souvent d'adapter l'objet aux besoins actuels du consommateur comme pour les grands meubles inadaptés aux goûts actuels. Les brocanteurs qui débarrassent un appartement choisissent le plus souvent de jeter les meubles considérés comme invendables, car démodés et qui encombreront longtemps leur boutique. À l'inverse, les recycleries veulent éviter au maximum de jeter et cherchent à valoriser ces meubles que personne ne veut.

« Sur le principe, on récupère tout. L'idée c'est de pouvoir transformer les choses qui ne sont pas valorisables directement ou qui sont en bon état, mais plus dans l'air du temps. On avait par exemple des gros bureaux, on est en train de les customiser en les coupant en deux dans la longueur, pour en faire des consoles qui sont plus adaptées à nos habitats parisiens et à notre mode de vie actuel. Pratiquement plus personne n'a une pièce dédiée à un bureau chez lui » (Rebecca, R4).

Dans un contexte de surabondance voire de saturation des rebuts, ces créations sont plutôt des créations puisque les objets existent déjà et sont assemblés pour un nouvel usage (figure 34). Ce terme de créations, employé par Vigneau (2012) pour désigner le travail des artistes qui fabriquent de l'art à partir de matériaux de récupération, nous apparaît ici adéquat pour qualifier le travail du valoriste, qui n'est pas un artiste, mais un artisan du réemploi.

« Sa création consiste essentiellement à changer les paramètres de ces données et à en exposer le résultat. Ainsi, la capacité de l'artiste-récupérateur se situe moins dans les aspects techniques de sa création que dans son regard hors-champ » (ibid. §72).

Figure 34: Re créations à partir de rebuts



Source : photo F. Rassat 2014©, recyclerie R15

Sur les photographies ci-dessus, une baignoire pour bébé devient un lustre pour un plafonnier tandis qu'un bidon en plastique est utilisé comme abat-jour sur un pied de lampe. Le valoriste détourne l'objet et cherche hors du champ de l'objet, c'est-à-dire en dehors de son usage commun (Certeau 1980). Au lieu de se résigner à le jeter, il cherche, quelquefois désespérément, à recréer des objets parfois inutiles afin d'éviter à tout prix de le jeter. Toutefois, on peut se demander l'utilité de ces créations dans un univers déjà saturé d'objets. Tous les efforts sont mis en œuvre pour :

« magnifier des objets généralement peu solides, sans usage autre que décoratif, fabriqués à partir des matériaux indésirables, parfois périssables, et qui risquent fort de finir assez rapidement au fond d'une poubelle » (Corteel 2016b p. 14).

Ce travail est coûteux en temps et peu rentable pour les recycleries généralistes qui vendent ces créations à un prix généralement inférieur aux coûts de la main-d'œuvre. Ces créations constituent des actes de résistance à la consommation, motivés par un refus de jeter, d'admettre l'inutilité d'un objet, son aspect démodé, ou sa « fin de vie ». Les recycleries qui ne sont pas en mesure de changer le système de production et de consommation capitaliste cherchent à en limiter ses effets en réduisant ses rejets, mais restent tout de même inscrites dans des logiques commerciales.

Ces objets détournés peuvent devenir des créations en série. Par exemple, une des recycleries rencontrées rénove des meubles et crée des objets à partir de matériaux de récupération. L'équipe compte des artisans menuisiers et tapissiers qui, malgré le coût de la main d'œuvre, rénovent les meubles récupérés pour les revendre comme créations de l'association. Certains meubles fabriqués à partir de matériaux qui n'auraient pu être réemployés sans transformation (pneu, planche, ...) sont intégrés dans le processus de fabrication de nouveaux meubles. Ainsi, le « pnouf » (pneu en forme de pouf) et le tabouret en marqueterie de crayon de couleur deviennent des objets indissociables de cette recyclerie, qui en produit régulièrement plusieurs déclinaisons. Ces objets facilement identifiables deviennent des figures et images de marque de l'association.

V.2.3. Chez les usagers : mobilisation individuelle et tentation de consommation

Chez les usagers des lieux de réemploi, retrouvons-nous une consommation porteuse de plusieurs sens et ambiguë comme chez les porteurs de projets ? Pour l'analyser, nous nous appuyons principalement sur l'enquête réalisée auprès des usagers de la recyclerie généraliste (ressourcerie) du 14^e arrondissement de Paris¹³³.

V.2.3.1 Du don à l'achat : une pluralité de motivation

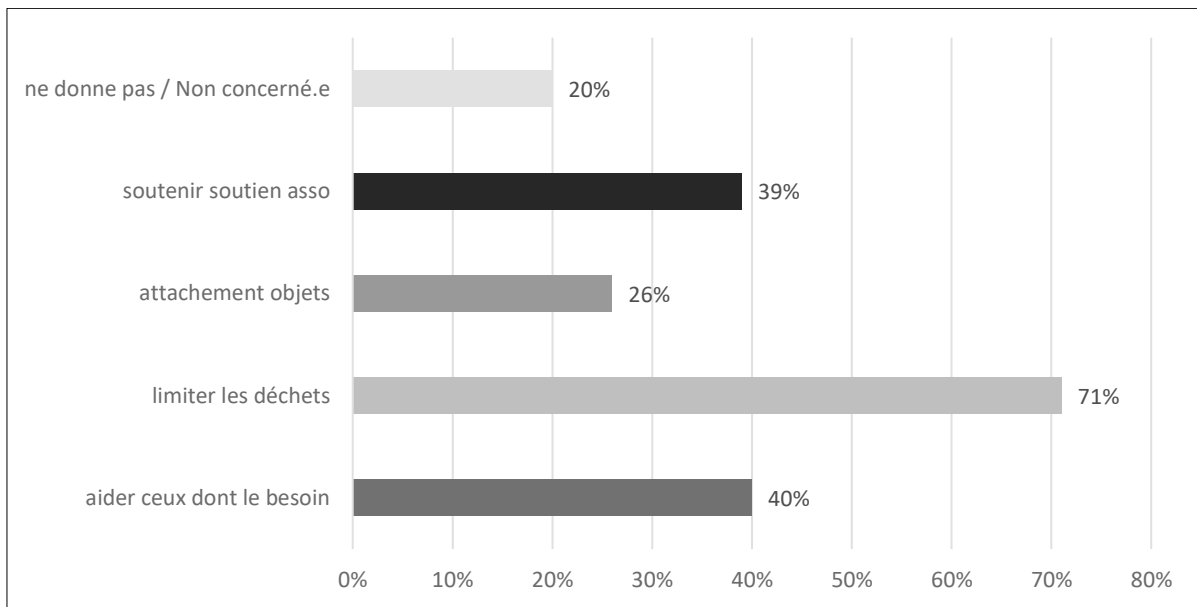
Au-delà des discours anticonsuméristes de certains responsables d'associations, la critique de la consommation notamment à travers les questions écologiques (de prévention des déchets) et de lutte contre les inégalités, est également présente dans les pratiques de don des usagers. En effet, 71 % des enquêtés déclarent¹³⁴ donner pour « limiter les déchets » (Panel 2¹³⁵). Cela constitue la première motivation du donneur devant « l'aide à ceux qui en ont besoin » (40 %), le « soutien à l'association » (39 %) et « l'attachement aux objets qu'on ne veut pas se résigner à jeter » (26 %).

¹³³ Pour la méthodologie du questionnaire et le profil des enquêtés se référer au Chapitre II.

¹³⁴ Plusieurs réponses pouvaient être admises pour expliquer la motivation des dons.

¹³⁵ Pour des précisions sur les panels 1 et 2 se reporter au Chapitre II.

Figure 35 : Motivation des usagers pour le don (panel 2)



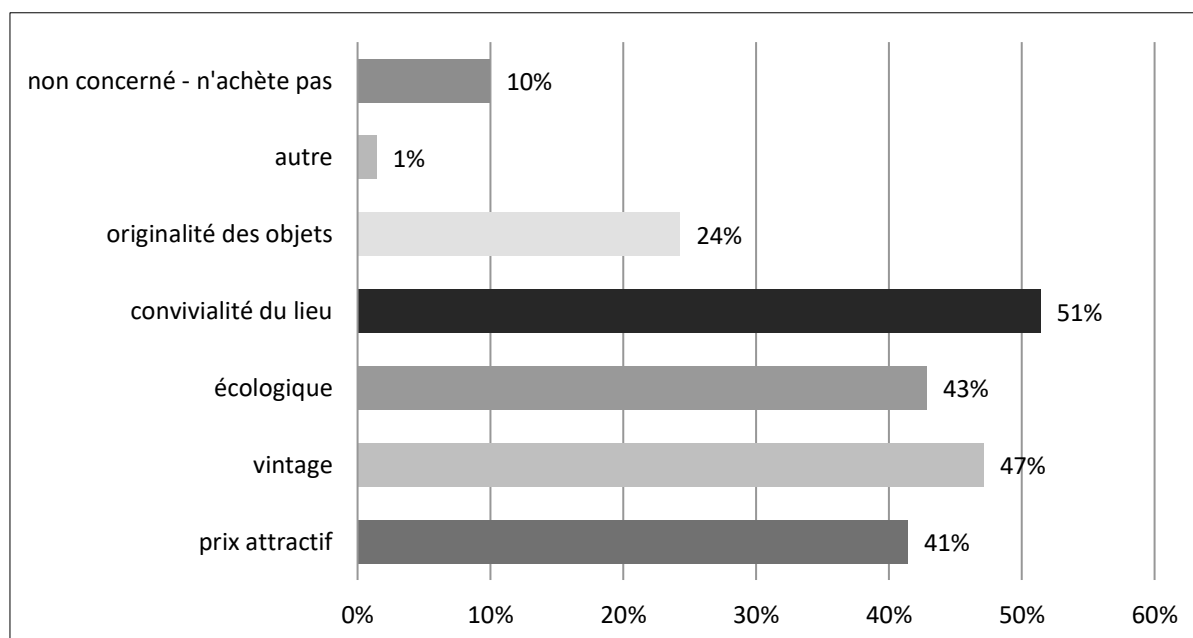
Source : Questionnaire en ligne, Panel 2. F. Rassat, 2016

Cette hiérarchisation des motivations du panel 2 s’observe également dans le panel 1. Les usagers ont pleinement conscience que leurs dons peuvent encore être utilisés et risquent, s’ils ne sont pas déposés en ressourcerie, de s’amonceler inutilement avec les déchets. Le don traduit une prise de conscience du gaspillage de la consommation de masse. Pour les donateurs, la ressourcerie est un lieu d’action pour la prévention des déchets, un lieu destiné à sauver les objets pour éviter qu’ils ne deviennent des déchets. Mais il peut également être un moyen de se débarrasser des objets en ayant bonne conscience et pouvoir par la suite consommer davantage et accumuler à nouveau des biens. À cette motivation écologique, une autre motivation se superpose fondée sur des convictions sociales. Elle rejoint les objectifs des œuvres caritatives dont le fonctionnement est plus ancien, et qui collectent pour redistribuer aux plus démunis ou pour vendre et utiliser les recettes pour des actions sociales. La recyclerie du 14^e jouit ainsi d’une double image écologique et sociale qui incite les usagers à soutenir globalement son action par leurs dons.

Ces dimensions sociales et écologiques sont nettement moins présentes dans l'acte d'achat. En effet, dans le panel 2, les motivations d'achats sont plus partagées¹³⁶ :

- 51 % sont incités par la convivialité du lieu,
- 47 % sont attirés par les objets d'occasion et « vintage »,
- 43 % sont motivés parce que cela leur permet d'éviter d'acheter des produits neufs,
- 41 % achètent parce que ce n'est pas cher.

Figure 36 : Motivation des usagers pour l'achat (Panel 2)



Source : Questionnaire en ligne, Panel 2. F. Rassat, 2016

En comparaison avec ces résultats du panel 2, les questions posées au panel 1 ont donné lieu à des échanges avec des personnes parfois assez démunies (non francophones qui n'auraient certainement pas répondu à un questionnaire en ligne). Certaines d'entre elles sont hébergées dans les foyers d'accueil à proximité et viennent à la ressourcerie pour s'équiper à moindre coût. Pour ce panel, les faibles prix constituent la motivation première des enquêtés avec 50 % des répondants¹³⁷. Les bas prix permettent donc à ce public d'accéder à la consommation, tout en risquant de développer le consumérisme. Outre cette dimension

¹³⁶ Les enquêtés pouvaient donner au maximum trois motivations d'achats.

¹³⁷ Ce panel 1 éclaire davantage sur les motivations des enquêtés car chacun d'entre eux a donné moins de réponse que dans le panel 2.

économique, 24 % des usagers (du panel 1) sont attirés par la convivialité des lieux et seulement 4 % achètent pour éviter de consommer des produits neufs.

En comparant les deux panels, la dimension écologique bien qu'elle soit présente dans le panel 2, n'est clairement pas la principale motivation. Les pratiques d'achat sont davantage gouvernées par des questions économiques, mais aussi par l'esthétique commerciale (convivialité et ambiance du lieu, goût pour de beaux objets). Ces deux dimensions renvoient à celles des commerces classiques de produits neufs. C'est le merchandising du magasin (étudié dans le chapitre IV) et son ambiance qui incitent les usagers à acheter.

V.2.3.2. De la diversité des motivations à l'implication personnelle par la consommation

La diversité des motivations de don et d'achat en ressourcerie se retrouvent également dans la définition de la structure donnée par les enquêtés. Le tableau ci-dessous résume les principales dimensions de la ressourcerie/recyclerie R4 décrite par les usagers. Nous constatons que deux dimensions principales sont régulièrement mises en avant : l'implication et la sociabilité.

Tableau 8 : Synthèse des descriptions de la recyclerie R4 par les enquêtés (Panel 1 et 2)¹³⁸

Dimension principale de la ressourcerie en fonction du nombre de réponses ¹³⁹ en %	Mots clés et expressions extraits des réponses des enquêtés
<p>Implication</p> <p>47 enquêtés soit 33,6 % des enquêtés</p>	<p>S’impliquer pour participer à l’insertion sociale :</p> <p>Solidarité ; système d’entraide ; insertion ; utilité sociale ; création d’emploi.</p> <p>S’impliquer pour contester et développer des alternatives :</p> <p>Principe de vie ; état d’esprit ; cercle vertueux ; porteur de sens ; argent symbolique ; nouvelle forme de consommation ; critique de la société consumériste.</p>
<p>Sociabilité</p> <p>39 enquêtés soit 27,9 % des enquêtés</p>	<p>Dimension de sociabilité pour décrire l’accueil dans le lieu :</p> <p>Convivial ; sympa ; humain ; ouvert à tous ; reposant ; sympathique.</p> <p>Dimension de sociabilité pour décrire des rencontres ; des relations humaines :</p> <p>Lien social ; rencontre ; lieu humain ; création de liens humains ; échanges humains ; comme chez soi.</p>
<p>Économique</p> <p>20 enquêtés soit 14,3 % des enquêtés</p>	<p>Dimension économique centrée sur les prix faibles :</p> <p>Pas cher ; prix intéressants ; attrayants ; abordables ; accès à des produits du quotidien ; temps de crise ; accessible à tous.</p>
<p>Écologique</p> <p>20 enquêtés soit 14,3 % des enquêtés</p>	<p>Dimension écologique orientée sur la prévention des déchets :</p> <p>Gaspillage ; jeter ; préserver l’environnement ; seconde vie ; recyclage ; geste écocitoyen.</p>
<p>Créatif</p> <p>21 enquêtés soit 15 % des enquêtés</p>	<p>Dimension créative autour de la découverte et de l’originalité :</p> <p>Brocante ; bric-à-brac ; caverne d’Ali baba ; foutoir ; chine ; vide-grenier ; surprenant ; original ; travaux manuels ; rêver ; créer ; customiser.</p>

Source : Questionnaires sur place et en ligne sur 140 enquêtés, Panel 1 et 2. F. Rassat, 2016

¹³⁸ Question ouverte : « Décrivez la ressourcerie comme si vous la présentiez à un(e) ami(e) » Les résultats du tableau sont issus du codage manuel de cette question ouverte.

¹³⁹ Les réponses du Panel 1 et du Panel 2 étant comparables, nous les présentons conjointement. Sur les 140 réponses collectées à cette question, certaines ont fait l’objet d’un codage multiple lorsqu’elles soulèvent plusieurs dimensions.

La ressourcerie constitue un moyen de s'impliquer pour participer à l'insertion sociale. On retrouve dans le tableau les descriptions des personnes qui ont déjà déclaré « donner pour aider les plus démunis ». Ces enquêtés perçoivent cette ressourcerie comme une « sorte d'Emmaüs » (enquêté, panel 2) en retenant principalement le caractère social d'insertion et d'entraide. L'implication traduit également une envie de développer des alternatives de consommation à l'échelle locale. Elle s'inscrit dans une critique économique de la société de consommation, génératrice d'inégalité et dominée par l'argent. À la ressourcerie, « l'argent y est symbolique », « c'est une logique différente » (enquêté, panel 1). L'intérêt est moins d'acheter que de se rendre dans un lieu convivial pour participer à un projet d'intérêt général et aider les personnes dans le besoin. En effet, la dimension conviviale présente chez les acheteurs du panel 2 se traduit dans ce tableau par une description de la ressourcerie comme un espace « sympa », « reposant ». C'est également un lieu de rencontre, d'échange et de création de lien. L'implication dans le lieu, par les dons et les achats apparaît donc motivée par un fort attachement au lieu, qui au-delà d'un simple espace de transit d'objets, est un lieu de solidarité et de sociabilité. Les dimensions écologiques et économiques ne sont pas écartées de cette description. La ressourcerie est identifiée comme un lieu de vente à prix réduit. Au-delà d'un magasin discount, c'est un lieu de solidarité qui propose des prix abordables pour tous. Cette dimension économique rejoint donc en partie l'implication pour le social, comme celle écologique qui participe au développement d'alternatives plus « vertueuses ». Enfin la dimension créative est présente dans 15 % des descriptions et fait directement référence à l'esthétique de la boutique, et sa ressemblance avec d'autres formes de commerces d'occasion.

L'analyse des discours des travailleurs et des usagers amène à identifier une volonté partagée de « faire autrement » en renouvelant l'offre commerciale classique. Cette alternative repose sur deux enjeux majeurs : le social et l'écologie. Pour cela, les recycleries proposent la revente qui permet d'acheter des produits d'occasion et des ateliers de sensibilisation qui donnent des outils aux consommateurs pour résister à la société de consommation. Mais la nécessité de vendre et la forme commerciale choisie amènent les structures à emprunter les mêmes stratégies commerciales que les commerces de produits neufs. La déclinaison en atelier de loisirs et d'éveil pour les enfants réduit également l'apprentissage des ruses et tactiques qui sont dissoutes dans une approche ludique. Cela amène à brouiller parfois le

message que les associations souhaitent faire passer et incitent parfois à des comportements plus consuméristes. Toutefois, les recycleries constituent des lieux d'engagement et de concentration d'initiatives individuelles (par le don et les achats engagés) de résistance à la société de consommation (Dobré et Juan 2009). En effet, l'unité de lieu et son caractère convivial en font un centre d'initiatives et d'alternatives amenant à créer des circuits de solidarité à l'échelle locale du quartier que nous allons détailler dans la section 3.

Section 3 : Les capacités des pratiques de réemploi à participer au renouvellement des solidarités urbaines

Dans les sections 1 et 2, nous avons décrypté les tentatives de consommation engagées, écologiques et sociales et leurs limites. Nous souhaitons ici déterminer si les structures de réemploi à travers les recherches d'alternatives de consommation et de valorisation des rebuts renouvellent le rapport des habitants à l'environnement et au territoire. Le réemploi des rebuts participe-t-il à créer des lieux d'initiatives, d'engagements et de solidarités locales ? En se référant aux travaux sur la convivialité des lieux, nous verrons en quoi les recycleries généralistes deviennent des lieux de rencontres et de sociabilité, porteur d'engagement collectif localisé. Nous interrogerons ensuite en quoi cette participation habitante impacte la fabrique de la ville.

V.3.1. Le réemploi créateur d'espace-temps de convivialité à l'échelle locale

En considérant la consommation comme un mécanisme d'échange, un moyen de partager et de se distinguer par rapport aux autres, les anthropologues considèrent que la consommation est fortement liée à la recherche de lien social (Douglas et Isherwood 2008). Le système de consommation a toujours été au service du lien social même si la consommation de masse tend à le fragiliser. Le rapport aux objets a progressivement évolué par rapport à l'âge d'or de la consommation de masse. De plus en plus, les individus à la recherche d'alternative ont tendance à dévaloriser la possession des objets au profit du lien social. « Sont valorisés essentiellement les biens et services qui, de par leur valeur de lien, permettent et facilitent l'interaction sociale » (Cova 1995 p. 30). En cherchant ainsi à remédier à la perte de relations humaines dans la consommation de masse, les acteurs de la résistance ordinaire accordent ainsi de l'importance aux relations interhumaines et à la convivialité¹⁴⁰ (Dobré et Juan 2009). La consommation alternative devient alors un support de la convivialité et de création de relations de voisinage. Les pratiques alternatives de

¹⁴⁰ Pour une définition de la convivialité, nous pouvons nous référer à l'article de Bonescu (2007). Nous nous attacherons également lorsque nous analyserons la convivialité dans les lieux de réemploi à préciser le sens donné à l'expression par les usagers (comme dans notre article Rassat (2017)).

consommation amènent à créer des espace-temps de convivialité plus ou moins pérennes comme le montre Sophie Dubuisson-Quellier (2014) dans le contexte des AMAP.

« Les consommateurs s’y investissent non seulement pour les intérêts économiques ou écologiques qu’ils voient en elles, mais aussi pour retrouver la nature fondamentalement sociale de la consommation. [...] Le lien d’échange, qu’il concerne l’échange marchand, le prêt ou même le don, doit redevenir le support d’une relation sociale que les individus souhaitent réinvestir avec force » (Dubuisson-Quellier 2014 p. 29).

Dans les structures de réemploi comme dans les AMAP, le lien social apparaît comme un élément structurant des projets associatifs qui se traduit sous différentes formes, par l’accueil de personnes en difficulté¹⁴¹, par une fréquentation des sites pour des activités diversifiées et par des moments festifs. Au regard de l’enquête auprès des usagers réalisée à la ressourcerie du 14^e, la structure étudiée est un lieu de développement du lien social qui se crée autour de l’activité de récupération et de revente. L’aménagement de la boutique invite à la flânerie. La visite est libre, sans obligation d’achat, et le lieu est d’abord conçu comme un espace d’exposition des rebuts, « un cabinet des curiosités » (usager enquêté R4). Dans les recycleries surtout celles généralistes, les visiteurs sont invités à y rester comme en témoigne l’aménagement dans certaines associations d’un coin lecture.

« On crée un lien social devant les bouquins. On recrée le monde tous les après-midis, on a même mis un canapé, comme ça les gens peuvent lire là » (Robert, R1).

La reconstitution d’espaces domestiques renforce également le sentiment d’être chez soi comme en témoigne un enquêté. Outre le choix d’aménagement de la boutique, l’accueil d’autres activités que le réemploi dans les mêmes locaux participe au renforcement du lien social. Une des structures rencontrées a d’abord créé un lieu culturel ouvert sur le quartier, avant d’ouvrir une boutique de réemploi.

« On a créé un lieu de vie collective, d’échanges de pratiques tournée vers le quartier [...] C’était un centre social, culturel de quartier, sans avoir le titre mais c’était un peu comme ça que ça se manifestait » (Régis, R3).

¹⁴¹ Chez Emmaüs, le lien social est au cœur même de leur mission. Au-delà de la boutique de réemploi, les associations Emmaüs rencontrées sur le Grand Paris accueillent des personnes en grande précarité, sans domicile et souvent en situation d’isolement. Le suivi social et l’accompagnement des individus ou familles vers un logement et vers l’emploi se construit autour du lien social personnalisé dans le cadre d’un processus d’accueil et d’insertion.

Dans cette recyclerie (R3), des salles de répétitions sont ouvertes à des associations et professionnels indépendants qui peuvent y proposer des activités sportives et culturelles très éloignées du réemploi (cours de yoga, théâtre, ...). Un café géré par l'association de réemploi propose une restauration bon marché, cuisinée à partir d'invendus alimentaires récupérés. L'espace restauration accueille aussi régulièrement des activités de bricolage et d'éco-consommation. À la recyclerie R4, l'activité de récupération s'est diversifiée au fil du temps, et l'association a ouvert un restaurant associatif dans le même arrondissement, qui cuisine des denrées invendues.

Lors de notre observation participante à la recyclerie R4, nous avons pu observer ce qui est difficilement identifiable par quelques visites : les échanges informels entre usagers et bénévoles de la ressourcerie. Ainsi, nous avons constaté la visite régulière, quasi quotidienne de certaines personnes qui ne viennent ni donner, ni acheter et qui ne sont pas des bénévoles. Ces personnes viennent faire une visite à la ressourcerie, s'installent sur des fauteuils, discutent des dernières actualités du quartier et commentent les nouveaux objets en rayon. La proximité avec un centre d'hébergement attire des personnes très isolées qui trouvent à la recyclerie du 14^e un lieu de rencontre où l'achat n'est pas obligatoire. Les recycleries, surtout celles généralistes, constituent des lieux de sociabilité entre voisins :

« Des gens arrivent à 15h00 et partent à 18h00 parce qu'ils ne savent pas quoi faire chez eux, ils vont rester toute l'après-midi dans le magasin parce qu'ils côtoient du monde, parce qu'ils discutent, parce qu'ils voient les mêmes têtes, ils peuvent discuter » (Robert, R1).

Les recycleries apparaissent donc comme des lieux de rencontre et de convivialité, comme en témoigne une bénévole :

« La ressourcerie m'a permis de faire connaissance avec les gens du quartier. Dès fois il y en a que je croise dans la rue, ils parlent avec moi, ils me demandent quelles sont les affaires qu'ils peuvent ramener. Parce qu'il y a des gens qui n'osent pas apporter des choses » (Élodie, R6)

Cette caractéristique est exacerbée au moment des fêtes, temps fort de développement du lien social. Ces fêtes sont organisées pour différentes occasions (fête de fin d'année, de l'été, de la rentrée, anniversaire de l'association) ou en lien avec des événements du quartier. Par exemple, à ces occasions, la recyclerie R4 est ouverte tardivement en soirée et la terrasse est investie par des stands de nourriture, de la musique et des ateliers créatifs. La plupart de ces activités sont gratuites et ouvertes largement au public. L'ambiance est musicale, festive et

familiale. Les ateliers créatifs occupent les enfants et incitent les parents à rester plus longtemps. Ces fêtes permettent à la fois de faire connaître l'association, d'attirer de nouveaux usagers, d'augmenter les ventes et de créer du lien entre les usagers de passage, les plus réguliers et les bénévoles. Elles sont l'occasion pour les bénévoles de se retrouver et de partager un temps de convivialité en dehors des tâches régulièrement exercées dans l'association. Ces moments de convivialité sont une forme de remerciement pour le travail qu'ils effectuent.

« On rigole, dès fois, il y a des petits pots, des petites soirées. Ouais, je trouve ça chouette, je trouve ça original, c'est assez sympa en fait » (Élodie, R6).

Au regard de notre terrain, les recycleries participent à l'élaboration « d'espaces de voisinage et de solidarité » (Dorier-Apprill et Gervais-Lambony 2007). La convivialité est entendue ici comme un moyen :

« de fabriquer une société plus vivable, plus conviviale en cessant de placer une confiance absolue dans les grands appareils techniques de la modernité – de moins en moins efficaces et conviviaux, de plus en plus contreproductifs -, en se déprenant de l'espoir que la croissance économique puisse résoudre miraculeusement tous nos problèmes » (Caillé *et al.* 2011 p. 11).

La convivialité des recycleries est intimement associée à l'esprit du don qui fait donc référence :

« aux vieux concepts grecs et latin de *caritas*, que nous traduisons aujourd'hui si mal par charité, de *philia*, de *koinomia*, de cette "amitié" nécessaire, de cette "communauté" qui sont la délicate essence de la cité » (Latouche 2011 p. 77).

L'esprit du don permet de subsister aux valeurs de la société marchande (concurrence, chacun pour soi, accumulation sans limites) les valeurs d'altruisme, de réciprocité et de respect de l'environnement (*ibid.*). Les moments festifs participeraient aussi d'une « politique de la joie de vivre » (Corteel 2019) qui permet de surmonter les difficultés liés aux tâches à réaliser et à leurs conditions matérielles. À l'instar des brocantes et vide-greniers décrits par Sophie Corbillé (2013), les recycleries deviennent des espaces-temps de rencontre, de convivialité, de sociabilité entre voisins puisque leur fréquentation est essentiellement locale (Chapitre III). Par ailleurs, à la recyclerie R4, comme dans la plupart des structures de réemploi, la clientèle est essentielle féminine (cf. chapitre II et Bucolo(2017)). À Paris, les recycleries apparaissent

alors comme des lieux de sociabilité, ouvert à tous et particulièrement aux femmes¹⁴² en un contexte urbain.

V.3.2. Vers un engagement collectif localisé

Au sein des espaces de réemploi, le consommateur devient un coproducteur du lieu de réemploi. Il y amène des objets, peut fournir des compétences, aider à réparer, et même devenir bénévole. Il s'agit donc d'un investissement personnel du consommateur dans sa consommation, il ne subit plus le processus consommatoire, mais participe activement à en élaborer les règles. Cet investissement dans la consommation peut-il être considéré comme un « investissement dans son milieu de vie » (Blanc et Emelianoff 2008)? Cette notion d'investissement désigne ici :

« une action directe et spontanée sur le milieu, qui vise à le transformer, à l'améliorer, qui l'instaure de ce fait en ressource et institue conjointement des communautés environnementales locales, qui peuvent être labiles, mais construisent des attachements durables aux lieux » (Blanc et Emelianoff 2008).

Il s'agit d'une forme de mobilisation qui peut se constituer à partir d'incitation politique, mais dont l'essence même repose sur l'appropriation citoyenne et la participation habitante. Autrement dit, il s'agit d'insister davantage sur la mobilisation, dite par le bas, issue de la société civile, qui peut déboucher, dans une logique *bottom up*, à une prise en compte de la problématique à une échelle plus large, celle des politiques publiques. L'investissement habitant est alors à la base de cette logique et permet l'émergence d'initiatives dont la dimension locale est particulièrement forte. Ces mobilisations locales revêtent de multiples formes et s'illustrent particulièrement par les mobilisations pour la nature en ville et les jardins partagés (Blanc et Emelianoff 2008 ; Paddeu 2015). Elles peuvent également se traduire par des projets artistiques. C'est le cas des mobilisations de type esthétique réalisées généralement par des acteurs du monde artistique et créatif. Elles visent à

¹⁴² Le constat établi ici mériterait un développement à part, dans le cadre d'une recherche orientée sur le genre, les déchets et les pratiques de récupération dans les espaces domestiques. Cette thématique est actuellement en cours d'exploration (voir notamment le site de recherche « Genre, care, déchets ». Consulté le 16 octobre 2019. <https://genrecaredechets.wordpress.com/>.

faire évoluer le regard sur un élément négatif par le détournement d'espace (l'occupation temporaire) et d'objets, et ouvrent vers des participations intégratives ouvertes aux habitants.

Les travaux portant sur l'engagement des habitants pour l'environnement et le cadre de vie se réfèrent donc largement aux travaux sur les mobilisations environnementales de protection de la nature, et sociales sur la justice environnementale. Pourtant sur le terrain, l'analyse des mouvements sociaux pour comprendre le rôle d'un lieu de réemploi dans un quartier nous est apparue trop éloignée de la réalité. En effet, les recycleries apparaissent comme des lieux d'investissement des habitants sans pour autant amener à une mobilisation collective s'inscrivant dans les mouvements sociaux et environnementaux. Par exemple, à la recyclerie du 14^e, nous avons constaté que les usagers sont nombreux (33,6 %) à la définir comme un lieu d'implication, que ce soit du point de vue social ou environnemental (tableau du Chapitre V.2.3.2.). Leurs dons peuvent être motivés par des convictions sociales, d'aides aux plus démunis. Ils connaissent la portée symbolique du réemploi, au-delà de l'éviction des déchets. La recyclerie apparaît comme « un cercle vertueux » (usager enquêté R4) qui permet à la fois de réduire les déchets tout en offrant un accès à la consommation des personnes en précarité. Les motivations exprimées pour le don (écologique et social) témoignent d'un choix, d'une implication personnelle qui les amènent à donner en recyclerie plutôt que de jeter dans les poubelles.

Les recycleries sont des lieux de mixité sociale et non d'appartenance à un groupe social défini. Le questionnaire réalisé a montré une diversité dans les situations professionnelles des usagers enquêtés : étudiants, retraités, employés, intermittents du spectacle (Chapitre II). Le lieu est principalement fréquenté par des adultes âgés de 25 à 59 ans. Parmi les bénévoles, les profils sont variés mais tous ont des situations personnelles qui leur permettent d'avoir du temps pour se consacrer à une activité bénévole.

« Chez les bénévoles, il y a de tout. Il y a un monsieur qui est en longue maladie, qui vient quand il n'est pas trop fatigué. Il y a un facteur qui finit à midi donc il vient après. Nadine elle est à mi-temps. Il y a des gens qui sont retraités, des gens au RSA, des étudiants. C'est super varié » (Rebecca, R4).

Les prix bon marché pratiqués dans les boutiques renforcent cette mixité, puisque les objets sont accessibles à toutes les bourses :

« On fait un peu les prix à la tête du client. Quand c'est un monsieur vient acheter des couvertures et qu'il compte ses sous, on lui fait forcément un prix.

Il y a une dame qui voulait acheter un sac de golf et qui disait que c'était trop cher, on lui faisait comprendre que ce qu'elle achetait, c'était un sac de golf » (Rebecca, R4).

La diversité des objets proposés permet donc d'attirer des usagers au pouvoir d'achat très varié.

« C'est justement cette mixité là qui est pour nous fantastique parce que les gens ne recherchent pas forcément les mêmes choses chez nous et puis voilà, ils les trouvent » (Robert, R1).

Alors que nos premières intuitions nous ont amené à nous questionner sur les liens entre recyclerie et gentrification, notre terrain nous a rapidement montré qu'au contraire, les recycleries sont un lieu de forte mixité sociale aussi bien dans les structures Emmaüs traditionnellement orientées vers les plus démunis, que dans des structures à visée environnementale. À l'échelle d'un quartier, les recycleries généralistes¹⁴³ constituent donc des lieux de contacts entre des populations différentes, aux intérêts et pouvoirs d'achat variés et qui n'ont pas toujours l'habitude de côtoyer les mêmes enseignes de produits neufs. Participer à ces lieux (les fréquenter, donner, acheter, y travailler) constitue une forme d'engagement dans un lieu où la circulation des objets est le moteur de la solidarité, de la mixité sociale et de la convivialité.

Pour les porteurs de projets, la dimension militante des recycleries est à l'origine même de leur engagement, que ce soit d'abord pour des convictions sociales ou écologiques, les deux dimensions sont intrinsèquement liées. Toutefois, aucun ne nous a fait part d'un quelconque engagement politique au-delà de leur action locale. Ils réalisent des actions à l'échelle d'un quartier qui ont une dimension politique, mais qui ne se réfèrent pas à des partis politiques et à des mouvements sociaux nationaux, idem pour les bénévoles qui n'ont jamais fait mention d'une appartenance partisane. Les habitants s'investissent sur le plan local, par leurs propres moyens et ne se réfèrent pas à l'État ni à un mouvement politique. Le concept d'environnementalisme ordinaire est alors adapté pour décrire les pratiques d'investissement dans son milieu de vie. Il fait écho aux formes de citoyennetés ordinaires (Carrel et Neveu 2014) et de résistances discrètes dans la ville (Dobré 2003; Lelandais et Florin 2016).

¹⁴³ Les recycleries spécialisées peuvent attirer une population plus homogène puisqu'elles ciblent a priori, du fait de la sélection des objets, des publics précis.

« L'environnementaliste ordinaire est un mouvement d'investissement des milieux de vie, qui mêle prise en charge du cadre d'habitat et renouvellement des modes de vie. Il requiert la mise en place de dispositifs de soin et d'attention à l'environnement, soit d'une forme de spatialité du "care" (Tollis, 2013), et repose moins sur un "sentiment de nature" que sur l'attachement aux lieux et à des environnements proches, familiaux, banals » (Paddeu 2017 p. 43).

L'environnementalisme ordinaire en région parisienne se retrouve sur le terrain, au sein des associations aux préoccupations très diversifiées (Blanc et Paddeu 2018) dont les pratiques sont qualifiées d'ordinaires, c'est-à-dire banales : jardinage en jardin partagé, atelier de bricolage, sensibilisation au gaspillage, création de produits ménagers naturels ... Les personnes qui les pratiquent ne sont pas des militants, mais des « environnementalistes du quotidien » (Paddeu 2017), des habitants qui sont attachés à leur territoire de vie, qui s'engagent localement.

« S'investir collectivement, c'est pour les enquêtés une manière de s'inscrire dans son quartier, soit tout à la fois de créer des liens sociaux, de structurer son quotidien hors temps de travail, d'améliorer son cadre de vie et de consacrer un espace aux vivants à proximité » (Blanc et Paddeu 2018 [En ligne]).

Il nous semble donc qu'il existe des similitudes entre ces formes d'engagement associatif liées à la nature et les activités associatives de réemploi. Le don d'objet en association est un acte banal, sans portée militante. Toutefois, en faisant le choix d'apporter leurs rebuts en recyclerie au lieu de les jeter aux encombrants, les habitants décident de donner un autre sens à leurs objets, de leur conférer une portée symbolique et politique. À partir des rebuts qu'ils apportent, ils participent à la fois à l'approvisionnement d'un lieu de convivialité, ouvert sur le quartier, alimentent une circulation des objets bon marché accessible au plus grand nombre, et renforce l'attractivité de la consommation d'occasion par rapport aux magasins de produits neufs.

V.3.3. Pour un rapport renouvelé aux rebuts dans la ville

La prise en charge des rebuts par la société civile, via les recycleries étudiées ici propose une valorisation matérielle (revalorisation des objets) et immatérielle (lien social, convivialité...) de ces derniers enracinés sur le territoire. En effet, ce réemploi des objets se fait principalement à une échelle locale et se distingue des solutions plus industrielles¹⁴⁴. Les lieux de réemploi participent à la fabrique de la ville, en faisant émerger des alternatives pour limiter les déchets et éviter que des objets soient envoyés vers les réseaux techniques des déchets ménagers. Elles sont un moyen pour les habitants d'éviter de jeter les objets dans les circuits de collecte publique (collecte des encombrants, apport en déchèterie). Les recycleries constituent également des alternatives ancrées dans les quartiers par rapport à la valorisation marchande des objets d'occasion via des sites internet de revente qui font circuler les objets au-delà de l'échelle locale du quartier. À la différence des solutions de gestion des rebuts, les lieux de réemploi étudiés dans le Grand Paris constituent des lieux alternatifs de valorisation, issus de la société civile et enracinés sur les territoires. En incitant les habitants à agir pour la prévention des déchets, par les dons, les achats et l'engagement bénévole, les recycleries proposent un nouveau rapport au territoire dans la ville durable. Elles incitent les habitants à s'investir pour améliorer leur milieu de vie.

« Les associations enracinées sur le territoire (ou des acteurs extérieurs qui entrent en contact avec celles-ci) s'auto-organisent et exploitent la problématique des déchets pour mettre en œuvre des processus de développement local » (Danseroet *al.*, 2015, p. 217).

Les recycleries amènent ainsi à décentraliser la gestion du devenir des rebuts et à valoriser les pratiques et compétences des habitants. Ces projets de réappropriation des rebuts initiés par la société civile participent donc d'une démarche ascendante à un renouvellement des formes de gestion des rebuts de la société de consommation. L'habitant producteur des déchets est de plus en plus amené à prendre en charge une partie du devenir de ces rebuts, en participant activement à leur valorisation. Toutefois, les capacités de traitement des structures de réemploi restent très limitées pour gérer l'ensemble des surplus de la consommation.

¹⁴⁴ Nous ici faisons référence à des solutions de réemploi des textiles, via des points d'apport volontaire sur le territoire, dont le tri et la revente se font en dehors des territoires de collecte.

« 25 % des DMA pourraient faire l'objet d'un réemploi, or à ce jour seulement 2,5 % est effectivement réemployé faute d'un maillage suffisant de structures dédiées au réemploi et à la réutilisation (0,5 % par l'ESS et 2 % par l'occasion) » (REFER, 2019¹⁴⁵).

Les recycleries présentées ci-dessus, participent donc d'une forme de renouvellement du rapport au rebut, mais ne constituent pas encore une véritable alternative à la gestion industrielle des restes proposée par le service public ou par des circuits de réemploi moins territorialisés.

¹⁴⁵ Réseau francilien des réemplois (REFER). « Stratégie nationale pour le développement du réemploi solidaire et la réduction des déchets ». *REFER* (blog). Consulté le 16 octobre 2019. <http://www.reemploi-idf.org/strategie-nationale-reemploi/>.

Conclusion chapitre V : Des tentatives d'expérimentation de lieux alternatifs portés par la société civile

Nous avons tenté de montrer toute l'ambiguïté qui existe dans les structures de réemploi. Au-delà des discours engagés des porteurs de projets contre la consommation et les inégalités sociales, les objectifs de vente et la forme commerciale choisie ne remettent pas radicalement en cause les logiques de consommation et encouragent même parfois les comportements consuméristes augmentant les rebuts. Toutefois, les recycleries proposent des circuits de réemploi qui relocalisent la consommation et deviennent des lieux de solidarité et de convivialité à l'échelle des quartiers. Elles constituent bien plus que des lieux de revente d'objets d'occasion, ce sont des lieux d'expression de la vie locale. Elles participent ainsi à la fabrique de la ville en créant des nouvelles solidarités urbaines à partir des rebuts qui circulent. Elles sont des lieux permettant aux habitants d'être acteurs de leur mode de vie et de la transition écologique de leur quartier. Leur potentiel de développement reste encore important.

Il conviendra dans le chapitre suivant de prolonger la question de l'implication des lieux de réemploi dans la fabrique de la ville, en interrogeant leur capacité à devenir des modèles alternatifs à la gestion des rebuts en complémentarité avec les services publics urbains et en collaboration avec les collectivités territoriales.

CHAPITRE VI - LES RECYCLERIES, AU DELÀ DU REEMPLOI, DES ACTEURS DU TERRITOIRE

La prise en charge de certaines activités liées à l'environnement et à la qualité de vie implique de plus en plus des acteurs de la société civile qui participent ainsi à la gestion de la ville. En matière d'environnement, on constate un tournant pragmatique de l'action politique privilégiant l'action directe, pas forcément médiatisée par des partis, et qui se traduit notamment par des initiatives locales et participatives (Emelianoff 2008), comme les jardins partagés. Toutefois, les recherches sur les associations environnementales naturalistes ont mis en évidence la participation importante des habitants à l'initiative de ces projets sans pour autant qu'elles soient déconnectées du politique. Leurs activités de jardinage peuvent ainsi être qualifiées d'infra politiques, dans le sens où elles se réalisent en négociation constante avec les pouvoirs publics, par le biais de subventions ou d'avantages en nature (locaux et matériels). Par ailleurs, ces initiatives naissent parfois d'un défaut de service public, amenant alors les acteurs de la société civile à proposer des solutions. Ces actions innovantes, répondant à une demande non satisfaite par les acteurs publics, peuvent être soutenues par des subventions publiques et pourraient même parfois se substituer aux services publics :

« L'environnementalisme ordinaire témoigne d'un élargissement des modalités de contractualisation avec les organisations de la société civile pour la prise en charge d'activités ou d'espaces ayant trait à l'environnement » (Blanc et Paddeu 2018 [En ligne]).

Dans le domaine de la prévention des déchets, ce chapitre interroge ces relations entre acteurs publics et associatifs à travers les systèmes de financements, les solutions apportées pour réduire des déchets et plus largement la contribution des recycleries à l'aménagement des villes. Ainsi, nous allons étudier les relations des structures de réemploi aux politiques publiques en montrant d'abord, pourquoi ces structures sont dépendantes des subventions publiques (section 1). Puis, nous allons voir que pour légitimer leurs subventions, les structures cherchent à devenir de véritables acteurs au service du territoire. Leur organisation et la structuration de leur secteur résultent de leur volonté de dialoguer avec les acteurs publics. Ils adoptent également le vocabulaire adéquat pour répondre aux besoins des territoires notamment en matière de prévention des déchets (section 2) et ainsi obtenir des

subventions. Les structures de réemploi diversifient également leurs activités au-delà de la prévention des déchets pour devenir de véritables acteurs de la fabrique urbaine intégrés dans un territoire dans lequel elles participent à son développement (section 3).

Section 1 : Une dépendance forte aux politiques publiques

Les structures de réemploi du Grand Paris dépendent fortement des subventions publiques (collectivités territoriales, État, ...). Toutefois, ce phénomène ne se retrouve pas forcément sur d'autres territoires. Ainsi, certaines caractéristiques urbaines, comme un milieu urbain dense, peuvent accentuer cette dépendance. Cette section permet de préciser le contexte spécifique du terrain parisien, qui peut expliquer en partie cette dépendance accrue aux subventions publiques. En effet, celle-ci est également recherchée par les acteurs eux-mêmes car dans le Grand Paris les recycleries contribuent également à d'autres fonctions urbaines (section 3).

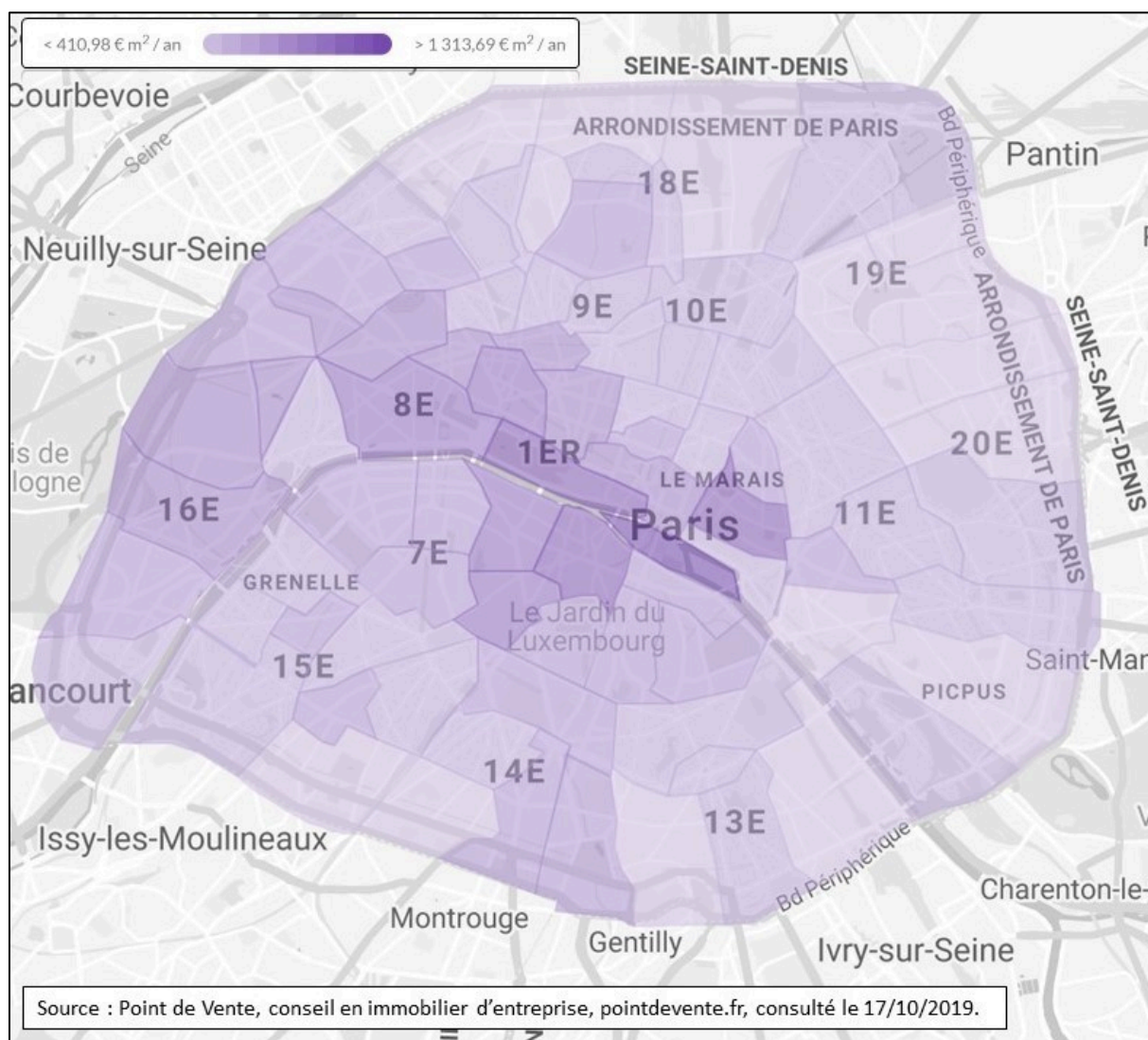
VI.1.1. Quelles stratégies adoptées pour les acteurs du réemploi dans les métropoles

Les structures de réemploi du Grand Paris s'inscrivent dans un contexte urbain dense (Chapitre I) où le prix du foncier est très élevé. Une note des Notaires du Grand Paris¹⁴⁶ montre que les prix ont augmenté de façon assez homogène de 1999 à 2005. La crise économique de 2008 a été de courte durée dans la capitale et fut rapidement effacée par une rapide augmentation des prix en 2010-2011. Paris a connu les plus fortes hausses et ses prix ont été multipliés par 3,9 en 19 ans. Toutefois, ces chiffres concernent le marché immobilier résidentiel, qui fait régulièrement l'objet de nombreux articles de presse. Il reste complexe d'obtenir les prix des baux fonciers dans le Grand Paris, car aucun organisme public ne les recense de manière exhaustive comme nous l'a expliqué Pascal Madry, de l'Institut de la Ville et du Commerce. Les prix des baux commerciaux sont généralement élevés mais peuvent fortement varier en fonction de la rue, du trottoir et de l'aménagement du local.

La carte 9 réalisée par un cabinet privé donne des grandes tendances du prix de l'immobilier commercial dans la capitale. On constate que le centre et l'ouest de Paris concentre les baux les plus élevés, tandis qu'à l'est, les loyers sont moins élevés. Or, c'est à l'est que se situent la plupart des structures de réemploi (cf. carte 5).

¹⁴⁶ Données issues de « Focus- Evolution des prix des logements dans les métropoles internationales : Londres et New York restent plus chères que Paris ». Dossier de presse. Notaires du Grand Paris, 28 février 2019.

Carte 9: Prix de l'immobilier commercial à Paris en 2019



Selon l'Institut du commerce et de la ville, dans les rues commerçantes des quartiers situées dans les territoires aisés et territoires de mixité (voir carte 8, chapitre 3) comme la rue Montorgueil (2^e arrondissement), la rue de Lévy (17^e arrondissement) ou la rue des Martyrs (9^e arrondissement), les prix varient entre 450 € à 800 € le m²/an. Dans les zones de développement économique (SEMAEST) dans le 19^e et 20^e arrondissement, le prix du mètre carré varie entre 250 € à 300 €/m²/an. Les loyers commerciaux des quartiers de grands ensembles de la politique de la ville se situent en moyenne autour de 120 €/m²/an.

Dans ce contexte de pression foncière¹⁴⁷, comment les structures de réemploi peuvent-elles s'implanter ? Le réemploi nécessite un local d'une superficie importante comprenant des espaces dédiés à la réception des collectes, au tri, au stockage des objets à revendre et de ceux destinés au recyclage ou à d'autres associations, à la réparation et transformation, à la boutique, aux ateliers de sensibilisation, et aux personnels. Alors que l'activité demande beaucoup de main d'œuvre, la charge d'un loyer élevé est difficile à assumer pour les structures et rend l'activité peu rémunératrice. Les structures adaptent donc leurs besoins de surfaces aux contextes urbains. Ainsi, au sein du Réseau des Ressourceries, en 2015, la surface moyenne de vente est de 481 m² en France alors qu'elle est de seulement 253 m² dans le Grand Paris¹⁴⁸. En dehors des ressourceries de ce réseau, les acteurs du réemploi francilien disposent de locaux très variés, tant dans leur superficie que dans les modalités d'occupation. Par exemple, la recyclerie du 11^e dispose d'un local de 1200 m², la recyclerie de Pantin d'un local de 1000 m². À l'inverse, celle du 13^e ne disposait que de 115 m² en 2015. Dans une ville dense comme Paris, les grandes surfaces commerciales sont très rares.

« On est en contact permanent avec tous les bailleurs sociaux de la Ville de Paris, ils connaissent très bien ce qu'on recherche pour implanter des acteurs du réemploi. Mais souvent c'est très petit. Quand on a quelque chose de 150 m², c'est très, très, grand donc avoir 250-300 m² c'est hyper rare, et c'est indispensable pour une ressourcerie » (Camille, Direction de l'attractivité et de l'emploi (DAE), Ville de Paris).

Les prix doivent être adaptés aux capacités financières des structures dont le chiffre d'affaire est très limité. Nombreuses sont les associations qui rencontrent des difficultés pour payer leur loyer. « Les gens me demandent comment je me débrouille pour ne pas finir positive ! C'est facile, j'ai environ 14 000€ de loyer par mois » (Rachel, R11, pour des locaux à Pantin (72m² de parking, 92m² de bureaux, 30m² de cuisine, 1208m² d'entrepôt).

Dans ce contexte, quelles sont les stratégies des structures de réemploi ? Dans le Grand Paris, le plus souvent, les associations s'installent dans le patrimoine des bailleurs de logements sociaux ou cherchent des solutions qui échappent à la réalité du marché. Par exemple, en répondant à des appels à projets ou des expérimentations sur des friches en attente de projet urbain. Pour obtenir ces locaux, elles mettent en place des stratégies et

¹⁴⁷ Entendu ici comme le dépassement d'un seuil de prix au-delà duquel une activité de recyclerie devient difficile à mettre en œuvre.

¹⁴⁸ Base de données du Réseau des Ressourceries 2015.

cherchent des soutiens auprès des collectivités territoriales et des élus qui proposent parfois des occupations temporaires de locaux ou appuient leurs demandes de loyers à bas prix auprès des bailleurs sociaux. Nous allons voir dans ce chapitre comment le prix des loyers impacte sur les stratégies d'implantation des activités de réemploi et notamment sur leurs relations avec les institutions publiques et leur rapport au territoire.

VI.1.2. Prendre en compte la fragilité des subventions publiques

Le réemploi, tel qu'il est réalisé par les recycleries généralistes est une activité peu rémunératrice qui nécessite beaucoup de main d'œuvre. Même pour des structures à but non lucratif, cette activité ne suffit pas à garantir la pérennité de l'association. Les structures ont donc recours à des financements publics et privés pour maintenir leurs activités¹⁴⁹.

Les recycleries reçoivent des subventions de la part de plusieurs collectivités territoriales à différentes échelles, de la commune, de l'intercommunalité, du syndicat intercommunal de gestion des déchets, du département, de la Région, de l'État voir des financements européens dans le cadre de projets spécifiques. Elles peuvent également faire appel à des fonds privés, notamment via des fondations. La majorité des subventions ont pour objet un des trois domaines suivants :

- les aides à l'emploi
- la prévention des déchets et l'éducation à l'environnement
- le soutien à l'économie sociale et solidaire

Les aides à l'emploi portent surtout sur des postes en insertion, des contrats aidés et des services civiques. Les associations sont fortement fragilisées par les transformations des politiques d'aide à l'emploi de l'État. Depuis 2017, à l'échelle nationale, il n'est plus possible de créer de nouveaux contrats aidés ni des emplois d'avenir. La Région Île-de-France a également supprimé les emplois tremplin. Les associations se retrouvent alors en grande

¹⁴⁹ Nous n'avons pas réussi à obtenir en détail la comptabilité et les subventions obtenues par chacune des associations de réemploi du Grand Paris. Bien que certaines de ces données soient en accès libres sur internet, chaque association présente de manière différente et plus ou moins exhaustive son budget ce qui rend très difficile une comparaison. Toutefois, notre expérience professionnelle de chargée de mission prévention des déchets à Est Ensemble en charge des subventions des associations de réemploi nous a permis d'approfondir nos données et de mieux comprendre les montages financiers réalisés par ces dernières pour équilibrer leur budget.

difficulté voire en incapacité de conserver leurs employés et maintenir leur activité surtout lorsque ces aides concernent 76 % de l'ensemble des salariés d'une association. La fin des contrats aidés en 2017 a plongé de nombreuses recycleries dans des situations difficiles dont une association où 14 emplois sur 20 étaient menacés¹⁵⁰.

Les subventions sur la prévention des déchets et l'économie sociale et solidaire dépendent en grande partie des collectivités territoriales et peuvent être très différentes d'un territoire à l'autre¹⁵¹. De plus, certaines associations obtiennent également des aides en nature non comprises dans les subventions comme l'octroi de locaux à prix très préférentiels. Les subventions ne sont pas directement corrélées aux performances des associations. Même si les services techniques des collectivités utilisent certains indicateurs pour évaluer la performance des recycleries (tonnage collecté, taux de réemploi, nombre d'habitants sensibilisés, nombre d'emplois créés), ils prennent également en compte la genèse des projets, les contraintes afférentes aux locaux... C'est finalement le pouvoir politique qui décide, d'où l'intérêt pour les porteurs de projet d'avoir des soutiens politiques locaux.

« Ce n'est pas dû, ce n'est pas calculé, ... nous évidemment, on a une petite table pour se donner un ordre d'idée, faire une proposition aux élus. En tant que service technique, on fait un bilan au moins une fois par an de l'évolution de l'activité, et on fait une proposition à notre élu. "Voilà, pour celle-ci, on pourrait donner tant" et après, c'est l'élu qui module, qui met un peu plus, un peu moins. Donc, il y a tout un travail à faire du côté de la recyclerie, de lobbying et d'aller voir les élus pour demander » (Charles, Direction de la Propreté Ville de Paris).

Ce modèle de subvention semble être au regard de nos entretiens plébiscité par les collectivités locales. Conserver les structures de réemploi à l'écart des indicateurs de performances et éviter d'en faire des prestataires, permet de conserver le caractère discrétionnaire des subventions.

« Il y a quand même un risque d'écraser les acteurs qu'on cherche à soutenir en passant par un marché public parce que c'est quand même des procédures qui sont très, très lourdes. Et au final, on n'est pas sûr que l'acteur qui s'occupera de faire de la prévention des déchets à Paris, ce ne sera pas Veolia. Parce qu'il

¹⁵⁰ Données obtenues lors des entretiens avec les acteurs du réemploi.

¹⁵¹ Les subventions sur la prévention des déchets peuvent être versées par la Région, le Département, le syndicat intercommunal de gestion des déchets et la communauté d'agglomération. Les communes n'ont plus la compétence collecte des déchets, mais peuvent encore subventionner dans le domaine de l'environnement, via leur compétence en développement durable, propreté et cadre de vie.

y aura une sélection qui sera faite sur des dizaines et des dizaines de critères tout à fait objectivés mais à partir du moment où on passe par les procédures de marché public, c'est ouvert à toute la concurrence, n'importe qui peut répondre et ensuite ils sont sélectionnés sur des critères objectivés. Et en fait, au final, la subvention c'est aussi soumis à, entre guillemets, l'arbitraire des élus. C'est l'élu qui décide s'il veut subventionner ou pas. Et du coup, ça permet aussi d'avoir plus de liberté dans le choix des acteurs qu'on soutient, de passer par une subvention. Parce que c'est de la subvention, ce n'est pas du marché public, c'est-à-dire qu'on n'est pas en mesure d'attendre quoi que ce soit. Il n'y a pas de contrepartie de leur part » (Camille, Direction de l'attractivité et de l'emploi (DAE) à la Ville de Paris).

Toutefois, la frontière entre l'accompagnement de projets innovants et la réalisation de prestation de service est mince dans la réalité. Au cours des appels à projets, les collectivités territoriales sélectionnent les candidatures en fonction des besoins du territoire en matière d'animation sur la prévention des déchets. Les subventions sont souvent délivrées en contrepartie d'activités réalisées par l'association pour les habitants de la collectivité. Les structures sont parfois considérées comme des prestataires de services (d'animation à l'éco-consommation, à la collecte des encombrants, ...) vis-à-vis de la collectivité sans pour autant en avoir le statut. Les associations proposent souvent de reconduire leurs projets d'une année sur l'autre, sans forcément innover.

La politique de réemploi des déchets, fortement discrétionnaire, est inégalement répartie sur le territoire. La multiplication des projets et des acteurs rend difficile la mise en place d'une politique de prévention des déchets cohérente sur un territoire donné. On observe une forte reproductivité d'actions ponctuelles, très diversifiées dont l'impact reste limité à l'échelle du territoire. Les projets émergent là où ils obtiennent un soutien politique et là où les porteurs de projets souhaitent se développer. Cela peut expliquer la concentration des structures dans l'est parisien ou même dans certains arrondissements, par exemple dans le 14^e arrondissement qui compte en 2018, une recyclerie généraliste et trois recycleries spécialisées. Cette concentration sur certains territoires ne permet pas d'assurer un accès à tous les habitants à un service de réemploi des objets, à la différence de la collecte des déchets.

Les subventions constituent pour de nombreuses associations leurs principales ressources. Leur malléabilité et leur ambiguïté ouvrent certes des possibilités de négociation pour demander par exemple des aménagements des versements indépendamment de la réalisation des actions. Mais cette situation rend très vulnérables les associations. Progressivement, la part d'autofinancement dans les recycleries tend à augmenter chaque

année. Les activités, de vente d'objets d'occasion et dans une moindre mesure de revente de matières à des professionnels du recyclage, représentent de plus en plus de poids dans les recettes. Les prix des produits et les stratégies commerciales pour augmenter les ventes constituent des variables d'ajustement pour équilibrer les comptes. Or, cette augmentation de la participation des usagers pourrait avoir tendance à déplacer les projets associatifs vers les publics plus solvables » (Prouteau et Tchernonog 2017). Ainsi, parmi les associations de réemploi, face à la suppression des emplois aidés en 2017 et pour limiter la suppression de postes, certaines recycleries ont augmenté les prix des objets réemployés ou le prix de leurs prestations. Les structures peuvent également être tentées de privilégier les activités les plus rentables en laissant de côté celles qui sont plus difficiles à équilibrer (par exemple les bibelots, le mobilier démodé, ...).

Cette recherche de solvabilité se traduit également par une transformation du rapport aux politiques publiques. À l'échelle intercommunale, comme nationale, l'enjeu pour les acteurs du réemploi est d'être considérés comme des acteurs des déchets à part entière, en devenant notamment des prestataires de collectes préservantes¹⁵² pour les collectivités territoriales, ou au niveau national, bénéficiaire de financements au même titre que les acteurs du recyclage. Les associations proposent ainsi d'autres activités en réalisant des prestations de collecte pour les collectivités, des ateliers de sensibilisation et de formation sur la prévention des déchets pour des entreprises. Ce phénomène peut également être constaté dans d'autres secteurs où l'on observe de manière générale une tendance à la marchandisation des associations c'est-à-dire une augmentation des ressources issues des ventes et services. Cette marchandisation croissante :

« s'explique en partie par la nécessité pour le secteur de financer son développement dans un contexte de financements publics contraints et constitue un moyen d'augmenter l'interdépendance du secteur vis-à-vis des pouvoirs publics, mais avec les risques d'une sélection des clientèles et d'une transformation des finalités de l'action associative » (Prouteau et Tchernonog 2017, p. 535).

Le remplacement des appels à projets par des marchés publics permet de lever l'ambiguïté en considérant réellement les structures comme des prestataires de service de

¹⁵² Certaines collectivités du Grand Paris, notamment Est Ensemble envisage à l'horizon 2020 de mettre en place des marchés publics de collecte préservante (collecte des encombrants pouvant être réemployés) où les associations de types recycleries pourraient y répondre.

prévention des déchets. Toutefois, cela peut nuire fortement aux associations qui perdent alors leurs capacités d'initiative, d'innovation et d'expérimentation (Minot 2013). Lorsqu'ils ne se basent plus sur les initiatives des associations, les marchés publics sur le réemploi amènent à un renversement des logiques de co-construction : d'une démarche *bottom up*, nous passons alors à une logique *top-down*.

Cette interdépendance avec le secteur public se traduit outre les subventions, par une recherche de participation financière au service rendu. Ainsi, le REFER (Réseau Francilien du réemploi) a publié une stratégie nationale pour le réemploi, recueil de propositions pour pérenniser les structures de réemploi. Il cherche à faire reconnaître les associations de réemploi comme des acteurs à part entière des déchets. Il propose un mode de subventionnement privé, basé sur le même fonctionnement que les éco-organismes. Les industriels paieraient alors une taxe pour le réemploi, au même titre que celle actuellement dédiée au recyclage, dans le cadre du principe de pollueur-payeur. Dans le secteur du textile, depuis 2008, l'éco-organisme Eco-TLC verse une contribution aux entreprises de réemploi et recyclage des textiles par exemple aux Relais Emmaüs à raison de 69€ par tonne collectée, ce qui a permis aux Relais de se professionnaliser et d'acquérir un savoir-faire industriel¹⁵³.

« Créer un organisme collecteur et redistributeur en charge d'assurer le financement du secteur ainsi que son développement. Cet organisme pourrait prendre la forme d'un éco-organisme du réemploi et collecterait la part dédiée au sein des filières REP » (REFER, 2019)¹⁵⁴.

En septembre 2019, le Sénat a voté pour la mise en place d'un fond pour le réemploi solidaire¹⁵⁵. Ce dispositif pourra utiliser une infime partie des éco contributions versées par les industriels et distributeurs pour financer des associations de réemploi solidaire.

Actuellement, les recycleries restent principalement tributaires des subventions publiques via des appels à projets sans rémunération spécifique pour leur service. L'intégration dans des dispositifs de marchés publics ou la mise en place d'un éco-organisme dédié nécessiterait également une professionnalisation accrue du secteur. Des indicateurs de performance comme les tonnes collectées, tonnes réemployées, les parts d'objets redirigés

¹⁵³ Source : « Textiles : la filière qui monte », *SyctomMag*, 2e trimestre 2014, p.6-7

¹⁵⁴ Disponible sur : <http://www.reemploi-idf.org/strategie-nationale-reemploi/>, consulté le 15/06/2019. (REP : responsabilité élargie du producteur)

¹⁵⁵ Discussion en séance publique du Sénat sur le projet de loi relatif à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, jeudi 26 septembre 2019.

vers les filières de recyclage, ... requièrent la mise en place de procédures rigoureuses au sein d'associations, dont les compétences et les manières de travailler sont aujourd'hui très diversifiées.

Pour atteindre l'objectif de pérennisation de la filière de réemploi et des moyens de financement, deux stratégies sont ainsi mises en place parallèlement par les acteurs du réemploi. D'une part, nous observons une structuration du secteur du réemploi en relation étroite avec les politiques locales, par exemple par l'adoption d'objectifs et de langage commun. Ce phénomène sera appréhendé en section 2 à l'aide du concept de proximité organisationnelle et relationnelle. D'autre part, nous verrons en section 3, que les recycleries cherchent à renforcer leur inscription dans un territoire local, et à diversifier leurs activités pour être reconnues comme des acteurs de la fabrique du territoire, au-delà même de leur fonction de réduction des déchets. Nous constaterons ainsi qu'il y a un effet de territorialisation des structures de réemploi qui va de pair avec leur quête de légitimité auprès des pouvoirs publics.

Section 2 : À la recherche d'une proximité renforcée avec les politiques publiques

L'analyse de nos entretiens fait apparaître que face aux difficultés financières et foncières rencontrées, les acteurs du réemploi mettent en place des stratégies visant à se rapprocher des institutions publiques et des pouvoirs politiques. Pour obtenir des subventions, ou un appui sur un dossier de bail, les associations se sont structurées au sein de réseau de réemploi, national et francilien. Elles adoptent également le langage des politiques publiques pour répondre au mieux à leurs objectifs.

VI.2.1. La création des groupements nationaux et régionaux pour dialoguer avec les pouvoirs publics

Dans le secteur du réemploi associatif, il existe actuellement de nombreux regroupements, sous la bannière d'associations caritatives (Oxfam, Croix Rouge, ...) ou d'entreprises d'insertion (Réseau Envie), nous nous limiterons ici à la présentation de deux groupes, celui d'Emmaüs et du Réseau des Ressourceries en précisant ce qui a motivé leur création et ce qui favorise aujourd'hui leur coopération.

Le mouvement Emmaüs, acteur historique de la récupération, regroupe différents groupes aux statuts divers : communautés, structures d'accueil d'hébergement et de logement, SOS Familles, comités d'amis, chantiers et entreprises d'insertion en France et à l'international. En 1954, différentes organisations cheminant dans l'entourage et prolongeant l'action de l'Abbé Pierre se regroupent au sein d'une association centralisée : l'Association Emmaüs. Cependant, dès 1956, celle-ci est vidée de sa substance et il n'existe dès lors plus d'organe fédérateur (Brodiez-Dolino 2008). La cohérence des diverses missions et organisations est assez limitée et repose alors essentiellement sur la figure très médiatique de l'Abbé Pierre. À partir des années 1970, la situation évolue :

« La montée de la crise économique et sociale, dont les « nouveaux pauvres » deviennent l'emblème, conduit en outre les médias et les pouvoirs publics à chercher des interlocuteurs. Or Emmaüs ne peut offrir qu'un magma d'organisations fragmentées, sans unité de conception ni de parole. Le travail de gestation d'Emmaüs France, nouvel organe fédérant l'ensemble des associations françaises membres d'Emmaüs, consiste alors à mettre sur pied

une organisation acceptée de tous, garante du respect des valeurs et interface avec l'extérieur, pouvant substituer à la parole d'un fondateur vieillissant celle d'une organisation démocratique, et à la cacophonie des discours individuels une parole commune » (Brodiez-Dolino 2008 p. 331-332)

En 1985, Emmaüs France est créée sous la forme d'une confédération qui constitue un « lieu d'échanges, d'information, de concertation, de coordination – mais non, instance décisionnelle ayant autorité sur ses membres » (*ibid.*, p.335). Ce n'est qu'après le décès de l'Abbé Pierre (en 2007) que l'Association Emmaüs France devient le porte-parole du mouvement. En 2003, le président d'Emmaüs France, Martin Hirsh réforme le groupement en trois secteurs d'activités : l'action sociale, le logement et le réemploi qui s'exercent dans deux branches, en communautés ou sous des statuts assez divers (entreprises d'insertion, ateliers, chantiers d'insertion, ...). Chaque groupe demeure indépendant et animé par des projets différents. Certaines structures ne s'inscrivent pas forcément dès l'origine dans le mouvement, mais par leurs objectifs, et leurs valeurs, peuvent y adhérer par la suite. Par exemple, une des associations que nous avons rencontrées, créée en 1995 n'adhère officiellement à Emmaüs qu'en 2011. S'inscrire dans un groupement Emmaüs permet d'accéder à un espace de coopération, d'échange, de solidarité avec d'autres structures, entre les membres et de gagner en visibilité vis-à-vis des acteurs extérieurs. La notoriété du Président permet de faire valoir les besoins des membres auprès des politiques. Ainsi, la nomination de Martin Hirsh au poste de Haut-commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté, dans le gouvernement de François Fillon entre 2007 à 2010, lui permet de tisser des relations avec les députés, les ministres et d'accéder à un réseau de soutien à l'échelle nationale (Bahers, 2012).

Emmaüs permet également de coordonner les activités des membres sur le territoire, entre eux et avec les partenaires. Le réseau organise en Île-de-France, des collectes des DEEE en partenariat avec Écosystème¹⁵⁶. Les collectes s'effectuent en point d'apport volontaire temporaire. L'association sélectionne les objets pouvant être réemployés, le reste est collecté par Écosystème qui assure le recyclage. Ce partenariat permet à l'éco-organisme de communiquer vers le grand public sur leur « fibre sociale » et de mettre en avant leur engagement en faveur des réseaux d'économie sociale et solidaire (Bahers 2012). La coopération des différents groupes à cette collecte est primordiale pour assurer des collectes régulières.

¹⁵⁶ Éco-organisme : organisme à but non lucratif agréé pour la collecte et le recyclage des appareils électriques et électroniques usagés (DEEE : déchets d'équipements électriques et électroniques).

« Il y a des questions qui se posent sur le fait que ce soit que Emmaüs qui fasse ces collectes là et pourquoi pas d'autres ressourceries ... moi je suis tout à fait d'accord avec ces questions-là, parce que je ne trouve pas que ce soit toujours très logique non plus que ... Mais, Emmaüs est capable de le gérer logistiquement. Aujourd'hui, la réponse est qu'on est peut-être le seul réseau à pouvoir dire oui, on s'engage à pouvoir mettre des gens chaque samedi, sur chaque point. » (Émilie, R9)

À l'échelle parisienne, les différentes structures Emmaüs se répartissent le territoire de collecte pour limiter la concurrence en se concentrant exclusivement sur certains quartiers. Faire partie d'Emmaüs permet aux membres d'accéder à un cercle de solidarité entre les structures par exemple pour l'échange de matériel.

« On se connaît avec les autres Emmaüs et on fait appel les uns aux autres mais ça va être surtout de la solidarité entre groupes. Voilà, est-ce que vous avez un peu de matériel à nous donner parce que là, voilà on est un peu à court, ou inversement, vous pouvez nous prêter un camion pour nous aider à déménager parce que ... ça va être plus dans ce type d'échange là. » (Émilie, R9).

Le réseau Emmaüs accompagne également la mutualisation des outils de vente en ligne, permettant aux structures d'accéder à l'e-commerce. En 2016, une Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) est créée pour offrir une plateforme en ligne Emmaüs multi-vendeurs. Chaque membre du mouvement peut y vendre ses objets. Le site permet un « référencement local et national, maintenance technique, catalogue mutualisé et modéré, service après-vente centralisé, paiement sécurisé » (Label Emmaüs)¹⁵⁷. Emmaüs France organise également des événements fédérateurs, comme les grandes ventes Emmaüs dans le cadre d'un salon annuel qui a lieu au Parc des Expositions de la Porte de Versailles. Il rassemble « près de 140 structures et plus de 2000 acteurs du mouvement Emmaüs, venant de toute la France et des 4 coins d'Europe » (Salon Emmaüs)¹⁵⁸. Le collectif permet de négocier des partenariats avec les pouvoirs publics, les collectivités locales, les éco-organismes, en jouant un rôle d'interface. La structure fédératrice assure une visibilité au groupement. Elle joue le rôle de porte-parole qui parle « au nom des compagnons » (Emmaüs France)¹⁵⁹.

¹⁵⁷ Extrait de Label Emmaüs, « Qui sommes-nous ? », <https://www.label-emmaus.co/fr/a-propos/qui/>, consulté le 15/06/2018

¹⁵⁸ Extrait de Salon Emmaüs, « Présentation du Salon Emmaüs 2017 », https://www.salon-emmaus.org/site/FR/Actualites/Presentation_du_Salon_Emmaus_2017,C72818,I75146.htm?KM_Session=db25fb3d92c41cd50d689446e6203ee3, consulté le 15/06/2018.

¹⁵⁹ Expression plusieurs fois utilisée sur le site d'Emmaüs France, <https://emmaus-france.org>, consulté le 15/06/2018.

L'association propose aux entreprises partenaires une image de marque, facilement valorisable.

En comparaison, le Réseau des ressourceries est nettement plus récent qu'Emmaüs et moins connu du grand public. En 2000, sept structures du réemploi situées dans le Nord de la France, souhaitent organiser leurs actions et créent un réseau. L'origine du réseau est donc régionale et son nom résulte d'un échange franco-qubécois en 1999 avec le Réseau des Ressourceries du Québec. Des similitudes dans les pratiques de réemploi et le partage d'objectifs communs, aboutissent à l'envie de reprendre le mot de ressourcerie, pour désigner un type d'association et de pratiques. Progressivement, entre 2000 et 2010, le réseau français s'agrandit et se structure à l'échelle nationale, à une période où la prévention des déchets devient une préoccupation citoyenne intégrée et s'inscrit dans les politiques publiques (Fortin 2010). L'association a pour but de créer un groupement professionnel permettant une synergie des compétences et des moyens. Le Réseau précise également le rôle des ressourceries (cf. Chapitre I). La charte se structure autour de trois grands principes : la protection de l'environnement, le développement de l'économie sociale et solidaire et la coopération dans la transparence pour la mise en place d'un service de proximité pour la prévention des déchets.

Le Réseau des Ressourceries est un interlocuteur privilégié pour les porteurs de projet qui souhaitent être accompagnés lors de la création d'une ressourcerie, pour les structures existantes qui veulent coopérer ensemble et pour les pouvoirs publics qui cherchent à dialoguer avec un acteur référent. L'association diffuse des outils de professionnalisation et de développement. Elle met à disposition des porteurs de projet un *Pack Informations Ressourcerie* expliquant, outre les règles et conditions d'adhésion au réseau, un guide de pré-diagnostic territorial pour identifier les enjeux du territoire dans lequel la nouvelle structure souhaite s'installer. Le guide conseille ainsi de connaître l'organisation de la gestion des déchets sur le territoire et incite les porteurs de projet à prendre en compte les structures de réutilisation/réemploi et de sensibilisation déjà existantes sur le territoire afin de créer un projet en adéquation avec le tissu local. Le pack comprend également une série de conseils pour contacter les institutions politiques (direction régionale de l'ADEME, Conseil régional et général, collectivité territoriale). Le Réseau des Ressourceries anime une Communauté Viadeo qui permet aux membres d'échanger leurs expériences et leurs pratiques. Un espace spécifique est destiné aux nouveaux porteurs de projet. Le Réseau des Ressourceries s'inscrit ainsi dans une démarche de professionnalisation et de formalisation de l'activité. Trois

parcours de formation sont proposés : créer une ressourcerie (métier, fonction, mission, étapes de mise en place, ingénierie juridique, financière et commerciale), directeur/encadrant (cadre juridique, étude de marché, prévisionnel, coordination avec les filières REP, insertion) et le parcours technicien (techniques de collecte et de valorisation). Des formations spécifiques sont également proposées (sur la création et la rénovation de meubles, la sécurité, les contrôles de conformité des objets, la sensibilisation, les stratégies de ventes). Des journées d'expertise sont organisées autour des questions juridiques et règlementaires. Un accompagnement individuel est également disponible pour aider à l'élaboration de conventions avec les collectivités, préparer les rendez-vous avec les partenaires et organiser des visites officielles. À partir de 2008, le Réseau des Ressourceries a mis en place une démarche qualité visant à évaluer le développement des ressourceries et le respect de la charte. La labellisation encourage les ressourceries à se professionnaliser et à développer leur activité. En 2017, 60 % des ressourceries sont agréées et 7 % sont labellisées. Le réseau des Ressourceries met aussi en place des outils de communication. Il propose dans un catalogue en ligne des cabas « zéro déchet », des affiches et des autocollants qui présentent les actions des ressourceries et l'impact du réemploi. L'observatoire des ressourceries, publié chaque année permet également de faire un bilan des activités des membres du groupement et leur impact en termes de prévention. C'est un outil permettant à chaque structure de valoriser leurs activités auprès des pouvoirs publics.

Ainsi, les deux groupements étudiés, Emmaüs et le Réseau des Ressourceries permettent aux acteurs du réemploi de se réunir, de formaliser leurs activités et de s'entraider. Ils répondent à la fois à un besoin des acteurs du réemploi qui disposent ainsi d'un espace de dialogue et d'une demande des pouvoirs publics qui privilégient les têtes de réseaux pour dialoguer avec des interlocuteurs capables de coordonner des actions sur la prévention des déchets.

« Aujourd'hui, dans toutes les régions, que ce soit le ministère de l'écologie qui cherche des interlocuteurs, l'ADEME, la région, elles ne veulent pas parler à dix structures mais à un acteur relais qui coordonne les autres structures. »
(Régis, R3).

Alors qu'au niveau national, Emmaüs et le Réseau des Ressourceries coexistent et cherchent chacun à valoriser les activités de leurs membres respectifs auprès des institutions publiques, à l'échelle locale, les structures de réemploi sont aussi amenées à renforcer leur coopération. Ainsi, à l'échelle régionale, ce sont développées des initiatives collectives

régionales (ICR) de réemploi soutenues par les réseaux nationaux, qui « apportent une cohérence territoriale aux différents projets des ressourceries, accompagnent leur professionnalisation et favorisent l'émergence de nouveaux projets »¹⁶⁰. Il existe cinq ICR : en Île-de-France, en région Provence Alpes Côte d'Azur, en Limousin, en Normandie et en Auvergne Rhône Alpes. Un autre groupement plus largement inscrit dans l'économie solidaire existe également en région Centre Val de Loire sous la forme d'une association. Ces regroupements régionaux répondent à des besoins spécifiques liés à chaque territoire. En effet, les besoins d'accompagnement des acteurs du réemploi sont différents d'une région à l'autre. Par exemple, en Île-de-France, le REFER (Réseau Francilien du Réemploi) apporte un soutien et des conseils aux acteurs à la recherche de locaux dans un contexte de pression foncière importante. Le REFER créé en 2014, regroupe trente-huit associations¹⁶¹ (des ressourceries membres du Réseau des Ressourceries, des recycleries spécialisées et des boutiques Emmaüs).

La mise en place d'un espace de dialogue régional permet aux acteurs de se rencontrer et de créer des partenariats pour échanger ou mutualiser les outils. Le REFER organise notamment tous les ans la Fête de Récup', évènement qui réunit dans un même lieu différentes associations et permet de faire connaître le réemploi au grand public. Il coordonne aussi les ressourceries éphémères, des boutiques de réemploi temporaires mis en place sur des communes non dotées d'association de ce type qui par ce biais peuvent découvrir le concept. Ces expériences éphémères sont réalisées par du personnel provenant de différentes associations ce qui permet d'échanger des savoir-faire et de renforcer les liens entre les membres du réseau. Le REFER constitue également pour les communes et les intercommunalités un interlocuteur référent qui connaît les besoins spécifiques des associations franciliennes.

Le regroupement des acteurs du réemploi résultent ainsi de deux logiques. D'une part via une logique de similitude, les acteurs qui se ressemblent par leurs activités se rassemblent, comme nous le montre le réseau Emmaüs. À l'échelle nationale, les acteurs se regroupent ainsi en fonction de la similitude de leur activité, de leur valeur (sociale et d'accueil des

¹⁶⁰ Extrait du Réseau des ressourceries, *En région*, <http://www.ressourcerie.fr/qui-sommes-nous/en-region/>, consulté le 18/06/2018.

¹⁶¹ Nombre de membres indiqués sur le site internet du REFER, <http://www.reemploi-idf.org/cartes-des-adherents/>, consulté le 05/08/2019.

démunis chez Emmaüs) et de la définition de leurs missions (charte des ressourceries). Ils appartiennent alors à un même espace de rapports sociaux et d'interconnaissances. D'autre part, et en superposition avec cette logique de similitude, des réseaux émergent catalysés par l'appartenance à un même territoire, comme pour le Réseau des Ressourceries dont ses origines se situent dans le Nord de la France et pour le REFER en Région Île-de-France. Ces réseaux régionaux constitués de membres regroupés selon une logique d'appartenance à un même territoire favorisent les circulations d'outils et la création d'évènements. Ainsi, ce sont des rapports de proximités relationnelles couplées à des proximités géographiques qui créent des réseaux d'acteurs reposant ainsi sur la proximité organisationnelle (Gilly et Torre 2000) et qui participent à la formalisation de territoires du réemploi des objets.

VI.2.2. La redéfinition de l'activité : l'adoption du vocabulaire des politiques publiques et l'adaptation des pratiques

Le regroupement des associations au sein de réseaux nationaux et locaux facilite le dialogue avec les acteurs publics. Les relations qui se nouent entre les acteurs du réemploi et les acteurs publics et politiques influencent les pratiques et la définition des missions des associations. En effet, les associations sont tentées d'emprunter le vocabulaire des politiques publiques pour montrer leur capacité à assumer un service de prévention des déchets, comme nous allons le voir par l'analyse des trajectoires d'Emmaüs et des ressourceries.

Sur le site d'Emmaüs France, les quatre piliers du mouvement sont la solidarité, l'accueil inconditionnel, l'autonomie par l'activité et le développement durable. Alors que les trois premiers existent depuis l'origine du projet de l'Abbé Pierre, le développement durable semble être une catégorie construite postérieurement pour traduire l'activité de récupération réalisée par les compagnons depuis 1952. Elle permet de revaloriser l'activité des compagnons, jusqu'alors fortement dévalorisée.

« La honte et la stigmatisation qui accompagnent, jusqu'aux années 1970, le fait d'être compagnon, répondent au tabou qu'est alors le déchet. Inversement, depuis les années 1980, la revalorisation socio-économique de la récupération s'accompagne d'une revalorisation sociale de la condition de compagnon » (Brodiez-Dolino 2008 p. 26).

Les politiques publiques ont directement influencé les pratiques de récupération chez Emmaüs. Des associations orientées d'abord sur des questions sociales et utilisant le réemploi comme moyen de survie pour leurs compagnons transforment leur rapport à cette activité. Par exemple, une des associations rencontrées s'est d'abord construite autour de questions sociales, d'intégration des populations Roms. Elle a ensuite intégré le réseau Emmaüs dont elle partage les valeurs sociales et les pratiques de réemploi comme moyen de subsistance pour les personnes en insertion. L'orientation sur la prévention des déchets s'est construite par opportunité d'un partenariat avec la Ville de Paris et l'ouverture d'un nouveau site à la Porte de Montreuil.

« [Fanny] Et pourquoi, vous êtes-vous orientés vers l'environnement, sur le réemploi et la sensibilisation ?

[Émilie] Parce que ça fait partie des enjeux qui ont été identifiés lorsqu'on a monté la recyclerie de Paris. Autant celle de Pantin est née de manière historique, on a commencé à vendre des trucs, il y a une boutique qui s'est créée, puis une autre. Ça s'est vraiment fait pour pouvoir financer à côté de ça des actions sociales, etc. qu'on faisait auprès des familles qu'on suivait. À Paris, c'était vraiment un dispositif qui a été co-construit avec les pouvoirs publics et qui a une ambition qui était double dès le départ. L'aspect social et environnemental, et même sociétal de sensibilisation est intrinsèque à ce projet-là. Donc, c'est dans ce sens que je dis que nous au sein de la structure, on est passé d'une vision seulement sociale qu'on avait à Pantin à une vision pour vraiment mettre de façon équilibrée les deux pendants » (Émilie, R9).

Aujourd'hui, la politique parisienne de réemploi a également influencé les boutiques de Pantin qui intègrent désormais les aspects environnementaux en plus des objectifs sociaux. Cela permet à l'association de répondre également à des appels à projets sur la prévention des déchets émis par Est Ensemble, territoire où elle se situe. Au sein du Réseau des Ressourceries, certaines structures préexistaient avant sa création en 2010. Elles faisaient alors du réemploi sans le savoir et ont acquis progressivement le vocabulaire des politiques publiques. Par exemple, pour les associations de défense des droits des récupérateurs de rue, les biffins, l'adhésion au Réseau Francilien du Réemploi permet de gagner en légitimité et d'obtenir des subventions en matière de prévention des déchets.

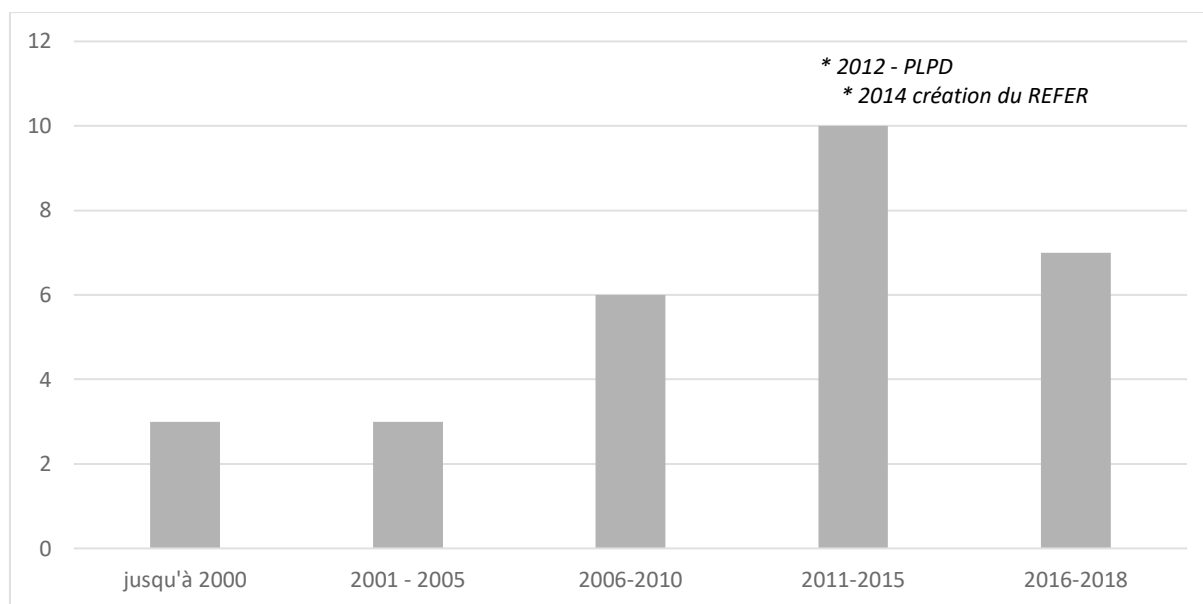
« Nous, on a 25 ans à peu près, on a commencé en 1992 et on faisait de la collecte pour aider des personnes les plus démunies, uniquement pour se faire un peu d'argent et puis pouvoir aider les personnes en grande difficulté. À l'origine, pour les deux fondatrices, on partait plus de l'humain que de l'environnement ... À une époque, quand le Réseau des Ressourceries

n'existait pas et qu'on ne parlait pas encore des ressourceries, que tout ça, ça n'existait pas et qu'on faisait un petit peu comme Monsieur Jourdain, si vous voulez, on faisait de la ressourcerie sans le savoir, c'est-à-dire qu'on allait, on collectait, on remettait en état et on revendait, donc en faisant ça, ben on évitait à des choses de repartir en déchèterie et ainsi de suite quoi. Donc on s'est rapproché du Réseau des Ressourceries très rapidement, je ne sais plus en quelle année le Réseau des Ressourceries a été créé, mais nous, on a été trois, quatre ans après. » (Robert, responsable de ressourcerie dans le Grand Paris).

Le nom « ressourcerie » peut être utilisé uniquement si l'on fait partie du Réseau des Ressourceries et que l'on en respecte sa charte. Son acquisition par une association de récupération traduit une recherche de valorisation de son action, une volonté de participer à un mouvement fédérateur pour faciliter le dialogue et la reconnaissance de l'activité par les politiques publiques leur permettant plus facilement d'obtenir des subventions liées à la prévention des déchets. Aujourd'hui encore, des associations de récupération à vocation sociale, n'utilisent pas le terme de réemploi, ni ressourcerie ou recyclerie pour désigner leur activité alors que leurs pratiques sont similaires. En adhérant au Réseau des Ressourceries et/ou au REFER, les associations adoptent le vocabulaire de la prévention des déchets. Certains acteurs évoquent ainsi les marchandises en utilisant le vocabulaire technique lié aux déchets par exemple « gisement » (Corteel 2019). Ils mettent en place des indicateurs pour suivre leur activité et mesurer leur performance afin de pouvoir montrer aux financeurs publics l'intérêt de leur action en matière de prévention des déchets. Ils utilisent des balances pour peser les quantités d'objets collectés, réemployés, recyclés...

Le REFER (créé en 2014) a intégré des membres qui préexistaient à la création du groupement et qui par leur adhésion ont acquis ces outils pour être reconnus en tant qu'acteurs de la prévention des déchets. Parmi les membres du REFER, six organisations ont été créées avant 2005 et six entre 2006 et 2010. L'engouement pour le réemploi, renforcé par la structuration en groupement et par les politiques publiques, a encouragé la création de nouvelles structures.

Figure 37 : Date de création des associations de réemplois situées dans le Grand Paris, et adhérentes du REFER



Réalisation F. Rassat, source : sites internet des associations et <http://www.reemploi-idf.org>
(consulté le 16/06/2019)

On observe dans le graphique ci-dessus une augmentation du nombre d'ouvertures entre 2011 à 2015 avec dix nouvelles structures, période à laquelle l'ADEME (en 2012) commence l'accompagnement des collectivités territoriales sur les programmes locaux de prévention des déchets (PLPD). De 2016 à 2018, le REFER accueille sept nouveaux membres récemment créés. La création de nouvelles structures se poursuit mais ralentit. Cette baisse peut s'expliquer par différents facteurs, dont la baisse des aides à l'emploi, la diminution des subventions publiques et la difficulté à trouver des locaux adaptés. Les porteurs de projet ont saisi l'intérêt des acteurs politiques en matière de prévention des déchets pour se positionner dans le domaine et répondre aux PLPD. La redéfinition de la récupération en réemploi est donc une stratégie d'intégration aux politiques publiques.

Au-delà du secteur associatif, la réduction des déchets amène également les professionnels de l'occasion à se repositionner. Chez les professionnels, brocanteurs et fripiers, la prévention des déchets n'est pas associée à leur activité. Le sens qu'ils donnent à leur métier est relié à la valeur de l'objet, à la valorisation de la biographie de l'objet du savoir-faire de son producteur. Pourtant, il y a tout de même un refus de ne pas jeter et une envie de vouloir tout récupérer.

« La brocante pour moi ce n'est pas du tout écologique, ça n'a rien à voir. C'est autre chose, c'est un rapport à l'objet. Il m'arrive de donner mais je ne jette rien. Quand j'ai fait les débarras je n'ai rien jeté. Je ne jette rien par respect pour la création et la production. Chaque objet révèle un savoir-faire, une manière de produire. Je respecte cette connaissance. Et on trouve toujours un amateur pour quelque chose. Chaque objet est destiné à quelqu'un. C'est un peu poétique et sentimental. Je ne suis pas motivée par l'argent et je ne vends presque plus rien. Mais j'aime remettre un objet à quelqu'un. C'est le plaisir de donner, de vendre à quelqu'un » (Bernadette, brocanteuse).

Les professionnels de l'occasion saisissent parfois l'effet mode du réemploi pour améliorer leurs ventes. Un revendeur de vêtements d'occasion que nous avons rencontré, vend sa marchandise à Montmartre, dans une boutique de style vintage, sans aucune référence au réemploi et à l'environnement et qui attire essentiellement des touristes. Il achète sa marchandise en Belgique et au Moyen Orient, dans les marchés de gros de la fripe. Ce même fripier réserve une partie de sa marchandise pour des ventes éphémères à la Recyclerie, un restaurant-bar du 18^e arrondissement de Paris qui emprunte le nom d'un lieu de réemploi sans en être un¹⁶². Dans cet environnement, le fripier montmartrois revend des vêtements similaires à ceux de sa boutique, mais cette fois-ci en intégrant un discours orienté vers une consommation plus éthique :

« Là-bas, c'est bio, cool, le cadre est beau. Bon moi, on ne dirait pas comme ça, mais je suis un peu baba cool. Et j'aime bien l'ambiance là-bas. Je vends de la fripe le weekend, le premier week-end du mois, avec des produits d'ici (de la boutique). Là-bas, on n'est vraiment pas cher car les gens viennent d'abord pour manger et boire. Ils ne s'attendent pas à voir de la fripe, à pouvoir acheter un vêtement là-bas, alors ce n'est pas dans leur budget. Je suis leur dessert en quelque sorte, à la place du dessert, ils achètent un vêtement. C'est pour ça qu'on fait en sorte que nos prix soient attractifs là-bas. Le concept est sympa, c'est associatif. Il y a un atelier contre le gaspillage. On t'apprend à moins consommer, à améliorer ta vie, à réparer, à manger mieux... bref à être heureux et mieux vivre. » (Fernando, fripier)

Toutefois, les professionnels de l'occasion, au-delà du discours en direction de la clientèle, ne cherchent pas de reconnaissance de leur activité par les pouvoirs publics et ne sollicitent pas de subventions dans le cadre de la réduction des déchets.

¹⁶² L'établissement est un lieu de restauration installé dans une ancienne gare désaffectée. La récupération est la thématique générale de l'espace qui propose un atelier de réparation de vélo et des ventes éphémères d'objets et vêtements d'occasion. Toutefois, l'établissement ne collecte pas d'objets et les événements sur le réemploi ne sont pas l'activité principale. Son ouverture en 2014 témoigne de l'intérêt et de la tendance pour la récupération, qui attire la clientèle.

La genèse des réseaux d'associations nous amène à comprendre comment se sont construits, à différentes échelles, des systèmes d'acteurs associatifs structurés par la proximité organisationnelle. Ces systèmes entretiennent des relations étroites avec les institutions publiques, bénéficient de leurs subventions et s'appuient sur les acteurs publics pour chercher des locaux. Les politiques publiques participent en retour à requalifier leurs pratiques, à environner leurs activités par l'usage d'expressions associées au développement durable, à la prévention des déchets... Toutefois, la fragilité des subventions publiques amène les associations à diversifier leurs activités pour obtenir des financements au-delà de la prévention des déchets et de l'aide à l'insertion, dans le secteur de la culture, de la politique de la ville, ... Nous allons ainsi voir dans la section 3, comment cette diversification des actions s'inscrit également dans une stratégie de pérennisation de leur activité et comment ces structures du réemploi participent ainsi à la fabrique de la ville.

Section 3 : Une nécessaire diversification des actions : devenir des acteurs du territoire

« On a fait une ressourcerie parce que ça avait du sens, elle a des objectifs environnementaux, d'éducation, etc... mais c'est aussi une putain de boîte à outils, un putain d'outil pour faire plein d'autres trucs. Si tu mets un café, un jardin partagé, des salles de répète, une épicerie, tu remplis toutes les composantes (...). On a beaucoup de financements publics différents car il y a une diversité d'activités. À l'origine, on avait affaire avec les affaires culturelles de la ville (car c'était un squat), mais on a milité pour avoir aussi affaire avec les affaires sociales, avec le logement, car c'est aussi un lieu social. Mais on pourrait ajouter de nombreux portefeuilles : le lien intergénérationnel, le vivre ensemble, la vie associative, la petite enfance, la lutte contre l'exclusion et la précarité, on peut ajouter tout le portefeuille de l'action publique. C'est comme ça qu'on envisage les choses, dans la transversalité (...). Le reste des financements est extrêmement varié mais tellement ventilé qu'on est super serein sur notre gouvernance. Si demain, il y en a qui se retire, ça va nous faire un peu chier mais ça ne va pas mettre en péril la structure » (Régis, R3).

À travers l'exemple de quelques associations rencontrées, nous allons voir comment les structures de réemploi sont amenées au-delà de leur activité de recyclerie, à participer activement à la fabrique de la ville. Nous avons déjà vu dans le Chapitre V que ce sont des lieux de rencontres, de convivialité, nous verrons ici qu'elles peuvent également être des outils d'aménagements urbain, par la gestion des espaces vacants et par la régulation des pratiques de récupération dans l'espace public. Ces différentes missions permettent ainsi aux associations de devenir des acteurs à part entière du territoire local, par des stratégies de territorialisation leur assurant une diversité des financements publics.

VI.3.1. Requalifier les espaces en marge : la gestion de la vacance

Les difficultés foncières dans le Grand Paris, tant du point de vue du prix du mètre carré que de la disponibilité des locaux amènent les associations à se porter sur des formes d'occupation temporaire, et à s'installer dans les interstices urbains où elles peuvent encore trouver un foncier à prix accessible. En croisant ici les récits d'installation, nous explorons les différentes modalités d'occupation : le squat, l'occupation temporaire contractualisée et l'installation dans des espaces urbains délaissés. Nous verrons ainsi que les associations participent à la requalification des espaces dégradés.

Genèse d'une recyclerie généraliste, Paris 11^e arrondissement, R3.

Au sein de cette recyclerie, l'obtention d'un espace associatif est le fruit d'une présence de plus de dix ans dans le quartier, qui a débuté par une occupation illégale. À l'origine, il s'agissait d'un collectif « hétérogène d'artistes, de punks à chien et de militants » (Régis, R3). Le collectif s'installe dans un squat du 11^e arrondissement de Paris, en 2005, dans les locaux désaffectés d'un bâtiment du ministère des Finances. Il est situé non loin du quartier de Belleville, haut lieu de la scène alternative parisienne et française dans les années 1980 (Vivant et Charmes, 2008). Il revendique une forme de contre-culture éloignée des questions d'environnement et ne propose initialement pas de recyclerie. C'est un lieu de vie autogéré, accueillant des personnes en grande précarité où se retrouvent des résidents animés par un besoin de solidarité, et surtout par une nécessité d'échapper à la rue et aux errances solitaires. Le fonctionnement du site est assuré par les habitants. En 2001, le collectif doit quitter les lieux suite au lancement d'un projet municipal sur le site, mais il obtient de nouveaux locaux grâce au processus de légitimation déjà établi. Ce déménagement acte la mutation de l'activité. Ne pouvant plus héberger des personnes, faute de place, le collectif s'oriente sur d'autres activités dont l'ouverture d'une recyclerie. En 2014, l'association obtient un bail pérenne auprès d'un bailleur social pour des locaux de 1000 m² lui offrant la possibilité de diversifier à nouveau son activité.

Entre 2005 et 2014, les conditions matérielles de l'association du 11^e arrondissement ont fortement évolué, débutant par un squat, elle continue son activité dans des locaux avec bail légal. Pour obtenir ces locaux, le collectif s'est progressivement attaché à montrer aux acteurs publics (la Ville de Paris, la mairie d'arrondissement et les bailleurs sociaux) l'intérêt de leur activité pour la vie locale du quartier¹⁶³. À partir d'un mode d'action, le squat, le collectif du 11^e arrondissement a revendiqué une forme d'appartenance à la ville par ces actions qui amènent à « repenser la vie des quartiers et des villes [...] au sein d'espaces réappropriés » (Péchu 2010, p. 87). Cette forme d'installation pourtant illégale d'une

¹⁶³ Voir également le Chapitre 5, Section 3 sur la diversité des actions mises en place par les structures de réemploi, dont la ressourcerie du 11^e (R3) qui dispose d'un café et de salles pour des activités sportives et culturelles.

association n'est pas un cas isolé. Nous observons parmi les structures de réemploi du Grand Paris, d'autres associations qui faute d'obtention de locaux, occupent sans autorisation des locaux abandonnés. Ces mêmes associations peuvent parfois bénéficier de soutien des collectivités territoriales pour les actions de réemploi qu'elles mènent sur leur territoire.

La Ville de Paris a aussi permis à des associations d'accéder à des espaces désaffectés en leur proposant un bail de longue durée. C'est le cas d'une recyclerie dans le 19^e. La municipalité sollicite ainsi les associations pour combler les espaces vacants, leur proposant une occupation temporaire ou plus durable pour investir un lieu, et faire vivre le quartier.

Genèse d'une recyclerie, Paris 19^e arrondissement, R10.

La recyclerie est installée dans l'ancien marché Riquet, un bâtiment sur quatre niveaux dont deux en sous-sol, pour une surface d'environ 8000 m² fermée définitivement en 2009. Le marché couvert abritait des commerces alimentaires de proximité qui n'ont pas résisté à la concurrence des supermarchés implantés dans le voisinage. Les locaux ont été rapidement investis par le trafic de drogue et des squatteurs (selon Étienne, R10). Le maire de l'arrondissement a soutenu la structure pour l'obtention de locaux¹⁶⁴. L'association a obtenu un bail de 25 ans pour 3500 m², sur trois niveaux, pour un loyer de 10 000€ par an, prix symbolique pour l'espace loué octroyé par la Ville de Paris.

Dans le prolongement de ces modes d'action, de nouvelles modalités d'occupation des espaces vacants se multiplient ces dernières années. Alors que l'occupation temporaire a toujours existé, elle apparaît aujourd'hui sous des formes régulées et encouragées par les municipalités et les propriétaires fonciers. Il s'agit d'un nouveau moyen de gestion de la vacance que l'on nomme « occupation transitoire » (Adisson 2017). Le concept d'urbanisme transitoire traduit ainsi une forme de professionnalisation et d'institutionnalisation d'un type d'occupation qui participe à la fabrique de la ville (Chambre, IAU2018). Ces occupations sont souvent portées par une collectivité territoriale via des appels à projets ou des appels à manifestation d'intérêt.

¹⁶⁴ « Paris perd un marché couvert » *Le Parisien*, [en ligne] le 1^{er} octobre 2009, disponible sur <http://www.leparisien.fr/paris-75/paris-75019/paris-perd-un-marche-couvert-01-10-2009-658056.php>, consulté le 20/06/2018.

« Les premières expérimentations locales mettent en avant des pratiques citoyennes collaboratives entre occupations culturelles, artistiques, récréatives mêlées à du logement pour les plus précaires. Elles cherchent à créer des « espace-temps de convivialité » qui promeuvent de nouveaux arts de faire la ville, de faire le projet urbain par le partage d'espaces communs » (Deboulet *et al.* 2019).

Plusieurs structures de réemploi ont ainsi recours à des baux d'occupation temporaire de friche pour installer leurs activités. C'est le cas de la recyclerie du 14^e arrondissement, où nous avons effectué notre observation participante (R4). L'association est installée dans les anciens locaux de l'Hôpital Saint-Vincent-de-Paul. Fortement impliquée dans la vie locale du site, et faisant le pont entre les habitants du quartier et les personnes isolées hébergées sur le site, la recyclerie a pu continuer son activité après le démarrage des travaux de transformation du site en écoquartier. Avec d'autres artisans installés sur le site, l'occupation transitoire de l'Hôpital par les Grands Voisins a permis de faire évoluer le futur quartier vers plus de commerces et d'activités (IAU 2018).

Sur le territoire d'Est Ensemble, deux friches urbaines accueillent également des activités de réemploi pour des périodes transitoires. À Noisy-le-Sec, une activité de gratuiterie¹⁶⁵ s'est installée sur une friche herbacée, dans des locaux en bois démontables. Sur le site du Morat le Bronze à Bobigny destiné à accueillir une déchèterie et une recyclerie, un appel à projets a été lancé par le SYCTOM pour installer une recyclerie temporaire avant le lancement du projet d'aménagement. Cette installation temporaire de trois ans constitue une expérimentation en vue d'anticiper les futurs usages du site.

Les différentes formes d'occupation des lieux par les structures de réemploi participent ainsi à la fabrique de la ville. En effet, ces projets de réemploi s'appuient sur le lien local et créent de nouvelles formes d'habiter en ville, dans des espaces voués aux changements urbains. Ils peuvent être considérés comme des « agrégateurs sociaux » (Diguët 2018) en proposant l'accueil de différentes activités (du réemploi, des ateliers culturels, de la restauration), un dispositif d'insertion et de l'hébergement adapté aux différentes populations qui cohabitent dans un quartier en transition. Ils permettent une réappropriation par les habitants et les associations d'espaces urbains délaissés en les associant aux transformations urbaines. « L'urbanisme transitoire est un signe de l'intérêt pour le retour au lieu et au local »

¹⁶⁵ Une gratuiterie est un lieu de collecte et de remise en circulation des objets, sans transaction marchande. Les objets sont donnés et récupérés gratuitement.

(Diguet 2018 p. 13). Le prix du foncier et le manque d'espace amènent donc les structures de réemploi à utiliser des stratégies différentes des commerces classiques, qui recherchent d'abord une installation sur des lieux de passages et centraux. En investissant les marges, les lieux de réemploi participent alors à la revalorisation d'espace délaissé et au quartier les accueillant.

VI.3.2 Réguler les pratiques de récupération

En soutenant l'ouverture des espaces dédiés au réemploi, l'objectif des municipalités est également de réguler les pratiques de récupération, de les contenir dans des lieux spécifiques. Alors que les actions de réemploi mises en place par les associations sont fortement encouragées, d'autres pratiques de récupération ne sont pas soutenues voir découragées. Par exemple, les marchés de bric et de broc sur le trottoir, improvisés par des récupérateurs souvent immigrés et très pauvres sont régulièrement dénoncés par les riverains.

« Ces “ marchés de la misère ” sont considérés comme « des lieux de trafic et d'activités illégales portant atteinte au droit à la mobilité et la tranquillité des habitants, une occupation illégale du domaine public occasionnant une dérégulation de l'espace public et des risques de santé publique » (Milliot 2017 [En ligne]).

Dans la rue, la récupération est une activité dépréciée. La biffe non encadrée reste un sujet politique très sensible, qui divise autant les riverains que les élus, entre d'un côté les défenseurs de la récupération¹⁶⁶ et de l'autre ceux qui affirment, comme la Maire du 20^e arrondissement, lors d'un Conseil de Quartier (le 10 mai 2011) qu'il n'y a « pas de dignité à vivre de ce que l'on trouve dans les poubelles » (Milliot 2017a) en évoquant le marché informel de Belleville.

Afin de réguler les pratiques des biffins sur l'espace public, les collectivités ont créé quelques espaces de biffe régulée, comme le carré des biffins à la Porte Montmartre, le marché des biffins de Montreuil et prochainement le marché aux biffins de la recyclerie de Bobigny. Sans étudier ici le fonctionnement de ces marchés des biffins déjà analysé par

¹⁶⁶ Des groupes militants de défense des récupérateurs se sont constitués et tentent de faire le lien entre ces récupérateurs modernes et les anciens chiffonniers en utilisant le terme de biffin pour les désigner. Ce terme permet ainsi de distinguer les récupérateurs dans les poubelles, des vendeurs d'objets volés. Les militants cherchent ainsi à communiquer sur le travail des biffins et leur rôle dans la prévention des déchets.

Hélène Balan (2014), nous nous intéressons uniquement au rapport des recycleries aux espaces de biffe non régulée.

À la Porte de Montreuil dans le prolongement du marché aux Puces, la Ville de Paris a lancé un appel d'offre en 2014 pour l'occupation d'un espace vacant afin de limiter l'extension des vendeurs sur le trottoir. Une association, basée à Pantin, très engagée dans l'accompagnement des familles Roms a remporté l'appel d'offre et y a installé une recyclerie ouverte en 2014.

« L'objectif de s'implanter à cet endroit-là était multiple. D'abord parce que c'était un quartier où il fallait redonner un peu de vie. Il y avait aussi un autre objectif, car dans le quartier, il y a beaucoup de population biffin, l'objectif est de proposer une alternative à cette vente informelle et d'intégrer le biffin dans le dispositif d'insertion » (Émilie, R9).

Cependant, seulement une dizaine de biffins de la Porte de Montreuil ont pu être intégrés au projet, l'association ne pouvant prendre en charge seule tous les récupérateurs vendeurs. L'espace dédié à la recyclerie est en extérieur, peu adapté à des ventes régulières et l'objectif est avant tout d'organiser l'occupation d'un espace en friche, qui risque d'être investi par un marché informel. L'espace occupé Porte de Montreuil est fréquenté par une population plus diversifiée socialement et attirée par le thème de la consommation responsable. En effet, l'espace est principalement utilisé par l'association pour des ventes éphémères qui attirent un public différent de leurs boutiques situées dans le 20^e arrondissement de Paris, à Pantin et à Bagnolet. L'association organise ainsi deux fêtes par an qui regroupent des associations engagées dans l'environnement et le développement durable (compagnie de théâtre qui sensibilise au cycle de vie des objets ; ateliers de réparation de vélo). Une association organise également sur cet espace, une vente de paniers bios.

« Nous, on l'a investi mais on ne souhaite pas non plus qu'il soit un nouveau lieu de vente. Parce que déjà c'est un espace à ciel ouvert, que ce n'est vraiment pas facile d'y organiser une vente toutes les semaines, parce que ça demande une logistique assez importante et qu'on veut que ce soit des événements qui restent assez exceptionnels. Ce n'est pas un espace qui doit être dédié à la vente, c'est un espace qui doit être dédié au réemploi, plus qu'à la vente [...] que ça puisse devenir une plateforme autour de cette idée de consommation plus responsable » (Émilie, R9).

Les formes d'exploitation présentées s'éloignent des objectifs d'insertion des Roms et de l'accès à la consommation des plus modestes, pourtant promus par l'association dans ses

autres boutiques. Cet exemple illustre l'adaptation de l'association aux attentes des pouvoirs publics et la diversification des missions des recycleries utilisées ici pour occuper et organiser l'espace. À la Porte de Montreuil, la récupération est une pratique acceptable lorsqu'elle est encadrée par une association. La recyclerie vient aménager et pacifier l'espace public, réguler les pratiques, maintenir l'ordre urbain et réduire le « trouble » qui engendre une « épreuve de proximité urbaine » :

« Les “ épreuves de proximité urbaine ” sont caractéristiques de situations où des éléments d'un environnement deviennent une source de gêne pour ceux qui entretiennent des rapports de proximité plus ou moins durables, que ce soit dans des formes de co-habitation, de voisinage ou d'inscription dans un quartier » (Breviglieri et Trom 2003 p. 400).

La récupération doit ainsi être organisée et propre pour qu'elle soit acceptée. Cela rejoint notre analyse du chapitre IV, lorsqu'elle est esthétisée, elle devient souhaitable, positive pour le quartier. Les pratiques des deux groupes, biffins et associations de réemploi, se distinguent par deux formes d'esthétiques différentes : d'un côté les biffins vendent à même le sol, dans la rue, de l'autre les recycleries vendent dans un espace organisé, sur des tables des produits soigneusement mis en scène (Chapitre IV). À la Porte de Montreuil, ce n'est pas la pratique de récupération des rebuts qui est rejetée par les riverains et la Mairie du 20^e, mais l'absence d'esthétisation du rebut par les biffins qui pose problème. Si les biffins adoptent un processus d'esthétisation du réemploi, alors leurs pratiques auront plus de chance d'être acceptées par les pouvoirs publics. Ainsi, sur la friche de Bobigny, le SYCTOM a choisi une association de biffins pour l'installation d'une recyclerie temporaire. Le projet de l'association lauréate propose un aménagement soigné et une organisation précise des lieux permettant de réguler les pratiques de biffe sur le site et d'éviter toutes ventes à la sauvette. Peu soutenue auparavant dans sa démarche d'organisation d'un marché à même le sol, l'association de biffin lauréate a su montrer ses capacités d'organisation de l'espace et d'esthétisation, qui lui ont permis d'obtenir un financement important et de participer à une expérience d'urbanisme transitoire.

Conclusion chapitre VI : la forte territorialisation des acteurs du réemploi

Ce chapitre montre que dans un contexte de forte pression foncière, la dépendance aux subventions publiques est importante pour les associations de réemploi du Grand Paris. Ces dernières cherchent historiquement à être reconnues comme des acteurs de l'insertion par leur activité de récupération, et plus récemment comme des acteurs des déchets. En répondant aux attentes des collectivités territoriales en matière de réemploi, elles prennent ainsi en charge une partie des politiques de prévention.

Toutefois, elles cherchent à diversifier leurs actions pour assurer des financements multiples dans un contexte de baisse globale des subventions publiques. Ainsi, elles souhaitent être reconnues comme des acteurs polyvalents du territoire qui participent à la fabrique de la ville, par l'ouverture de lieu de convivialité dans le quartier, l'occupation d'espace vacant ou la régulation de l'espace public. Cette diversification de leur activité permet de leur garantir des subventions diversifiées émanant de plusieurs domaines d'actions des collectivités territoriales. En prenant part à la fabrique du territoire, elles installent leurs actions sur la durée dans un quartier. Nous observons ainsi un processus de territorialisation des structures de réemploi dans le Grand Paris. Ces systèmes d'acteurs territorialisés jouent un rôle fondamental en matière de production de l'espace social et de ses territoires. Cette territorialisation passe en grande partie par les discours que les acteurs construisent par rapport à leur territoire. Ce phénomène de territorialisation se retrouve plus généralement sur d'autres activités liées au développement durable.

« Nous observons que nombre de systèmes d'action formés de la sorte par des agrégats d'acteurs et d'agents se spatialisent et se territorialisent. Nous ferons même l'hypothèse que c'est à ce prix qu'ils trouvent une réelle consistance, qu'ils acquièrent une meilleure lisibilité et que des effets de solidarité peuvent pleinement s'y développer. C'est par leur territorialisation que nombre de systèmes d'action trouvent leur régime de gouvernance et leur principe de régulation » (Di Méo 2006 p. 8).

Ainsi, les acteurs du réemploi participent à créer un territoire du réemploi par les actions et leurs pratiques dans le cadre d'un processus par lequel ils cherchent à renforcer cette territorialisation. En retour, cela les amène à ancrer encore davantage leur pratique dans un espace défini et rend difficile leur déménagement dans un autre quartier. Cette territorialisation de l'activité du réemploi est-elle observable dans d'autres villes urbaines denses, notamment à New York ? Cette analyse de la situation parisienne longuement

détaillée dans les chapitres précédents, mérite d'être mise en perspective avec un autre contexte métropolitain, urbain, dense. Existe-t-il à New York comme dans le Grand Paris des acteurs du réemploi dont les missions sont très diversifiées et dépasse la question des déchets ?

CHAPITRE VII - VERS D'AUTRES MODÈLES DE STRUCTURATION DU REEMPLOI : MISE EN REGARD DU GRAND PARIS ET DE NEW YORK

La politique de prévention des déchets en Île-de-France comme nous l'avons expliquée, s'appuie sur des porteurs de projets qui n'ont pas vocation à couvrir individuellement l'ensemble du territoire ou à proposer une solution de réemploi universelle à tous les habitants. En effet, les recycleries généralistes dans le Grand Paris sont fortement ancrées sur le territoire à l'échelle locale, le plus souvent du quartier, par leur clientèle de donateurs et d'acheteurs et par les relations qu'elles tissent avec les associations et les professionnels du voisinage. Les objets réemployés circulent principalement à l'échelle locale, l'offre de réemploi est donc spécifique et différente d'un lieu à un autre, adaptée au contexte local.

Nous souhaitons donc ici discuter des spécificités et des similitudes de ce terrain francilien à l'aune d'un second terrain d'enquête, plus succinct réalisé à New York en 2015. En mettant en perspective le Grand Paris et New York, existe-t-il une transformation similaire du rapport à la proximité avec les rebuts et un réemploi territorialisé à l'échelle des quartiers qui participent à la fabrique de la ville ?

Alors que nous nous situons dans un contexte urbain relativement similaire, où le prix du foncier est particulièrement élevé¹⁶⁷, nous cherchons à identifier les ressemblances et divergences au sein des stratégies de développement du réemploi à New York, par rapport à ce que nous avons pu observer dans le Grand Paris. Nous souhaitons déterminer si l'activité de réemploi à New York est aussi fortement ancrée à l'échelle locale qu'en région parisienne et spécifique à chaque quartier. Pour cela, nous allons analyser, la circulation des objets réemployés, en précisant la provenance des collectes et des lieux de revente ce qui nous

¹⁶⁷ À New York, la densité du bâti et du mètre carré commercial varie fortement en fonction des arrondissements, notamment entre Manhattan et Brooklyn ou le Queens. Le prix des baux commerciaux à New York est globalement 50 % plus cher que ceux de Paris. Les structures de réemploi s'organisent donc pour contourner cet obstacle et trouver des locaux à moindre coût. Les arrondissements du Queens et de Brooklyn permettent d'accéder à des baux commerciaux moins chers et à des surfaces commerciales très importantes. (Données issues de « Focus- Evolution des prix des logements dans les métropoles internationales : Londres et New York restent plus chères que Paris ». Dossier de presse. Notaires du Grand Paris, 28 février 2019).

permettra de comprendre comment circulent les rebuts dans la ville. Nous caractériserons l'univers marchand des lieux de réemploi afin de déterminer si, comme à Paris, les associations cherchent à créer des lieux alternatifs de consommation ouverts sur le quartier (section 1). À partir des résultats de terrain présentés en section 1, nous serons en mesure de mettre en perspective nos résultats parisiens avec NewYork afin de caractériser en terme de proximité, la circulation des rebuts sur le territoire et d'appréhender comment les acteurs du réemploi participent au territoire (section 2).

Section 1 : La métropole, l'échelle privilégiée pour réemployer les objets à New York

Nous avons choisi d'étudier le réemploi des objets à l'échelle de la métropole new-yorkaise en nous concentrant sur certains *boroughs*¹⁶⁸ de New York City, principalement Manhattan, Brooklyn, et le Queens qui concentrent un nombre important de structures. Sans pouvoir étudier l'ensemble de la métropole new-yorkaise, nous distinguons dans ces trois *boroughs* les œuvres caritatives en réseau et les structures indépendantes que nous avons rencontrées. Par l'analyse de leur organisation et de leur structuration au sein de la ville, nous verrons à quelles échelles et de quelles manières le réemploi des objets est réalisé à New York.

VII.1.1. Plate-forme logistique et multiplication des points de vente

Dans notre échantillon, nous distinguons deux grands types de structures : les œuvres caritatives et les structures indépendantes. Les œuvres caritatives sont principalement regroupées autour de trois grandes enseignes : Goodwill Industries qui compte treize boutiques à New York, Salvation Army vingt-et-une boutiques et Housing Works quatorze boutiques en 2015. Ces structures fonctionnent chacune en réseau ce qui leur permet de multiplier les points de vente. Le deuxième type de lieu de réemploi que nous avons rencontré regroupe des structures indépendantes orientées vers des objectifs environnementaux ou culturels et qui ne disposent que d'une ou deux lieux de réemploi.

¹⁶⁸New York City regroupe cinq boroughs : Manhattan, Brooklyn, Queens, Bronx, Staten Island. La métropole inclue en dehors de la municipalité, les agglomérations avoisinantes situées sur trois États : New York, New Jersey et Connecticut.

VII.1.1.1. Un réemploi industrialisé, réalisé en entrepôt

Le réseau Goodwill dispose de treize boutiques à New York dont onze à Manhattan. Les boutiques servent de lieux de collecte et de revente d'objets d'occasion. Elles disposent d'un espace de tri et de stockage, avant la mise en rayon. Une partie des dons déposés par les personnes du quartier est revendue sur place mais la plupart des objets proviennent d'autres boutiques. En effet, la boutique sélectionne uniquement quelques pièces qui peuvent intéresser sa clientèle locale mais la plupart des objets sont envoyés dans un entrepôt. Les objets non-vendus au bout de trois semaines rejoignent également l'entrepôt par les camions de l'enseigne.

“Each store has its own store room. And we also have a warehouse in Queens. A lot of surplus and something that what we can't sell here, its send to the warehouse” (Rudy, T3, Goodwill)¹⁶⁹.

Housing Works a un fonctionnement similaire à Goodwill. Il s'agit cependant d'un réseau uniquement installé dans la ville de New York. Les dons sont collectés en boutique mais aussi par le biais de bornes textiles installées dans différents quartiers, dans le cadre du programme « Refashion NYC » en partenariat avec le *Department of Sanitation (DSNY)*. Ces conteneurs leur permettent de collecter des textiles dans les quartiers où ils ne disposent pas de boutiques. Les vêtements revendus en boutique ne proviennent donc pas uniquement du quartier et sont gérés à l'échelle de la ville en rejoignant l'entrepôt de tri et redistribution.

“ Some of our shops are self solding so are we. That's mean that we have com-in, we are able to keep it and to sold them in the store. But for the most part, clothes get back and sent to the warehouse where they are priced and send back to our thrift stores” (Elisabeth, T1, Housing Works)¹⁷⁰.”

Les entrepôts, appelés « warehouse » sont des plateformes logistiques de réemploi des objets situées en zone industrielle. Nous avons visité celles de Goodwill dans le quartier d'Astoria dans le Queens (T8). La taille des locaux permet de réaliser les opérations de tri de manière plus industrielle que dans les structures parisiennes en utilisant des machines (type tapis roulant, compacteur). Par exemple, le textile est géré de manière industrielle, comme

¹⁶⁹ « Chaque boutique a son propre espace de stockage. Et nous avons également un entrepôt dans le Queens. Le surplus et tout ce qui ne peut pas être vendu ici est envoyé à l'entrepôt » (Rudy, T3).

¹⁷⁰ Certaines boutiques revendent directement, comme la nôtre. Cela signifie que nous sommes en mesure de collecter, de stocker et de revendre dans la boutique. Mais pour la plupart des boutiques, les vêtements sont envoyés à l'entrepôt qui les trient, étiquettent avec un prix et les renvoient aux boutiques » (Elisabeth, T1)

dans les entreprises du Relais, spécialisées dans le textile en France. Les vêtements sont acheminés dans des sacs, déposés sur des tapis, où les travailleurs trient à la chaîne. Les vêtements sont ensuite renvoyés dans les boutiques de la ville, ou dans d'autres réseaux régionaux Goodwill. Une partie est également revendue en fripe pour les marchés internationaux.

Figure 38 : Vers une gestion industrielle des textiles en entrepôt, Astoria, Queens, NYC.



Arrivée en entrepôt des balles de textiles collectées en boutique.



Machine de tri des textiles.

Source : F. Rassat, 2015©

Les objets culturels sont systématiquement scannés avec leur code barre pour estimer leur valeur. L'évaluation subjective de l'état de l'objet est fortement réduite. Si les objets ont une certaine valeur, ils peuvent être revendus sur internet, via le site du réseau Goodwill, ou des plateformes de commerce en ligne. Internet offre ainsi une possibilité de revente à l'échelle nationale voire internationale.

“We have our own website, created by Goodwill in California (shopgoodwill.com). A lot of Goodwill throw the nation participated. For the book, we use Amazon, eBay...those market places. It goes with the buyer's name of Goodwill, it's the name of the account. The buyers are nationwide and also international for books. As you know, the online sells have been growing. People who collect use internet a lot, to find some rare items. So, we concentrated on this. The items sold in a shop are at a very low price. Antics shouldn't be appreciated. On line, that's a huge community who is looking for these items. In a shop, they can be considered as trash because they look very old and that been a treasure online” (Ronald, T8)¹⁷¹.

Alors que dans le Grand Paris, la morphologie du lieu influence fortement le potentiel de valorisation des objets, ici, selon Ronald, les objets eux-mêmes peuvent être valorisés en dehors des lieux, en étant revendus sur internet. Le réemploi se concentre plus sur l'objet lui-même que sur le lieu dans lequel il se situe.

Le lieu de réemploi ne constitue qu'un point de réception et de redistribution intégré dans un circuit beaucoup plus grand des rebuts qui se met en place à l'échelle de la ville. La majorité des rebuts est envoyée en plateformes logistiques et s'inscrit dans des flux métropolitains. Les rebuts proviennent de toutes les boutiques, sont réunis dans un même entrepôt et redistribués dans les boutiques de New York. Les grandes enseignes de réemploi fournissent ainsi aux boutiques un système logistique de collecte par camion et un regroupement des marchandises dans un dépôt. Il y a donc une séparation de l'activité de vente et de tri dans des lieux différents. Les acteurs appartenant au même groupement caritatif

¹⁷¹ Nous avons notre propre site Web, créé par Goodwill en Californie (shopgoodwill.com). Beaucoup de Goodwill de tout le pays y participent. Pour les livres, nous utilisons Amazon, eBay ... ce genre de plateforme en ligne. C'est vendu via le nom Goodwill qui est le nom du compte vendeur. Les acheteurs sont nationaux et internationaux pour les livres. Comme vous le savez, les ventes en ligne ont augmenté. Les gens qui collectionnent utilisent beaucoup Internet pour trouver des objets rares. Nous nous sommes donc concentrés sur eux. Les articles vendus dans les magasins sont à des prix très bas. Les antiquités ne sauraient être appréciées en boutique. En ligne, il y a une énorme communauté qui recherche ces types d'objets. Dans un magasin, ils peuvent être considérés comme des déchets parce qu'ils ont l'air très vieux alors qu'ils sont des trésors en ligne » (Ronald, directeur du e-commerce et du recyclage, entrepôt de Goodwill, Astoria).

travaillent ensemble en mutualisant les équipements, alors même qu'ils se situent dans des quartiers différents et que l'entrepôt est éloigné de leur espace de vente.

Le réemploi n'est pas envisagé tel un circuit fermé à l'échelle locale comme dans le Grand Paris. Il s'inscrit dans un territoire plus vaste, à l'échelle de la ville, voir plus largement à l'échelle nationale via internet ou internationale avec les textiles qui sont revendus à des grossistes étrangers (Ayimpam 2014). La valorisation des rebuts est ici pensée dans une logique d'offre et de demande. Les acteurs du réemploi valorisent des produits en les revendant là où il y a une demande.

VII.1.1.2. Une optimisation de la collecte et de la revente à l'échelle du quartier

L'emplacement des boutiques est choisi en fonction de la qualité des dons et de la clientèle potentielle. Comme à Paris, la boutique doit être située dans un quartier de consommateurs donnant des biens de qualité et de personnes intéressées pour les acheter afin de maximiser la qualité des dons et des ventes. C'est la structure mère qui décide de l'ouverture de la boutique et de son emplacement.

“They take a lot of time to see where is the perfect location. A place where people want to buy and also people want to donate. Donations are important because it's how we make are money” (Rudy, T3)¹⁷².

À la différence du Grand Paris, on peut trouver à New York une concentration de boutiques de réemploi dans un même quartier. L'objectif principal est de réaliser un bon chiffre d'affaires grâce aux ventes. Les recettes servent ensuite à des actions aussi diverses que l'aide aux sans-abris atteints de VIH, la lutte contre l'exclusion et la pauvreté, l'aide aux personnes handicapées, la prévention du cancer, mais également l'aide communautaire religieuse, la protection des animaux de compagnie ou le soutien aux artistes d'opéra. Le quartier est principalement choisi en fonction des capacités de collectes et de dons. Les boutiques d'Housing Works et Goodwill sont ainsi principalement implantées dans des quartiers où vivent les « bons donateurs » (ceux qui ont les moyens de donner des choses de valeur en bon état) et des acheteurs. Des boutiques d'enseignes différentes peuvent donc être implantées

¹⁷² « Ils prennent beaucoup de temps pour choisir l'emplacement parfait. Il faut un lieu où les gens veulent acheter et donner. Les donations sont importantes parce que c'est comme ça que l'on fait de l'argent » (Rudy, responsable boutique Goodwill).

juste à côté les unes des autres dans un quartier considéré comme ayant de bons donateurs ou de bons acheteurs.

“Did you see the 23rd street? That the funniest one! There is so many thrift shops there. It's depended of the neighborhood. In Manhattan a lot of neighborhoods are good for donating and for resale. We are two shops very close to each other. One on 23rd street and one in 29th street because it's a good neighborhood to find donors and to sale. In my personal opinion, sometimes you benefit if you are a bunch of thrift stores in a row because people dealers” (Roslyn,T8)¹⁷³.

Carte 10: La 23^e rue à Manhattan : une concentration de « thrift shops »



Réalisation : F.Rassat, 2019

¹⁷³ « Avez-vous vu la 23^e rue ? C'est la plus marrante ! Il y a tellement de boutiques d'occasion là-bas. Cela est lié au voisinage. À Manhattan, il y a beaucoup de quartiers qui ont des bons donateurs et des bons acheteurs. Nous avons deux boutiques très proches l'une de l'autre. Une sur la 23^e rue et l'autre sur la 29^e rue parce que ce sont des quartiers où il y a des bons donateurs et de bons acheteurs. Selon moi, il est parfois avantageux d'avoir un groupe de boutiques d'occasion proches les unes des autres car les gens peuvent faire des affaires » (Roslyn, Directrice du service clients et donateurs, T8).

Cette concentration commerciale permet d'attirer les chineurs, amateurs d'objets d'occasion qui sillonnent des quartiers connus pour les boutiques d'occasion. La redistribution des marchandises via l'entrepôt apporte un approvisionnement équitable entre les différentes boutiques d'un même groupement et permet d'ouvrir des boutiques d'enseignes différentes, les unes à côté des autres, sans pour autant risquer d'être en concurrence pour les dons. Ainsi, même si certaines boutiques attirent peu de donateurs du fait d'une offre très importante de lieux de dépôts de proximité, leur emplacement dans un quartier connu par les chineurs permet d'écouler les stocks.

Cette organisation en points de vente en centre-ville principalement dédiés à la réception et à la collecte des dons et reliés à un entrepôt en zone industrielle, constitue aussi une réponse au prix du foncier élevé de Manhattan. En effet, la surface des boutiques peut ainsi être consacrée principalement à la vente d'objets, l'espace dédié au stockage est limité car la marchandise peut être triée à l'entrepôt. Ce dernier situé dans une zone industrielle dispose d'un bail peu élevé, les montants des baux pouvant être divisés par cinq entre Manhattan et les quartiers industriels du Queens selon les enquêtés.

VII.1.2. Un réemploi commercial pensé à l'échelle de la ville

Parmi les lieux de réemploi étudiés, outre les trois grandes œuvres caritatives qui disposent de multiples points de vente en centre-ville, il existe également des structures indépendantes ne disposant que d'un ou deux lieux de réemploi. Nous allons voir comment ces recycleries new-yorkaises organisent leurs collectes et leurs espaces de stockages. Nous verrons également que les œuvres caritatives comme les structures indépendantes organisent leur boutique pour mettre en valeur leur produit et proposer une expérience marchande à leur clientèle.

VII.1.2.1. Un univers marchand au service du client attirant des usagers extérieurs au quartier

Nous nous intéressons ici particulièrement à trois recycleries indépendantes qui ne sont pas implantées à Manhattan au plus près des donneurs et acheteurs, à cause du prix trop élevé des baux commerciaux. Ces trois structures ne sont pas des œuvres caritatives et inscrivent davantage leur action dans une visée plus écologique et d'éducation à la consommation d'occasion, pour montrer au public comment on peut se fournir en matériaux de récupération.

Les deux cartes ci-dessous montrent l'emplacement de ces entrepôts-boutiques (T6, T7, T6bis). Elles se situent dans des îlots dédiés à l'activité industrielles (en rose). L'une d'entre elle (T6bis) est située à côté de l'entrepôt Goodwill (T8). Les boutiques-entrepôts restent relativement proche des quartiers résidentiels (en jaune), commerçants (en rouge), des transports en commun et des axes routiers.

Carte 11 : Des entrepôts dédiés au réemploi en zone industrielle



Réalisation : F.Rassat, 2019

Une des recycleries est spécialisée dans le réemploi artistique, elle effectue un réemploi culturel d'objets et de matériaux à destination des professionnels des arts et des établissements scolaires qui réalisent des ateliers créatifs. Ce n'est pas une association, mais une émanation du *Department of Cultural Affairs* de la Ville de New York. Elle peut être considérée comme un service public (Corteel et Rétif 2013) de soutien aux activités artistiques et créatives du territoire. La seconde recyclerie est une association spécialisée dans le réemploi des matériaux de construction (porte, fenêtre, carrelage, sanitaires), des meubles (armoires, meubles de cuisine) et de décoration intérieure. C'est une association indépendante comme la troisième qui est une recyclerie spécialisée dans la collecte, le réemploi et le recyclage des déchets électroniques. Cette activité de réemploi a été développée par une association locale d'habitants d'un quartier de Manhattan, mobilisés autour de l'écologie. L'activité principale de l'association est la mise en place de solutions de compostage collectif dans leur quartier. L'activité de réemploi a été délocalisée dans un entrepôt de Brooklyn et ne dispose pas de point de collecte ou de revente dans le quartier d'origine de l'association à Manhattan.

Comme les recycleries spécialisées parisiennes, les structures ne s'adressent pas uniquement à la population locale, mais plutôt à des usagers à la recherche de biens de consommation particuliers (matériaux, construction, électronique...). Par exemple, la recyclerie spécialisée dans le bricolage s'est installée près de magasins de bricolage et d'ameublement, dans une zone industrielle et commerciale. Elle s'inscrit dans un parcours qui permet aux clients, à la recherche de biens d'ameublement, d'utiliser des matériaux de seconde main plutôt que d'acheter du neuf. Les trois structures rencontrées disposent de locaux suffisamment grands pour offrir un large choix de produits et permettent ainsi à leur clientèle de trouver en occasion des objets correspondants à leur besoin (figure 39). Leurs offres spécifiques leur permettent d'attirer des acheteurs extérieurs aux quartiers.

“It's hard in New York because we need a such big place for building materials. We can't have just one or 2 doors. If someone comes to buy a door, you need to have hundreds doors. So they can found what they want. It's the same for toilets. It's depends of the type of furniture, sometimes, it's ok if you have just few” (Ruben, T6 et T6bis)¹⁷⁴.

¹⁷⁴ « C'est difficile à New York car nous avons besoin d'un lieu très grand pour les matériaux de construction. Nous ne pouvons avoir juste une ou deux portes. Si quelqu'un vient pour acheter une porte, tu dois avoir des

Figure 39 : Offrir un large choix de produits : alignements de chaises, de fenêtres et de portes dans une recyclerie spécialisée (T6), Brooklyn



Source : F.Rassat, 2015©

centaines de portes. Comme ça, ils peuvent trouver ce qu'ils veulent. C'est la même chose pour les toilettes. Ça dépend du type de fournitures, parfois, ça passe si tu as juste un modèle » (Ruben, T6 et T6bis).

Les trois structures collectent la plupart de leurs objets chez des professionnels et des particuliers à Manhattan, essentiellement par camion, et les revendent dans leurs boutiques. Leur clientèle souvent étrangère au quartier, se déplace en voiture ou transport en commun, leur boutique doit donc être facilement accessible depuis Manhattan.

“[Fanny] Why did you settle here?

[Ruben] It was the best, less expensive district in Brooklyn, close to Manhattan, close to subway, and close to the roads. Not too hard to drive to Manhattan with our trucks. We get to have large donations from Manhattan because trucks often go there” (Ruben, T6 et T6bis)¹⁷⁵.

Pour accueillir leur clientèle, les recycleries aménagent des espaces fonctionnels qui séparent les flux entrants et sortants d’objets, et distinguent les piétons et les clients motorisés. Des quais de déchargement sont aménagés pour permettre aux clients motorisés de charger leurs affaires, comme dans une enseigne *drive* (figures 40 et 41).

¹⁷⁵ « [Fanny] Pourquoi vous êtes-vous implantés ici ?

[Ruben] : C’était le mieux, le quartier le moins cher de Brooklyn tout en étant proche de Manhattan, proche du métro et proche des routes. Ce n’est pas trop difficile de rejoindre Manhattan avec nos camions depuis ici. Nous avons beaucoup de dons de Manhattan et nos camions font souvent des allers-retours » (Ruben, T6 et T6bis).

Figure 40 : Séparation des flux de collecte et de revente dans une recyclerie (T7), Brooklyn



Source : F. Rassat 2015©

Figure 41 : Quai de chargement des véhicules d'une recyclerie (T9), Queens



Source : F. Rassat 2015 ©

Les trois structures de réemploi rencontrées, réalisent une collecte par camion dans toute la ville et surtout à Manhattan, puis trient et revendent dans leur local à Brooklyn ou dans le Queens. Elles disposent de très grands espaces de tri, de stockage et de vente, nettement supérieurs aux standards franciliens. Leur implantation en zone industrielle leur permet de limiter leur budget locatif tout en offrant des possibilités d'aménagement plus importantes pour l'accueil d'une clientèle véhiculée et un large choix de produits.

La proximité des structures de réemploi vis-à-vis de leurs usagers, donneurs et acheteurs, ne repose pas sur l'appartenance à un même territoire local de promiscuité, mais plutôt sur une proximité permise par des équipements de mobilité (camion de collecte et de livraison, accessibilité en transport en commun et en voiture). Cette mobilité de la clientèle est possible parce que le réemploi est spécialisé. Les clients n'hésitent donc pas à se déplacer en dehors de leur quartier. En comparaison, les recycleries spécialisées dans le Grand Paris disposent également d'une clientèle plus mobile que celles généralistes. Toutefois, leurs tailles ne permettent pas d'accueillir une offre complète de produits ni de dédier des espaces aux chargements des véhicules, limitant d'autant plus le réemploi d'objets très encombrants.

VI.1.2.2. Une valorisation esthétique standardisée et ancrée dans des stratégies commerciales

Outre le choix d'implantation des locaux pensé en fonction de la clientèle, les recycleries proposent également un univers proche des commerces classiques. L'offre commerciale est pensée pour proposer un choix diversifié d'objets permettant ainsi de satisfaire les besoins des consommateurs.

Les trois recycleries spécialisées que nous avons rencontrées portent un discours de lutte contre la consommation frénétique plus affirmée que les œuvres caritatives. Elles revendiquent leur travail de réemploi des rebuts mais à la différence des recycleries parisiennes, elles affirment aussi plus clairement leurs objectifs et capacités à faire des affaires avec les rebuts.

« It's difficult to explain how can we be a NGO and a business [...] It's frustrating to have more stuff coming through. But it takes more works, the needs to run as a business” (Ruben,T6 et T6bis)¹⁷⁶.

Les boutiques sont organisées par rayonnage et s'apparentent souvent à un commerce classique. Par exemple, l'univers marchand est très présent à la recyclerie spécialisée dans le réemploi artistique alors même qu'elle ne revend pas les objets, mais les donne à des membres (artistes, écoles, associations culturelles...) préalablement admis à bénéficier de ce service du département des affaires culturelles de la Ville de New York. Chaque membre receveur doit écrire une lettre de remerciement aux donateurs (personnes ou organisations) qui ont déposé ces objets. Le local de la boutique est organisé sous forme de larges rayons où les objets sont classés par catégorie. Il n'y a pas de mise en scène des objets, le rayonnage s'apparente davantage à l'organisation d'une grande surface avec à l'entrée un espace pour les *caddies*, une allée centrale desservant des rayons (figure 42).

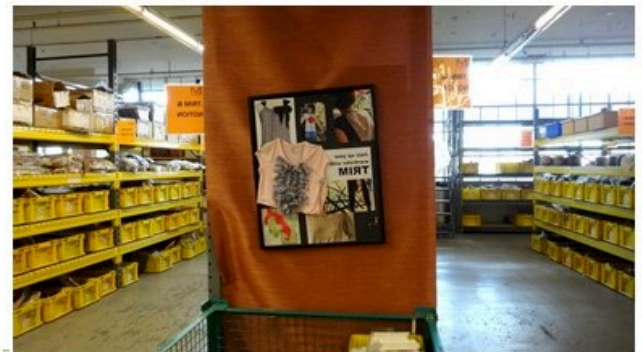
« La mise en scène des objets-déchets emprunte au répertoire des supermarchés version *discount*, emblème s'il en est du monde de la marchandise, et c'est ainsi que l'un des travailleurs présente l'entrepôt : “c'est comme un supermarché !” » (Corteel 2016b p. 11).

¹⁷⁶ « C'est difficile d'expliquer comment nous pouvons être à la fois une ONG et une entreprise [...]. C'est frustrant d'avoir à récupérer de plus en plus de choses. Mais ça fait aussi plus de travail on a besoin de faire tourner le business » (Ruben, responsable d'une recyclerie de bricolage).

Figure 42 : Aménagement fonctionnel d'une recyclerie, Queens



3. Circulation facilitée sur l'allée centrale avec un caddie.



2. Rayonnage : les objets sont classés par catégories.



1. À l'entrée, des caddies en libre service.

Source : F. Rassat 2015 ©

Au sein des organisations multisites, Goodwill, Salvation Army et Housing Work, dont l'objectif principal est de tirer des revenus du réemploi pour financer d'autres activités, l'organisation des boutiques est pensée dans le but de faire du profit et donc d'augmenter les ventes. À la différence des structures du Grand Paris, la critique de la consommation n'apparaît ni dans les discours tenus lors des entretiens, ni dans la boutique. En analysant les aménagements, nous constatons que les boutiques d'un même groupement se ressemblent. Au sein de chaque enseigne, l'aménagement des boutiques est similaire et vise une clientèle spécifique.

“We usually present the reuse groups: Housing Works is for the highest stand, position of people. Their donation are the most expensive, they sale less in their stores than we do in our stores. And they try to get people with more money. We are in the middle. Salvation Army is the basic. Items which are sold in Salvation Army are the lower price” (Roslyn, T8)¹⁷⁷.

Chacune de ces trois enseignes se distingue des autres par une esthétique spécifique, qui se décline à l'identique sur l'ensemble des boutiques de leur réseau, quelle que soit leur implantation. Salvation Army est principalement destinée à une clientèle ayant peu de revenus et ne pouvant accéder aux biens de consommation courants. Les prix sont généralement très bas et les biens revendus nous semblent plus usés que ceux revendus par les deux autres enseignes. Nous remarquons que les décors sont peu soignés ce qui peut influencer la perception des objets et l'évaluation de leur qualité intrinsèque. En effet, dans les magasins visités, il y a une sensation de vide, de rareté et de dénuement (figure 43) (moquette sale, absence de rayonnage des objets). Les rayons textiles des boutiques Salvation Army ressemblent à ceux des magasins de produits *discount* au rayonnage simple, organisé par couleur et type, sans mise en scène, mannequin ni décoration. L'éclairage par des néons donne une connotation industrielle à l'espace commercial (Tucker 2003).

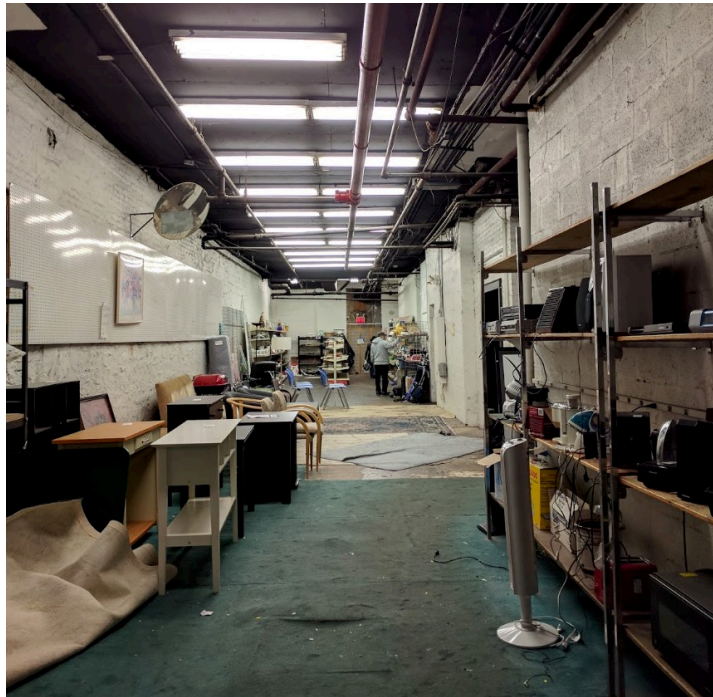
La mise en scène des magasins Goodwill reprend la simplicité de ceux de Salvation Army tout en présentant les objets de manière plus soignée sur des rayons plus garnis (figures 44 et 45). Les murs peints en bleu et blanc sont aux couleurs de l'organisation. Des slogans écrits sur les murs insistent sur les valeurs de la structure et l'utilité sociale du réemploi. Ses

¹⁷⁷ « Nous avons l'habitude de présenter ainsi les acteurs du réemploi : Housing Works est au sommet. Leurs donations sont les plus onéreuses, mais ils vendent moins que nous dans leurs boutiques. Ils cherchent à attirer les personnes qui ont le plus d'argent. Nous sommes au milieu. Salvation Army est la base. Les objets vendus à Salvation Army sont aux prix les plus bas » (Roslyn, Directrice de la clientèle et des donations chez Goodwill Industries).

slogans symbolisent également l'enseigne au sein même de l'espace de vente. Les boutiques sont organisées comme des magasins classiques avec cabines d'essayage pour les vêtements, rayons des offres promotionnelles en cours.

Chez Housing Works, la mise en scène des objets est plus travaillée et l'on retrouve certains codes esthétiques des recycleries du Grand Paris. Ainsi, la lumière tamisée est privilégiée et orientée vers certaines parties de la pièce, permettant de faire un jeu d'ombre et de lumière. Cet éclairage permet ainsi de créer des atmosphères ou des effets scéniques. Par exemple sur la figure 46 (Housing Works) l'éclairage de style boudoir, intimiste crée un environnement exclusif suggérant une offre orientée vers des produits plus qualitatifs (Tucker 2003). L'éclairage constitue ainsi un élément constitutif de l'expérience sensorielle du consommateur : « L'éclairage des visuels par l'arrière et le niveau de lumière sensiblement bas créent cette impression de calme et d'intimité recherchée » (Tucker 2003 p. 46). Les vêtements sont rangés par catégorie et par style. Leur caractère unique est mis en valeur par un rangement hétérogène où la couleur et la catégorie ne sont plus des critères. Ce qui est important est l'esthétique de l'objet qui est mis en scène sur un mannequin ou accroché au mur. Les chaussures, au lieu d'être étalées sur une étagère grillagée comme chez Salvation Army, sont disposées sur un meuble en bois à côté d'un instrument de musique. Un imposant fauteuil en cuir offre une assise confortable pour les essayer. Cet éclectisme recherché éveille la curiosité des clients qui évoluent dans la boutique comme dans un cabinet de curiosité. La mise en scène propose une expérience esthétique de la consommation permettant de vendre des vêtements plus chers et d'accéder à une clientèle plus aisée peu encline à venir dans les magasins utilitaires qui n'offrent pas d'expérience esthétique de consommation.

Figure 43: Sous-sol d'une boutique Salvation Army



Source : Google Image 2017

Figure 44: Intérieur d'une boutique Salvation Army



Source : F. Rassat, 2015©

Figure 45 : Aménagement intérieur d'une boutique Goodwill



Source : F. Rassat, 2015©

Figure 46 : Mise en scène des objets et jeux de lumières dans une boutique Housing Works



Source : F. Rassat, 2015©

Bien que les boutiques de chaque structure soient quelque peu différentes, nous retrouvons à chaque fois une ambiance comparable en fonction de l'enseigne. La valorisation esthétique des objets à New York relève davantage de routines organisationnelles que d'une expérience subjective spécifique à chaque lieu puisqu'elle dépend du réseau associatif auquel elle appartient et de la clientèle recherchée, sans grande variation d'une boutique à l'autre au sein d'une même organisation. Les prix des objets ne sont pas adaptés au quartier, mais à la clientèle visée et sont décidés en amont dans les entrepôts. Ainsi, si Goodwill récupère des objets dont la valeur est supérieure aux prix pratiqués en magasin et ne correspond pas à la clientèle, l'objet sera plutôt revendu en ligne via des sites internet de revente et non en boutique. Ces dernières cherchent à attirer un certain type de clientèle sans favoriser la mixité des usagers. Les espaces de dons et d'achats sont séparés ce qui n'invite pas le donneur à venir chiner dans la boutique.

Les trois œuvres caritatives fonctionnent dans une logique de grande enseigne, proposant à chaque boutique une offre précise de produits sélectionnés en amont, des prix fixes et des consignes d'aménagement des boutiques. Il y a donc une uniformisation des espaces de réemploi sans lien avec leur quartier d'implantation. Ainsi, du nord au sud de Manhattan, nous pouvons retrouver une offre similaire d'objets selon l'enseigne dans laquelle nous nous trouvons. Cette standardisation se fait pourtant à partir d'objets hétéroclites mais qui par leur installation dans un rayonnage uniforme deviennent des biens de consommation standardisés.

L'enquête réalisée à New York met en évidence l'existence de circuits de réemploi pensés principalement à l'échelle de la ville, par une mise en réseau de lieux de vente et de stockage, et non à l'échelle locale du quartier. Cette organisation est davantage orientée vers une approche plus industrielle et commerciale du réemploi que dans le Grand Paris. Le réemploi des objets à New York s'inscrit clairement dans un univers marchand dont il reprend les principaux codes sans réelle remise en cause de la société de consommation. Il convient donc de poursuivre cette mise en regard en interrogeant ce que ces observations de terrain impliquent en termes de rapports de proximité aux rebuts et quel est le rôle des acteurs du réemploi par rapport au territoire et à sa fabrique.

Section 2. Interroger les modèles de réemploi dans la ville durable

Quels sont les rapports de proximité dominants dans l'organisation du réemploi à New York ? La schématisation (VII.2.1) résume les circulations des rebuts en mettant en évidence les échelles auxquelles se mettent en place les circuits de réemploi. Elle permet de comparer les situations parisiennes et new-yorkaises. Cette analyse amène ensuite à étayer nos résultats sur la place du réemploi dans la fabrique du territoire.

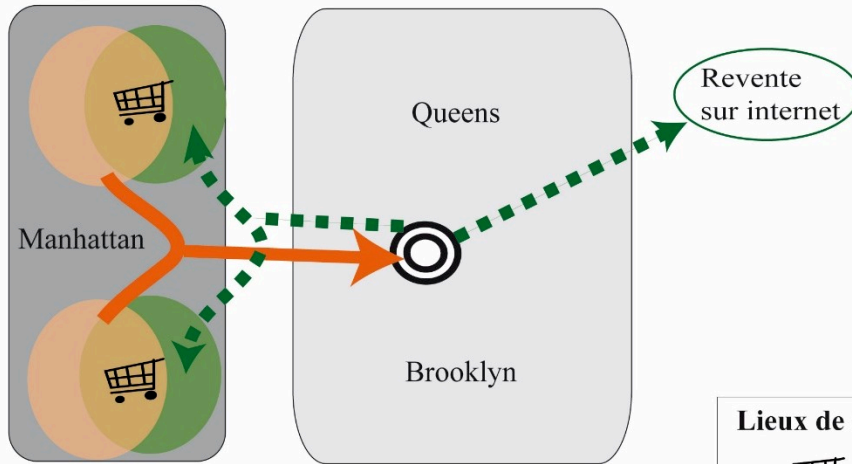
VII.2.1. Une circulation des rebuts entre le centre et les périphéries : des rapports différents à la proximité

Les schémas sur New York montrent une circulation des objets entre Manhattan, Brooklyn ou le Queens. Nous considérons Manhattan comme la centralité¹⁷⁸, car c'est ce *borough* qui présente une densité bâtie nettement supérieure et regroupe une forte densité d'entreprises et de commerces. Les donateurs et acheteurs des *thrift shops* se situent principalement à proximité des lieux de collecte et de vente.

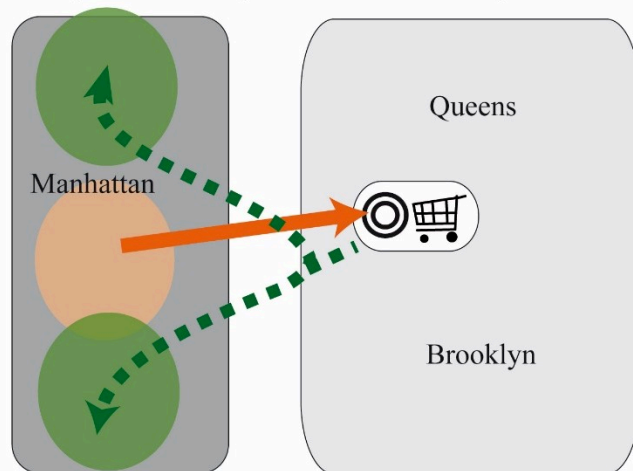
¹⁷⁸ Certes Brooklyn et le Queens présentent également des polarités multiples, mais qui restent tout de même moins attractives que celles exercées par l'île de Manhattan.

Figure 47 : Schématisation des circulations d'objets à Paris et New York

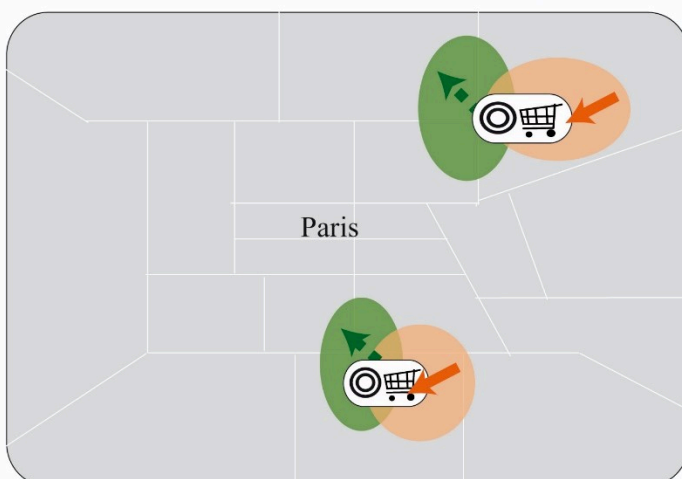
n°1 : Système de réemploi des oeuvres caritatives à New York






n°2 : Système de réemploi des structures uniques à New York





n°3 : Système de réemploi des structures uniques à Paris






Lieux de réemploi

-  Boutique
-  Entrepôt (tri et stockage)
-  Boutique, zone de tri et stockage

Circulation des rebuts

-  Dons : Flux de rebuts collectés
-  Achats : Flux de rebuts revendus

Territorialisation

-  Aire d'attractivité pour les dons
-  Aire d'attractivité pour les achats
-  Schématisation des territoires

Réalisation : F.Rassat, 2019

Le schéma n°1 (figure 47) représente le modèle de circulation des rebuts pour les trois principales œuvres caritatives de New York. À l'échelle locale, les boutiques de Manhattan exercent une attraction : elles collectent les objets à l'échelle locale et les revendent également à une clientèle de quartier ou de passage¹⁷⁹. Cependant, la circulation des rebuts ne se fait pas uniquement à l'échelle de la boutique, une grande partie des dons étant envoyée en entrepôts puis dispatchée sur les différents points de vente ou sur internet. La circulation des rebuts se fait donc principalement *inter-boroughs*, entre les boutiques et l'entrepôt. Les rapports de proximité géographique existent dans ce mode d'organisation sous plusieurs formes. Les boutiques sont des lieux de collecte et de revente de proximité, qui s'inscrivent dans une proximité géographique avec les donateurs et acheteurs à l'échelle du quartier. La connexion assurée par les infrastructures routières permet de relier les boutiques à l'entrepôt. Toutefois, c'est principalement la proximité organisationnelle qui régit la circulation des rebuts. C'est en effet l'œuvre caritative qui organise et régule les flux d'objets à l'échelle de l'ensemble des boutiques en leur mettant à disposition de la marchandise, à partir de l'entrepôt.

Le schéma n° 2 (figure 47) représente l'organisation des flux de réemploi pour une recyclerie indépendante basée à Brooklyn ou dans le Queens. La proximité géographique est matérialisée par les réseaux d'infrastructures de transports collectifs et routiers qui permettent de relier l'entrepôt aux espaces de vie des donateurs et acheteurs. Cette organisation a un impact très limité à l'échelle locale du quartier d'implantation.

Le schéma n°3 (figure 47) montre à Paris un modèle de réemploi très différent qui s'organise uniquement par des flux de rebuts concentrés à l'échelle locale. La proximité est ici quasi uniquement géographique, liée au quartier dans lequel est situé le lieu du réemploi. La revente sur internet ou les dons à d'autres associations ne sont pas représentés ici car ils constituent uniquement des flux secondaires, les dons étant essentiellement revendus localement.

À l'aune de notre analyse sur l'esthétisation des objets dans les lieux de réemploi, nous constatons également un rapport esthétique différent à l'objet en fonction des trois modes de circulation des objets et des multiples rapports de proximité. En effet, à Paris, la

¹⁷⁹ Faute d'une enquête approfondie sur la provenance des donateurs et acheteurs, nous nous appuyons pour New York sur les déclarations des responsables de boutiques que nous avons rencontrés.

proximité des rebuts par rapport aux habitants est acceptée à condition qu'ils soient esthétisés (chapitre IV). Les lieux de réemploi sont certes des lieux de concentration des rebuts, mais à l'inverse des autres lieux de gestion des déchets, ils peuvent constituer de nouvelles centralités de quartier dans le cas où les rebuts y sont esthétisés. À New York, nous observons une esthétisation similaire à celle de Paris qui amène les rebuts à intégrer des environnements commerciaux reprenant les codes des commerces classiques afin de redevenir des biens consommables. Toutefois, le processus de tri est délocalisé dans des espaces périphériques loin des donneurs et du gisement de collecte des rebuts. Or, c'est précisément dans la phase de tri que l'avenir du don est en suspens entre rebut et déchet. La délocalisation de la phase de tri entraîne un déplacement des rebuts non esthétisés dans un quartier industriel du Queens ou de Brooklyn. Il y a alors un effacement de l'objet dévalorisé des quartiers centraux. La boutique devient un espace principalement dédié aux objets à vendre, sans mettre en évidence le parcours du rebut et le surplus des dons collectés. Par ce système, aucune boutique de réemploi à Manhattan ne se retrouve en surplus, débordée par la quantité des dons comme cela peut être le cas à Paris. Les rebuts sont toujours maîtrisés, organisés ou cachés. Ils sont amoncelés pour ne pas susciter de dégoût et de remise en cause de l'accumulation inhérente à la société de consommation. Le système de collecte et de tri des rebuts à New York s'apparente alors plus au système de collecte des déchets ménagers municipal visant d'abord à réguler l'espace public sans chercher une prise de conscience sur les effets de la consommation excessive de produits neufs.

Les trois modes de circulation des objets sont également des adaptations différentes aux contextes locaux et notamment au prix du foncier. À Manhattan, les prix élevés des baux commerciaux repoussent dans des espaces en marge, les activités de réemploi. Les associations mettent alors en place des stratégies pour vendre leurs objets, soit en se spécialisant, soit en développant des petits points de vente associés à un dépôt central. Cette organisation amène à structurer le secteur du réemploi à une échelle métropolitaine (schémas n°1 et n°2). Ces modèles d'organisation permettent de réduire les coûts en privilégiant une surface importante de tri et de stockage des produits en zone périphérique où les loyers sont plus accessibles. Les deux formes d'organisation territoriale du réemploi à New York constituent donc des systèmes relativement élastiques qui permettent leur adaptation¹⁸⁰ dans

¹⁸⁰ Dans le schéma n°1, les boutiques ont un impact local en attirant des usagers de proximité, leur déplacement est possible mais amènerait à perdre cette clientèle locale. En revanche, l'entrepôt est plus facilement déplaçable

un contexte de prix du foncier très élevé en centre-ville où les gisements de rebuts sont les plus concentrés. Toutefois, les revalorisations des quartiers industriels de Brooklyn et du Queens en quartiers résidentiels risquent à long terme d'augmenter les baux commerciaux. En conservant leur organisation réticulaire, les structures de réemploi devront alors se déplacer dans des quartiers encore plus périphériques, là où le foncier reste accessible.

« It's always about money. In 2000, when we were looking in the building where we were now. But, the district where we were, was gentrify, we paid 10\$/per square feet and the other could pay until 100\$/per square feet! They didn't want to keep us. Now, here, it's really pricy, but 14 years ago, it was very less expensive than Manhattan. So, the reason to move out from Manhattan is always about money” (Ruth, T9).

L'élasticité des systèmes de réemploi des schémas n°1 et n°2 ne se retrouve pas dans le schéma n°3. En effet, le modèle du Grand Paris ne permet pas de délocaliser l'activité en dehors de l'aire d'attraction de la recyclerie. Une solution d'adaptation au prix du foncier peut être trouvée dans son aire d'attraction si le quartier propose des solutions à prix modérés (logements sociaux, mixité sociale, friche...).

VII.2.2. Des finalités diversifiées : vers différents modèles de mise en œuvre

A l'aune de nos terrains, quelles sont alors les finalités et spécificités du réemploi dans le Grand Paris par rapport à celui pratiqué à New York ? Pour rappel, à New York, les œuvres caritatives optimisent les différentes étapes de collecte, tri et approvisionnement, le réemploi étant un moyen et non une fin en soi. La sélection des objets est objectivée par des consignes précises sur la qualité recherchée, la valeur et les prix. Les objets sont directement revendus et non détournés avant d'être revendus. Le premier objectif est de remettre en circulation les objets en redonnant de la valeur permettant ensuite de répondre à d'autres besoins sociaux. Dans les recycleries parisiennes, certaines ont d'abord une vocation sociale, mais le réemploi est l'activité principale permettant de donner du travail aux personnes dans le besoin, la biffe est intrinsèquement liée à l'histoire de ces associations (Brodiez-Dolino 2008). Il en résulte alors deux modes d'organisation du réemploi en France. L'un, dédié uniquement au textile se

tant qu'il reste bien connecté par les transports aux boutiques. Dans le schéma n°2, le lieu de réemploi est facilement déplaçable sans perte de clientèle à condition qu'il soit facilement relié aux donneurs et acheteurs.

rapproche de l'industrialisation du réemploi de New York, réalisé en usine. L'autre plus « artisanal » se fait directement en arrière-boutique par des bénévoles et salariés et leur laisse une part de subjectivité nettement plus importante quant au devenir des rebuts. Ce modèle se retrouve dans la plupart des recycleries parisiennes.

VII.2.2.1. Du réemploi territorialisé à celui mondialisé, les échelles de mise en œuvre de l'économie circulaire

Ces deux modes d'organisation traduisent des échelles de réemploi variables. Le réemploi pensé à l'échelle locale s'inscrit dans une réappropriation des rebuts comme objets de consommation et une prise en charge par les producteurs de leurs propres restes, sans toutefois prendre en charge ceux extérieurs au quartier. Il y a donc une autonomisation de la gestion des rebuts à l'échelle du quartier. Une des limites de ce modèle réside sur la capacité de circulation des objets. Si certains retrouvent rapidement preneurs, d'autres sont plus difficilement vendables et restent plusieurs mois dans les rayons. Pour contourner cette limite, certaines structures de réemploi ouvrent leur gisement à un public beaucoup plus large, au-delà du quartier, en proposant les produits sur différents points de ventes et villes voire sur internet. Le réemploi dépasse alors l'échelle locale, pour se matérialiser dans un cadre métropolitain voir mondialisé. Les dons de bonne qualité sont revendus en ville tandis que les autres peuvent intéresser des marchés étrangers, d'Europe du Sud et de l'Est, mais également d'Afrique et d'Asie. Ainsi, au sein des entreprises du textile en France ou des œuvres caritatives à New York, le réemploi s'inscrit à une échelle beaucoup plus large dans une économie mondialisée du déchet. Se confrontent ici deux visions du réemploi, deux échelles différentes de prises en charge des rebuts, illustrant des interprétations différentes de l'économie circulaire appliquée aux déchets.

Ce terme d'économie circulaire dont nous avons présenté la définition de l'ADEME (chapitre II), faisant autorité pour les institutions publiques françaises, revêt en réalité plusieurs interprétations. Il n'existe pas de définition stabilisée du concept d'économie circulaire, ni de véritable consensus sur son origine, ce qui permet à des acteurs aux intérêts très divers d'employer voir de manipuler ce terme et d'en proposer une définition partielle.

« On cherchera en vain une définition entièrement satisfaisante dans la littérature écologique : l'économie circulaire s'est dessinée progressivement

comme le terme unificateur de nombreuses pensées, de nombreuses approches, plutôt que comme un concept théorique initial déclinable en solutions concrètes » (Grosse in Bourg, Papaux 2015, p. 350).

Précision sur la notion d'économie circulaire

Du point de vue académique, l'économie circulaire est un outil politique qui puise son origine dans l'écologie industrielle, tout en s'éloignant très fortement. L'écologie industrielle est un dispositif réticulaire circulaire inscrit dans un territoire et pensé principalement à l'échelle locale. La symbiose industrielle qui en résulte se base sur des interdépendances et les bouclages de flux entre différents processus de production mis en œuvre par un réseau d'entreprises d'un territoire. L'objectif est double, réduire les déchets et augmenter la performance et la compétitivité via deux types d'échanges, la mutualisation des flux et la substitution des ressources nouvelles par des éléments déjà utilisés (Erkman 2004). L'écologie industrielle enrichie par la prise en compte des enjeux sociaux, économiques et spatiaux (Barles 2010, 2014; Durand *et al.* 2016) est appelée écologie territoriale. Cette dernière « est une écologie industrielle inscrite spatialement qui prend en compte les acteurs des flux de matières, s'interroge sur les modalités de leur gestion et ne néglige pas les conséquences économiques et sociales des flux » (Barles in Coutard, Lévy, al. 2010, p.71). L'écologie territoriale permet, par exemple, de montrer une possible rationalisation écologique des filières et une gestion durable des territoires au moyen d'une territorialisation forte de la circulation des flux et du système d'acteurs (Bahers in Durand et al. 2015). Elle rejoint ainsi les premières réflexions sur la ville durable qui cherchent à satisfaire localement les besoins fondamentaux sans exporter les coûts de développement (Emelianoff 2007).

D'une manière générale, l'analyse des différents modes de réemploi dans le Grand Paris et New York constitue une petite contribution au débat sur les échelles de mises en œuvre de l'économie circulaire. Appliquée au réemploi, les enjeux d'écologie industrielle et territoriale rejoignent ainsi une interprétation territorialisée du réemploi, ancrée à l'échelle métropolitaine, voire à une échelle plus réduite, permettant la circulation des flux d'objets entre professionnels, associations et habitants. À l'échelle d'un quartier ou d'une ville, le caractère social et inclusif de l'économie circulaire peut être mieux maîtrisé qu'à une échelle mondialisée. En effet, les pratiques locales de réemploi permettent d'intégrer des « petits »

acteurs qui proposent des solutions de prévention « artisanales » comme les récupérations de rue et les recycleries parisiennes, non délocalisables.

Cependant, cette interprétation de l'économie circulaire se heurte à un débat ancien sur l'autonomie territoriale et « révèle rapidement des limites en mettant de côté la complexité des interdépendances à toutes les échelles » (Bahers, Durand, et Beraud 2017, p. 130). Une des critiques de cette interprétation territorialisée du réemploi réside dans le caractère totalement utopiste de valoriser l'ensemble des matières d'un territoire par le réemploi. En effet, tout processus de production engendre des rejets dont certains composants sont disqualifiés du marché (Gregson *et al.* 2015) ou ne peuvent pas être réemployés pour un usage identique. Le marché de l'occasion réduit théoriquement la demande de nouveaux biens s'il y a suffisamment de biens d'occasion qui peuvent être mis sur le marché. Cependant, si ce marché ne peut répondre à la demande, il est fort probable que les consommateurs se retournent vers le marché du neuf. Même lorsque les ventes d'occasion réduisent la demande pour de nouveaux biens, ce sont généralement des personnes sous équipées par exemple dans le domaine de l'informatique ou électronique qui vont acheter d'occasion. Les personnes déjà équipées pourront alors revendre d'occasion et continuer d'acheter des produits neufs de technologies plus avancées (Thomas 2003). Le réemploi ne permet donc pas de baisser systématiquement la vente de produits neufs dans les pays qui en consomment le plus. Toutefois, en étant envoyé dans les pays en développement, où le marché de l'occasion attire potentiellement plus de consommateurs, les objets ont plus de chances d'être réemployés. Mais l'impact du transport dans le bilan carbone du réemploi doit alors être pris en compte et nécessite des analyses du cycle de vie adaptées à chaque type d'objets (Cooper et Gutowski 2015).

Ainsi, la mise en perspective du terrain parisien par rapport au terrain new-yorkais montre que le système de réemploi francilien pensé principalement à l'échelle des quartiers présente certes des intérêts mais ne constitue pas un modèle unique de réemploi. Le modèle new-yorkais ou du réemploi des textiles en France plus industrialisé et s'inscrivant davantage dans une économie mondialisée de l'occasion et du recyclage ouvre également des perspectives intéressantes mais implique des finalités différentes du réemploi. Ces finalités recourent notamment les questions d'interprétation de ce que doit être l'économie circulaire et la ville durable et sont aussi l'héritage de rapports différents aux institutions publiques.

VII.2.2.2. Pour des interprétations différentes du rôle de la société civile dans la ville

Les finalités divergentes du réemploi étudiées dans nos terrains peuvent en partie s'expliquer par des conceptions différentes du rôle des associations dans leur participation aux services urbains et à la fabrique de la ville. Les institutions publiques¹⁸¹ du Grand Paris délèguent largement la question du réemploi aux associations par le biais principalement de subventions et s'appuient ainsi sur des initiatives de la société civile pour mettre en place la politique publique de prévention des déchets (chapitre VI) qui tend à être aujourd'hui incluse dans les objectifs d'économie circulaire du territoire.

À New York, la ville finance peu d'associations préexistantes sur le réemploi et mise plutôt sur le développement de ses propres outils (*NYC Wastematch*). La politique de prévention des déchets y est principalement orientée sur le compostage, la réduction du gaspillage alimentaire, le réemploi s'inscrit également dans les objectifs de la ville mais dans une moindre mesure. Les tentatives récentes d'échanges entre des acteurs de réemploi via le programme *Reuse NYC* porté par le *Department of Sanitation (DSNY)* n'ont pour l'instant pas d'incidence sur leur pratique et la constitution d'un groupement métropolitain du réemploi, à l'image du REFER en Île-de-France. Leur fonctionnement dépend de logiques propres à chaque association ou groupement associatif et permet principalement d'optimiser le réemploi afin d'atteindre plus rapidement sa finalité lucrative permettant de financer d'autres causes d'intérêt général. Ce positionnement différent des structures associatives françaises et américaines s'explique en partie par une construction et une évolution divergente de celles-ci.

« Les tiers secteurs des États-Unis et de la France sont considérés comme représentatifs respectivement des modèles libéral anglo-saxon et partenarial européen de bien-être » (Archambault 2010 p. 2).

Les associations américaines relèvent plus de tradition individualiste puritaine, même pour celles aujourd'hui laïcisées, alors qu'en France, les références idéologiques sont multiples (socialisme utopique, marxisme populaire, solidarisme, christianisme social, ...) (Archambault 2010)¹⁸². Cela induit un rapport à l'État et au marché différent dans les deux pays qui s'observe dans les modes de financements et dans les finalités. Ainsi, la part de

¹⁸¹ Villes, Établissements Publics Territoriaux, Départements, Région

¹⁸² Notre thèse n'étant pas spécialisée sur les modèles associatifs, nous retenons ici l'analyse de cette chercheuse qui nous est apparue particulièrement pertinente pour étayer nos terrains. Le sujet pourrait être une piste de recherche à approfondir.

financement public dans le tiers secteur français est nettement plus important qu'aux États-Unis comme le montre le tableau ci-dessous. Un système de déduction fiscale existe toutefois aux États-Unis permettant d'inciter les personnes à faire des dons en nature¹⁸³.

Tableau 9 : Origine des ressources des secteurs sans but lucratif en France et aux États-Unis
(en pourcentage du total des ressources)

	France	Etats-Unis
Ventes, cotisations et ressources propres	34,7%	56,6%
Dons et mécénat	7,5%	12,9%
[Ressources d'origine privée]	[42,2%]	[69,5%]
Financement public	57,8%	30,5%
Total	100,0	100,0

Source : Données de 1995 in Salamon and associates, 1999 in Archambault 2010 p. 5

« Le Tiers secteur français trouve son financement principalement auprès de l'État, de la Sécurité sociale et des collectivités territoriales alors que les ressources propres, et notamment les droits payés par les usagers (*fees*), prédominent clairement aux États-Unis. Cependant le financement public, contrairement aux idées reçues, y est loin d'être négligeable et représente près du tiers des ressources. Ces sources de financement, comme les différences de composition et de rôle des tiers secteurs indiquent évidemment un rapport de la société civile à l'État et au marché différent dans les deux pays » (Archambault 2010 p. 5).

En France, les acteurs du réemploi rencontrés considèrent qu'ils répondent à des besoins sociaux et rendent un service d'utilité publique qui doit être pris en charge par les institutions publiques. Pour ces acteurs, les subventions publiques constituent une rétribution légitime pour les actions menées sur le territoire en matière de gestion des déchets mais également de développement local, d'emplois, d'animations... La plupart des structures construisent alors leurs modèles économiques en intégrant ces subventions dans leur équilibre budgétaire alors même que les collectivités territoriales s'engagent rarement sur la pérennité des subventions.

« Le tiers secteur américain est plus réactif et plus résilient que son homologue français. Plus proche par sa nature et la structure de ses ressources des

¹⁸³ Aux États-Unis, tous les dons aux *public charities* et aux fondations sont intégralement déductibles du revenu imposable y compris les dons en nature (mobiliers, objets, textiles...). Chaque donneur reçoit ainsi un récépissé précisant les objets à déclarer aux impôts. En France, les dons en nature ne sont pas déductibles.

entreprises commerciales, plus concentré et plus professionnalité, plus orienté vers les classes moyennes, à l'exception de sa frange "compassionnelle", il dispose de fonds propres beaucoup plus importants, il est plus ouvert à l'innovation technologique et son comportement est plus procyclique. Le SSBL français est plus dispersé, plus effervescent, plus laïc et moins traditionnel, plus contra-cyclique de par son imbrication dans les politiques de l'emploi. Il détecte les nouveaux besoins sociaux et il est à la source de nombreuses innovations sociales que l'État peut reprendre à son compte » (Archambault 2010 p. 11).

Cette conception différente du rôle des associations et leurs relations avec les institutions publiques permet d'expliquer en partie les différences observées dans nos deux terrains. Dans le Grand Paris, les associations de réemploi, par leur nature et leurs finalités cherchent à être considérées comme des acteurs à part entière du territoire participant à la fabrique de la ville.

Conclusion chapitre VII : Un réemploi multi-scalaire pour une participation plurielle à la fabrique de la ville

Cette mise en perspective des résultats parisiens avec New York nous permet d'insister sur la spécificité du phénomène étudié dans le Grand Paris. La question de la prévention est mise en arrière-plan à New York où le réemploi est principalement construit autour des œuvres caritatives. Les lieux de réemploi américains étudiés se limitent principalement à leurs fonctions initiales (collecte, tri, réemploi, recyclage) et rejoignent alors par leur organisation le système municipal de gestion des déchets, même si leurs finalités sont divergentes. Leur participation à l'animation locale des quartiers est alors marginale en comparaison avec les cas parisiens.

Toutefois, au sein des deux terrains, les lieux de réemploi participent sous des formes différentes à la fabrique de la ville. En effet, nous avons conclu dans le chapitre VI que les lieux de réemploi parisiens participent activement à la fabrique de la ville en proposant d'une part un système de circulation des objets à l'échelle locale et d'autre part, en devenant des acteurs de la vie locale, voire des acteurs de la transformation des espaces urbains, au-delà de la question de la prévention des déchets. À New York, les acteurs du réemploi ne s'intègrent pas nécessairement dans la vie locale du quartier, ne prennent pas nécessairement part aux mutations de la ville, mais s'inscrivent dans des circuits plus métropolitains de circulation des rebuts. Ainsi, ils participent (mais d'une autre manière) à la fabrique de la ville, en proposant des circuits alternatifs de gestion des restes à une échelle similaire à celle des réseaux centralisés de gestion des déchets municipaux. Ils reterritorialisent également la question des déchets en considérant les rebuts comme une source de richesse à l'origine du développement d'activités sociales utiles au territoire. La mise en perspective des deux terrains amène au final à questionner les échelles de mobilisation des ressources du territoire et à déterminer le rôle de la société civile dans l'organisation de nouveaux modèles urbains circulaires et durables.

Conclusion générale

Lorsque les déchets sont devenus un problème public (Barles 2005), leur gestion a été organisée par des cadres techniques et politiques. Ces solutions techniques gérées par la puissance publique ont fortement déresponsabilisé les citoyens en facilitant la prise en charge et le traitement de leurs déchets. Le recyclage a certes inversé cette tendance en responsabilisant les ménages, ces derniers se plaçant au début du parcours de recyclage des objets (Barbier 2002). Toutefois, ces modèles rigides ne permettent plus aujourd'hui de répondre aux enjeux écologiques (Emelianoff 2008) et à la nécessité de réduire ses déchets. En effet, en amont de leur gestion, la prévention des déchets requiert une transformation des modes de consommation auxquels il est difficile d'appliquer des solutions techniques et universelles à la différence des services de collecte des déchets. Ainsi, c'est principalement sur des initiatives civiles que s'appuient les politiques de prévention des déchets. Ces activités sont parfois anciennes et se sont d'abord construites autour d'enjeux sociaux et économiques avant de s'orienter sur les questions d'environnement. Nous avons choisi d'aborder le sujet à partir des lieux de réemploi. Le lieu apparaît ainsi comme une porte d'entrée pour étudier les pratiques de récupération et pour comprendre l'évolution du statut des rebuts qui y sont valorisés. Le lieu est appréhendé à travers une analyse descriptive de ce qui le compose, des pratiques qui s'y accomplissent et de l'expérience sensible des usagers. Les lieux de réemploi associatifs que nous désignons de manière générique par le terme recyclerie sont des objets d'étude protéiformes (partie 1). Ils sont gérés par des associations (sans but lucratif), mais dont les pratiques se rapprochent souvent du secteur lucratif du commerce d'occasion, se présentant sous la forme d'un commerce classique et en usant des mêmes stratégies commerciales. Toutefois, certaines recycleries constituent également des lieux de vie de quartier proposant des activités variées et des espaces de rencontre. Leurs fonctions sont ainsi diverses et rendent difficile l'émergence d'un modèle unique et reproductible. Cette diversité amène donc à de multiples interrogations que nous résumons prosaïquement par la question suivante : à quoi servent les lieux de réemploi dans la ville ?

À partir de cette simple question, nous avons ainsi formulé deux hypothèses principales. Dans une première hypothèse, nous avons estimé que les lieux de réemploi pourraient transformer le rapport aux rebuts et amèneraient à une réintégration des rebuts dans les circuits de consommation. En effet, les lieux de gestion de déchets sont généralement

situés à la périphérie des villes ou dans des zones industrielles. Or, les lieux de réemploi, qui sont pourtant des lieux de concentration des rebuts, se situent à proximité des habitants. Nous avons donc voulu questionner cette proximité en étudiant les conditions de leur acceptabilité (partie 2). Dans une seconde hypothèse, nous avons considéré que les lieux de réemploi peuvent participer à la fabrique de la ville. Cette expression renvoie à une lecture horizontale de la ville, appréhendée non plus uniquement par le prisme des aménageurs et décideurs, mais en laissant une place importante aux initiatives civiles dans un schéma de co-construction de la ville (partie 3). Ainsi, la problématique générale, qui interroge ces deux hypothèses, est la suivante : en quoi les lieux de réemploi participent-ils à la fabrique de la ville par la transformation du rapport aux rebuts sur le territoire ?

Principaux résultats de recherche

Les rebuts, de nouveaux biens à consommer : de la difficulté à transformer les pratiques et usages commerciaux

Pour répondre à la première hypothèse, nous sommes partie du postulat suivant : les lieux de réemploi des objets sont des lieux de concentration des rebuts situés à proximité des habitants. Ces derniers produisent des déchets par leur consommation. Toutefois, ils ne sont pas perçus comme des lieux dédiés aux déchets. Nous avons constaté que la valorisation des rebuts dans les recycleries s'opère rarement par une transformation de l'objet, mais passe plutôt par une mise en scène et une esthétisation de l'espace marchand. Les rebuts sont ainsi transformés par le dispositif marchand mis en place dans le lieu de réemploi. L'esthétique du lieu joue ici un rôle fondamental dans l'acceptabilité des espaces de proximité dédiés aux déchets (chapitre IV). Cette disparition de l'objet abandonné confirme l'efficacité du réemploi comme moyen de lutte pour la réduction des déchets, puisqu'il permet de mettre en valeur des objets délaissés. Les démarches domestiques individuelles de réemploi trouvent sous l'égide de ces lieux de réemploi une dimension collective porteuse de changement.

Toutefois, l'exacerbation du caractère commercial des recycleries amène à cacher la vie antérieure de l'objet. La question du surplus est ignorée des usagers lorsque les dons sont stockés et triés à l'extérieur des boutiques. Les rebuts sont alors uniquement visibles dans la boutique où ils sont considérés comme des objets de consommation. Le fait de cacher leur période de dévalorisation empêche les usagers de prendre pleinement conscience de l'impact

du réemploi sur la prévention des déchets. L'achat d'occasion en recyclerie reste donc souvent déconnecté des préoccupations liées aux déchets et plus largement rattachées à l'environnement. Cela permet tout de même d'attirer un panel d'utilisateurs diversifiés, dont les préoccupations sont certes différentes (économiques, écologiques ...), mais qui partagent une pratique commune de l'achat d'occasion en recyclerie. Les recycleries apparaissent ainsi comme des outils au service de la prévention des déchets, sans pour autant forcément afficher cet objectif. Elles sont polyfonctionnelles et donc adaptables pour différents publics aux intérêts parfois éloignés des questions environnementales. La diversité des intentions et l'exacerbation du discours marchand mettent aussi fortement en péril les possibilités de transformer les comportements de consommation, incitant parfois à la surconsommation.

Pour répondre à notre première hypothèse, le rapport aux déchets est donc partiellement transformé. En effet, les lieux de réemploi permettent le renouvellement de la perception des rebuts, en montrant qu'ils sont aussi des objets à consommer. Mais ils prolongent les pratiques de consommation qui sont par définition génératrices de rejets. En proposant des solutions de proximité de plus en plus efficaces pour faciliter la prise en charge des rebuts auprès des utilisateurs et en évitant de montrer les surplus, ils peuvent amener à déculpabiliser les citoyens de l'impact de leur consommation sur l'environnement.

Les recycleries : des acteurs locaux de la vie de quartier

La seconde hypothèse s'inscrit dans une réflexion plus large sur les conditions de la fabrique et de la gestion de la ville, dans une époque marquée par un besoin indispensable de créer des modèles urbains durables. Nous avons interrogé les fonctions des recycleries dans la ville à différentes échelles et avons cherché à identifier ce que la remise en circulation des rebuts peut engendrer dans la ville. Les lieux de réemploi du Grand Paris constituent des équipements de proximité qui renforcent les sociabilités et les solidarités de quartier (chapitre V). Ce sont des lieux d'expression de la vie locale qui s'adaptent au quartier et à sa population. Cet ancrage local est renforcé par la précarité des structures qui cherchent à être reconnues par les collectivités locales comme des acteurs du territoire (chapitre VI) via un processus de territorialisation. Les recycleries constituent des outils d'aménagement et de renouvellement de l'espace public sur le terrain francilien. En étant ouvertes sur le quartier, elles prolongent ainsi l'espace public en créant des lieux de rencontre accessibles sans

obligation d'achat. Elles s'installent dans des espaces en transition ou dans les interstices urbains et participent à transformer ces marges en nouvelles centralités. Elles constituent également des outils de régulation des pratiques de récupération. Les recycleries, par leur esthétisation et leur forme commerciale, constituent donc à ce titre une des rares formes de récupération acceptée et encouragée par la puissance publique. Elles renforcent ainsi l'hybridation des espaces commerciaux, qui mélangent de plus en plus les fonctions, les usages et rendent poreuses les distinctions entre espaces publics et espaces collectifs privés.

Le réemploi : une activité économique au service de la ville

La seconde hypothèse a également été étudiée par le prisme métropolitain. L'activité de réemploi génère de nouvelles proximités organisationnelles à l'origine de systèmes d'acteurs territorialisés. Le terrain new-yorkais propose dans ce cadre une autre forme de participation à la ville, moins ancrée dans les quartiers. Les circuits de réemploi s'y inscrivent principalement à une échelle métropolitaine et créent ainsi des solidarités entre les quartiers. Les lieux de réemploi à New York inscrivent leur activité dans une approche plus industrielle. Les rebuts y sont exploités comme moyens de création de richesse visant à financer des politiques sociales à l'échelle de la ville alors que le lieu constitue plutôt, dans le Grand Paris, le principal outil de fabrication de la ville par les acteurs du réemploi. La perception des rebuts comme moyen de création de richesse renoue ainsi avec les usages anciens de réutilisation des matières premières urbaines. Les rebuts constituent alors la matière première d'une économie urbaine de la récupération dont les profits participent à la mise en place de nouveaux services sociaux et de nouvelles activités de proximité.

La diversification des activités des recycleries montre que les rebuts constituent des outils malléables dont l'intérêt dépasse le seul enjeu des déchets. En effet, ces reliquats de la consommation peuvent être à l'origine de nouvelles dynamiques urbaines participant à refabriquer la consommation sur la consommation et à refabriquer la ville sur la ville, renforçant ainsi la « ville-palimpseste » (Mongin 2005).

L'apport des initiatives civiles dans la prise en charge des transformations sociales, économiques et écologiques de la ville

Le réemploi des objets s'inscrit donc dans une économie circulaire territorialisée et multiscalaire. Les résultats confirment le fait qu'il n'existe pas un modèle universel de réemploi pouvant être appliqué à l'ensemble d'une ville, au même titre que la collecte et le traitement des ordures ménagères. Pour être efficace, le réemploi des objets doit être adapté à des besoins et à un contexte local. Les multiples déclinaisons des lieux de réemploi ne limitent pas pour autant leur intégration dans des systèmes de récupération à des échelles plus globales nationales, voire internationales. Loin de circonscrire leur activité à une solution ultra-locale, les acteurs du réemploi ont la capacité de créer des solutions à des échelles métropolitaines tout en prenant en compte les spécificités liées aux contextes locaux.

Les résultats de recherche soulignent également le rôle fondamental des acteurs de la société civile dans la prise en charge d'enjeux tant écologiques qu'économiques. Actuellement, aucun système technique centralisé de collecte des déchets ne permet de dépasser la fonction première de gestion des déchets, en créant d'autres synergies à l'échelle de la ville. Il reste donc aux institutions publiques tout comme aux porteurs de projets à affiner leur positionnement. Cette thèse expose ainsi les éléments permettant de réfléchir aux modalités d'évolution de l'intégration des acteurs civils dans les politiques urbaines en précisant leurs fonctions et leurs capacités à répondre à des nouveaux besoins et enjeux de la ville durable.

Contributions à la recherche

Cette thèse s'inscrit dans le prolongement des travaux sur la géographie des déchets (Cirelli et Florin 2015; Gouhier 1988; Pierrat 2014) en proposant une lecture de la ville à partir des lieux des rebuts. Il s'agit par conséquent d'une lecture de la ville par ses marges : nous nous efforçons de comprendre ce que les rebuts dans les lieux de réemploi font à la ville.

Pour étudier cette fabrique de la ville par les lieux de réemploi, nous nous sommes appuyée sur différents concepts et travaux académiques qui n'ont pas forcément pour habitude de dialoguer ensemble. En effet, notre démarche est empirique, ancrée dans le terrain et dans l'analyse des lieux de réemploi et ne mobilise pas un cadre de pensée préétabli. Nous

avons cherché à « bricoler » à l'aide de multiples approches pour comprendre cet objet d'étude protéiforme. L'enquête qualitative menée est assez classique pour une recherche en géographie humaine et sociale. Des entretiens semi-directifs ont été réalisés, ainsi qu'un questionnaire auprès des usagers. Toutefois, l'observation participante en recyclerie vient ici enrichir le terrain en s'inspirant des méthodes d'enquêtes ethnographiques sur la récupération (Corteel 2019; Messal 2014). Nous avons aussi été influencée par ces modes de recherches très immersives souvent utilisées par les chercheurs sur les déchets pour appréhender leur sujet permettant de toucher, palper et même sentir les poubelles pour mieux appréhender l'ambiance des lieux des déchets (Pierrat 2014; Ayimpam 2014; Cirelli et Florin 2015).

Les travaux sur les proximités constituent un outil pour analyser l'évolution du rapport aux rebuts dans la ville. À partir d'une approche interactionnelle des habitants, des rebuts et de l'environnement urbain, nous proposons une lecture relationnelle du territoire. Les initiatives civiles constituent ici un intérêt central. Elles apparaissent comme un élément central et prometteur de la fabrique urbaine pour participer aux mutations écologiques du territoire. La ville est bien plus qu'une catégorie d'espace particulière et se lit de manière horizontale à travers les pratiques quotidiennes et les interactions entre des initiatives citoyennes et des volontés institutionnelles (Deboulet et al. 2020). Cette lecture de la ville par les lieux de réemploi peut aussi amorcer un dialogue avec des approches critiques de l'économie circulaire (Desvaux 2017; Durand et al. 2016; Gregson et al. 2015).

L'approche par les lieux permet de s'intéresser à la fois aux pratiques de récupération à une échelle micro locale et d'interroger les relations entre les lieux et leur environnement à l'échelle urbaine. Considérer les lieux de réemploi comme des commerces ne va pas de soi et résulte d'une première analyse qui met en évidence certaines pratiques similaires entre les commerces d'occasion type brocantes et les recycleries, alors même que les acteurs associatifs cherchent à s'en distinguer. La mobilisation de la géographie du commerce de détail dans le cadre d'un sujet sur les déchets prolonge dans un cadre francophone, des travaux déjà amorcés dans un contexte anglophone (Gregson et al. 2013). Cette lecture par la géographie du commerce et de la consommation questionne aussi les capacités des lieux de réemploi à transformer le rapport aux déchets et à la consommation. En effet, le commerce suit, voire anticipe, les grands mouvements de la société en s'adaptant à des demandes sociales à la fois plurielles et changeantes (Gasnier et Lemarchand 2014). Les travaux critiques sur l'aliénation de la consommation nous ont aussi aidé à débusquer, au-delà des stratégies commerciales

visibles, comment se transforment discrètement les pratiques consommatoires des habitants. Il reste encore difficile aujourd'hui pour le commerce d'envisager d'accompagner des logiques ou des formes de déconsommation. L'approche par le commerce (Gasnier et Lemarchand 2014) rejoint dans notre recherche les travaux sur les mobilisations environnementales (Blanc et Emelianoff 2008; Blanc et Paddeu 2018) qui demeurent encore, en géographie, assez cloisonnés alors qu'ils constituent d'ores et déjà une thématique de recherche féconde de la sociologie (Dubuisson-Quellier 2018).

La mobilisation de différentes disciplines (géographie, urbanisme, sociologie, anthropologie, marketing ...) et sous-disciplines géographiques (mobilisations environnementales, commerce et consommation, rudologie ...) montre la nécessité d'une approche pluridisciplinaire pour appréhender les déchets. Notre démarche scientifique s'inscrit donc pleinement dans les *discard studies*, qui offrent un cadre pluridisciplinaire et un outillage critique pour appréhender les déchets comme éléments constitutifs de systèmes socioculturels et économiques plus vastes (Liboiron 2014).

Pistes de recherche

Une des principales pistes de recherche qui, nous semble-t-il, reste à explorer suite à cette thèse résulte d'un constat effectué sur le terrain : la surreprésentation des femmes chez les usagers des recycleries et au sein des groupes de recherche sur les déchets. Les questions de prévention et de gestion des déchets et plus largement les sujets portant sur la transition écologique des modes de vie pourraient constituer une préoccupation particulièrement féminine. Outre une lecture par les affinités des groupes sociaux, il est surtout nécessaire d'alerter sur le risque que les injonctions au développement durable puissent alourdir les tâches domestiques qui restent aujourd'hui principalement à la charge des femmes. Au-delà de cette thèse, qui a étudié et montré comment les lieux de réemploi constituent des espaces de convivialité en ville et participent également à requalifier des espaces urbains, les recycleries pourraient être également considérées et étudiées comme des outils favorisant une mixité dans l'espace public, encore aujourd'hui très largement masculinisé, notamment dans les quartiers populaires.

Par ailleurs, d'autres pistes de recherches semblent intéressantes. Le dialogue engagé dans cette thèse entre la géographie du commerce et de la consommation et les géographes travaillant sur l'environnement mériterait d'être poursuivi. En effet, peu de travaux de géographie croisent ces thématiques, alors que cela nous semble particulièrement intéressant pour analyser les transformations sociétales actuelles et la transition écologique des modes de vies et des systèmes de production.

Nous pensons également qu'une exploration plus approfondie de l'échelle internationale évoquée dans la thèse prolongerait les discussions déjà établies sur les échelles de mise en place de l'économie circulaire. Cela permettrait aussi d'éclaircir un sujet d'actualité encore assez opaque : la circulation mondiale des déchets qui soulève aujourd'hui des enjeux de gouvernance et de justice environnementale. Nos résultats de recherches peuvent ainsi être étudiés d'un point de vue économique. En effet, outre de représenter une offre de services et de contribuer à la structuration d'un territoire de proximité, les recycleries s'intègrent-elles dans une dynamique plus générale de transformation de l'économie ? Cette réflexion plus globale sur le rôle des recycleries peut aussi conduire à préciser la contribution de secteurs des déchets à la transition écologique et aux transformations socio-économiques de la société.

Bibliographie

Ouvrages scientifiques

AGNEW, J., (1987), *Place and politics: the geographical mediation of stat and society*, Allen & Unwin, Boston, 285 p.

ANSTETT, É. ET ORTAR, N. (ED.), (2015), *La deuxième vie des objets : recyclage et récupération dans les sociétés contemporaines*, Paris, France, 208 p.

APPADURAI, A. (ÉD.), (1986), *The social life of things: commodities in cultural perspective*, Cambridge, 329 p.

ARBORIO, A.-M. ET FOURNIER, P., (2015), *L'observation directe*, Armand Colin, Paris, 125 p.

AYDALOT, P., DECOSTER, E. ET HENRARD, J., (1976), *Critique de l'économie urbaine*, Editions Cujas, Paris, 273 p.

BARLES, S., (2005), *L'invention des déchets urbains*, Champ Vallon, Mayenne, 297 p.

BARLES, S., (1999), *La ville délétère. Médecins et ingénieurs dans l'espace urbain. XVIIIe - XIXe siècle*, Champ Vallon, Seyssel, 377 p.

BARTHES, R., (1957), *Mythologies*, Seuil, Paris, 234 p.

BAUDRILLARD, J., (1986), *La Société de consommation*, Gallimard, Paris, 318 p.

BAUDRILLARD, J., (1978), *Le Système des objets*, Gallimard, Paris, 288 p.

BEECHER, C. ET BEECHER STOWE, H., (1869), *The Amercian Women's Home, or, Principles of domestic science*, 500 p.

BELLET, M., KIRAT, T. ET LARGERON, C., (1998), *Approches multiformes de la proximité*, Hermes, Paris, 343 p.

BELLEVILLE, G., (2014), *Assieds-toi et écris ta thèse : Trucs pratiques et motivationnels pour la rédaction scientifique*, Presses Université Laval, Québec, 125 p.

BENELLI, N., CORTEEL, D., DEBARY, O., FLORIN, B., LE LAY, S. ET RETIF, S., (2017), *Que faire des restes ? Le réemploi dans les sociétés d'accumulation*, Presses de Sciences po, Paris, 112 p.

BERTOLINI, G., (1998), *Déchets et design : les ambassadeurs du futur*, Société Alpine de Publications, Grenoble, 204 p.

BERTOLINI, G., (1990), *Glossaire anglais-français du déchet et de la pollution*, les Transformeurs, Angers, 203 p.

BERTRAND, J.-R. (ED.), (2003), *De la décharge à la déchetterie : questions de géographie des déchets*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 170 p.

BLANC, N., (2008), *Vers une esthétique environnementale*, Éd. Quæ, Versailles, 225 p.

BOBBIO, L., MELE P., ET UGALDE V., (2016) *Entre conflit et concertation : gérer les déchets en France, en Italie et au Mexique*, Lyon: ENS éditions, 306 p.

BOURG, D. ET PAPAUX, A., (2015), *Dictionnaire de la pensée écologique*, Puf, 1120 p.

BOURKE, J. G., (1981), *Les rites scatologiques*, Presses universitaires de France, Paris, 317 p.

BRODIEZ-DOLINO, A., (2008), *Emmaüs et l'abbé Pierre*, les Presses de Sciences po, Paris, 378 p.

BRUNET, R., FERRAS, R. ET THERY, H., (1992), *Les mots de la géographie, dictionnaire critique*, Reclus - La Documentation Française, Paris, 518 p.

BUTTNER, A. ET SEAMON, D. (ÉD.), (1980), *The human experience of space and place*, Routledge, Abingdon, Oxon, 200 p.

CAILLE, A., HUMBERT, M., LATOUCHE, S. ET VIVERET, P., (2011), *De la convivialité. Dialogues sur la société conviviale à venir*, La Découverte, 191 p.

CARREL, M. ET NEVEU, C., (2014), *Citoyennetés ordinaires : pour une approche renouvelée des pratiques citoyennes*, Éditions Karthala, Paris, 328 p.

CERTEAU, DE M., (1980), *L'invention du quotidien. 1. Arts de faire*, Gallimard, Paris, 349 p.

CIRELLI, C. ET FLORIN, B., (2015), *Sociétés urbaines et déchets : éclairages internationaux*, Presses universitaires François-Rabelais, Tours, 450 p.

CORBILLE, S., (2013), *Paris bourgeoise, Paris bohème : la ruée vers l'Est*, Presses universitaires de France, Paris, 285 p.

CORTEEL, D. ET LE LAY, S., (2011), *Les travailleurs des déchets*, Éd. Érès, Toulouse, 331 p.

COUTARD, O. ET LEVY, J.-P., (2010), *Écologies urbaines*, Économica Anthropos, Paris, 371 p.

COVA, B., (1995), *Au-delà du marché : quand le lien importe plus que le bien*, l'Harmattan, Paris, 175 p.

CRESSWELL, T., (2014), *Place: An Introduction*, Wiley-Blackwell, Chichester, West Sussex; Malden, MA, 232 p.

- CREWE, L. ET GREGSON, N., (2003), *Second-Hand Cultures*, Berg Publishers, 288 p.
- DE SILGUY, C., (1996), *Histoire des hommes et de leurs ordures : du Moyen-âge à nos jours*, le Cherche-midi éd, Paris, 225 p.
- DE SILGUY, C., (1989), *La saga des ordures du Moyen-Âge à nos jours*, L'instant, Paris, 193 p.
- DEBARY, O., (2007), *Objets & mémoires*, Éd. de la Maison des sciences de l'homme les Presses de l'Université Laval, Paris Québec, 249 p.
- DESJEUX, D. ET MOATI, P., (2016), *Consommations émergentes : la fin d'une société de consommation ?*, le Bord de l'eau, Lormont, 203 p.
- DOBRE, M., (2003), *L'écologie au quotidien : éléments pour une théorie sociologique de la résistance ordinaire*, l'Harmattan, Paris Budapest Torino, 352 p.
- DOBRE, M. ET JUAN, S., (2009), *Consommer autrement : la réforme écologique des modes de vie*, l'Harmattan, Paris, 317 p.
- DORIER-APPRILL, E. ET GERVAIS-LAMBONY, P., (2007), *Vies citadines*, Belin, Paris, 267 p.
- DOUGLAS, M., (2005), *De la souillure : essai sur les notions de pollution et de tabou*, La Découverte, 210 p.
- DOUGLAS, M. ET ISHERWOOD, B., (2008), *Pour une anthropologie de la consommation : le monde des biens*, Institut français de la mode Éd. du regard, Paris, 233 p.
- DUBUISSON-QUELLIER, S., (2018), *La Consommation engagée*, Presses de Sciences po, Paris, 160 p.
- DURAND, M., DJELLOULI, Y. ET NAOARINE, C., (2015), *Gestion des déchets : innovations sociales et territoriales*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 301 p.
- ECO, U., (2016), *Comment écrire sa thèse*, Flammarion, Paris, 338 p.
- ELIAS, N., (1989), *La Civilisation des moeurs*, Presses pocket, Paris, 342 p.
- ERKMAN, S., (2004), *Vers une écologie industrielle*, C. L. Mayer, Paris, 251 p.
- FEE, E. ET COREY, S. H., (1994), *Garbage! The History and Politics of Trash in New York City*, New York Public Library.
- FLIPO, F., BOUTET, A., DRAETTA, L. ET DELTOUR, F., (2007), *Ecologie des infrastructures numériques*, Lavoisier, 228 p.

FRANKLIN, A. (1830-1917) A. DU TEXTE, (1906), *Dictionnaire historique des arts, métiers et professions exercés dans Paris depuis le treizième siècle*, <https://gallica.bnf.fr/>

FRIOUX, S., (2013), *Les batailles de l'hygiène : villes et environnement de Pasteur aux Trente Glorieuses*, Presses universitaires de France, Paris, 388 p.

GASNIER, A., (2019), *Le commerce dans la ville, entre crise et résilience Comment réparer, adapter, aménager les territoires marchands ?*, Presse Universitaire de Rennes, Rennes, 298 p.

GASNIER, A. et LEMARCHAND N. 2014. *Le commerce dans tous ses états : espaces marchands et enjeux de société*. Espace et territoires. Rennes: Presses universitaires de Rennes, 360 p.

GILLY, J.-P. (1940-) ET TORRE, A. (1957-), (2000), *Dynamiques de proximité*, L'Harmattan, Paris, 301 p.

GOUHIER, J., (1988), *Rudologie: science de la poubelle*, Université du Maine, Le Mans, pays inconnu, 176 p.

GUILLARD, V., (2013), *Garder à tout prix : décryptage d'une tendance très tendance*, Vuibert, Paris, 147 p.

HARPET, C., (1999), *Du déchet, philosophie des immondices : corps, ville, industrie*, L'Harmattan, Paris, 608 p.

HOUGHTON, G. ET HUNTER, C., (1994), *Sustainable Cities*, Jessica Kingsley Publishers, London and Bristol, Pennsylvania, 368 p.

HUNSMANN, M. ET KAPP, S., (2013), *Devenir chercheur : écrire une thèse en sciences sociales*, Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales, Paris, 359 p.

LAPORTE, D., (1993), *Histoire de la merde : prologue*, C. Bourgois, Paris, 119 p.

LE ZOTTE, J., (2017), *From Goodwill to Grunge. A history of Secondhand Styles and Alternative Economies*, The University of North Carolina Press, 344 p.

LEBEAUME, J., (2014), *L'enseignement ménager en France. Sciences et techniques au féminin, 1880-1990*, Presses Universitaires de Rennes, 263p.

LEFEBVRE, H., (2009), *Le droit à la ville*, Economica-Anthropos, Paris, 135 p.

LEFEBVRE, H., (1961), *Critique de la vie quotidienne II, Fondements d'une sociologie de la quotidienneté*, L'Arche, Paris, 360 p.

LEFEBVRE, H., (1947), *Critique de la vie quotidienne*, Grasset, Paris, 221 p.

LEJEUNE, C., (2014), *Manuel d'analyse qualitative*, De Boeck Supérieur, Paris, 152 p.

- LEVI-STRAUSS, C., (1962), *La pensée sauvage*, Plon, Paris, 397 p.
- LEVY, J. ET LUSSAULT, M., (2013), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, Paris, 1128 p.
- LIPOVETSKY, G. ET SERROY, J., (2013), *L'esthétisation du monde. Vivre à l'âge du capitalisme artiste*, Gallimard, Paris, 493 p.
- LOWE, M., MILLER, D., MORT, F., WINSHIP, J., NIXON, S., CLARKE, A., ... JACKSON, P., (2000), *Commercial Cultures: Economies, Practices, Spaces*, Questia, 101 p.
- MACBRIDE, S., (2011), *Recycling Reconsidered*, MIT Press, 320 p.
- MANSVELT, J., (2005), *Geographies of Consumption*, Sage, London, 190 p.
- MELOSI, M. V., (2005), *Garbage In The Cities: Refuse Reform and the Environment*, University of Pittsburgh Press, 320 p.
- MELOSI, M. V., (2000), *The Sanitary City: Urban Infrastructure in America from Colonial Times to the Present*, Johns Hopkins University Press, Baltimore, Md., 578 p.
- MICHELETTI, M., (2003), *Political virtue and shopping : individuals, consumerism, and collective action*, Palgrave Macmillan, New York, 247 p.
- MINOT, D., (2013), *Des associations citoyennes pour demain*, Éditions Charles Léopold Mayer, Paris, France, 276 p.
- MONGIN, O. (2005), *La condition urbaine : la ville à l'heure de la mondialisation*. 1 vol. La couleur des idées. Paris: Éd. du Seuil, 325p.
- MORANGE, M. ET SCHMOLL, C., (2016), *Les outils qualitatifs en géographie*, Armand Colin, Malakoff, 220 p.
- NAGLE, R., (2014), *Picking Up : on the Streets and Behind the Trucks with the Sanitation Workers of New York City*, New York, 304 p.
- NOIZET, H., (2007), *La Fabrique de la ville*, Publications de la Sorbonne, Paris, 504 p.
- ORTAR, N. ET ANSTETT, É., (2017), *Jeux de pouvoir dans nos poubelles; Economies morales et politiques du recyclage au tournant du XXIe siècle*, Petra, Paris, 224 p.
- PECHU, C., (2010), *Les squats*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 127 p.
- PECQUEUR, B. ET ZIMMERMANN, J.-B., (2004), *Economie de proximités*, Hermès-Lavoisier, 264 p.
- PUMAIN, D. ET SAINT-JULIEN, T., (2010), *Analyse spatiale, Les localisations*, A. Colin, Paris, 190 p.

- RATHJE, W. ET MURPHY, C., (1993), *Rubbish!: The Archaeology of Garbage*, University of Arizona Press, 280 p.
- RELPH, E., (1976), *Place and placelessness*, Pion Limited, London, 174 p.
- RIEUNIER, S., (2017), *Marketing sensoriel du point de vente - Créer et gérer l'ambiance des lieux commerciaux*, Dunod, Paris, 340 p.
- ROMI, R., (2016), *Droit de l'environnement*, 9e édition, LGDJ, Paris, 663 p.
- SAITO, Y., (2017), *Aesthetics of the Familiar: Everyday Life and World-Making*, Oxford University Press, 240 p.
- SAITO, Y., (2007), *Everyday aesthetics*, Oxford University press, Oxford, 273 p.
- SCIARDET, H., (2003), *Les marchands de l'aube : ethnographie et théorie du commerce aux puces de Saint-Ouen*, Économica, Paris, 217 p.
- SHERINGHAM, M., (2013), *Traversées du quotidien : des surréalistes aux postmodernes*, Presses universitaires de France, Paris, 414 p.
- STRASSER, S., (1999), *Waste and Want: A Social History of Trash*, Metropolitan Books, 355 p.
- THOMPSON, M., (1979), *Rubbish theory: the creation and destruction of value*, Oxford university press, Oxford New York Toronto, 228 p.
- TRONTO, J., (2012), *Le risque ou le care ?*, PUF, Paris, 52 p.
- TUAN, Y., (1974), *Topophilia: a study of environmental perceptions, attitudes and values*, Morningside Edition with new preface copyright by Columbia university press, New York, 260 p.
- TUAN, Y.-F., (1977), *Space and Place. The perspective of Experience*, University of Minnesota Press, Minneapolis, 235 p.
- TUCKER, J., (2003), *Esthétique commerciale: design & identité*, Pyramyd, 160 p.
- VAN LANG, A., (2016), *Droit de l'environnement*, Puf, 592 p.
- WRIGLEY, N. ET LOWE, M., (2002), *Reading Retail. A geographical perspective on retailing and consumption spaces*, Arnold, London, 280 p.

Chapitres d'ouvrages scientifiques

BAILLY, A., (1998), Postface. Maîtriser les proximités, In : *Dynamiques de proximité*, Hermes, Paris, p. 341-343.

BARRAQUE, B., (1992), La ville propre : pour une approche anthropologique et historique, In : *Le propre de la ville, pratiques et symboles*, Editions de l'Espace Européen, La Garenne-Colombes, p. 161-170.

BERDIER, C. ET DELEUIL, J. M., (2006), Le système « ville-déchet », une mise en perspective historique, In : *Ville et environnement*, SEDES, Paris, p. 453-466.

BLANC, N., BRIDIER, S., GLATRON, S., GRESILLON, L. ET COHEN, M., (2011), Chapitre 17. Appréhender la ville comme (mi)lieu de vie. L'apport d'un dispositif interdisciplinaire de recherche, In : *La ville durable, du politique au scientifique*, Editions Quæ, p. 261-281.

BLANC, N., DEPEAU, S. ET TALLEC, J., (2020 – à paraître), Pensées critiques urbaines : vers un paradigme relationnel, In : *Prospective Nationale de Recherche Urbaine*, CNRS Edition, Paris.

BOIVIN, N. ET LEMARCHAND, N., (2014), Commerce et alter consommateurs. Consommer autrement, In : *Le commerce dans tous ces états*, Presses Universitaire de Rennes, p. 217-224.

BREVIGLIERI, M. ET TROM, D., (2003), Troubles et tensions en milieu urbain. Les épreuves citadines et habitants de la ville, In : *Les sens du public : publics politiques et médiatiques*, PUF, Paris, p. 399-416.

BROQUA, C., (2009), Observation ethnographique, In : *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), p. 379-386.

CIRELLI, C. ET MACCAGLIA, F., (2015), Les politiques publiques des déchets à l'épreuve des contextes locaux : la difficile territorialisation de la proximité, In : *Espaces et sociétés* (éd.), *Gestion des déchets : innovations sociales et territoriales*, Presses universitaires de Rennes, Rennesvol. 1-1, p. 217-228.

COUTARD, O., (2010), Services urbains : la fin des grands réseaux ?, In : *Écologies urbaines*, Économica Anthropos, Parisvol. 1-1, p. 102-141.

DANIELS, S., (1985), Arguments for a humanistic geography, In : R. J. JOHNSTON (éd.), *The future of geography*, Routledge library editions : social and cultural geogaphy, Abingdon, Oxon New York, NY, p. 143-158.

DANSERO, E., MELA, S., PERNA, R. ET PUTTILLI, M., (2015), Gestion des déchets et rôle de la société civile à Turin (Italie) et Ouidah (Bénin), In : *Société urbaines et déchets. Eclairages internationaux*, Presses universitaires François-Rabelais, Tours, p. 213-236.

DEBOULET, A., DOUAY, N., DUPONT, V., GANGNEUX-KEBE, J. ET RASSAT, F., (2020 – à paraître), Des pratiques urbaines ordinaires aux mobilisations citoyennes, In : *Prospective Nationale de Recherche Urbaine*, CNRS Edition.

DEHLING, A., (2015), La consommation d'objets d'occasion au Québec. Ethnographie d'un apprentissage, In : *La deuxième vie des objets. Recyclages et récupération dans les sociétés contemporaines*, Petra, p. 93-111.

DESJEUX, D., (2002), Les espaces sociaux du déchet : une microsociologie du quotidien encadrée dans le macrosocial, In : *Les déchets ménagers, entre privé et public - Approches sociologiques*, L'Harmattan, p. 173-182.

DUBUISSON-QUELLIER, S., (2016), Gouverner (par) les conduites des consommateurs. Le cas de la politique publique de consommation durable, In : *Gouverner les conduites*, Sciences po-les Presses, Parisvol. 1-1, , p. 185-228.

FILLIEULE, O., (2009), Chapitre 1 / Travail militant, action collective et rapports de genre, In : *Le sexe du militantisme*, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), p. 23-72.

GOUHIER, J., (1999), La marge entre rejet et intégration, In : *Le déchet, le rebut, le rien*, Champ Vallon, p. 80-89.

GREGSON, N., BROOKS, K. ET CREWE, L., (2000), Narratives of consumption and the body in the space of charity/shop, In : *Commercial cultures : economies, practices, spaces*, Berg, Oxford, p. 101-121.

HASSENTEUFEL, P., (2014), Comparaison, In : *Dictionnaire des politiques publiques*, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), 4e éd., p. 148-155.

HEFFER, J., (2009), La porte d'un continent (1784-1898), In : *New York. Histoire, promenades, anthologie et dictionnaire*, Robert Laffont, Paris, p. 40-92.

JUAN, S., (2009), La relation modes de vie-environnement comme question écologique, In : *Consommer autrement : la réforme écologique des modes de vie*, l'Harmattan, Parisvol. 1-1, p. 5-9.

LATOUCHE, S., (2011), La voie de la décroissance. Pour une société d'abondance frugale, In : *De la convivialité. Dialogues sur la société conviviale à venir*, La Découverte, p. 43-72.

LEMARCHAND, N., (2016), Le renouveau de la proximité dans le commerce : la valorisation d'une consommation locale ?, In : *Consommations émergentes. La fin d'une société de consommation ?*, Le Bord de l'eau, Lormont, p. 119-136.

ROULLET, B., (2017), Comment gérer les couleurs et les lumières ? In : *Marketing sensoriel du point de vente - Créer et gérer l'ambiance des lieux commerciaux*, Dunod, Paris (5e édition), p. 145-184.

ROUX, D., (2016), La montée des marges : occas', récup' et « re-nouveau » dans la consommation, In : *Consommations émergentes. La fin d'une société de consommation ?*, Le Bord de l'eau, Lormont, p. 137-153.

SEGUIN, M., MAHEU, L. ET VAULLANCOURT, J.-G., (1999), Chapitre 3. Les poubelles du Québec. D'un enjeu de groupe de pression à un enjeu de mouvement social 1995, In : *La gestion écologique des déchets*, Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal, p. 49-79.

SIMARD, P., (2015), Comment faire « la ville durable » ?, In : J. FOREST et A. HAMDOUCH (éd.), *Quand l'innovation fait la ville durable*, PPUR Presses polytechniques, p. 45-53.

SPERTUS, J., MILLER, B., KAMGA, C., DOUGLASS, L. ET ROSS, B., (2015), Des camions aux tuyaux : analyse de la collecte pneumatique de déchets à New York, In : *Espaces et sociétés* (éd.), *Gestion des déchets : innovations sociales et territoriales*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, p. 165-182.

VANT, A., (1998), Chapitre 5. Proximités et géographies, In : *Approches multiformes de la proximité*, Hermes, Paris, p. 101-119.

Articles de revues scientifiques

ADISSON, F., (2017), Choisir ses occupants Quand les grands propriétaires adoptent des collectifs pour la gestion transitoire des friches urbaines, *Métropolitiques* [En ligne].

ANGEON, V., CARON, P. ET LARDON, S., (2006), Des liens sociaux à la construction d'un développement territorial durable : quel rôle de la proximité dans ce processus ?, *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, n°7, [En ligne].

ARCHAMBAULT, E., (2010), Les Institutions Sans But Lucratif en France et aux Etats-Unis, *Cahiers du Cirtes*, vol.2, n°5, p. 393-412.

BAHERS, J.-B. ET DURAND, M., (2017), Le retour de la proximité ! Quelles implications pour les services urbains en réseau ?, *Flux*, n°109-110, p. 1-8.

BAHERS, J.-B., DURAND, M. ET BERAUD, H., (2017), Quelle territorialité pour l'économie circulaire ? Interprétation des typologies de proximité dans la gestion des déchets, *Flux*, n°109-110, p. 129-141.

BALAN, H., (2014), L'institutionnalisation des marchés informels à Paris : une situation d'entre-deux dans le gouvernement des espaces publics, *Carnets de géographes*, n°7, [En ligne].

BARBIER, R., (2002), La fabrique de l'utilisateur. Le cas de la collecte sélective des déchets, *Flux*, n°48-49, p. 35-46.

- BARLES, S., (2014), L'écologie territoriale et les enjeux de la dématérialisation des sociétés : l'apport de l'analyse des flux de matières, *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, n°Vol. 5, n°1, [En ligne].
- BARLES, S., (2010), Society, energy and materials: the contribution of urban metabolism studies to sustainable urban development issues, *Journal of Environmental Planning and Management*, vol. 4, n°53, p. 439-455.
- BEAL, V., (2012), Résoudre les tensions entre généralisation et singularité par l'écriture comparative ?, Abstract, *Revue internationale de politique comparée*, vol. 19, n°1, p. 39-59.
- BEURAIN, C. ET LONGUEPEE, J., (2006), Dynamiques Territoriales et Proximité Environnementale : le cas du Risque d'Inondation, *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, n°Dossier 7, [En ligne]
- BEGUIN, M., (2013), L'histoire des ordures : de la préhistoire à la fin du dix-neuvième siècle, *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Vol. 13 n°3, [En ligne].
- BERTOLINI, G., (2005), Les vêtements d'occasion et leurs pérégrinations. Passé, présent et avenir de la friperie, *Géographie et culture*, vol. Espaces : Echanges et transactions, n°56, p. 71-89.
- BLANC, N., (2013), Le face-à-face citoyens/nature, *Multitudes*, vol. n° 54, n°3, p. 129-139.
- BLANC, N. ET PADDEU, F., (2018), L'environnementalisme ordinaire. Transformer l'espace public métropolitain à bas bruit ?, *Revue électronique des sciences humaines et sociales*, [En ligne].
- BONESCU, M., (2007), Convivialité et espace public, *Communication and Argumentation in the Public Sphere 1*, n°1, p. 44-53.
- BOUBA-OLGA, O. ET GROSSETTI, M., (2010), Socio-économie de proximité, *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, vol. octobre, n°3, p. 311-328.
- BRENNAN, J. ET MARTIN, E., (2012), Spatial proximity is more than just a distance measure, *International Journal of Human-Computer Studies*, vol. 70, n°1, p. 88-106.
- BROCHOT, A. ET DE LA SOUDIERE, M., (2010), Pourquoi le lieu ?, *Communications. Autour du lieu*, n°87, p. 5-16.
- BUCOLO, E., (2017), Les gratifierias, des initiatives de réemploi et de consommation alternatives, *Terrains travaux*, vol. N° 31, n°2, p. 109-128.
- CARRE, C., CHOULI, E. ET DEROUBAIX, J. F., (2006), Les recompositions territoriales de l'action publique à l'aune de la proximité, *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, n°7, [En ligne].

CARRE, M.-N. ET NEGRÃO, M. P., (2015), Les déchets et l'aménagement des territoires de Buenos Aires et Rio de Janeiro, *Espaces et sociétés*, n°160-161, p. 17-36.

CASTELLA, D., (2011), Aventicum ville propre ? : Gestion des déchets et recyclages dans une ville antique, *Nike-Kultur*, n°6/2011, p. 4-9.

CASTELLANI, V., SALA, S. ET MIRABELLA, N., (2015), Beyond the throwaway society: A life cycle-based assessment of the environmental benefit of reuse, *Integrated Environmental Assessment and Management*, vol. 11, n°3, p. 373-382.

CHAMBOREDON, J.-C. ET LEMAIRE, M., (1970), Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement, *Revue française de sociologie*, vol. 11, n°1, p. 3-33.

COOPER, D. R. ET GUTOWSKI, T. G., (2015), The Environmental Impacts of Reuse: A Review, *Journal of Industrial Ecology*, p. 38-56.

CORTEEL, D., (2016a), Réemploi : le travail de requalification des déchets en questions, *Mouvements*, vol. 3, n°87, p. 107-118.

CORTEEL, D., (2016b), Requalifier les excédents de la société de consommation dans les organisations à but non lucratif, *Techniques & Culture. Réparer le monde. Excès, reste et innovation*, vol. Supplément électronique, n°65-66, [En ligne].

COURTIN, É., LECHAUX, B., ROULLAUD, É. ET WOOLLVEN, M., (2012), Démêler les fils du récit comparatif, *Revue internationale de politique comparée*, vol. 19, n°1, p. 7-17.

CREWE, L., (2000), Geographies of retailing and consumption, *Progress in Human Geography*, vol. 24, n°2, p. 275-290.

CREWE, L. ET LOWE, M., (1995), Gap on the map? Towards a geography of consumption and identity, *Environment and Planning*, vol. 27, p. 1877-1898.

DEBARBIEUX, B., (1995), Le lieu, le territoire et trois figures de rhétorique, *Espace géographique*, vol. 24, n°2, p. 97-112.

DEBARY, O. ET TELLIER, A., (2004), Objets de peu, *L'Homme. Revue française d'anthropologie*, n°170, p. 117-138

DEBOUT, L., (2012), « Réseau mou » et intégration urbaine. Particularités du service de gestion des déchets ménagers, *Flux*, n°87, p. 7-17.

DELEUIL, J. M., (2004), Trier les déchets : de l'injonction à la participation, *Questions de communication*, n°6, p. 179-201.

DI MEO, G., (2006), Les territoires de l'action, *Bulletin de la Société Géographique de Liège*, n°48, p. 7-17.

DOBSCHA, S., (1998), The Lived Experience of Consumer Rebellion Against Marketing, *ACR North American Advances*, vol. 25, p. 91-97.

DOUAY, N. ET PREVOT, M., (2016), Circulation d'un modèle urbain « alternatif » ?, *EchoGéo*, n°36, [En ligne].

DUBUISSON-QUELLIER, S., (2014), Les engagements et les attentes des consommateurs au regard des nouveaux modes de consommation : des opportunités pour l'économie circulaire, *Annales des Mines - Responsabilité et environnement*, vol. 4, n°76, p. 28-32.

DURAND, M., (2012), La gestion des déchets dans une ville en développement: comment tirer profit des difficultés actuelles à Lima ?, *Flux*, n°87, p. 18-28.

EMELIANOFF, C., (2008), Conclusion : la ville durable, vers un modèle d'action conjointe, *Annales des Mines - Responsabilité et environnement*, vol. 4, n°52, p. 68-71.

EMELIANOFF, C., (2007), La ville durable : l'hypothèse d'un tournant urbanistique en Europe, *L'Information géographique*, vol. 71, n°3, p. 48-65.

FARRANT, L., OLSEN, S. I. ET WANGEL, A., (2010), Environmental benefits from reusing clothes, *The International Journal of Life Cycle Assessment*, vol. 15, n°7, p. 726-736.

FORTIN, J., (2010), L'émergence du Réseau des Ressourceries, *Techniques Sciences Méthodes*, n°9, p. 40-47.

FORTUNA, L. M. ET DIYAMANDOGLU, V., (2017), Optimization of greenhouse gas emissions in second-hand consumer product recovery through reuse platforms, *Waste Management*, vol. 66, p. 178-189.

FORTUNA, L. M. ET DIYAMANDOGLU, V., (2015), NYC WasteMact - An online facilitated materials exchange as a tool for pollution prevention, *Resources Conservation and Recycling*, p. 122-131.

GARDIEN, È., (2013), Embarquement du chercheur : de l'hybridation des savoirs scientifiques, *Socio-anthropologie*, n°27, p. 35-47.

GLEMAIN, P., (2008), Entreprise d'insertion et développement « durable », *Marché et organisations*, vol. 2, n°7, p. 114-128.

GLENNIE, P. ET THRIFT, N., (1992), Modernity, Urbanism and Modern Consumption, *Environment and Planning D: Society and Space*, n°10, p. 423-443.

GONZALEZ-LAFAYSSSE, L., (2019), Trieur industriel de déchets : un maillon de l'économie circulaire en quête de reconnaissance, *Ethnologie française*, vol. n° 175, n°3, p. 581-596.

GREGSON, N., CRANG, M., FULLER, S. ET HOLMES, H., (2015), Interrogating the circular economy: the moral economy of resource recovery in the EU, *Economy and Society*, vol. 44, n°2, p. 218-243.

GREGSON, N., CRANG, M., LAWS, J., FLEETWOOD, T. ET HOLMES, H., (2013), Moving up the waste hierarchy: car boot sales, reuse exchange and the challenges of

consumer culture to waste prevention., *Resources, conservation and recycling.*, vol. 77, n°10, p. 97-107.

GREGSON, N. ET CREWE, L., (1997), The Bargain, the Knowledge, and the Spectacle: Making Sense of Consumption in the Space of the Car-Boot Sale, *Environment and Planning D: Society and Space*, vol. 15, n°1, p. 87-112.

GREGSON, N., METCALFE, A. ET CREWE, L., (2009), Practices of Object Maintenance and Repair. How consumers attend to consumer objects within the home, *Journal of Consumer Culture*, vol. 9, n°2, p. 248-272.

GUILLARD, V. ET ROUX, D., (2013), De la pauvreté subie à l'excentricité choisie : le glanage comme révélateur des marges de la consommation, *Revue Economies et Sociétés « Etudes Critiques en Management » Série KC*, [En ligne].

GUIOT, D. ET ROUX, D., (2010), A Second-hand Shoppers' Motivation Scale: Antecedents, Consequences, and Implications for Retailers, *Journal of Retailing*, vol. 86, n°4, p. 355-371.

HEILBRUNN, B., (2014), Le monde des biens ou la naissance de l'anthropologie de la consommation, The World of Goods, or the Birth of the Anthropology of Consumption, *Revue du MAUSS*, n°44, p. 108-124.

HOUDAYER, H., (2013), Les déchets, métamorphoses et arts de déchoir, *Sociétés*, n°119, p. 63-70.

JACKSON, P. ET THRIFT, N. J., (1995), Geographies of consumption, *Acknowledging Consumption. A Review of New Studies*, p. 204-237.

JAGLIN, S., (2008), Être branché ou pas, *Flux*, n°56-57, p. 4-12.

JAGLIN, S. ET ZERAH, M.-H., (2010), Eau des villes : repenser des services en mutation. Introduction, *Revue Tiers Monde*, n°203, p. 7-22.

JUAN, S., (2015), Le concept de routine dans la socio-anthropologie de la vie quotidienne, *Espace populations sociétés. Space populations societies*, n°2015/1-2, [En ligne].

KAIKA, M. ET SWYNGEDOUW, E., (2000), Fetishizing the modern city: the phantasmagoria of urban technological networks, *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 24, n°1, p. 120-138.

KUITCHE, H., (2014), Esthétique environnementale : du déplacement au dépassement, *Nouvelle revue d'esthétique*, n°13, p. 35-44.

LAUGIER, S., FALQUET, J. ET MOLINIER, P., (2015), Genre et inégalités environnementales : nouvelles menaces, nouvelles analyses, nouveaux féminismes, *Cahiers du Genre*, n°59, p. 5-20.

LES CARNETS DU PAYSAGE N°29 - DECHETS, (2016), Coédition Actes Sud Nature - Ecole nationale supérieure de paysage, 240 p.

- LE DORLOT, E., (2004), Les déchets ménagers : pour une recherche interdisciplinaire, *Strates. Matériaux pour la recherche en sciences sociales*, n°11, [En ligne].
- LEFEBVRE, H., (1967), Quartier et vie de quartier, *Cahier de l'IAURP*, vol. 7, n°Le quartier et la ville, p. 9-12.
- LELANDAIS, G. E. ET FLORIN, B., (2016), Pratiques sociales et spatiales de résistances discrètes dans la ville, *Cultures & Conflits*, n°101, p. 7-17.
- LEMARCHAND, N., (2011), Nouvelles approches, nouveaux sujets en géographie du commerce, *Géographie et cultures*, n°77, p. 9-24.
- LIZET, B. ET TIBERGHIE, G. A., (2016), Déchets. Editorial, *Déchets. Les carnets du paysage*, n°29, p. 5-9.
- MERMET, A.-C., (2016), Géographie anglophone de la consommation : retour sur vingt années d'évolution, *BSGLg.*, p. 95-100.
- MERMET, A.-C., (2011), Redéfinir la consommation pour repenser les espaces de consommation, *Géographie et cultures*, n°77, p. 25-44.
- MILLIOT, V., (2017a), Les épreuves morales de l'urbanité. Les riverains face aux naufragés de la mondialisation : Urbanités, *Urbanité*, n°8#La ville indigne, [En ligne].
- MONGEARD, L., (2017), De la démolition à la production de graves recyclées : analyse des logiques de proximité d'une filière dans l'agglomération lyonnaise, *Flux*, n°108, p. 64-79.
- NEDELEC, P., (2017), De nouveaux mots pour de nouvelles modalités de fabrique de la ville ? Initiatives citoyennes d'aménagement des espaces publics, *L'Information géographique*, vol. 81, n°3, p. 94-107.
- NICOURT, C. ET GIRAULT, J. M., (2006), L'usage du principe de proximité comme instrument d'ajustement de la décision publique, *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, n°7, [En ligne].
- PADDEU, F., (2017), Agir à l'heure de l'anthropocène. Les quatre familles de l'environnementalisme urbain, *L'Information géographique*, vol. 81, n°3, p. 32-53.
- PENALOZA, L. ET PRICE, L. L., (1993), Consumer Resistance: a Conceptual Overview, *ACR North American Advances*, vol. 20, p. 123-128.
- PETONNET, C., (1982), L'Observation flottante. L'exemple d'un cimetière parisien, *L'Homme*, vol. 22, n°4, p. 37-47.
- PIOLLE, X., (1990), Proximité géographique et lien social, de nouvelles formes de territorialité ?, *Espace géographique*, vol. 19, n°4, p. 349-358.
- POSTER, M., (1992), The question of agency : de Certeau and the history of consumption, *Diacritics*, vol. 22, n°2, p. 94-107.

- POUZENC, M. ET NAVEREAU, B., (2016), Perceptions et représentations du commerce, *Bulletin de la Société Géographique de Liège (BSGLg)*, n°66, p. 89-93.
- PROUTEAU, L. ET TCHERNONOG, V., (2017), Évolutions et transformations des financements publics des associations, Trends and Changes in the Public Funding of Associations, *Revue française d'administration publique*, n°163, p. 531-542.
- RASSAT, F., (2017), Consommer local et s'inscrire dans un territoire. Les pratiques de réemploi et d'achat en ressourcerie, *Terrains & travaux*, n°31, p. 87-108.
- RAULIN, A., (2012), La vie quotidienne, entre colonisation et émancipation, Abstract, *L'Homme et la société*, n°185-186, p. 19-32.
- ROCHER, L., (2008), Les contradictions de la gestion intégrée des déchets urbains : l'incinération entre valorisation énergétique et refus social, *Flux*, n°74, p. 22-29.
- ROUX, D., (2007), La résistance du consommateur : Proposition d'un cadre d'analyse, *Recherche et Applications en Marketing (French Edition)*, vol. 22, n°4, p. 59-80.
- ROUX, D., (2005), Les brocantes : ré-enchantement ou piraterie des systèmes marchands, *Revue Française du Marketing*, n°201, p. 63-84.
- SMALL, M. L., (2009), 'How many cases do I need?' On science and the logic of case selection in field-based research, *Ethnography*, vol. 10, n°1, p. 5-38.
- SUBREMON, H. ET GOUVELLO, B. DE, (2012), Introduction. Mutations des services urbains : le cas des déchets au Sud., *Flux*, n°87, p. 4-6.
- TERROLLE, D., (2016), Zones d'ombres et de lumières : de la transmutation du déchet au recyclage social, *Déchets. Les carnets du paysage*, n°29, p. 65-81.
- THIBAUD, J.-P. ET THOMAS, R., (2004), L'ambiance comme expression de la vie urbaine, *Aimons la Ville !, Cosmopolitiques*, n°7, p. 102-113.
- THOMAS, R., (2007), La ville charnelle, *Esthétique et espace public, Cosmopolitiques*, n°15, p. 111-120.
- THOMAS, V. M., (2003), Demand and Dematerialization Impacts of Second-Hand Markets, *Journal of Industrial Ecology*, vol. 7, n°2, p. 65-78.
- TIBERGHIEU, G. A., (2016), Les bords effrangés de la ville, *Déchets. Les carnets du paysage*, n°29, p. 53-63.
- TORRE, A., (2009), Retour sur la notion de Proximité Géographique, *Géographie, économie, société*, vol. 11, n°1, p. 63-75.
- TORRE, A. ET TALBOT, D., (2018), Proximités : retour sur 25 années d'analyse, *Revue d'Économie Régionale Urbaine*, vol. Décembre, n°5, p. 917-936.

TORRE, A. ET ZUINDEAU, B., (2009), Les apports de l'économie de la proximité aux approches environnementales : inventaire et perspectives, Abstract, *Natures Sciences Sociétés*, vol. 17, n°4, p. 349-360.

VERDALLE, L. DE, VIGOUR, C. ET BIANIC, T. L., (2012), S'inscrire dans une démarche comparative, *Terrains & travaux*, n°21, p. 5-21.

VIGNEAU, C., (2012), Des objets et des hommes : La seconde vie des objets « déchets » dans l'art, *Material Culture Review / Revue de la culture matérielle*, vol. 74, [En ligne].

VIVANT, E. ET CHARMES, E., (2008), La gentrification et ses pionniers : le rôle des artistes off en question, *Métropoles*, n°3, [En ligne].

WRIGHT, E., (2013), Eco babies: reducing a parent's ecological footprint with second-hand consumer goods, *International Journal of Green Economics*, vol. 7, n°2, [En ligne].

Thèses de doctorat, mémoires d'HDR et autres manuscrits

BAHERS, J.-B., (2012), *Dynamiques des filières de récupération-recyclage et écologie territoriale : l'exemple de la filière de traitement des déchets d'équipements électriques (DEEE) en Midi-Pyrénées*, Thèse de doctorat, Université Toulouse 2.

CORTEEL, D., (2019), *Débrouilles péricapitalistes. Récupération, autonomie et politique de joie de vivre*, Mémoire d'HDR, Paris, Science Po.

DEHLING, A., (2013), *La mise en soi de l'objet de l'Autre : des concepts de possession et d'appropriation dans le contexte de la consommation d'occasion*, Thèse de doctorat, Paris, France, École des hautes études en sciences sociales.

DESVAUX, P., (2017), *L'arraisonnement des milieux urbains. Analyse des flux cataboliques au Caire (Egypte) et à Lyon (France)*, Thèse de doctorat, Université de Grenoble Alpes.

FLEURY, A., (2007), *Les espaces publics dans les politiques métropolitaines. Réflexions au croisement de trois expériences : de Paris aux quartiers centraux de Berlin et Istanbul*, Thèse de doctorat, Paris, Université Panthéon-Sorbonne.

GUIEN, J., (2019), *Obsolescences. Philosophie des techniques et histoire économique à l'épreuve de la réduction de la durée de vie des objets*, Thèse de doctorat, Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

HISER, J. M., (2016), *All a diversion? Evaluating progress toward a Zero Waste goal in Los Angeles and New York City*, Mémoire de Master, Massachusetts Institute of Technology.

LEHEC, E., (2018), *La remise en cause des services urbains en réseau, une approche par la technique. Le cas du compostage des déchets en pied d'immeuble à Paris*, Thèse de doctorat Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

MONSAINGEON, B., (2014), *Le déchet durable. Éléments pour une socio-anthropologie du déchet ménager*, Thèse de doctorat, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris.

PADDEU, F., (2015), *De la crise urbaine à la réappropriation du territoire : Mobilisations civiques pour la justice environnementale et alimentaire dans les quartiers défavorisés de Detroit et du Bronx à New York*, Thèse de doctorat, Université Paris IV Sorbonne.

PIERRAT, A., (2014), *Les lieux de l'ordure de Dakar et d'Addis Abeba. Territoires urbaines et valorisation non institutionnelle des déchets dans deux capitales africaines*, Thèse de doctorat, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

ROCHER, L., (2006), *Gouverner les déchets : gestion territoriale des déchets ménagers et participation publique*, Thèse de doctorat, Université de Tours.

ROLEZ, A., (2015), *La métaphysique dans la sculpture de Jean Tinguely : mécanique, contradiction et métamorphose comme principes générateurs*, Thèse de doctorat, Université Rennes 2.

Rapports institutionnels

ADEME, (2018), *Déchets. Chiffres-clés*, 31 p.

ADEME, (2016), *Déchets. Chiffres-clés*, 96 p.

ADEME ET BIO INTELLIGENCE SERVICE, ECOLOGIC INSTITUTE, (2013), *Hiérarchie des modes de gestion des déchets dans la réglementation. Analyse critique et possibilités de dérogation*, 61 p.

ADEME, MARQUET, C., MONIER, V., IMPERIALE, A.-C., MACCARIO, F., BEURET, P., JAYR, E., *et al.* (2017), *Panorama de la deuxième vie des produits en France - Réemploi et réutilisation - Actualisation 2017*, ADEME, 193 p.

APUR, (2015a), *Nouveaux regards sur l'économie à Paris – Les nouvelles formes de l'économie : circulaire, sociale et solidaire, collaborative*, 72 p.

APUR, (2015b), *Déchets de proximité et recyclage à Paris : éléments pour un schéma directeur*, 74 p.

APUR, (2013), *La revitalisation des commerces de proximité par la Ville de Paris*, 100 p.

BENELLI, N., CORTEEL, D., LE LAY, S., FLORIN, B. ET DEBARY, O., (2014), *Que faire des restes ? Le réemploi dans les sociétés d'accumulation* (Recherche réalisée dans le cadre du programme « Déchets et Sociétés » de l'ADEME par CNRS (IDHES)), ADEME, 50 p.

BLANC, N. ET EMELIANOFF, C., (2008), *L'investissement habitant des lieux et milieux de vie : une condition du renouvellement urbain ? Etude européenne prospective (France, Pays-Bas, Allemagne, Russie)*, Rapport final, Programme exploratoire de recherche prospective européenne, PUCA, 90 p.

DAUDEY, E. ET HOIBIAN, S., (2014), *La société collaborative - mythe et réalité* (n°313), 65 p.

DURAND, M., BAHERS, J.-B., BONIERBALE, T., BERAUD, H. ET BARROCA, B., (2016), *Vers une économie circulaire... de proximité ; Métabolisme urbain, empreinte environnementale et politique de gestion des déchets*, ADEME, 90 p.

INSEE ÎLE-DE-FRANCE, (2017), *Une mosaïque sociale propre à Paris* (no 53), 4 p.

KAZA, S., YAO, L. C., BHADA-TATA, P. ET VAN WOERDEN, F., (2018), *What a Waste 2.0: A Global Snapshot of Solid Waste Management to 2050*. Urban Development, World Bank, Washington, DC, 295 p.

LEXTRAIT, F., (2001), *Friches, laboratoires, fabriques, squats, projets pluridisciplinaires... Une nouvelle époque de l'action culturelle*, Paris, (version résumée), 5p.

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ENERGIE ET DE LA MER, (2016), *Economie circulaire. Les avancées de la loi de transition énergétique pour la croissance verte. Plan de réduction et de valorisation des déchets 2025, contribution à la stratégie nationale de transition vers l'économie circulaire*, 28 p.

SESSEGO, V. ET HEBEL, P., (2019), *Consommation durable : l'engagement de façade des classes supérieures*, Consommation et mode de vie, n°303, CREDOC, Paris, 4 p.

VAN DE WALLE, I., HEBEL, P. ET SIOUNANDAN, N., (2012), *Les secondes vies des objets : les pratiques d'acquisition et de délaissement des produits de consommation*, Cahier de recherche du CRÉDOC, n°290, 88 p.

Présentations, colloques et actes de colloques

AYIMPAM, S., (2014, juin 12), Trajectoire d'un objet prisé en contexte de crise : la fripe, son recyclage et sa revalorisation à Kinshasa, Présenté à *Journée d'étude, Objets de crise – objets en crise ?*, Atelier Deuxième vie des objets, EHESS.

CHAMBRE, S., (2018), Introduction, In : *Urbanisme transitoire : une nouvelle manière de fabriquer la ville ? Actes du séminaire ENS-IAU sur les questions urbaines*, Paris, p. 7.

CORTEEL, D., (2018a, juin 7), Réemploi, ressourcerie, ...de nouveaux mots pour de nouvelles choses ? Présenté à la *4e journée d'étude de l'Atelier Deuxième vie des Objets*, EHESS, Paris.

CORTEEL, D. ET RETIF, S., (2013), Réduction des déchets et requalification des objets. La construction de la valeur dans le secteur du "réemploi", In : *5° congrès de l'Association Française de Sociologie, Réseau Thématique Sociologie Economique*, AFS, Nantes, France.

DIGUET, C., (2018), L'urbanisme transitoire en Île-de-France : typologie et perspectives de développement, In : *Urbanisme transitoire : une nouvelle manière de fabriquer la ville ? Actes du séminaire ENS-IAU sur les questions urbaines*, Paris, p. 11-14.

FLEURY, A., (2008, juin 18-20), Croiser les terrains en géographie. *Colloque : à travers l'espace de la méthode : les dimensions du terrain en géographie*, Arras.

MERY, J., MTIBAA, R. ET TORRE, A., (2009), Dynamiques de proximité et gestion des déchets : application à la mise en décharge, In : *6èmes journées de la proximité, le temps des débats*, Université de Poitiers/CRIEF, Poitiers, France, p. 8.

Actes législatifs supranationaux et nationaux

Directive 2008/98/CE du Parlement européen et du Conseil du 19 novembre 2008 relative aux déchets et abrogeant certaines directives.

Directive européenne n° 91/156/CEE du Parlement européen relative aux déchets du 18 mars 1991.

Directive 2018/851 du Parlement européen et du Conseil du 30 mai 2018 modifiant la directive 2008/98/CE relative aux déchets.

Loi n° 75-633 du 15 juillet 1975 relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux (France).

Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, (NOTRe) (France).

Loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (TECV), (France).

US EPA, The Pollution Prevention Act (2013) (USA).

US EPA, The Resource Conservation and Recovery Act (2013) (USA).

Sitographie

- ***Billets de blogs***

CORTEEL, D., (2018b, mars), Réemploi – France, La deuxième vie des objets - Anthropologie et sociologie des pratiques de récupération, Billet, <https://dvo.hypotheses.org/2381>, consulté le 26/11/2019.

LADERMAN UKELES, M., (1979, 1980), Touch Sanitation, <https://genrecairedchets.wordpress.com/2016/09/22/mierle-laderman-ukeles-touch-sanitation-1979-1980/>, consulté le 26/11/2019.

LEPAWSKY, J. ET LIBOIRON, M., (2015, août 14), Why discards, diverse economies, and degrowth?, Society & Space, <http://societyandspace.org/2015/08/14/discards-diverse-economies-and-degrowth-a-forum-josh-lepawsky-and-max-liboiron/>, consulté le 26/11/2019.

LIBOIRON, M. 2014., « Why Discard Studies? » Discard Studies. 7 mai 2014. <https://discardstudies.com/2014/05/07/why-discard-studies/>, consulté le 26/11/2019.

MILLIOT, V., (2018), Biffin. Abcdaire de la deuxième vie des objets, *La Deuxième Vie des Objets - Anthropologie et sociologie des pratiques de récupération*, Billet, <https://dvo.hypotheses.org/2253>, consulté le 26/11/2019.

ORTAR, N., (2017), Garage sale, La deuxième vie des objets, *Anthropologie et sociologie des pratiques de récupération*, Billet, <http://dvo.hypotheses.org/2240>, consulté le 26/11/2019.

SAYS, M. D., (2014, mai 7), Why Discard Studies?, *Discard Studies*, consulté le 26/11/2019.

- **Sites internet de référence**

Sont référencés ci-dessous les sites internet consultés plusieurs fois. Ceux consultés une seule fois sont mentionnés uniquement en note de bas de page.

- « Actualités – SUD ». Consulté le 2 novembre 2019.
<https://sud.hypotheses.org/category/actualites-news>.
- « Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales ». Consulté le 2 novembre 2019. <https://www.cnrtl.fr/definition/>.
- « Data.europa.eu ». Consulté le 2 novembre 2019. <http://data.europa.eu/>.
- « Discard Studies | Social studies of waste, pollution & externalities ». Consulté le 2 novembre 2019. <https://discardstudies.com/>.
- « DonateNYC ». Consulté le 7 novembre 2019.
<https://www1.nyc.gov/assets/donate/site/home>.
- « emmaus-france | Le site de tous les groupes Emmaüs de France. » Consulté le 18 octobre 2019. <https://emmaus-france.org/>.
- « Eurostat. Waste generation by economic activities and households, EU-28, 2014 (%) ». Consulté le 26 octobre 2019. [https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=File:Waste_generation_by_economic_activities_and_households,_EU-28,_2014_\(%25\)_YB17-fr.png](https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=File:Waste_generation_by_economic_activities_and_households,_EU-28,_2014_(%25)_YB17-fr.png).
- « Genre, care, déchets ». Consulté le 16 octobre 2019.
<https://genrecairedéchets.wordpress.com/>.
- « Guide du réemploi et de la réparation à Paris ». Consulté le 7 novembre 2019.
http://www.produitspouirlavie.org/guideReparationReemploi/Guide_Reemploi_Cartes.php.
- « La deuxième vie des objets – Anthropologie et sociologie des pratiques de récupération ». Consulté le 2 novembre 2019. <https://dvo.hypotheses.org/>.

- « Les membres du REFER ». Consulté le 18 octobre 2019. <http://www.reemploi-idf.org/cartes-des-adherents/>.
- « MesCoursesPourLaPlanète.com ». Consulté le 8 novembre 2019. <http://www.mescoursespourlaplanete.com/>.
- « Paris perd un marché couvert - Le Parisien ». Consulté le 20 juin 2018. <http://www.leparisien.fr/paris-75/paris-75019/paris-perd-un-marche-couvert-01-10-2009-658056.php>.
- « Présentation du Salon Emmaüs 2017 ». Consulté le 18 octobre 2019. <http://www.salon-emmaus.org/?IdNode=75146&Lang=FR>.
- « Qui sommes-nous ? - Label Emmaüs, eshop militant ». Consulté le 18 octobre 2019. <https://www.label-emmaus.co/fr/a-propos/qui/>.
- « Recyclage et valorisation des déchets ménagers ». Consulté le 2 novembre 2019. <https://www.senat.fr/rap/o98-415/o98-4159.html>.
- « Réduire ses déchets - Ville de Paris ». Consulté le 15 octobre 2019. https://www.paris.fr/pages/reduire-et-recycler-ses-dechets-114#recycleries-au-lieu-de-jeter-je-donne-vetements-livres-vaisselle_8.
- « Réseau des Ressourceries ». Consulté le 18 juin 2018. <http://www.ressourcerie.fr/qui-sommes-nous/en-region/>.
- « Sénat - France ». Consulté le 2 novembre 2019. <https://www.senat.fr/>.
- Shankland, Stefan. « TRANS305 ». Consulté le 29 octobre 2019. <http://trans305.org/>.
- « Stratégie nationale pour le développement du réemploi solidaire et la réduction des déchets ». *REFER* (blog). Consulté le 16 octobre 2019. <http://www.reemploi-idf.org/strategie-nationale-reemploi/>.
- « The New York State Senate ». NY State Senate. Consulté le 2 novembre 2019. <https://www.nysenate.gov/>.
- « US EPA, Report on the Environment (ROE) ». 2015. Collections and Lists. US EPA. 6 février 2015. <https://www.epa.gov/report-environment>.

Index

biffin	36	proximité environnementale	137
bric-à-brac	40	proximité géographique	132
bricolage	38	proximité interpersonnelle	137
brocantes.....	40	proximité organisationnelle	135
brocanteur.....	38	proximité politico-administrative	138
<i>car boot sales</i>	39	proximité règlementaire.....	134
<i>charity shops</i>	42	proximité socio-économique	138
chiffonnier	36	proximité vécue.	134
déchet	30, 31	rebut	32, 33
économie circulaire	47, 317	récupération	36
éco-organisme	45	recyclerie.....	40
Emmaüs.....	37, 40	réemploi	32, 37
filiales REP	45	<i>Repair Café</i>	39
<i>garage sales</i>	39	Réseau des Ressourceries	41
gestion des déchets	43	Réseau francilien des Acteurs du Réemploi (REFER)	82
gratuiterie	281	ressourcerie	40
hiérarchie des modes de gestion des déchets.....	46	<i>thrift shops</i>	42
ordure	32	valoriste.....	38
prévention des déchets.....	44	vide-greniers	40

Abréviations

- CODEC : Contrat Objectif Déchets et Economie Circulaire
- ESS : Économie sociale et solidaire
- DMA : Déchets ménagers et assimilés
- DEEE : (ou D3E) Déchets d'équipements électriques ou électroniques
- DSNY: Department of Sanitation of New York City
- OMR : Ordures ménagères résiduelles
- PREDIF : Plan régional de prévention des déchets d'Île-de-France
- PLPD : Plan local de prévention des déchets
- SYCTOM : Agence métropolitaine des déchets ménagers. C'est un syndicat intercommunal de traitement des déchets ménagers de la plupart des communes du Grand Paris.

Annexes

Annexe 1: Fiche des entretiens exploratoires réalisés à Paris en 2015.	355
Annexe 2: Grille type d'entretien exploratoire pour un lieu de réemploi à New York.....	356
Annexe 3: Grille type d'entretien pour les lieux de réemploi à Paris	358
Annexe 4: Questionnaire à la ressourcerie R4, panel 1, administré sur place	359
Annexe 5: Questionnaire à la ressourcerie R4, panel 2, administré sur internet via Google Form	362
Annexe 6: Les acteurs des terrains cités dans le texte.....	367
Annexe 7: La mosaïque sociale parisienne (méthodologie).....	369

Annexe 1: Fiche des entretiens exploratoires réalisés à Paris en 2015.

Nom de la structure			
Adresse			
Nom de la personne interrogée (à recontacter éventuellement)			
Date		Durée	
Type de structure			
<p>Présentation personnelle : <i>Bonjour, je suis étudiante en géographie à l'Université Diderot Paris 7, et je mène une enquête sur :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>les activités de réemploi et de seconde vie des objets</i> - <i>les activités de débarras et de collecte des encombrants et des déchets</i> <p><i>Est-ce que je peux vous poser quelques questions sur votre activité?</i></p>			
Note générale d'observation (photo)			

1 - Quelle est votre activité?

Avez-vous d'autres magasins?

Nombre d'employés?

2 - Arrivée des objets

Qu'est ce que vous collectez?

Comment collectez-vous? (apport volontaire, collecte...)

3 - Vie des objets

Que faites-vous des éléments que vous avez? (tri, réparation, revente...)

4 - Clientèle

A qui vous adressez-vous?

5 - Informations sur l'activité et sur le parcours de la personne interrogée

Depuis combien de temps êtes-vous implanté dans le quartier ? Pourquoi ?

Faites-vous parti d'un réseau ? (Ressourcerie, Recup'ID...)

Annexe 2: Grille type d'entretien exploratoire pour un lieu de réemploi à New York

PhD. field survey. Prevention of waste and ecological transition: cultural valorization and how to reuse objects in Paris and New York City

Presentation : I am a PhD student in Diderot University (Sorbonne Paris Cité), in Paris, France. I work in LADYSS research laboratory involving professors and students in sociological, geographical and economical scientific investigations. My research is about thrift shops and reuse objects. I make a comparison between experiences of reuse objects and waste prevention in Paris and New York City. What is the value of second-hand objects? How can we reuse them? Which are the main goals and results for the local community? This is the outcome of my survey. I would like to ask you some questions to complete my work.

The survey is anonymous. You have the right to refuse to respond to any request.

About your activities

1. What are the main goals of the thrift shop? (environnemental/social...)
2. How did reuse became a part of the activity of the label?
3. Do you work with other thrift shops or other institutions?

About objects

4. Where do the objects of this store come from?
→ Are they only donations from the neighborhood?
→ Are there storage platforms and transit for all objects of shops' label?
5. Can people donate directly to the shop next to their house?
6. Does the staff look for objects in the street or collect them at home?
7. How do you select objects?
8. How do you consider reuse objects? (cultural and economic value)
9. How do you decide their price?
10. Are there some objects which finish as trash or offered for recycling? When are they considered like trash?
11. What do you do with an unsold object?

About the shop

12. When did this shop open in the street?
13. Why is this an attractive district for your business?
14. Do you work with other shops or institutions in the district?
15. Do you exchange objects with people or other thrift shops?
16. How do you set up the shop? And the showcase?

About customers

17. Who are your customers? (regularity, age ...)
18. What customers would you like to have?
19. According to you, what is the most important reason for people to give objects to your shop? (social, environmental, economic...)
20. According to you, what is the most important reason for people to buy objects in your shop? (social, environmental, economic...)

Reuse NYC

21. How long have you been a part of the Reuse NYC program?

22. Which activities do you do in connection with Reuse NYC?
23. Can your activity be considered as a waste preventing action?
24. Have experienced new opportunities with Reuse NYC for your institution? (activities, funds, materials exchange, customers)

Annexe 3: Grille type d'entretien pour les lieux de réemploi à Paris

1. **But** de l'activité

Espace de vente

2. Date **d'ouverture** de la boutique
3. Pourquoi avez-vous choisi cet **emplacement** ?
4. Description du **quartier** et son influence sur la boutique
5. Type de **bail** et **statut** du centre (association, entreprise de réinsertion...)
6. Choix d'**aménagement** (thématique, orientation globale, consignes)
7. Comment cherchez-vous à **distinguer** votre boutique par rapport aux autres ?

Circuit des objets

8. Quelle est la **qualité/valeur** des objets donnés ?
9. Les dons **proviennent-ils du quartier** ? périmètre d'intervention de la collecte à domicile...
10. Où est l'espace de **stockage** ? (sur place, proximité, centralisé)
11. Comment gérez-vous les **invendus** ? (filières de recyclage, gratuité)
12. **Prix moyen** d'une vente/ **Quantité moyenne** d'un don
13. Utilisez-vous **internet** pour vendre des objets ?

Clientèle

14. Quelle est votre **clientèle** ? (actuellement, évolution, souhaitée/non-souhaitée)
15. Avez-vous une **clientèle régulière** que vous connaissez bien ?
16. Quelle est, selon vous, la **motivation première** de votre clientèle (pour le don et pour l'achat)?

Dynamique de réemploi à Paris

17. Avez-vous des liens/**partenariats** avec d'autres associations ? Où des institutions publiques de proximité ?
18. Organisez-vous d'autres **activités dans le quartier** ?
19. Considérez-vous que vous **jouez un rôle à l'échelle locale du territoire** ? Lequel ?

Pour aller plus loin :

- parcours personnel
- nombre de personnes travaillant sur ce site et type de contrat
- modalité de financement
- positionnement par rapport aux recycleries généralistes et spécialisées et à Emmaüs
- comment expliquer la dynamique d'ouverture de centre de réemploi ?

Mots-clés : lien social, territoire, le local, la proximité

Annexe 4: Questionnaire à la ressourcerie R4, panel 1, administré sur place

Notre de présentation :

Soutenez la Ressourcerie pour des locaux pérennes ! Vous aimez la Ressourcerie et souhaitez qu'elle reste dans le 14^e arrondissement pendant et après les travaux ?

Répondez à ce mini-questionnaire de 2 minutes, c'est anonyme !

Cette enquête nous permettra de mieux vous connaître et de démontrer notre utilité au sein du 14^e arrondissement.

Les résultats de cette enquête seront traités par Fanny, une bénévole/étudiante qui les utilisera uniquement pour :

- montrer à la Mairie notre activité et notre envie de continuer,
- savoir si les ressourceries doivent se développer dans tous les quartiers dans le cadre d'une recherche universitaire.

Questions :

1. A la Ressourcerie, vous y venez :

(1 réponse)

- régulièrement (environ chaque semaine)
- occasionnellement (1 fois par mois)
- rarement (moins d'une fois par mois)
- c'est la première fois que j'y vais

2. Comment avez-vous connu la ressourcerie ?

(1 réponse)

- bouche à oreille
- journal
- recherche sur internet
- information municipale
- par hasard en passant
- autre

3. À la ressourcerie, vous avez déjà :

(Plusieurs réponses possibles)

- donné des objets
- acheté des objets
- participé à un atelier

4. Vous achetez à la ressourcerie parce que :

(2 réponses maximum)

- c'est pas cher

- j'aime les objets d'occasion ou les vieux objets
- j'évite d'acheter du neuf, et de produire des déchets
- j'aime la convivialité du lieu
- j'aime m'y balader et trouver des objets originaux
- je n'achète pas
- autre:

5. Vous donnez à la ressourcerie parce que :

(2 réponses maximum)

- je veux donner à ceux qui en ont besoin
- je veux éviter de jeter pour préserver l'environnement
- je suis attaché-e à mes objets et je veux qu'ils aient une nouvelle vie
- je ne donne pas
- autre :

6. La ressourcerie c'est quoi pour vous, si vous deviez l'expliquer à un.e ami.e (exprimez-vous)

7. À la ressourcerie, vous y venez :

(1 réponse possible)

- à pied
- en vélo
- en transport en commun
- en véhicule motorisé (voiture, scooter)

8. Mon lieu d'habitation :

(Station de métro et nom de rue du domicile)

9. Vous êtes :

- Bénévole
- Simple visiteur/client de la ressourcerie

10. Vous êtes :

- une femme
- un homme

11. Votre âge :

- moins de 25 ans
- 25 à 39 ans

- 40 à 59 ans
- 60 à 69 ans
- 70 ans et plus

12. Quel est votre métier ? Ou votre activité/ occupation principale ?

.....

Merci pour votre participation !

Annexe 5: Questionnaire à la ressourcerie R4, panel 2, administré sur internet via Google Form

Le questionnaire a été anonymisé pour lors de l'écriture de la thèse.

Soutenez la Ressourcerie R4 : aidez-nous à mieux vous connaître!!

Remplissez ce mini-questionnaire en 5 minutes, c'est anonyme !

Cette enquête nous permettra de mieux vous connaître et de démontrer notre utilité au sein du 14e arrondissement pour obtenir des locaux pérennes lorsque les Grands Voisins feront place à un nouveau projet urbain sur le site de l'Hôpital Saint-Vincent-de-Paul. La Ressourcerie R4 s'associe avec Fanny, bénévole à la Ressourcerie et chercheuse en doctorat de géographie (CNRS - Université Diderot Paris 7), elle étudie les structures de réemploi des objets en Ile-de-France.

Les résultats de cette enquête seront utilisés uniquement :

- pour montrer à la Mairie notre activité et notre envie de continuer !
- pour savoir comment les ressourceries s'installent et se développent dans tous les quartiers (dans le cadre de la recherche en doctorat).

*Obligatoire

Vos pratiques à la Ressourcerie R4

1. A la Ressourcerie R4, vous venez : *

(1 seule réponse possible)

Une seule réponse possible.

- Régulièrement (environ 1 fois par semaine)
- Occasionnellement (1 fois par mois)
- Rarement (moins d'1 fois par mois)
- C'est la première fois que je viens
- Je n'y suis jamais allé.e

2. Comment avez-vous connu la Ressourcerie R4 ? *

(1 seule réponse possible)

Une seule réponse possible.

- bouche à oreille
- journal
- recherche sur internet
- information municipale
- par hasard
- en visitant les Grands Voisins
- Autre : _____

3. A la Ressourcerie vous avez déjà: *

(plusieurs réponses possibles)
Plusieurs réponses possibles.

- donné des objets
- acheté des objets
- participé à un atelier
- assisté à un évènement festif (avec stands, animations, ...)
- Autre :

4. Vous ACHETEZ à la Ressourcerie parce que : *

(2 réponses maximum)
Plusieurs réponses possibles.

- c'est pas cher
- j'aime les objets d'occasion ou les vieux objets
- j'évite d'acheter du neuf et de produire des déchets
- j'aime la convivialité du lieu et m'y ballader
- je trouve des objets originaux
- je n'achète pas
- Autre :

5. Vous DONNEZ à la Ressourcerie parce que : *

(2 réponses maximum)
Plusieurs réponses possibles.

- je veux donner à ceux qui en ont besoin
- je veux éviter de jeter pour préserver l'environnement
- je suis attaché-e à mes objets et je veux qu'ils aient une nouvelle vie
- je soutiens l'association par mes dons d'objets
- je ne donne pas
- Autre :

6. Qu'est-ce-que c'est la Ressourcerie selon vous? *

.....

.....

.....

.....

.....

7. A la Ressourcerie _____, j'y vais: *

Une seule réponse possible.

- en transport en commun
- en vélo
- à pied
- en véhicule motorisé
- je n'y suis jamais allé.e

8. Avant l'ouverture de la Ressourcerie _____, que faisiez-vous de vos objets dont vous vouliez vous débarrasser? *

Une seule réponse possible.

- je les donnais à d'autres structures de réemploi (en boutique, benne Relais, collecte à domicile, etc.)
- je les donnais à des proches (amis, familles, connaissances)
- je les déposais en bas de mon immeuble ou dans la rue
- je les vendais en vide-grenier
- je les vendais sur internet
- non concerné : je ne me suis jamais débarrassé.e d'objets
- Autre : _____

Vos pratiques dans les autres lieux de réemploi

9. Avez-vous déjà **DONNÉ** des objets dans une autre structure de deuxième vie des objets? *

oui/ non, pourquoi? (préciser le nom des structures où vous avez donné des objets).

.....
.....
.....
.....
.....

10. Avez-vous déjà **ACHETÉ** des objets dans une autre structure de deuxième vie des objets? *

oui/ non, pourquoi? (préciser le nom des structures où vous avez acheté des objets)

.....
.....
.....
.....
.....

11. Achetez-vous davantage d'objets d'occasion depuis l'ouverture d'une structure de réemploi des objets près de chez vous? *

.....

.....

.....

.....

.....

12. Pour vous, quelles sont les fonctions principales d'une ressourcerie? *

.....

.....

.....

.....

.....

Votre portrait (anonyme)

13. Vous êtes *

Une seule réponse possible.

- une femme
- une homme

14. Votre âge : *

Une seule réponse possible.

- moins de 25 ans
- 25 à 39 ans
- 40 à 59 ans
- 60 à 69 ans
- 70 ans et plus

15. Situation personnelle *

Une seule réponse possible.

- célibataire
- en couple sans enfant à charge
- en couple avec enfant à charge
- célibataire avec enfant à charge

16. Quel est votre métier ou activité principale? *

(exemple d'activité principale = retraité/ au foyer/ recherche d'emploi/ autre...)

.....

17. Vous êtes *

Une seule réponse possible.

- Simple client.e / usager d'une ressourcerie
- bénévole à la Ressourcerie
- bénévole dans une autre structure associative en lien avec le développement durable (réemploi des objets, repair café, régie de quartier, jardin partagé...)

18. Votre lieu d'habitation *

(station de métro, nom de la rue et ville)

19. Votre lieu de travail

(station de métro, nom de la rue, ville)

20. Si vous avez envie de nous en dire davantage sur la ressourcerie, votre consommation ou sur le questionnaire, exprimez vous ici!

Merci beaucoup pour votre participation

Nous espérons vous voir bientôt à la Ressourcerie

Fourni par
 Google Forms

Annexe 6: Les acteurs des terrains cités dans le texte

Pour préserver l'anonymat des personnes rencontrées, nous avons modifié leur prénom.

- Les prénoms commençant par R correspondent aux responsables des recycleries et des œuvres caritatives.
- Les prénoms en E désignent les employés et bénévoles des ressourceries et recycleries.
- Les fripiers ont un prénom en F et les brocanteurs en B.
- Les institutionnels qui sont souvent issus des collectivités locales ont un nom en C.

Les prénoms anglophones de New York ont conservé la même consonance.

Sont indiqués dans les tableaux ci-dessous uniquement les prénoms des enquêtés directement cités dans la thèse. Les enquêtés qui n'ont pas fait l'objet de citation ne sont pas répertoriés dans ces tableaux. Le numéro du lieu de réemploi se réfère à la carte 2 pour le terrain exploratoire, à la carte 6 pour le Grand Paris et à la carte 4 pour New York.

Les responsables de recycleries

Prénom modifié	N° du lieu voir cartes 4 et 6	Statut et information sur l'association
Robert	R1	Directeur d'une recyclerie généraliste à Paris Est-Marne et Bois, Val-de-Marne (94), adhérente au Réseau des Ressourceries.
Régis	R3	Coordinateur d'une recyclerie généraliste du 11 ^e , à Paris, adhérente au Réseau des Ressourceries.
Rebecca	R4	Responsable et fondatrice d'une recyclerie généraliste du 14 ^e à Paris, adhérente au Réseau des Ressourceries. C'est dans cette structure que nous avons fait 6 mois de bénévolat.
Rosie	R5	Responsable et fondatrice d'une recyclerie généraliste itinérante dans le 17 ^e à Paris, adhérente au Réseau des Ressourceries.
Émilie	R9	Employée d'une recyclerie généraliste à Paris et Pantin.
Rachel	R14	Responsable d'une recyclerie spécialisée, Paris 14 ^e et Pantin.
Ruben	T6 et T6bis	Directeur d'une recyclerie spécialisée en matériaux de construction et d'ameublement à Astoria dans le Queens et Gowanus Canal à Brooklyn.
Rudy	T3	Responsable d'une boutique Goodwill, quartier Greenwich Village à Manhattan.
Ronald	T8	Directeur de l'e-commerce et du recyclage, chez Goodwill Industries à l'entrepôt d'Astoria, Queens.
Rosyln	T8	Directrice de la clientèle et des donations, chez Goodwill Industries à l'entrepôt d'Astoria, Queens.

Ruth	T9	Directrice d'une recyclerie spécialisée dans le réemploi artistiques et créatif dans le Queens.
------	----	---

Les employés et bénévoles des recycleries

Etienne	R10	Employé, chargé de la communication chez Emmaüs 19 ^e .
Elisabeth	T1	Employée chez Housing Works, quartier West Village à Manhattan.
Élodie	R6	Bénévole à la ressourcerie du 13 ^e .

Les brocanteurs et les fripiers (terrain exploratoire)

Bernard	B1	Brocanteur dont la boutique se situe dans le nord du 9 ^e arrondissement, à proximité du 18 ^e . Il effectue également des débarras.
Bernadette	B2	Brocanteuse dans le 18 ^e arrondissement.
Fernando	B11	Fripiers dans le 18 ^e arrondissement.

Les acteurs institutionnels

Camille		Chargée de projet à la Direction de l'attractivité et de l'emploi (DAE) à la Ville de Paris, bureau de l'insertion et de l'économie solidaire.
---------	--	--

Annexe 7: La mosaïque sociale parisienne (méthodologie)

Méthodologie

La classification socio-économique des territoires parisiens a été réalisée à partir d'une analyse en composante principale (ACP) selon cinq principales dimensions : démographie, ménages et familles, logement, activité, pauvreté et précarité. Les indicateurs retenus sont les suivants :

- démographie : la part des 75 ans ou plus, des moins de 24 ans, des immigrés, le taux d'évolution de la population ;
- ménages et familles : la part des familles nombreuses, des familles monoparentales, des couples sans enfant, des personnes seules ;
- activité : la part d'actifs cadres ou professions supérieures, d'actifs artisans, commerçants ou chefs d'entreprises, d'actifs non salariés, des chômeurs, des étudiants ;
- pauvreté et précarité : part des allocataires percevant une aide au logement (APL), des allocataires dépendant à plus de 75 % des allocations, d'actifs ayant un emploi précaire, des ménages à bas revenus ;
- logement : part de logements vacants, de logements suroccupés, de logements sans salle de bain, de logements du locatif privé.

Cette ACP a permis de repérer les variables qui différencient fortement les territoires. Ensuite, une classification hiérarchique sur les axes retenus à partir de l'ACP a permis de regrouper les territoires en cinq classes homogènes correspondant à autant de profils-types.

Définitions

Niveau de vie : revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Le nombre d'unités de consommation est calculé selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée : le premier adulte compte pour 1, les autres personnes de 14 ans ou plus pour 0,5 et les enfants de moins de 14 ans pour 0,3.

Les déciles de niveau de vie sont les valeurs-seuils qui, lorsque l'on ordonne la population par niveau de vie croissant, la partitionnent en dix sous-populations de taille égale. La médiane constitue donc le cinquième décile. Les 10 % les plus pauvres sont sous le 1^{er} décile, les 10 % les plus riches au-dessus du 9^e décile.

Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté, égal par convention à 60 % du niveau de vie médian de France métropolitaine.

L'intensité de la pauvreté est un indicateur qui permet d'apprécier à quel point le niveau de vie de la population « pauvre » est éloigné du seuil de pauvreté. L'Insee mesure cet indicateur comme l'écart relatif entre le niveau de vie médian de la population « pauvre » et le seuil de pauvreté.

Les quartiers correspondent au découpage en IRIS. L'IRIS constitue la brique de base en matière de diffusion de données infracommunales et a une taille minimum d'environ 2 000 habitants.

Figure 3 – Cinq profils socio-démographiques parisiens

En %

	Territoires de mixité sociale	Territoires vulnérables	Territoires aisés	Territoires accueillant des cadres dans le parc locatif privé	Territoires accueillant les classes moyennes	Paris
Population	542 000	212 000	347 000	672 000	467 000	2 240 000
Démographie						
Part des 75 ans ou plus	5,6	5,9	10,7	8,8	6,1	7,5
Part des immigrés	19,8	29,6	19,6	16,1	23,5	20,3
Part des moins de 24 ans	24,9	34,4	29,1	26,4	29,9	27,9
Ménages et familles						
Part des familles nombreuses	6,5	18,6	10,9	7,2	12,2	9,8
Part des familles monoparentales	16,2	31,7	12,7	15,5	23,6	18,5
Part des couples sans enfant	47,3	25,0	45,4	47,1	35,7	42,3
Part des familles avec enfant(s)	52,7	75,0	54,6	52,9	64,3	57,7
Part des personnes seules	55,9	37,8	49,0	52,6	47,5	50,8
Logements						
Part de logements suroccupés	10,6	21,4	8,3	9,5	15,2	11,6
Part de logements du locatif privé	42,5	13,3	35,8	39,1	29,3	35,7
Part des logements HLM	6,1	69,7	2,1	11,2	35,6	17,6
Part des propriétaires	36,1	11,3	43,5	35,9	25,0	33,1
Activité						
Part de cadres	46,3	17,1	51,3	50,5	33,0	43,1
Part d'employés ou ouvriers	23,9	53,9	20,7	21,2	36,1	27,7
Taux d'activité	61,8	47,8	46,9	54,8	53,6	54,4
Part des chômeurs	11,5	19,2	9,5	9,5	14,1	11,8
Part d'actifs non salariés	12,5	5,8	19,8	11,4	8,2	11,7
Pauvreté et précarité						
Part des allocataires logement APL	8,7	46,9	3,3	11,8	27,7	18,1
Part des allocataires dépendant à plus de 75 % des allocations	21,9	23,5	12,3	15,3	20,5	18,9
Part des bas revenus	37,9	45,3	21,9	27,6	38,7	34,4
Études						
Part des non-diplômés	8,5	24,9	7,6	6,6	14,4	10,5
Part des bacheliers et diplômés du supérieur	66,9	39,3	64,5	66,5	54,6	61,4
Revenus						
Niveau de vie par UC et par an (en €)	26 100	15 300	41 500	30 200	20 300	25 700
Rapport interdécile	6,1	4,1	9,0	5,6	5,1	6,7
Taux de pauvreté à 60 %	15,9	31,4	8,9	10,4	21,2	16,0

Sources : Insee, recensement de la population, Filosofi et Caisses d'allocations familiales, 2012.

Source : Une mosaïque sociale propre à Paris, INSEE, Analyse Île-de-France n°53, parue le 02/07/2017, [En ligne] <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2572750#documentation>, consulté le 07/10/2019.

Table des figures

Figure 1: Une œuvre inspirante (Tinguely, 1990).....	9
Figure 2: Production de déchet et taux d'urbanisation	12
Figure 3: Destination des déchets ménagers et assimilés collectés en 2013 en France	14
Figure 4: Quantité de déchets municipaux générés et mode de traitement 1960-2014 aux États-Unis .	14
Figure 5: La prévention au sein du cycle de vie d'un produit	44
Figure 6: Schéma de l'économie circulaire	47
Figure 7: Part des biens réemployés et du secteur de l'ESS en France.....	54
Figure 8 : Les différentes étapes de l'enquête de terrain	85
Figure 9 : Affiche de présentation de la démarche d'enquête visible sur la table de passation des questionnaires	92
Figure 10 : Répartition des enquêtés selon l'âge (Panel 1).....	97
Figure 11 : Répartition des enquêtés selon l'âge (Panel 2).....	97
Figure 12: Profession des enquêtés (Panel 2), usagers et bénévoles exprimés en pourcentage (%).	98
Figure 13: Le système ancestral de valorisation des restes, de l'Antiquité au milieu du XIXe siècle .	113
Figure 14: Schéma de gestion actuel des déchets	121
Figure 15: Poubelles de rue avant collecte dans le quartier de Upper West Side, New York	123
Figure 16 : Ancien et nouveau modèle de point d'apport volontaire du verre en milieu urbain	123
Figure 17 : Les registres de proximité par rapport aux flux de déchets	137
Figure 18: Des synergies collectives motivées par la proximité géographique.....	155
Figure 19: Bacs de tri sélectif dans l'espace d'apport volontaire d'une recyclerie parisienne	177
Figure 20: Débordement d'objets en arrière-boutique : une vision du réemploi cachée au public.....	178
Figure 21: Espace de tri des dons en sous-sol dans une recyclerie parisienne	180
Figure 22: Objets hétéroclites à dominante rouge présentés dans une recyclerie parisienne	183
Figure 23 : Rayonnage de chutes de cuir triées par couleur dans une recyclerie spécialisée	183
Figure 24 : D'une mise en scène à l'autre, apprentissage de la valorisation esthétique des objets en ressourcerie.....	185
Figure 25 : Une décoration de plus en plus soignée du rayon textile.....	187
Figure 26 : Reconstitution d'un appartement avec des objets de récupération à la Fête de la Récup'2018.	188
Figure 27 : Devantures des boutiques d'une ressourcerie : deux quartiers, deux vitrines différentes .	193
Figure 28 : Mise en scène des rayons livres dans deux espaces de vente distincts	195
Figure 29: Parcours d'un rebut dans une recyclerie : une valorisation par l'espace.....	197
Figure 30 : Nomenclature des déchets utilisée pour indiquer les types de rebuts collectés en recyclerie	199
Figure 31 : Le sens de « consommation » dans les dictionnaires usuels et étymologiques.....	213

Figure 32: Vente de vêtements au kilo dans une recyclerie de Seine-Saint-Denis.....	230
Figure33: Objets mis en scène pour promouvoir la rentrée	231
Figure 34: Recréations à partir de rebuts	234
Figure 35 : Motivation des usagers pour le don (panel 2).....	237
Figure 36 : Motivation des usagers pour l'achat (Panel 2)	238
Figure 37 : Date de création des associations de réemplois situées dans le Grand Paris, et adhérentes du REFER.....	275
Figure 38 : Vers une gestion industrielle des textiles en entrepôt, Astoria, Queens, NYC.	292
Figure 39 : Offrir un large choix de produits : alignements de chaises, de fenêtres et de portes dans une recyclerie spécialisée (T6), Brooklyn	300
Figure 40 : Séparation des flux de collecte et de revente dans une recyclerie (T7), Brooklyn.....	302
Figure 41 : Quai de chargement des véhicules d'une recyclerie (T9), Queens	302
Figure 42 : Aménagement fonctionnel d'une recyclerie, Queens.....	305
Figure 43: Sous-sol d'une boutique Salvation Army	308
Figure 44: Intérieur d'une boutique Salvation Army	308
Figure 45 : Aménagement intérieur d'une boutique Goodwill	309
Figure 46 : Mise en scène des objets et jeux de lumières dans une boutique Housing Works	309
Figure 47 : Schématisation des circulations d'objets à Paris et New York.....	312

Table des cartes

Carte 1: État des lieux des commerces d'occasion à Paris en 2017.....	71
Carte 2: Terrains exploratoires à Paris 18 ^e arrondissement.....	73
Carte 3: Les lieux de réemploi associatifs à New York	75
Carte 4 : Lieux de réemploi visités à New York	77
Carte 5: La Mosaïque des structures associatives de réemploi en Île-de-France.....	80
Carte 6: Les lieux de réemploi étudiés dans le Grand Paris	83
Carte 7:Provenance des usagers de la ressourcerie R4 (Paris 14 ^e arrondissement).....	145
Carte 8: Les recycleries dans la mosaïque sociale parisienne	150
Carte 9: Prix de l'immobilier commercial à Paris en 2019.....	258
Carte 10: La 23 ^e rue à Manhattan : une concentration de « thrift shops »	295
Carte 11 : Des entrepôts dédiés au réemploi en zone industrielle.....	298

Table des tableaux

Tableau 1 : Richesse du registre sémantique des déchets	31
Tableau 2 : Densités urbaines et productions de déchets ménagers dans le Grand Paris et à New York	51
Tableau 3: Nombre de commerces d'occasion à Paris, par types, en 2017	70
Tableau 4 : Structures de réemploi et nombre de points de ventes par réseau caritatif à New York.....	76
Tableau 5 : Nombre de structures de réemploi associatives ou d'insertion dans le Grand Paris faisant du réemploi des objets	81
Tableau 6:Type de collecte dans trois recycleries parisiennes.....	142
Tableau 7 : Définition de la recyclerie (R4) par ses usagers.....	190
Tableau 8 : Synthèse des descriptions de la recyclerie R4 par les enquêtés (Panel 1 et 2)....	240
Tableau 9 : Origine des ressources des secteurs sans but lucratif en France et aux États-Unis	320

Table des matières

Résumé	3
Remerciements	5
Sommaire	7
Introduction générale	9
Contexte de l'étude : la réduction des déchets ménagers, un défi socio-économique des sociétés contemporaines	11
Les villes productrices de déchets	11
Les politiques de développement durable	15
Consommation et déchets : une critique venue d'en bas	16
La construction d'un sujet de recherche	18
Un cheminement scientifique et personnel	18
Positionnement théorique : pour une approche multidimensionnelle de la consommation et des déchets en milieu urbain dense	21
Le problème, les hypothèses et l'organisation de la démonstration	24
PARTIE 1 : LE RÉEMPLOI, UN OBJET DE RECHERCHE PROTÉIFORME	27
CHAPITRE I : LES REBUTS, ENJEUX DES POLITIQUES DE PRÉVENTION DES DÉCHETS	29
Section I. Diversité terminologique du rebut	30
I.1.1. Du rebut au déchet, l'étymologie du mot déchet	30
I.1.2. Le rebut, un objet spatialisé	33
I.1.2.1. La spatialisation de la valeur des rebuts	33
I.1.2.2. L'impact des déchets sur les paysages urbains	34
I.1.3. Diversité terminologique des pratiques locales de récupération	36
I.1.4. Une pluralité de lieux dédiés aux rebuts	39
Section 2 : Analyser la prévention des déchets chez les acteurs du réemploi	43
I.2.1. L'émergence de la notion de prévention des déchets	43

I.2.2. Des contextes urbains diversifiés pour étudier les pratiques de réemploi _____	50
I.2.2.1. Une enquête en milieu urbain dense _____	50
I.2.2.2. Grand Paris et New York : des orientations politiques convergentes sur la prévention des déchets _____	52
I.2.3. L'essor du secteur du réemploi pour répondre aux enjeux de prévention _____	56
Section 3 : Construction d'un objet de recherche autour d'un phénomène protéiforme _____	59
I.3.1. Une fragmentation de l'offre de réemploi à décrypter _____	59
I.3.2. Une analyse centrée sur les acteurs associatifs _____	61
Conclusion chapitre I : Pour une analyse des acteurs associatifs du réemploi en milieu urbain dense _____	65
CHAPITRE II : PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE DE TERRAIN _____	67
Section 1 : Les outils pour analyser les lieux de réemploi _____	68
II.1.1. L'exploration sur un territoire restreint _____	69
II.1.2. L'élargissement de l'enquête à l'échelle métropolitaine _____	74
II.1.2.1. Exploration des lieux de réemploi à New York _____	74
II.1.2.2. Enquête approfondie du réemploi dans le Grand Paris _____	78
Section 2 : L'engagement du chercheur sur son terrain : observation et enquête participante _____	86
II.2.1. L'opportunité de participer à son sujet d'étude : l'observation participante en recyclerie _____	86
II.2.2. Le questionnaire : outil d'enquête au service des acteurs ? _____	90
Section 3 : Des contextes et outils diversifiés pour étudier des pratiques de réemploi _____	95
II.3.1. Méthodologie d'analyse des entretiens et questionnaires _____	95
II.3.2. L'expérience new-yorkaise, un décentrement du regard sur le réemploi _____	99
Conclusion chapitre II : une enquête multi-étapes pour appréhender un phénomène protéiforme _____	103

PARTIE 2 : DE NOUVELLES PROXIMITÉS DES REBUTS SUR LE TERRITOIRE _____ **105**

CHAPITRE III : LES PROXIMITÉS AU CŒUR DE L'ANALYSE DÉCHETS-VILLES _____ **107**

Section 1. Perspectives historiques des pratiques de gestion et de mise à distance des rebuts _____ **108**

III.1.1. Proximité et rapport aux rebuts jusqu'au XIX^e siècle _____ **109**

III.1.1.1. Voisiner dans l'ordure _____ **109**

III.1.1.2. Une valorisation ancienne des rebuts _____ **111**

III.1.1.3. Le système ancestral de gestion des restes _____ **112**

III.1.2. L'apparition du déchet urbain _____ **114**

III.1.2.1. Les réactions de mise en ordre de l'espace et l'essor de l'hygiénisme _____ **114**

III.1.2.2. Du nettoyage de l'espace public à l'accumulation dans des espaces de relégation _____ **116**

III.1.2.3. Les rebuts dans la sphère domestique et l'évolution des pratiques de récupération _____ **118**

III.1.3. La nouvelle donne de la gestion des déchets _____ **120**

III.1.3.1. Une valorisation de la matière par le recyclage _____ **120**

III.1.3.2. La réintroduction aseptisée du déchet moderne dans la ville _____ **122**

Section 2 : Mobiliser la proximité pour analyser des circuits de réemploi _____ **126**

III.2.1. Le principe de proximité dans la législation sur les déchets _____ **126**

III.2.2. Les dynamiques de proximité dans l'organisation réticulaire de la ville _____ **129**

III.2.2.1. La proximité : un concept pluridisciplinaire _____ **129**

III.2.2.2. Des proximités plurielles pour analyser les relations rebut-territoire _____ **131**

III.2.2.3. Pour une exploration des rapports de proximité dans le réemploi _____ **138**

Section 3 : La construction des circuits multiscalaires de réemploi par la proximité géographique dans le Grand Paris _____ **140**

III.3.1. Un réemploi essentiellement local _____ **141**

III.3.1.1. Une collecte des rebuts à l'échelle des quartiers dans les recycleries généralistes _____	141
III.3.1.2. Un réemploi local dans les structures généralistes _____	144
III.3.1.3. Les structures de réemploi spécialisées : vers une orientation plus métropolitaine ? _____	146
III.3.2. Impact de la proximité géographique sur la circulation des rebuts à l'échelle locale _____	148
III.3.2.1. L'importance de la localisation pour assurer la circulation des rebuts : un modèle qui montre des limites _____	148
III.3.2.2. Vers une complémentarité entre circuits associatifs et professionnels du réemploi à définir _____	152
Conclusion chapitre III : des lieux de réemploi ancrés dans les quartiers _____	157

CHAPITRE IV : LES RECYCLERIES : DES LIEUX DE PROXIMITÉS DES REBUTS EN VILLE _____ 159

Section 1 : Du lieu des rebuts au commerce : clés d'analyse des lieux de réemploi _____	161
IV.1.1. Définir les lieux des rebuts : enjeux d'échelles et représentations	161
IV.1.2. Étudier ce qui se passe dans les lieux commerciaux _____	162
IV.1.3. Prendre en compte la consommation dans l'analyse des commerces _____	167
IV.1.4. Les enjeux du commerce d'occasion à visée environnementale : un sujet de recherche à approfondir _____	169
Section 2 : Une proximité avec les rebuts acceptée par la valorisation esthétique _____	172
IV.2.1. De l'esthétisation du rebut à l'expérience habitante du réemploi _____	172
IV.2.2. Une valorisation des rebuts par l'espace _____	175
IV.2.2.1. L'espace d'apport volontaire : signification et esthétique _____	175
IV.2.2.2. Le processus de tri en arrière-boutique : entre dégoût et trouvailles _____	179
IV.2.3. La boutique : un environnement esthétisé qui valorise l'objet _____	182
IV.2.3.1. À la recherche d'une méthode de rangement _____	182

IV.2.3.2. L'expérience de consommation : la mise en scène des lieux et l'ambiance _____	184
IV.2.3.3. Une esthétique adaptée à la clientèle du quartier _____	191
IV.2.4. Le processus de valorisation du rebut : schématisation et analyse lexicale _____	196
Conclusion chapitre IV : Le commerce comme forme d'acceptabilité des rebuts en ville _____	203
PARTIE 3 : UNE CONTRIBUTION MULTIFORME À LA FABRIQUE DE LA VILLE _____	205
CHAPITRE V –UN ENGAGEMENT RENOUVELÉ AU TERRITOIRE, AUX DÉCHETS ET À LA CONSOMMATION _____	209
Section 1 : Considérer les pratiques quotidiennes comme des outils de résistance et de transformation _____	211
V.1.1. L'investissement grandissant des habitants dans la gestion et la prévention des déchets _____	211
V.1.2. Analyser le quotidien pour comprendre les pratiques de consommation et de récupération _____	214
V.1.2.1. Pour une prise de conscience de l'aliénation à la consommation de masse _____	214
V.1.2.2. Résister contre l'éphémérité des objets _____	216
V.1.3. La résistance à la société de consommation dans la vie quotidienne par les actions individuelles _____	218
V.1.3.1. Les ruses et tactiques du consommateur _____	218
V.1.3.2. La résistance ordinaire comme forme d'engagement _____	220
Section 2 : Des lieux de commerces hybrides entre critique et intégration des modalités de la consommation de masse _____	224
V.2.1. De la critique de la consommation à la nécessité de vendre : le positionnement ambigu des acteurs associatifs _____	225
V.2.1.1. Résister par la sensibilisation au réemploi et à l'éco-consommation _____	225
V.2.1.2. Pour une forme alternative de consommation _____	227

V.2.1.3 Faire de la prévention des déchets par la vente : une contradiction ?	229
V.2.1.4. Du détournement à la recreation d'objets en série	233
V.2.3. Chez les usagers : mobilisation individuelle et tentation de consommation	236
V.2.3.1 Du don à l'achat : une pluralité de motivation	236
V.2.3.2. De la diversité des motivations à l'implication personnelle par la consommation	239
Section 3 : Les capacités des pratiques de remploi à participer au renouvellement des solidarités urbaines	243
V.3.1. Le réemploi créateur d'espace-temps de convivialité à l'échelle locale	243
V.3.2. Vers un engagement collectif localisé	247
V.3.3. Pour un rapport renouvelé aux rebuts dans la ville	251
Conclusion chapitre V : Des tentatives d'expérimentation de lieux alternatifs portés par la société civile	253
CHAPITRE VI - LES RECYCLERIES, AU DELÀ DU REEMPLOI, DES ACTEURS DU TERRITOIRE	255
Section 1 : Une dépendance forte aux politiques publiques	257
VI.1.1. Quelles stratégies adoptées pour les acteurs du réemploi dans les métropoles	257
VI.1.2. Prendre en compte la fragilité des subventions publiques	260
Section 2 : À la recherche d'une proximité renforcée avec les politiques publiques	266
VI.2.1. La création des groupements nationaux et régionaux pour dialoguer avec les pouvoirs publics	266
VI.2.2. La redéfinition de l'activité : l'adoption du vocabulaire des politiques publiques et l'adaptation des pratiques	272
Section 3 : Une nécessaire diversification des actions : devenir des acteurs du territoire	278
VI.3.1. Requalifier les espaces en marge : la gestion de la vacance	278
VI.3.2 Réguler les pratiques de récupération	282
	379

Conclusion chapitre VI : la forte territorialisation des acteurs du réemploi	285
CHAPITRE VII - VERS D'AUTRES MODÈLES DE STRUCTURATION DU REEMPLOI : MISE EN REGARD DU GRAND PARIS ET DE NEW YORK	287
<hr/>	
Section 1 : La métropole, l'échelle privilégiée pour réemployer les objets à New York	289
VII.1.1. Plate-forme logistique et multiplication des points de vente	289
VII.1.1.1. Un réemploi industrialisé, réalisé en entrepôt	290
VII.1.1.2. Une optimisation de la collecte et de la revente à l'échelle du quartier	294
VII.1.2. Un réemploi commercial pensé à l'échelle de la ville	297
VII.1.2.1. Un univers marchand au service du client attirant des usagers extérieurs au quartier	297
VII.1.2.2. Une valorisation esthétique standardisée et ancrée dans des stratégies commerciales	303
Section 2. Interroger les modèles de réemploi dans la ville durable	311
VII.2.1. Une circulation des rebuts entre le centre et les périphéries : des rapports différents à la proximité	311
VII.2.2. Des finalités diversifiées : vers différents modèles de mise en œuvre	315
VII.2.2.1. Du réemploi territorialisé à celui mondialisé, les échelles de mise en œuvre de l'économie circulaire	316
VII.2.2.2. Pour des interprétations différentes du rôle de la société civile dans la ville	319
Conclusion chapitre VII : Un réemploi multi-scalaire pour une participation plurielle à la fabrique de la ville	322
Conclusion générale	323
Principaux résultats de recherche	324
Les rebuts, de nouveaux biens à consommer : de la difficulté à transformer les pratiques et usages commerciaux	324
Les recycleries : des acteurs locaux de la vie de quartier	325
Le réemploi : une activité économique au service de la ville	326
	380

L'apport des initiatives civiles dans la prise en charge des transformations sociales, économiques et écologiques de la ville _____	327
Contributions à la recherche _____	327
Pistes de recherche _____	329
Bibliographie _____	331
Index _____	352
Abréviations _____	353
Annexes _____	354
Table des figures _____	371
Table des cartes _____	373
Table des tableaux _____	373
Table des matières _____	374